DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SIXIÈME ANNÉE – N° 13841 – 4,50 F | Fondateur : Hubert Beuve-Méry | Directeur : André Fontaine | SAMEDI 29 JUILLET 1989

La crise du système communiste international

M. Fidel Castro dénonce les changements dans les pays de l'Est

A l'occasion du 36e anniversaire du premier haut fait d'armes de la révolution cubaine (la prise de Moncada), M. Fidel Castro a fait part, mercredi 26 juillet, de son inquiétude devant la crise du communisme, dénoncé la libéralisation en URSS et dans les pays de l'Est, et indiqué que « la révolution cubaine continuerait de résister ». Le chef de l'Etat s'en est pris aussi au « triomphalisme » des Etats-Unis face à l'évolution de la Pologne, la Hongrie ou l'URSS.

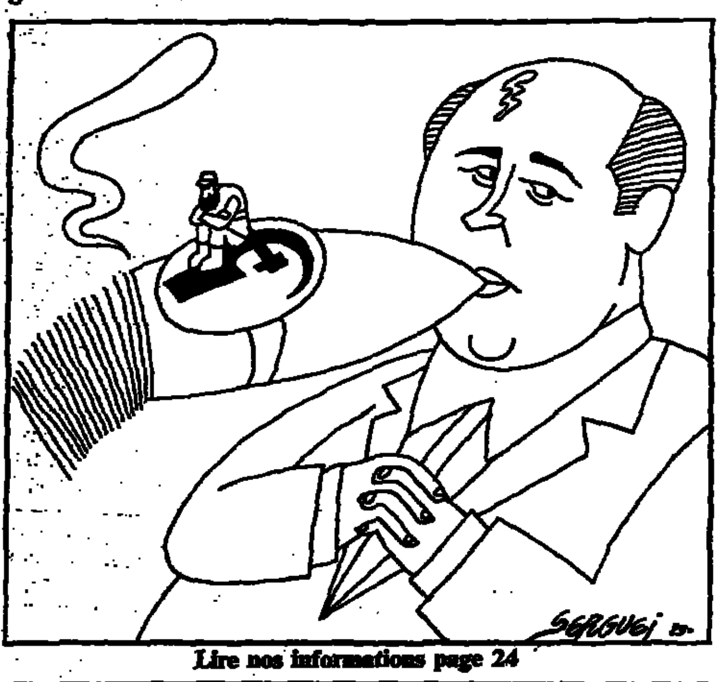

Lire nos informations page 24

S'il n'en reste qu'un...

« Le marxisme-léninisme ou la mort ! » En concluant ainsi son discours lors du trentième anniversaire de la révolution cubaine au début de cette année, M. Fidel Castro avait déjà surpris, et pas seulement parce que ce slogan hautement idéologique tranchait sur le traditionnel : « La patrie ou la mort ! » A un moment où de nombreux pays communistes tentent de secouer les vieux dogmes pour accéder enfin à ce que les rénovateurs soviétiques appellent une société « normale », le dirigeant d'une des plus jeunes révolutions marxistes prenait soudain une figure résolument « rétro ».

Du moins, M. Castro laissait les « pays frères » libres de leur interprétation du dogme et ne critiquait personne. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, avec les vives attaques que le « Lider maximo » vient de lancer contre les Polonais et les Hongrois, accusés de chercher une « transition pacifique du socialisme au capitalisme ».

Et, s'il évite toute attaque directe contre son protecteur de Moscou, il va, en fait, bien plus loin en évoquant directement le risque de « guerre civile » en URSS ou de « désintégration » de ce pays, pour conclure que Cuba, même dans ce cas, continuera de tenir bon. « S'il n'en reste qu'un, je serai celui-là », tel est en substance le message.

Il est vrai que le dirigeant cubain a de quoi s'inquiéter des débordements auxquels conduit la perestroïka en URSS et, plus encore, s'irriter devant ce qu'il appelle le « triomphalisme » américain, manifesté, notamment, par la récente tournée du président Bush en Pologne et en Hongrie : voir son principal ennemi accueilli en ami par ceux qui servaient autrefois de modèle à Cuba, et qui sont encore ses seuls soutiens, a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase de sa patience.

M. Castro n'est pas le seul à s'inquiéter de tout cela. En URSS même, les conservateurs tiennent le même discours – y compris la fameuse polémiste Nina Andreeva, qui vient de réitérer son éloge de Staline, objet d'un premier scandale en 1988, – mais cela fait partie du paysage de la glasnost.

En Europe de l'Est, les dirigeants de Prague et de Berlin-Est ne cachaient déjà pas leur irritation ; ils semblent avoir fait un pas de plus en signifiant leur veto à un gouvernement dirigé par Solidarité à Varsovie. Même en Chine – pays que Fidel Castro se garde bien de critiquer, – la presse dénonce maintenant « la tendance à la libéralisation dans les pays socialistes », encouragés, bien entendu, par les tentatives d'« infiltration » du « capitalisme international ».

Il n'y aurait guère à redire à tout cela s'il ne s'agissait que de théorie marxiste-léniniste. L'ennui est que cette théorie se veut obligatoire pour tous ceux qu'elle gouverne, que les membres de cette nouvelle « internationale conservatrice » apparaissent comme les nostalgiques du vieux système répressif stalino-maoïste, prolongé par Brejnev et Deng Xiaoping. Alors que l'échec de M. Gorbatchev n'est encore qu'une hypothèse, la déconfiture de ce système-là est déjà scellé par l'Histoire.

M 0147 - 0729 0- 4,50 F
3790147004500 07290

Plus de trente morts en deux jours

Violents combats à Beyrouth malgré la médiation arabe

A Beyrouth, les bombardements des deux secteurs de la ville, qui se poursuivent malgré la médiation arabe, ont fait plus de trente morts en deux jours. Le chef du gouvernement soutenu par la Syrie, a « conjuré », jeudi 27 juillet, le triumvirat arabe chargé de résoudre la crise libanaise de « faire arrêter le massacre ». Dans le sud du pays, un commando israélien héliporté a enlevé, dans la nuit de jeudi à vendredi, un dignitaire religieux du Hezbollah pro-iranien.

BEYROUTH
de notre envoyée spéciale

Un immense champignon noir obscurcit, à l'aube du vendredi 28 juillet, le ciel de Beyrouth, et pour la deuxième nuit consécutive les Beyrouthins, chrétiens et musulmans confondus, ont dû se précipiter aux abris. Jeudi en fin d'après-midi, après quelque dix-huit heures de calme, la rumeur s'amplifiait, se répercutant entre les deux secteurs de la ville : la nuit promettait d'être chaude. Pourquoi ? Comment ? Là n'est plus la question, et pour la population aux nerfs brisés par tant d'épreuves, le seul objectif était de se protéger dans l'abri jugé le plus sûr.

Dès 22 heures en effet, la canonnade démarrait, d'abord lentement, pour s'amplifier petit à petit et atteindre son paroxysme vers 2 heures du matin. Au-dessus de la ville, plongée dans une obscurité totale, les éclairs des obus rougeoyaient, départs et arrivées se confondant dans un bruit d'enfer, au milieu des sifflements stridents des projectiles. A la moindre accalmie, les sirènes des ambulances dévalant les rues désertes ajoutaient à la panique. Le scénario s'est poursuivi jusqu'à l'aube, pour cesser aussi brutalement qu'il avait commencé.

Aucun secteur de Beyrouth-Ouest n'a été épargné, l'artillerie du chef du gouvernement militaire chrétien, le général Michel Aoun, employant la technique des bombardements tournants, quartier par quartier, certains d'entre eux étant plus atteints que d'autres.

Le vendredi à l'aube, tout le secteur du haut de la rue Hamra, jadis artère élégante et commerçante de Beyrouth, est labouré par les obus.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite et nos informations page 3.)

Réduction du déficit commercial
2,8 milliards de francs en juin
PAGE 20

Les Iraniens aux urnes
L'élection de M. Rafsandjani ne mettra pas fin aux divisions du pouvoir
PAGE 3

Victoire, numéro 2 de l'assurance
Le groupe a pris le contrôle de la compagnie allemande Colonia
PAGE 20

Le congrès du PS
L'appel de M. Fabius
PAGE 7

Les incendies dans le Midi
1 000 hectares brûlés près de Montpellier
PAGE 10

1939-1940 L'année terrible
X. – Publier au grand jour « l'Humanité » dans Paris occupé
PAGE 2

Le roi et l'autoroute
Polémique pour une bretelle privée
PAGE 10

Festival d'Avignon
PAGE 15

Le Monde SANS VISA
L'Idaho, pleine nature
■ Cendres vertes au Yellowstone ■ La table ■ Jeux
PAGES 11 à 13

Le sommaire complet se trouve page 24

Précampagne électorale en Australie

La Tasmanie vire au vert

C'est actuellement l'hiver aux antipodes. En Australie, la vie politique bat son plein. Conservateurs et travaillistes se préparent à de futures élections, mais tentent surtout de combattre la désaffection d'un électorat désabusé. En Tasmanie, les Verts viennent d'en profiter.

SYDNEY
de notre correspondant dans le Pacifique Sud

L'heure des grandes et petites manœuvres d'état-major a sonné en Australie à l'approche des élections fédérales. Si le terme de l'actuelle législature est fixé à septembre 1990, le premier ministre travailliste, M. Bob Hawke, peut annoncer à tout moment des élections anticipées – technique qu'il a déjà utilisée en 1984 et 1987 – dès qu'une éclaircie se dessine.

En fait, c'est bien là le seul levier qu'il ait encore la liberté de manœuvrer. Car, pour le reste, il a déjà quasiment brûlé toutes ses cartouches. Après avoir administré au pays une cure d'austérité, qui avait laissé sans voix l'opposition libérale et porté le coup de grâce à l'orthodoxie du Labour, le voilà contraint de poursuivre une politique monétaire draconienne – les taux d'intérêt atteignent des niveaux records – afin d'enrayer le dérapage des prix et des finances extérieures.

Mais la potion tarde à produire ses effets et les cadres du parti perdent patience. Les tiraillements n'épargnent pas le gouvernement lui-même, où l'on voit M. Hawke prêter une oreille attentive à la grogne de la base, envisager publiquement des mesures populaires telle la taxation des produits de luxe avant de se raviser *in fine* devant l'inflexibilité de M. Paul Keating, le ministre des finances partisan des remèdes de cheval.

Ces turbulences n'auraient rien d'alarmant si le charisme du chef travailliste restait intact. Or, le charme de « Bob » tend à s'émousser. Depuis sa première élection en 1983, la cote d'amour dont il jouissait crevait les plafonds et plongeait l'opposition dans le désarroi. Maniant à merveille la gouaille et l'émotion, pour ne pas dire la sensiblerie, il n'a pas son pareil dans la classe politique pour forcer la sympathie de l'Australien moyen. Ses deux dernières prestations sont à ce titre des modèles du genre : il a exhibé à deux reprises, devant les caméras de télévision, un visage noyé de larmes, d'abord en confessant ses infidélités conjugales, ensuite en exprimant son indignation après le massacre de Pékin.

Mais de plus en plus d'Australiens trouvent aujourd'hui la ficelle un peu grosse. C'est ce que traduit un sondage publié le 8 juillet par le *Sydney Morning Herald*.

FRÉDÉRIC BOBIN.

(Lire la suite page 6.)

Le Monde DE L'ÉDUCATION 17 F

Au sommaire de ce numéro :

▷ ENQUÊTE : LES MIRAGES DE LA COMMUNICATION. Des formations et des diplômes aux contenus encore flous et aux débouchés incertains. (Attention aux filières miroirs aux alouettes).

▷ EXCLUSIF : LE PALMARÈS DES DEUG. Les résultats en droit, sciences éco, AES, LEA, sciences des structures et de la matière, sciences de la nature et de la vie.

▷ LE FONCTIONNEMENT DES PREMIERS CYCLES.

▷ DOSSIER SPÉCIAL : LES PREMIÈRES INSCRIPTIONS EN FAC. Paris, province : où et quand s'inscrire ; les pièges à éviter.

NUMÉRO DE JUILLET-AOUT 132 PAGES
En vente chez votre marchand de journaux

POINT DE VUE : la polémique entre juifs et catholiques sur le carmel

Retrouver le silence d'Auschwitz

Les religieuses qui occupent le carmel d'Auschwitz ne l'ont pas quitté le 22 juillet comme s'y était engagée l'Eglise catholique, provoquant des manifestations juives. Cette présence chrétienne sur les lieux de l'ancien camp de concentration d'Auschwitz-Birkenau suscite une polémique entre catholiques et juifs. Avec le texte de Pierre-Patrick Kaltenbach et d'Emile Malet, « le Monde » publie les points de vue de l'ancien grand rabbin de France, René Samuel Sirat, et du Père Jean Dujardin, secrétaire du comité épiscopal français pour les relations avec le judaïsme.

par Patrick-Pierre Kaltenbach
président des Associations familiales protestantes
et Emile Malet
directeur du mensuel *Passages*

Un carmel à Auschwitz... Il est de ces informations qui, d'emblée, prennent l'histoire à témoin. Et voilà que, par l'arrogance des uns et les erreurs des autres, Auschwitz est en train de se transformer en feuilleton médiatique. Pis, en western vaticano-parisien mettant aux prises l'hôte du Saint-Siège, ancien évêque polonais devenu Jean-Paul II, pape de la chrétienté à Rome, et un avocat parisien, Théo Klein, ancien président du CRIF, et, en son temps, principal négociateur pour la partie juive dans ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire d'Auschwitz.

En unissant une plume protestante et une plume juive pour ce témoignage, nous ne prétendons par parler au nom d'une énième représentation philosophico-religieuse, mais montrer que l'heure est venue d'ouvrir un véritable débat sur le carmel d'Auschwiz.

Pour commencer, il faut définir la place d'où l'on parle. Que nul ne parle pour le peuple protestant en France, c'est là l'esprit de la Réforme. Puissent donc de nombreux Français protestants donner leur avis et que personne ne se rende à une position officielle, institutionnelle, cléricale, professionnelle. Ni Rome ni Théo Klein.

Que nul ne parle pour le peuple juif, c'est là le message de la Bible. Puissent donc de nombreux Français juifs donner leur avis et que personne ne se rende à une position officielle, institutionnelle, cléricale, professionnelle. Ni Rome ni Théo Klein.

Un carmel à Auschwitz... « *d'expiation et de réconciliation* ». En guise de réconciliation, il a mis la communauté juive internationale en émoi.

Pour réparer ce « viol » de l'Holocauste, des responsables juifs européens et les plus hautes autorités des Eglises de France, de Belgique et de Pologne se sont retrouvés par deux fois autour de la table de négociation à Genève.

(Lire la suite page 9.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

IL Y A 50 ANS, LA GUERRE

1939 • 1940

L'ANNEE TERRIBLE

En juin 40, deux membres du comité central du PC entrent en contact avec les autorités d'occupation pour faire reparaître « l'Humanité ». Les négociations échouent deux mois plus tard, et les militants communistes compromis dans la négociation sont désavoués. Cet épisode illustre le comportement fluctuant d'un Parti communiste partagé entre la volonté de défendre l'URSS et la prise en compte de la défaite de la France.

X - Publier au grand jour « l'Humanité » dans Paris occupé

Par
Jean-Pierre Azéma

« L'HUMANITÉ », *publiée par nous, se fixerait pour tâche de poursuivre une politique de pacification européenne et de défendre la conclusion d'un pacte d'amitié franco-soviétique qui serait le complément du pacte germano-soviétique et ainsi créerait les conditions d'une paix durable.* » C'est ce qu'Otto Abetz, chargé de conseiller le commandement militaire en matière de relations franco-allemandes, pouvait lire dans un mémoire daté du 26 juin 1940, signé de deux membres du comité central du PCF, Jean Catelas et Maurice Tréand. *Depuis le 17 juin*, des responsables communistes avaient pris langue avec les autorités d'occupation pour faire reparaître au grand jour l'organe du parti ; les pourparlers allaient durer deux mois et n'être rompus que le 25 août.

Le 17 juin, Mᵉ André Picard, qui avait milité au mouvement fascisant Solidarité française, et qui était prêt à servir d'intermédiaire avec Otto Abetz, interpellait dans les couloirs du palais de justice l'un de ses confrères, Mᵉ Robert Foissin, membre du PCF et conseiller juridique de la délégation commerciale soviétique. Pourquoi, lui dit-il, les communistes ne chercheraient-ils pas à faire reparaître légalement leur presse ? Il se faisait fort de fournir les contacts. Séduit par la proposition, Foissin rencontre Maurice Tréand, dit « le Gros », « responsable aux cadres », un homme important dans le parti. Celui-ci décide d'explorer la piste : il envoie une militante chevronnée, qui a des responsabilités dans le secteur de la propagande, Denise Ginollin, sonder les services de la Propaganda Abteilung. Les 18, 19 et 20 juin, elle est reçue, à plusieurs reprises, par le lieutenant Weber : il donne un accord de principe pour la publication de *l'Humanité*, à la condition que les articles lui soient d'abord soumis. Il juge les premiers par trop politiques : il faut refaire la copie. Denise Ginollin déclare alors devoir en référer à ses camarades. Pour lui faciliter les déplacements, le lieutenant Weber, bon prince, lui donne un *Ausweis*. Mais elle est filée par la police française et arrêtée avec Tréand et une militante, Jeanne Schrodt, le 20 au soir, à la station de métro Saint-Martin ; les deux femmes sont incarcérées à la Roquette, Tréand à la Santé. Le 25, ils sont élargis sur l'ordre de l'administration militaire allemande ; deux jours auparavant, l'occupant avait fait libérer une centaine de détenus politiques de Fresnes et de la Roquette.

DENISE GINOLLIN, Maurice Tréand, Jean Catelas et Robert Foissin se retrouveront, le 26, dans le bureau d'Abetz ; la conversation manqua, semble-t-il, de chaleur, mais on convint que les responsables communistes rédigeraient un nouveau mémoire : il fut remis le lendemain ; c'est celui qui devait apprendre à Abetz que ses interlocuteurs acceptaient de faire paraître un journal qui aurait pour titre : *l'Humanité du soir* ; le 6 juillet, il en reçut les morasses ; le 13, il accueillait à nouveau Tréand, Catelas et Foissin ; puis il partit pour Berlin ; en son absence, ses seconds firent traîner les choses, alors que les communistes – si l'on en excepte Foissin – devenaient de plus en plus méfiants ; le 27 août, Catelas ne se rendit pas au rendez-vous fixé par Abetz : c'était la fin d'une négociation pour le moins singulière. Dans l'immédiat, le 31 août, Foissin était exclu du PCF ; Catelas allait être blâmé, et Tréand perdre toute responsabilité, au point de mourir, bien plus tard, dans l'anonymat complet.

L'alerte, il est vrai, avait été chaude. Abetz, en effet, s'était livré à une manœuvre d'intoxication de grande ampleur. Il explique, le 7 juillet, à un responsable militaire, que pour éviter que les communistes ne profitent du désarroi des Français il fallait les piéger par la promesse de laisser publier leur presse au grand jour. Il espérait ainsi retourner un certain nombre de cadres, obtenir des renseignements sur le parti, et le compromettre globalement. En même temps, profitant de la confusion créée, il lançait un nouveau journal, qui avait la typographie de *l'Humanité*, multipliait les tirades contre la ploutocratie, les « 200 familles », les réactionnaires de Vichy ; avec, il est vrai, un condiment nouveau : l'antisémitisme. Le premier numéro de ce nouveau quotidien, *la France au travail*, qui s'adressait à des lecteurs des milieux populaires, paraissait le 30 juin. Ainsi, disait Abetz : « *Avec cette équipe de collaborateurs français et allemands à notre disposition pour la surveillance et le contrôle de ce journal, nous avons la garantie que ce n'est pas nous mais les communistes qui seront bernés et que dans cet organe souhaité par eux et qui sera recommandé aux masses travailleuses comme communiste, ce seront nos idées qui feront leur chemin dans les masses de travailleurs français.* »

Pourquoi les communistes qui prirent en charge cette affaire se prêtèrent-ils à pareille manœuvre ? Ce qui ressort des dires de Tréand et de ses camarades, c'est que le parti devait se donner les moyens de récupérer. On ne soulignera jamais assez que, en bons léninistes, les communistes considèrent le parti comme l'outil révolutionnaire par excellence : militer, c'est d'abord préserver l'outil et lui donner les moyens d'être le plus opérationnel possible, pour le cas où la situation deviendrait grosse d'une révolution.

Juillet 1940

l'Humanité
ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANCAIS (S.F.I.C)
17 JUIN 1940 – Nº 55 –
Fondateur : Jean JAURES.
Rédacteur en chef de 1926 à 37 : P. VAILLANT COUTURIER
NE JETEZ PAS CE JOURNAL ! FAITES-LE CIRCULER !
Prolétaires de tous les pays unissez-vous !
Proletarier aller Länder, vereinigt euch !
Pour la Paix par l'entente avec l'U.R.S.S.

La situation militaire

Après l'occupation de Paris la situation militaire s'est encore aggravée.

En Normandie, l'armée allemande est arrivée à l'ouest d'Evreux.

Au sud de Paris elle semble se rapprocher de la Loire, tandis que la colonne qui avait pris Reims a progressé jusqu'à Sens et Troyes, d'une part – probablement pour envelopper l'armée en retraite au sud de Paris et au-delà de Chaumont jusqu'à Gray d'autre part. Cette avancée derrière les Vosges menace dangereusement toute la ligne Maginot d'encerclement, d'autant plus que les allemands ont réussi à traverser le Rhin, près de Colmar et de percer la ligne près de la Sarre.

Après l'entrée en guerre de Mussolini

Les armées italiennes ont occupé quelques localités le long de la frontière. De part et d'autre des bombardements ont eu lieu (Toulon, la Corse, Gênes, etc..)

Mais l'événement le plus significatif est le fait que Franco, ce grand ami du ministre fasciste Yborragaray, a fait occuper par les troupes espagnoles le port international : Tanger, portant ainsi un premier coup aux intérêts des impérialistes anglo-français. C'est probablement pour les remercier de l'aide indirecte qu'ils lui ont fournie pendant la guerre d'Espagne en faisant étrangler la République par la prétendue "non-intervention" de leur larbin Léon Blum!

La grave situation de PARIS

Le gouvernement des 200 Familles, comme pour calmer sa mauvaise conscience, fait annoncer par sa Radio que le ravitaillement de Paris est assuré.

Les ménagères qui font le marché ne sont

© L'HUMANITÉ

« L'Humanité » clandestine. En vignette : Maurice Tréand, un des cadres du Parti qui négocia, un temps, avec les Allemands.

Or la répression avait aggravé ce que la mobilisation avait commencé : 44 députés condamnés le 3 avril à des peines de prison assez lourdes, militants emprisonnés tout au long du printemps 1940 ; à partir du 10 avril, aux termes du *décret Sérol* (c'était le nom du garde des sceaux), certaines activités communistes étaient assimilables à la haute trahison et passibles de la peine de mort. Et on ne s'étonnera pas de la place qu'occupait dans la négociation menée avec Abetz la question de la libération des militants arrêtés.

Depuis l'automne 1939, le parti avait été rejeté dans un véritable ghetto politique. Cet isolement pouvait refléter la justesse de son analyse, mais il lui fallait, sans tarder trop, embrayer sur les masses. Faire paraître au grand jour *l'Humanité*, même pour un laps de temps limité, devenait dans ces conditions un objectif sinon vital, du moins important. Les interprétations de cet épisode sont – cela ne surprendra personne – on ne peut plus contradictoires. Les anticommunistes déclarés y voient une *des étapes menant le PCF du défaitisme* à une collaboration avec l'occupant. Et s'ils accordent qu'il y a eu des militants qui refusèrent immédiatement l'Occupation, c'est pour souligner que ces communistes agissaient à l'encontre des directives d'un parti auquel ils n'appartenaient plus, de fait. De par leur systématisme, ces attaques tous azimuts sont rarement fiables. En tout cas, il est faux d'affirmer que c'est le PCF qui a délibérément, et selon un plan préétabli, recherché le contact avec l'occupant.

En face de cet anticommunisme de guerre froide, le PCF a pris soin de se forger une mémoire-bunker, en niant systématiquement l'existence de tous les faits qui pouvaient le gêner. Il faudra attendre 1967 pour qu'un ouvrage publié aux Editions sociales admette pour la première fois que le PCF avait cherché à faire reparaître au grand jour *l'Humanité*. Après quoi, les ouvrages officiels s'efforceront de dégager la responsabilité de la direction (du « centre », comme on disait), et avant tout celle de Jacques Duclos. Ils font porter le chapeau à des exécutants irresponsables qui auraient agi à titre individuel. Elargissons le propos : les communistes s'emploient inlassablement à affirmer que, de Munich à l'automne 1941, la ligne du parti a été constante, avec tout au plus quelques « inflexions ». Et cette ligne, c'est le combat pour une « *France libre et indépendante* ». D'ailleurs, deux semaines avant que se nouent des pourparlers avec Abetz, le PCF avait préconisé la « *levée en masse* » pour faire de Paris une « *citadelle inexpugnable* », dès lors que le peuple aurait été armé et que la guerre serait devenue nationale. C'est ce qu'avait écrit, le 6 juin, Benoît Frachon en réponse à une question indirectement posée par un ministre de Reynaud.

QUELQUES semaines plus tard, à la fin du mois de juillet, commençait d'être diffusé un texte (antidaté du 10 juillet, le jour où la classe parlementaire sabordait la République) où les communistes se plaisaient à mettre en valeur la phrase bien connue : « *Jamais un grand peuple comme le nôtre ne sera un peuple d'esclaves.* » Voilà, souligne le PCF, qui a infiniment plus d'importance que des négociations menées en catimini par des irresponsables, et qui démontre que, contrairement aux idées reçues, le PCF a su garder, même pendant cette période, une réelle autonomie à l'égard de la Troisième Internationale. Car, si le parti devait se considérer comme un détachement de cette grande armée prolétarienne qu'était l'Internationale, il avait su adapter les consignes du Komintern au prisme de la réalité sociale française.

Sur tous ces points, l'analyse faite par le PCF est souvent friable, parfois franchement contestable. Il est tout à fait inexact d'affirmer que les contacts avec Abetz auraient été menés par des irresponsables. Sans doute la guerre avait-elle provoqué la dispersion des responsables du parti : Thorez, Marty et quelques autres avaient rejoint l'URSS depuis l'automne 1939 ; Fried-Clement, chargé par le Komintern de chapeauter le PCF, avait gagné Bruxelles, un des centres-relais de la Troisième Internationale ; Benoît Frachon avait pris les routes de l'exode et se trouvait pour l'heure en Haute-Vienne ; Duclos, lui, avait pu regagner Paris, vers le 12 juin. Et c'est bien à lui que Tréand viendra rendre compte de l'évolution des négociations avec Abetz. Celles-ci, il est vrai, furent désapprouvées en France par Frachon et quelques autres et en URSS par Maurice Thorez (il notait en date du 12 juillet : « *Tentative de collaborer avec le parti ; le compromettre parce qu'il reste la seule force* »). Tréand, lui, était profondément convaincu qu'il fallait coûte que coûte améliorer les moyens de propagande du parti ; assurément, c'est bien lui qui a engagé le PCF *clandestin*. Mais lui qui avait été un des pivots de l'aide à l'Espagne républicaine et exerçait la fonction-clé de responsable aux cadres était bien placé dans la hiérarchie pour savoir qu'on ne se lance pas dans ce genre d'aventure sans s'être couvert. D'ailleurs, le procès-verbal de l'arrestation de Denise Ginollin atteste qu'elle était en possession d'un billet signé « *Léo* », commençant par ces mots : « *Je t'envoie du texte et quelques indications* »... Or Léo était un des pseudos de Duclos, et le texte était destiné à *l'Humanité*.

Elargissons une fois encore le propos : présenter la tentative de publication au grand jour de *l'Humanité* comme un fait mineur et isolé nous semble être une affirmation contestable. Cette démarche doit être lue, bien au contraire, à la lumière des fluctuations de la ligne du parti, nombreuses entre l'été 1939 et l'automne 1941 : dans ses notes manuscrites rédigées en novembre 1939, Maurice Thorez parle de « *tournant imposé par changement situation* » (*sic*). On sait que, depuis octobre 1939, le PCF a fait sienne la thèse de l'Internationale qualifiant d'« *impérialiste* » une guerre à laquelle l'URSS ne participe pas encore ; il s'en est surtout pris alors aux seuls « impérialistes » français et britanniques. A compter de mai, sans doute, il s'intéresse plus au « gangster » allemand, dont les succès par trop brutaux inquiètent ; et on perçoit çà et là des accents plus jacobins : notons une lettre de Thorez du 25 mai, le texte déjà cité de Frachon du 6 juin et quelques phrases de l'« Appel du 10 juillet », rappelons-le, antidaté. Mais ce ne sont là que des accents. Car l'objectif devenu prioritaire, l'évolution de la conjoncture aidant, est la reconquête du tissu social qui précédera la conquête du pouvoir : les publications clandestines sont truffées de références à la Commune et à la révolution bolchevique. On comprend, dans ces conditions, que le parti recherche dans l'été 1940 une semi-légalité : il faudrait créer des comités populaires, les militants sont invités à se montrer, à tenir des réunions dans les arrière-salles des cafés, à réoccuper leurs bureaux dans les mairies et les locaux des syndicats (une tactique qu'ils paieront cher : bon nombre d'entre eux seront arrêtés en octobre 1940). C'est pourquoi, également, l'occupant est relativement ménagé dans les publications clandestines : pendant près de trois mois, les rédacteurs de *l'Humanité* clandestine parleront des « *autorités allemandes* » et omettront de tancer les « *nazis* ». Cette modération contraste avec les violentes attaques qui sont immédiatement formulées contre le cabinet Pétain puis contre le régime de Vichy.

NOTONS encore que le PCF n'est pas le seul parti communiste à avoir tenté de reparaître au grand jour : en Belgique, au Danemark, en Norvège, le processus est quasi identique. C'est dire qu'il faut se tourner vers Moscou. Car, si les relations entre partis communistes et Komintern ne fonctionnent pas forcément à sens unique, reste que l'Internationale est bien le centre d'impulsion et de décision. Et, pour tout communiste, la défense inconditionnelle de l'URSS, la « patrie du socialisme », est un devoir prioritaire (dans ses notes rédigées en novembre 1939, Maurice Thorez notait : « *Mais, au 24 août, quelle était, quelle reste question décisive pour masses et PC*, fidélité Union soviétique, à Internationale communiste ; à Staline ») ; or, dans l'été 1940, l'URSS, qui venait d'annexer les Etats baltes et la Bessarabie (enlevée à la Roumanie), entendait garder avec le Reich des relations cordiales : Molotov transmettait le 17 juin à l'ambassadeur d'Allemagne à Moscou « *les plus vives félicitations du gouvernement soviétique pour le magnifique succès de l'armée allemande* » ; quelques jours plus tard, Staline mettait les points sur les *i* devant l'ambassadeur de Grande-Bretagne :

« *Le soi-disant équilibre des forces européennes a jusqu'ici opprimé non seulement l'Allemagne mais aussi l'Union soviétique. En conséquence, l'Union soviétique prendra toutes mesures pour empêcher le rétablissement de l'ancien équilibre européen.* » C'est pourquoi ceux des communistes qui estimaient que les impératifs de la diplomatie soviétique ne devaient pas gêner la lutte antifasciste avaient du mal à faire passer leur message ; ils ne se sentiront vraiment à l'aise que plus tard, au printemps 1941, quand le parti adoptera une ligne de libération nationale à dominante cette fois jacobine.

On comprend alors mieux qu'Abetz ait pu tendre ce piège et entretenir deux bons mois d'illusion. Il est vrai que, dans le même temps, les rédacteurs de *l'Humanité* clandestine écrivaient dans le numéro du 7 juillet : « *Il est particulièrement réconfortant, dans ces temps de malheur, de voir de nombreux travailleurs parisiens s'entretenir amicalement avec les soldats allemands, soit dans la rue soit au bistrot du coin. Bravo, camarades, continuez, même si cela ne plaît pas à certains bourgeois aussi stupides que malfaisants.* » Faisons la part de la référence aux fraternisations de 1917 en Russie ; il n'empêche : tenir un pareil discours, c'était, sans vouloir parler du reste, tenter le diable. ■

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

▶ Jean-Pierre Azéma, Antoine Prost, Jean-Pierre Rioux, *le Parti communiste français des années sombres, 1938-1941*, Paris, Seuil, 1986, 318 p.

▶ Denis Peschanski, « *L'Humanité* : légale ? », *le Mouvement social*, 1980.

Prochain article :
La grande peur : l'exode

La double consultation populaire en Iran

Les dessous d'une « comédie électorale »

L'élection de M. Rafsandjani et le référendum-plébiscite qui l'accompagne, et dont l'objectif est de doter le nouveau président de la République de pouvoirs *quasi* dictatoriaux, ne devraient être, vendredi 28 juillet, qu'une simple formalité. Sûr de son succès, le président du Majlis ne s'est même pas donné la peine de faire campagne. *Pourquoi d'ailleurs s'en serait-il soucié alors qu'il n'avait en face de lui qu'un obscur Abbas Cheïbani – qui fut, dit-on, ministre de l'agriculture.* – une candidature qui, *en définitive, sert surtout à faire valoir les qualités* de M. Rafsandjani et à donner à la consultation une certaine crédibilité. *En réalité, cette « comédie électorale »* constitue la deuxième étape du processus de partage des pouvoirs qui a suivi la mort de Khomeiny.

La première phase de ce processus a été la désignation anticonstitutionnelle de l'hodjatoleslam Khamenei aux fonctions de « guide », alors que tout le monde savait que ce dernier ne possédait aucune des qualifications exigées par l'article 5 de la Constitution islamique.

La nomination de M. Khamenei a donc été un coup de force, justifié peut-être par le souci d'éviter un vide politique. On sait maintenant qu'elle n'a pu se faire que grâce à un « faux » produit par M. Rafsandjani au lendemain de la mort de l'imam, au cours d'une réunion extraordinaire de l'Assemblée des experts, réunie en toute hâte pour désigner son successeur.

Le président du Majlis avait alors montré aux membres de cette assemblée une lettre manuscrite de l'imam adressée le 28 avril 1989 à l'ayatollah Mechkini, dans laquelle il affirmait que son successeur ne devrait plus nécessairement être une « source d'imitation », c'est-à-dire un grand ayatollah. En d'autres termes, l'imam justifiait à titre posthume la désignation d'un simple moujtahid – il y en a plus de vingt mille en Iran – aux hautes fonctions de *faguih*, le guide suprême.

Les membres de l'Assemblée des experts, qui, au début, étaient favorables à la désignation d'un conseil de tutelle, ainsi que le prévoit la Constitution en cas d'absence d'un faguih acceptable par tous, se sont inclinés en estimant que la parole de l'imam avait valeur de dogme. M. Rafsandjani leur avait d'ailleurs affirmé que le défunt imam était opposé à l'idée d'un conseil de tutelle, et que ses préférences allaient vers M. Khamenei.

Apparemment pour faire taire certaines voix qui commençaient à mettre en doute l'authenticité du document du 28 avril, le journal *Itelaat* publiait, le 10 juin, une photocopie de la lettre de l'imam. Malencontreusement, le même journal reproduisait quelques jours plus tard, un manuscrit d'Ahmed Khomeiny, le fils de l'imam, présentant certains des poèmes de Khomeiny écrits de la propre main de son père, un mois avant sa mort, c'est-à-dire à l'époque où était supposée avoir été écrite la lette à M. Mechkini. La différence d'écriture entre les deux manuscrits était flagrante. La lettre à M. Mechkini était presque calligraphiée d'une main assurée et ferme, tandis que les poèmes étaient manifestement écrits par un main tremblante. Le document décisif qui avait fait pencher la balance en faveur de la désignation de M. Khamenei était un faux.

Ce fait a été confirmé par des graphologues parisiens, sollicités par l'ancien président Bani Sadr, qui ont affirmé que la lettre à M. Mechkini avait été écrite par une personne ayant une trentaine d'années de moins que l'auteur des poèmes. De plus, les graphologues ont trouvé une similitude frappante entre l'écriture de la première lettre et celle des notes manuscrites de M. Ahmed Khomeiny qui accompagnaient les poèmes de son père. Le faux aurait été fabriqué par le fils, qui espérait succéder à son père.

Le rôle de M. Khamenei

Le scandale n'a pas eu lieu, la presse ayant tu le silence sur cette croustillante « affaire ». Ce silence montre l'existence d'un accord tacite entre les trois grands de l'après-Khomeiny – MM. Rafsandjani, Khamenei et Ahmed Khomeiny – pour que la succession se déroule sans accroc. On parle d'ailleurs, à ce propos, à Téhéran, d'une entente entre les trois membres de cette « troïka » en vue de se partager l'héritage du guide disparu, tout en préservant la cohésion de ses successeurs.

Cette entente, pour l'instant, semble parfaite. Mais elle dissimule mal certaines divergences d'intérêts et de méthodes, exacerbées par la lutte pour le pouvoir qui se poursuit à fleurets mouchetés. Contrairement à une idée fort répandue, l'hodjatoleslam Khamenei, promu en toute hâte au rang d'ayatollah (par qui ?) ne sera pas une simple personnalité d'apparat. Les amendements constitutionnels lui attribuent plus de pouvoir que n'en possédait, selon la Constitution de 1979, l'imam Khomeiny. Tout semble indiquer qu'on essaie de lui donner une partie des attributions politiques que l'imam exerçait dans la pratique, sans toutefois qu'elles soient inscrites dans la Constitution, probablement dans le but de contrer les pouvoirs du nouveau président de la République, M. Rafsandjani, jugés excessifs par certains.

Ce dernier sera en effet non seulement le chef de l'Etat mais un véritable chef de gouvernement qui aura les coudées franches pour appliquer sans opposition sa politique. Contrairement à l'actuel chef de gouvernement, M. Moussavi, qui faisait figure de simple exécutant de la politique de l'imam, M. Rafsandjani aura le droit de se défaire – sans avoir à rendre compte au Parlement – des ministres qu'il jugera incompétent, ou indésirables. En cas de litiges, les décisions du conseil des ministres prises sur recommandation du président seront considérées comme légales et exécutoires. Cela permettra de sortir de certaines impasses qui dans le passé paralysaient l'exécutif.

Il est vrai que, aux termes de la nouvelle Constitution, le président de la République peut être destitué. Mais il faudra pour cela un vote des deux tiers des députés et l'aval du guide, peu probable, une éventualité dans la mesure où M. Rafsandjani et ses amis contrôlent au moins 190 des 230 membres du Majlis. Ce dernier aux prérogatives considérablement réduites, pourra toujours s'opposer à la nomination des ministres, mais ne pourra empêcher leur renvoi.

Au cours d'une prise de position courageuse, l'ancien premier ministre, M. Mehdi Bazargan, résumait la situation en affirmant que, *« dans la pratique, le futur président de la République sera un dictateur qui non seulement sera à l'abri du contrôle du Parlement, mais le dominera entièrement »*.

La discrétion de M. Ahmed Khomeiny

Mais quel sera le rôle attribué au troisième personnage de la troïka, M. Ahmed Khomeiny, qui, jusqu'à présent, s'est montré d'une discrétion remarquable, se contentant d'agir dans les coulisses comme il en avait l'habitude du vivant de son père ? Chargé d'assurer le respect du testament de son père, il est devenu le gardien de « l'orthodoxie révolutionnaire » du régime et multiplie les prises de position.

M. Ahmed Khomeiny a de solides liens avec les ministères du renseignement et de l'intérieur, dirigés respectivement par MM. Rayshahri et Mohtachemi, deux de ses fidèles lieutenants. Son nom a été récemment avancé pour le poste de président du Majlis. Mais ceux qui connaissent bien ses ambitions politiques doutent qu'il accepte un poste dévalorisé par l'amendement constitutionnel. Il préférerait agir dans l'ombre et demeurer le *deus ex machina* du clan des radicaux.

Que restera-t-il de ce clan et de son influence après l'élection de M. Rafsandjani ? On le saura avec la composition du nouveau gouvernement. Si le poste de vice-premier ministre est attribué, ainsi que l'affirment certains, à M. Moussavi, l'actuel chef du gouvernement et l'un des principaux chefs de file des radicaux, et si MM. Raychahri et Mohtachemi sont maintenus aux postes-clés qu'ils occupent, cela signifierait que M. Rafsandjani aura été obligé de composer avec ses adversaires jusqu'au-boutistes. Il sait que toute tentative sérieuse de sa part pour normaliser les relations de l'Iran avec l'Occident lui attireront les foudres de ceux qui ont déjà failli mettre fin à sa carrière politique au moment de l'affaire de l'« Irangate ».

A l'époque, seul l'appui que lui avait accordé l'imam l'avait sauvé de la disgrâce. Qui le protégera maintenant ? On comprend, dans ces conditions, la prudence de M. Rafsandjani. Certes, il a récemment remplacé le sinistre ayatollah Khalkhali à la tête de la commission des affaires étrangères du Majlis par M. Rajaï Khorassani, connu pour être un ardent partisan du rapprochement avec l'Occident. Il a affirmé en outre qu'il n'avait pas l'intention d'exporter la révolution et a quelque peu relâché les liens étroits que l'Iran entretient avec les hezbollahis libanais en recevant à Téhéran M. Nabih Berri, le chef du mouvement chiite libanais modéré. Mais pourra-t-il sans danger franchir le pas qui pourrait éventuellement décider les Occidentaux à fournir à l'Iran les capitaux dont il a désespérément besoin pour à la reconstruction du pays ?

Une récente étude d'un groupe d'experts de la Banque centrale affirme que, dans les quatre mois qui suivront l'élection du nouveau président de la République, il sera nécessaire d'injecter dans l'économie iranienne de cinq à sept milliards de dollars, en plus des revenus du pétrole. Prisonnier de leur rhétorique anti-impérialiste et soumis aux aléas et à la surenchère de la lutte entre les factions, les dirigeants iraniens sauront-ils inspirer aux investisseurs étrangers la confiance sans laquelle ces derniers accepteraient difficilement de financer la reconstruction d'un pays en proie à l'instabilité ?

JEAN GUEYRAS.

Dans le sud du Liban

Un commando israélien enlève un responsable du Hezbollah

Un commando israélien héliporté a enlevé, dans la nuit du jeudi 27 au vendredi 28 juillet, un dignitaire religieux du Hezbollah pro-iranien, cheikh Abdel Karim Obeid, ainsi que deux autres hommes dans un village du sud du Liban, Jibchit, selon des sources militaires libanaises et la radio israélienne.

Des militaires israéliens, débarqués d'un hélicoptère qui s'était posé à l'est de la ville de Nabatiyé, dans une région tenue par le mouvement chiite Amal, ont pénétré, armés de pistolets munis de silencieux, au domicile de cheikh Obeid, imam de Jibchit, où les intégristes sont fortement implantés. Ils ont enlevé le dignitaire ainsi que son neveu et l'un de ses proches qui se trouvaient dans la maison. Les militaires ont, en outre, tué un homme qui tentait d'intervenir, avant de regagner leur hélicoptère. Vendredi en fin de matinée, l'armée israélienne refusait de confirmer ou démentir ces informations.

Agé d'une trentaine d'années, cheikh Obeid est l'un des responsables, pour le sud du Liban, du Hezbollah qui, de Beyrouth, a confirmé l'enlèvement. Son nom est lié à des affaires de rapts, notamment celui du lieutenant-colonel Richard Higgins, un officier américain de l'ONUST (Organisation des Nations unies pour la surveillance de la trêve), enlevé le 17 février 1988 dans le sud du Liban.

Toujours dans le sud du Liban, cinq membres du Front populaire de libération de la Palestine (le FPLP de Georges Habache) ont été tués jeudi par des hommes de l'Armée du Liban sud (ALS, milice auxiliaire de l'armée israélienne) qui leur avaient tendu une embuscade à une dizaine de kilomètres à l'est de Saïda.

L'ALS a, d'autre part, fermé trois postes de la gendarmerie libanaise dans le secteur oriental de la *« zone de sécurité »* établie par les Israéliens au nord de leur frontière et a chassé vingt et un gendarmes de cette région. Les miliciens de l'ALS ont fait irruption, jeudi matin, dans les postes de gendarmerie de Hasbaya, Rachaya El-Foukhar et Cheba, ont confisqué toutes les armes, les postes radio et deux véhicules, avant d'en chasser les gendarmes non originaires de la *« zone de sécurité »*, a-t-on précisé de source policière libanaise. Ces mesures, indique-t-on de même source, font suite à une décision du commandement israélien et de l'ALS d'interdire la présence de gendarmes extérieurs à la région, en raison de leur refus de collaborer avec la milice pro-israélienne. – (*AFP, Reuter.*)

L'affaire Valente

Les époux Métral cessent leur grève de la faim

Les époux Métral – le beau-frère et la sœur de Jacqueline Valente, enlevée en novembre 1987 par le groupe palestinien Abou Nidal – ont décidé de mettre fin, jeudi 27 juillet, à leur grève de la faim, après avoir reçu un message du ministre des affaires étrangères, qui les recevra lundi 21 juillet à 12 heures. Un responsable de la préfecture du Rhône est venu leur apporter ce message jeudi en milieu de journée.

L'entrevue de M. et M^me Métral avec M. Roland Dumas sera suivie d'une rencontre avec la presse à laquelle participera le ministre d'Etat, indique le message. *« Ce sera l'occasion d'affirmer devant la presse l'engagement du gouvernement français à déployer tous ses efforts pour obtenir la libération de Jacqueline Valente, retenue comme otage »*, précise le texte. *« C'est un grand pas de fanchi*, ont souligné M. et M^me Métral, *et un espoir qui nait pour Jacqueline Valente et ses enfants en captivité au Moyen-Orient. »*

Les époux Métral, qui avaient entamé leur grève de la faim il y a dix-sept jours, devraient être hospitalisés dès jeudi après-midi pour deux jours afin d'*« apprendre à se réalimenter normalement »*, ont précisé les médecins qui les ont suivis pendant leur épreuve.

Violents combats à Beyrouth

(Suite de la première page.)

Le rez-de-chaussée d'un immeuble de vingt-deux étages, contigu à celui où habite le général Sami Khatib, commandant en chef provisoire de l'armée relevant du gouvernement à majorité musulmane de M. Selim Hoss, est en flammes. Les pompiers, qui n'ont pu intervenir dans la nuit en raison de la violence des tirs, tentaient de le faire le matin, bien que manquant d'eau.

Les bombardements par l'armée syrienne et ses alliés ont été tout aussi violents sur le pays chrétien, atteignant une fois de plus le cœur densément peuplé de Beyrouth-Est, Achrafiyé, la banlieue résidentielle, les localités côtières de Jounieh et Jbail et la montagne environnante. Après les vingt-six tués et quatre-vingt-trois blessés de la veille, le bilan de cette nuit meurtrière s'élevait vendredi en début de matinée à sept morts et cinquante-sept blessés.

Une population otage

Devant ce nouveau déchaînement de violence, les Libanais de plus en plus nombreux s'interrogent avec inquiétude sur l'avenir. La mission du comité arabe tripartite ne suscite guère d'intérêt, tant les milieux politiques estiment ici qu'elle relève plus de la volonté de montrer que le triumvirat continue de s'occuper du Liban que d'une réelle possibilité d'avancer une quelconque solution.

« Les positions sont inconciliables », affirmait jeudi un dirigeant politique allié de Damas, annonçant ainsi un nouveau cycle de violence, dont chacun sait pourtant qu'il ne peut rien débloquer.

Pour la troisième fois en une semaine, M. Selim Hoss a *« conjuré »* le triumvirat arabe de *« faire arrêter le massacre »*. *« Il faut sauver les Libanais avant de tenter de les réconcilier »*, a dit le chef du gouvernement à majorité musulmane, avant d'ajouter dans une claire allusion au général Michel Aoun : *« Nous avons soutenu toutes les décisions du triumvirat, mais ceux qui sont lésés par une solution commettent ces massacres au nom de la légalité, de la souveraineté et de la libération. »*

L'impasse politique paraît totale et les pressions internationales, notamment saoudiennes, sans effet. Les protagonistes, la Syrie et ses alliés, d'une part, le général Aoun, d'autre part, campent sur leurs positions et se battent à coups de canon aveugles au-dessus d'une population désespérée, otage de dirigeants qu'elle voue aujourd'hui aux gémonies.

Cinq cent trente-six Libanais tués, en majorité des civils, sans compter deux mille deux cent quatre-vingt-deux blessés, ont jusqu'à maintenant été les victimes de cette *« guerre de libération »* que d'aucuns appellent *« guerre de destruction »*.

FRANÇOISE CHIPAUX.

A TRAVERS LE MONDE

Autriche

Polémique à Vienne après l'assassinat d'Abdel Rahman Ghassemlou

Vienne *(AFP)*. – Le ministre autrichien de l'intérieur, M. Franz Loeschnak, s'est prononcé, jeudi 27 juillet, pour une demande d'extradition de l'émissaire iranien, Mohamed Djafari Sahraoudi, qui a regagné Téhéran lundi après avoir été impliqué dans l'assassinat, le 13 juillet à Vienne, de trois dirigeants kurdes dont le secrétaire général du Parti démocratique du Kurdistan iranien (PDKI), M. Abdel Rahman Ghassemlou. *« Le droit doit primer sur la raison d'Etat »*, a déclaré M. Loeschnak, alors qu'une polémique a éclaté à Vienne sur le laxisme des autorités autrichiennes dans cette affaire.

M. Sahraoudi (légèrement blessé dans la fusillade qui a coûté la vie à M. Ghassemlou), un diplomate selon Téhéran, le représentant personnel et plénipotentiaire de M. Hachémi Rafsandjani et commandant adjoint du 15^e régiment des Gardiens de la révolution, selon le PDKI, a été identifié par la police autrichienne comme l'acheteur de la Suzuki 500 qu'ont utilisée pour prendre la fuite les auteurs de l'assassinat perpétré dans un appartement viennois.

Le principal suspect, M. Hadji Mostafavi, en charge du problème kurde et soupçonné d'être le *« cerveau »* de la tuerie, a disparu. Il fait l'objet d'un mandat d'arrêt, tout comme le troisième émissaire iranien qui a participé à la réunion avec le PDKI, M. Amour Mansour Bozorgian, qui s'est réfugié à l'ambassade d'Iran à Vienne, après avoir été interpellé par la police puis relâché en raison de son passeport diplomatique.

Chypre

Les Nations unies soumettent un projet de règlement

Les dirigeants des communautés grecque et turque de Chypre ont confirmé jeudi 27 juillet avoir reçu du secrétaire général des Nations unies, M. Perez de Cuellar, un projet détaillé de règlement de la crise chypriote. Ces propositions visent à accélérer les pourparlers entre les deux communautés, dont les relations ont été mises à rude épreuve ces derniers temps par une série d'incidents sur la ligne de démarcation. La dernière rencontre prévue entre les chefs des deux communautés, MM. Georges Vassiliou et Rauf Denktash, vient d'être reportée.

Selon l'agence Reuter, ce texte prévoit l'instauration d'un Etat fédéral, dont la constitution comporterait des « garde-fous » précis pour protéger les intérêts des deux communautés. Un des points-clés du document serait la limitation du nombre de chypriotes grecs autorisés à s'installer en territoire chypriote turc et réciproquement, dans le but d'empêcher la minorité turque – qui constitue 10 % de la population de l'île – d'être submergée.

L'agence de presse turque Anatolie indiquait jeudi que les dirigeants de la communauté turque ont réagi négativement à l'initiative de l'ONU, qualifiée de tentative d'imposer *« à la partie chypriote turque un document sous-estimant ses droits »*. Du côté chypriote grec, où l'on est favorable à un rôle accru de l'ONU, on se bornait jeudi à accuser réception. Le président Vassiliou s'est rendu jeudi à Athènes pour avoir des entretiens sur la question avec les nouveaux dirigeants grecs. – (*AFP, Reuter.*)

Etats-Unis

Les crédits pour le bombardier B-2 amputés par la Chambre

Quelques jours après son vol inaugural, le bombardier « invisible » américain B 2 a reçu un coup qui pourrait lui être fatal : la Chambre des représentants, à majorité démocrate, s'est prononcée jeudi 27 juillet pour la construction de deux B-2 seulement au cours de chacune des deux prochaines années fiscales, au lieu des quatre que proposait M. Bush. Selon le texte de la Chambre, les sommes prévues pour la construction des quatre avions devraient être gelées jusqu'à ce que le Pentagone révise à la baisse son programme de construction de cet appareil. Selon les représentants, le sort définitif du B-2, conçu pour échapper aux radars, ne devrait être fixé que lorsqu'il aura fait la preuve de son efficacité.

La Chambre, au total, a approuvé un projet de budget militaire de 295 milliards de dollars, réduisant les fonds consacrés à deux autres programmes controversés, celui de la « guerre des étoiles » et du missile balistique Midgetman. Le texte prévoit, en revanche, de financer deux projets que le président George Bush souhaite abandonner : celui de la modernisation de l'avion F-14 et celui de l'avion-hélicoptère V-22 Osprey.

Les représentants ont amputé de 1,8 milliard de dollars le budget de l'initiative de défense stratégique (IDS), limitant ainsi à 3,1 milliards de dollars les crédits alloués à la « guerre des étoiles ». Le président Bush avait personnellement plaidé lundi pour que le Congrès ne touche pas à ces crédits.

Le Sénat devrait achever, la semaine prochaine, l'examen du budget de la défense. Les deux Chambres devront ensuite se mettre d'accord sur un texte commun. – *(AFP.)*

Suisse

Le « Guillaume Tell d'Auschwitz » extradé vers la RFA

Surnommé le « Guillaume Tell d'Auschwitz » parce qu'il avait coutume de placer des boîtes de conserve sur la tête des détenus et de tirer jusqu'à ce que mort s'ensuive, l'ancien sous-officier SS Gottfried Weise doit être extradé de Suisse dans les prochains jours vers l'Allemagne fédérale, où il a été condamné à la réclusion à perpétuité. Ainsi en a décidé, jeudi 27 juillet, le département fédéral de la justice.

Le criminel nazi avait été arrêté cette semaine dans un hôpital de Thoune, à une vingtaine de kilomètres de Berne, où il avait été hospitalisé pour un problème cardiaque. En fuite depuis trois mois, Weise, âgé de soixante-neuf ans, avait vécu plusieurs semaines dans la région sous un faux nom.

Ancien surveillant du camp de concentration d'Auschwitz, Weise avait été reconnu coupable, en janvier 1988, par le tribunal de Wuppertal, d'avoir personnellement tué, alors qu'il était âgé de vingt-trois ans, cinq prisonniers du camp entre janvier et septembre 1944. L'une de ses victimes avait été exécutée parce qu'elle n'avait pas tout de suite repris le travail après une pause.

Weise n'avait pas été placé en détention préventive ni pendant les quinze mois de l'instruction ni durant le procès. Il avait disparu en avril dernier, dès la confirmation de sa peine à perpétuité par la Cour suprême de RFA. – *(Corresp.)*

Europe

URSS : satisfaits du projet d'« autonomie économique »

Les dirigeants baltes tentent de réfuter les accusations de séparatisme

Moscou
de notre correspondant

La décision prise par le Parlement soviétique, jeudi 27 juillet, d'accorder aux républiques baltes une forme d'autonomie économique à partir du 1er janvier prochain a surpris par sa rapidité. Les débats avaient été assez vifs, certains députés exprimant ouvertement leur crainte que cette autonomie ne conduise à des tentatives séparatistes.

Les représentants des républiques baltes ne cachaient pas leur satisfaction à l'issue du vote.

L'Estonie et la Lituanie avaient présenté un projet de loi d'*« autonomie économique »* prévoyant que chaque république ait le droit de disposer de ses ressources et de gérer son budjet dans en référer à Moscou. Le projet prévoyait de même la création de monnaies nationales, une disposition qui a finalement été enlevée *par les Baltes eux-mêmes*, sachant qu'elle risquait de heurter les députés du Soviet suprême.

A une très large majorité, les parlementaires soviétiques ont adopté deux résolutions. La première prévoit le passage à l'*« autonomie comptable »* pour les trois républiques baltes, Lettonie incluse, à partir du début de l'année prochaine. La deuxième résolution indique que le Soviet suprême *« approuve en première lecture les dispositions fondamentales du projet de loi sur l'autonomie économique »* avancé par l'Estonie et la Lituanie. Elle ajoute néanmoins que le texte devra être encore étudié par des comités parlementaires et le gouvernement soviétique à la session parlementaire d'octobre. *Seuls une quarantaine de* députés sur quatre cents se sont prononcés contre ou se sont abstenus.

Lors des débats animés qui ont précédé l'adoption des résolutions, deux attitudes marquées se sont dessinées. Alors que les uns, majoritaires, *soulignaient que l'« autonomie comptable »* constituait un premier pas vers un *« nouveau type de fédération »*, d'autres, y compris certains membres du gouvernement, exprimaient leurs craintes que cette loi ne fasse qu'accentuer les différences de niveau de vie entre les pays de la Baltique, relativement prospères, et le reste de l'URSS.

Un député géorgien a souligné, de son côté, qu'il était temps de passer *« de la centralisation à la décentralisation »* et qu'il était impossible de *« gérer depuis le centre l'économie d'un pays aussi énorme »* que l'Union soviétique.

Le premier ministre estonien, M. Indrek Toome, estime que le passage à l'*« autonomie comptable »* constituerait pour les autres républiques de l'Union un parfait terrain d'essai pour l'*« application de méthodes modernes de développement de l'économie »*. Il a reconnu que certains cherchaient à Moscou et ailleurs à *« discréditer »* ce principe. Le premier secrétaire de Lituanie, M. Alguirdas Brazauskas, a tenu à rassurer les réticents en soulignant que l'*« autonomie comptable »* ne revêtait aucun *« objectif séparatiste »*.

Les députés baltes sont satisfaits. *L'application de cette « autonomie comptable »* constitue en effet pour leurs républiques un important pas en avant vers la souveraineté. Mme Marju Lauristin, député du Soviet suprême et responsable du Front populaire estonien, a notamment déclaré : *« Lorsque nous avons commencé, il y a un an et demi, à lancer le Front populaire, nous ne pouvions pas rêver d'un tel jour. »* Elle a également remarqué que les députés du Conseil des nationalités, l'une des deux chambres du Soviet suprême, représentant les intérêts *des républiques fédérées, avaient* voté massivement en faveur du projet de loi.

Les Russes en grève en Estonie

Ce point marqué par les autonomistes baltes ne calmera pas les populations russophones des républiques de la Baltique, qui s'agitent. Une dizaine d'entreprises d'Estonie, où travaillent principalement des Russes, sont en grève depuis lundi pour protester contre les initiatives législatives du Soviet suprême estonien. Ils réclament notamment la suspension de la loi sur la langue adoptée au début de l'année, qui rend obligatoire la connaissance de l'estonien dans les services publics. – *(Intérim.)*

SUÈDE : détention à vie de l'assassin d'Olof Palme

Deux juges ont contesté le verdict

Reconnu coupable de l'assassinat du premier ministre suédois Olof Palme, en 1986, un ancien repris de justice, Christer Pettersson, quarante-deux ans, a été condamné jeudi 27 juillet à Stockholm à la détention à perpétuité.

STOCKHOLM
de notre correspondante

Pas de séance de clôture, jeudi 27 juillet, au tribunal de première instance de Stockholm pour la lecture du verdict. Pas de cour, pas d'accusé dans son box. Le texte de quarante-six pages a été distribué (moyennant 100 couronnes) à la presse et aux particuliers qui s'étaient pressés dans cette salle où *s'était tenu du 5 juin à 10 juillet* le « procès du siècle », celui de Christer Pettersson, accusé du meurtre du premier ministre Olof Palme. La surprise n'est pas venue du verdict en soi, qui condamne l'accusé à la réclusion criminelle à perpétuité.

Ce sont en fait les deux juges professionnels membres du jury qui l'ont créé en expliquant dans un document annexe de six pages pourquoi ils se sont opposés à une condamnation et pourquoi, en conséquence, ils n'avaient pas approuvé la décision des six jurés. *« Nous estimons que la déposition de Mme Lisbet Palme et celle des témoins cités pour l'appuyer ne constituent pas la preuve que l'auteur du meurtre est Christer Pettersson. Les facteurs d'incertitude sont trop importants »*, écrivent-ils en conclusion.

Les juges ont joué la carte de la prudence : *« Il ne s'agit pas de croire. Nous avons fait une analyse juridique »*, a indiqué M. Mikael Av Geijerstam. Ce faisant, ils ont mis en doute tous les points essentiels de l'accusation, y compris et surtout le témoignage de Mme Palme, qui avait formellement reconnu l'accusé en confrontation vidéo, puis, le 19 juin dernier, dans l'enceinte du tribunal. Elle avait auparavant regardé, sans résultat positif, plus de six cents photographies d'autres individus.

Un jugement « sensationnel et faible »

Deux juges professionnels contre six jurés. Si ce n'est pas tout à fait inhabituel, c'est, dans ce cadre précis, un événement spectaculaire qui a déclenché, d'entrée de jeu, les réactions les plus vives. *« Un verdict sensationnel et faible qui montre le conflit entre le niveau des preuves requis par les juges, d'une part, et par les jurés, de l'autre »*, indique par exemple Me Gunnar Berg, du barreau de Stockholm.

« Je ne peux me souvenir que quelqu'un en Suède ait jamais été condamné, bien qu'il nie être le coupable, sur des bases aussi faibles », estime de son côté le professeur Jörgen Weibull, qui trouve que la fonction même de juré devrait être révisée : *« Les jurés ont plus de mal à se défendre d'être influencés par la presse que les juristes professionnels. La presse s'est érigée en tribunal populaire, comme l'ont fait les commissaires du peuple pendant la Révolution française. C'est un danger. »* Tous les juristes ne partagent cependant pas cette opinion. M. Per Olof Ekelov, professeur en droit procédural, trouve que *« rien ne permet d'affirmer que le verdict des jurés repose sur des bases plus émotionnelles que celui des juges. Ils ont simplement raisonné d'une manière différente et sont parvenus à un résultat différent »*.

Au lieu d'apaiser les passions et d'effacer les doutes, ce premier verdict ne fait que les raviver. L'attitude des juges confirme, en effet, dans leur opinion ceux qui ne croient pas à un meurtre trivial, sordide et sans mobile, commis pas un désaxé de banlieue, un Suédois de surcroît, délinquant condamné plus de soixante fois (dont une pour meurtre à la baïonnete en 1970). C'est loin du « romantisme » d'un assassinat politique, œuvre d'un complot qu'il soit de nature domestique ou internationale. Christer Pettersson est pour ceux-là un coupable inacceptable, et ils espèrent que la cour d'appel cassera le verdict des assises.

Christer Pettersson, pour sa part, *« envisage l'avenir avec confiance »*, a indiqué son avocate, Me Arne Liljeros, qui a jusqu'au 17 août pour interjeter appel. Le deuxième procès devrait commencer début septembre. Cette fois, il y aura cinq juges et trois jurés. En attendant, la police continue ses recherches toujours dans l'espoir de retrouver au moins l'arme qui, le soir du 28 février 1986, avait tué Olof Palme en pleine rue, à la sortie du cinéma.

FRANÇOISE NIETO.

Diplomatie

L'Union économique et monétaire de l'Europe

M. Dumas confirme la détermination de la France pour un nouveau traité

STRASBOURG
de notre envoyé spécial

Poursuivre la tâche de l'Espagne, *« dont le bilan remarquable suscite éloges et admiration »*, tel est le message délivré jeudi 27 juillet devant le Parlement européen par M. Roland Dumas, ministre français des affaires étrangères et président en exercice des travaux des Douze. La programmation de la présidence française d'ici à la fin de l'année n'a suscité aucune réelle surprise (*le Monde* du 27 juillet).

Le ministre d'Etat s'est montré déterminé à l'égard de l'Union économique et monétaire (UEM) : *« La perspective est désormais tracée, et rien ne pourra entraver ce nouveau saut qualitatif. »*

Il a d'ailleurs indiqué que le gouvernement avait proposé aux partenaires européens *« la création d'un groupe de représentants personnels des ministres pour préparer sans perdre de temps les textes nécessaires à l'élaboration d'un nouveau traité »*.

Une « carte de transport » pour les jeunes

M. Valéry Giscard d'Estaing a apporté son soutien à M. Dumas. *« Je partage davantage,* nous a confié le président de l'UDF, *l'interprétation du ministre des affaires étrangères que celle exposée par M. Jacques Delors, trop résigné à une démarche lente. »* La veille, le président de la Commission européenne s'était montré très prudent en déclarant devant l'Assemblée : *« Il s'agit en effet de s'entendre sur l'exercice en commun de souverainetés dont chacun n'a pas encore pris l'exacte mesure. »*

Dans le domaine de l'*« Europe du citoyen »*, la présidence française a l'intention de formuler des propositions concrètes. M. Dumas a cité deux exemples : la création au profit des jeunes d'une carte européenne d'accès aux transports, aux musées, aux spectacles, aux services, afin qu'ils puissent *« découvrir les horizons nouveaux de l'Europe »* (M. Dumas n'exclut pas que ce « sésame » soit gratuit) ; et l'organisation d'un service européen de coopération civile tenant lieu de service national, orienté vers les pays en voie de développement.

La coopération avec l'Union soviétique et les pays de l'Est a été particulièrement mise en exergue :*« La CEE peut et doit s'imposer, à l'instar de ce qui se fait pour la Pologne et la Hongrie, comme un interlocuteur majeur et privilégié avec l'autre Europe. »* Le poids politique de la Communauté doit d'ailleurs, a insisté M. Dumas, s'affirmer dans le monde : *« J'irai, si cela est utile, à Beyrouth, pour parler au nom de la Communauté. »*

La candidature de l'Autriche à l'adhésion à la CEE suscite beaucoup d'interrogations chez le président des Douze. Associant la demande d'Ankara à celle de Vienne, le ministre a posé une série de questions, et notamment, *« La Communauté peut-elle accueillir de nouveaux membres sans que ses conditions de fonctionnement soient modifiées ? Le statut de neutralité de l'Autriche est-il compatible avec les perspectives d'union politique contenues dans l'acte unique ? »*

M. S.

Mme Thatcher répond à M. Mitterrand : *« Nous devançons la France »*

Mme Margaret Thatcher a vivement réagi, jeudi 27 juillet, à la Chambre des communes, aux propos de M. François Mitterrand publiés dans cinq journaux européens, selon lesquels il n'excluait pas un nouveau traité sur l'union économique et monétaire de l'Europe sans la Grande-Bretagne (*le Monde* du 28 juillet).

« Nous devançons la France dans l'accomplissement des engagements que nous avons acceptés, nous devançons la France pour la libre circulation des capitaux et j'attends le jour où la France nous suivra sur cette voie », a déclaré le premier ministre britannique. *« Nous devançons la France pour avoir aboli le contrôle des changes et j'attends que la France fasse la même chose. Et nous devançons la France en ayant supprimé beaucoup, beaucoup de subventions aux industries »*, a ajouté la « Dame de fer ».

De son côté, M. Neil Kinnock, chef de l'opposition britannique, a demandé, jeudi, à Strasbourg, aux partenaires européens du Royaume-Uni de ne pas s'engager vers l'union économique et monétaire sans les Britanniques. *« Nous ne voulons pas qu'un mouvement s'enclenche en réaction au phénomène temporaire qu'est Mme Thatcher »*, a précisé M. Kinnock. A Bonn, un porte-parole de la CDU a déclaré qu'une union monétaire européenne sans la participation de la Grande-Bretagne constituerait *« un revers pour l'Europe »*. – *(AFP.)*

Les dix-huit commissions parlementaires

Le Parlement européen a constitué, le jeudi 27 juillet, ses commissions parlementaires. *Elles sont au nombre de dix-huit,* comme dans la précédente assemblée. Les socialistes et les chrétiens-démocrates se sont associés pour repousser la création d'une commission monétaire et financière, proposée par M. Valéry Giscard d'Estaing.

Le président du groupe libéral souhaitait une unité complémentaire à l'actuelle commission économique, monétaire et de la politique industrielle, qui aurait été compétente devant la future institution monétaire (système européen des banques centrales). Il se proposait d'en être responsable.

Deux Français ont été placés à la tête de commissions : M. Antoine Waechter (Verts), politique régionale et aménagement du territoire ; M. Henri Saby (PS), développement et coopération. *Les autres commissions* importantes seront présidées par : M. Giovanni Goria (PPE, italien), politique ; M Juan Colena (socialiste espagnol), agriculture ; M. Thomas von des Vring (SPD), budget ; M. Bouke Beumer (PPE, néerlandais), économie, monnaie et industrie ; M. Antonio La Pergola (socialiste italien), recherche, technologie ; M. Willy de Clercq (libéral belge), relations économiques extérieures ; Mme Hedi d'Ancona (socialiste néerlandaise), affaires sociales ; M. Rui Amaral (libéral portugais) transports et tourisme ; M. Ken Collins (travailliste), environnement et santé publique ; Mme Christine Crawley (travailliste), droits de la femme.

La « bataille du siège » du Parlement des Douze

« Corruption » ?

En s'engageant dans *la* « bataille du siège », le maire de Strasbourg, Mme Catherine Trautmann, ne soupçonnait certainement pas à quel point le moindre de ses faits et gestes serait (mal) interprété.

La voilà accusée de *« corruption »* pour avoir eu une petite attention à l'égard des parlementaires européens dont elle voudrait qu'ils maintiennent leurs sessions mensuelles dans *la capitale alsacienne !*

Objet du litige : un « filofax » – le « must » en matière d'agenda – frappé des douze étoiles de l'Europe... *« La prochaine fois, on nous offrira un abonnement dans un salon de massage »*, s'est indigné un député travailliste, M. John Tomlinson, qui, comme ses 517 collègues, s'était vu offrir ce petit cadeau par la municipalité.

Et de faire l'amalgame entre ce présent et les équipements – un téléviseur, un télécopieur et un bip-bip téléphonique – installés dans le bureau de chaque parlementaire à l'initiative du ministère des affaires européennes : *« Tout député qui accepte une de ces facilités devrait être forcé de les consigner dans le registre des dons financiers pour que nous sachions qui est susceptible d'être poursuivi pour corruption »*, a estime le fervent partisan d'un transfert à Bruxelles qui, apparemment, ne recule devant rien pour alimenter la polémique.

M. P. S.

Avant la conférence de Paris sur le Cambodge

Accord sur la représentation des quatre factions khmères

Un accord a finalement été trouvé jeudi 27 juillet entre les quatre parties khmères sur leur représentation à la conférence internationale sur le Cambodge qui s'ouvre dimanche 30 juillet à Paris. Après de difficiles tractations et la médiation du Quai d'Orsay, *il a été convenu que le* Cambodge siégerait à sa place alphabétique au sein des participants, entre Brunéi et le Canada. Il sera représenté par une seule délégation composée des chefs des quatre factions, classés en fonction de leur âge. L'ordre sera le suivant : M. Son Sann (nationaliste), le prince Sihanouk, MM. Khieu Samphan (Khmer rouge) et Hun Sen.

D'autre part, alors que les combats redoublent de violence sur le terrain, le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, a souligné l'importance que son pays accordait à un règlement du problème khmer. – *(AFP)*

● **Liquidation des derniers SS-12 soviétiques.** – Des observateurs américains ont assisté à Saryozek, dans le Kazakhstan, à la destruction du dernier des 718 missiles soviétiques SS-12 de 1 000 kilomètres de portée, a-t-on annoncé jeudi 27 juillet. Selon l'accord INF, les missiles d'une portée de 500 à 1 000 kilomètres doivent être éliminés d'ici au 30 novembre 1989 et ceux d'une portée de 1 000 à 5 000 kilomètres, doivent être détruits avant le 31 mai 1991. – *(AFP.)*

GRÈCE

M. Papandréou appelé à comparaître devant une commission d'enquête

ATHÈNES
de notre correspondant

Les députés grecs ont décidé jeudi 27 juillet de former une commission d'enquête sur les écoutes téléphoniques effectuées depuis 1985 sous le gouvernement socialiste, et d'y faire comparaître l'ancien premier ministre, M. Andreas Papandréou.

La proposition déposée par 144 députés conservateurs de la Nouvelle Démocratie a été approuvée par les 28 représentants de la coalition de gauche et du progrès (communistes et divers gauche). La commission, composée de 12 membres, aura un mois pour déterminer si M. Papandréou est responsable et s'il doit être traduit, le cas échéant, devant un tribunal spécial.

En revanche, les députés de la coalition n'ont pas suivi les conservateurs en ce qui concerne la responsabilité de trois anciens ministres socialistes des transports et des communications, MM. Yannis Haralambous, Georges Petsos et Constantin Badouvas.

Au cours d'un débat retransmis dans son intégralité à la télévision nationale, le président de la Nouvelle Démocratie (ND), M. Constantin Mitsotakis, a souligné la *« responsabilité directe »* de M. Papandréou qui, par l'intermédiaire du service de renseignement Grec (EYP), donnait l'ordre à l'Office grec des télécommunications (OTE) d'*« écouter »* ses adversaires politiques. La découverte, le 18 juillet, d'un système et *de 300 fiches d'écoute dans le « service de protection du secret des communications téléphoniques »* de l'OTE, avait mis le feu aux poudres.

Les orateurs socialistes ont, pour leur part, condamné la *« chasse aux sorcières »* menée par les conservateurs, qui ont formé au début du mois, avec le soutien de la coalition, un gouvernement transitoire de quatre mois. La proposition de la ND a *pour seul but de « nuire »* à M. Papandréou et de tenter de *« l'abattre politiquement »*, selon les responsables du PASOK (Parti socialiste panhellénique).

C'est la deuxième fois en dix jours que le Parlement décide la comparution de M. Papandréou devant une commission d'enquête. L'ancien premier ministre devra, en effet, aussi s'expliquer sur son rôle dans le «scandale Koskotas», du nom du responsable de la chute du PASOK aux dernières élections. Le banquier George Koskotas, actuellement emprisonné aux Etats-Unis, est accusé du détournement de 230 millions de dollars. Les autorités américaines doivent se prononcer le mois prochain sur son extradition en Grèce.

M. Papandréou, qui se remet d'une pneumonie, ne s'est pas défendu au Parlement. Il a simplement déclaré qu'il restait sur *« les créneaux de la lutte »* et a accusé les conservateurs de procéder à une série de *« règlements de comptes »*. En repos dans une station balnéaire près d'Athènes, il a annoncé son retour à la vie politique dans les toutes prochaines semaines. Dans sa retraite, assurent ses proches, il met la dernière main à la contre-offensive et à la restructuration du PASOK, durement ébranlé par les *différents scandales.*

DIDIER KUNZ.

GRANDE-BRETAGNE : détente sur le plan social

Les cheminots mettent fin à leur grève

Le plus important syndicat britannique des chemins de fer, le NUR (Syndicat national des cheminots), a mis un terme jeudi 27 juillet à une série de grèves de 24 heures qui ont fortement perturbé les transports ces dernières semaines.

Il a finalement accepté une proposition d'augmentation salariale de 8,8 %, faite par la société nationale British Rail et déjà acceptée par deux autres syndicats des chemins de fer.

Un deuxième conflit social est en cours de règlement : les dockers, qui protestent contre l'abolition de leur « pacte sur l'emploi », ont repris le travail jeudi à Tilbury, le port de Londres et le premier de Grande-Bretagne.

Une importante réunion devait avoir lieu, vendredi, entre les délégués des ports de l'ensemble du pays pour décider de la poursuite ou de l'arrêt du mouvement. Les dockers de Hull, dans le nord-est de l'Angleterre, ont mandaté leurs dirigeants pour qu'ils votent en faveur de la fin de la grève.

Le patronat affirme que deux mille quatre cents dockers ont déjà repris le travail dans trente-trois des soixante ports concernés par le « pacte sur l'emploi ».

Les grèves des cheminots et des dockers s'inscrivaient dans une vague d'agitation sociale qui a perturbé l'économie britannique ces dernières semaines et conduit à parler d'un *« été de mécontentement »*. L'une des raisons en est la reprise de l'inflation, actuellement à 8,3 % en rythme annuel en Grande-Bretagne. Le conflit social dans le métro londonien, qui a connu treize grèves de 24 heures ces dernières semaines, n'est en revanche toujours pas résolu. Une quatorzième grève des conducteurs est prévue pour mercredi prochain. – *(Reuter.)*

هكذا من الأصل

Dès 1977, toutes les Audi pouvaient déjà rouler à l'essence sans plomb. Alors, pour patienter, on a cherché dans une autre direction.

C'est ainsi que nous avons inventé en 1979 le système Quattro. Deux ans auparavant, toutes les Audi pouvaient déjà rouler à l'essence sans plomb. Et elles le peuvent toujours. Qu'elles soient ou non équipées de pot catalytique, et nous ne parlons pas seulement du super sans plomb 98 Ron, mais aussi (après une éventuelle correction du point d'allumage effectuée par votre concessionnaire V.A.G) de l'Euro Super 95 – le moins cher des supercarburants. Une preuve supplémentaire, si besoin en était, que l'avance technologique est toujours payante.

Audi

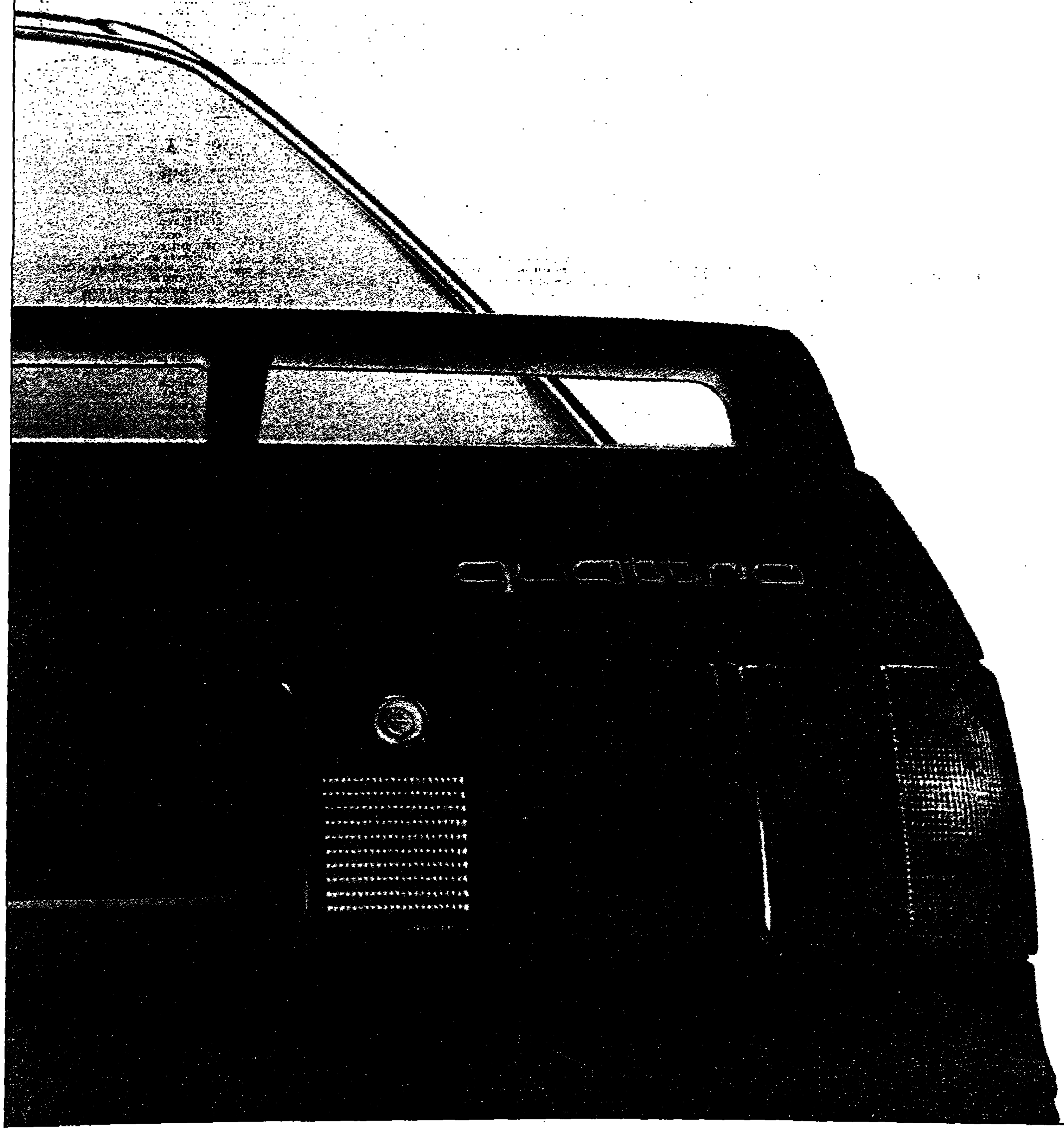

DDB NEEDHAM

Afrique

ALGÉRIE : la visite de M. Pierre Bérégovoy

Paris va inciter les entreprises françaises à investir sur place

ALGER
de notre correspondant

M. Pierre Bérégovoy, ministre d'Etat, chargé de l'économie, du budget et des finances, a regagné Paris, vendredi 28 juillet, au terme d'une visite de quarante-huit heures en Algérie. Le ministre français a eu un entretien d'une heure et demie avec le président Chadli, qui a évoqué les perspectives ouvertes par l'unité du Maghreb et les relations de l'Union du Maghreb arabe (UMA) avec la CEE. Sur des *« problèmes plus spécifiques : les relations Tchad-Libye, le Liban, le président Chadli m'a donné d'utiles informations que je communiquerai au président Mitterrand et au gouvernement français »*, a déclaré M. Bérégovoy au cours d'une conférence de presse.

« La France souhaite fortifier ses relations avec l'Algérie », a-t-il dit, car *« nous avons des intérêts communs et réciproques »*. Les relations que *« l'histoire a forgées entre nos deux pays exigent de notre part un effort de solidarité »*, a-t-il estimé, expliquant que la France voulait *« concourir au développement de l'Algérie »*. Le ministre d'Etat a insisté, à plusieurs reprises, sur le nécessaire *« développement [qui est la] réponse à l'endettement »*, indiquant que M. Kasdi Merbah avait lui-même plaidé pour *« le droit à la croissance »*. A propos de l'endettement, M. Bérégovoy a rappelé la spécificité de l'Algérie, pays à revenu intermédiaire qui n'est pas dans la situation de ceux qui demandent une réduction de leur dette sous l'égide du FMI.

« Nous nous retrouverons, le ministre algérien des finances, M. Sid'Ahmed Ghozali, et moi, à Washington lors des réunions monétaires. Nous avons évoqué ce que nous dirons », a indiqué M. Bérégovoy, car *« si le sommet de Paris a marqué un progrès dans la façon de traiter le problème de la dette de ces pays à revenu intermédiaire, beaucoup de choses restent à faire et à dire. Et nous nous rapprocherons pour essayer de les dire ensemble devant la communauté financière internationale »*.

Un milliard de francs

M. Bérégovoy a fait le point avec ses interlocuteurs sur la *« réalisation des protocoles financiers signés avec l'Algérie et sur la ligne de crédit »* qui a été ouverte (1). En ce qui concerne le protocole gouvernemental, les deux premières lettres d'imputation ont été signées mardi. Elles concernent des accords entre la société algérienne Sonelgaz et la CG2E-Alsthom pour 130 millions de francs d'une part, et sur un accord AMC-Télémécanique, d'autre part, pour 70 millions. Quant à la ligne de crédit proprement dite, quelque 700 millions de francs ont d'ores et déjà été imputés. Le ministre français a indiqué qu'un accord était intervenu pour porter cette ligne de crédit *revolving* de 3 milliards à 4 milliards de francs.

M. Bérégovoy a annoncé qu'un accord de principe était conclu entre l'Algérie et le secteur bancaire français sur l'ouverture d'un nouveau crédit. Les banquiers, selon le ministre, envisageraient la possibilité d'accorder un milliard de francs dont les deux tiers en crédit *stand by* pour faire face aux échéances, et le reste en *« argent frais »*. L'Algérie, qui traverse une période difficile, désire obtenir le double. *« Je souhaite qu'un accord intervienne à hauteur des espérances algériennes »*, a affirmé M. Bérégovoy, pour qui l'Algérie continue d'avoir *« une signature tout à fait reconnue »*.

M. Bérégovoy, puis son collègue, M. Ghozali, ont, tour à tour, indiqué qu'il était *« indispensable »* que les contentieux qui opposent des entreprises françaises à l'Etat algérien soient réglés *« d'ici à la fin de l'année »*. Il s'agit d'un *« facteur de développement des relations entre nos deux pays »*, a dit M. Bérégovoy, qui y voit *« un encouragement pour les entreprises à investir en participant à des sociétés d'économie mixte, voire en s'implantant sur le territoire algérien »*.

Le ministre français a souligné que M. Ghozali avait donné son accord pour que des banques françaises puissent ouvrir des bureaux de représentation en Algérie. M. Bérégovoy a estimé que ces bureaux pourraient être opérationnels dans *« les semaines qui viennent »*. Des assurances avaient été données en juin, par les autorités algériennes, à la Société générale puis à la BNP, qui avaient manifesté leur désir d'installer des antennes en Algérie. C'est la première fois, en tout cas, que le sujet est abordé officiellement.

Tout en refusant de comparer la loi algérienne de 1982 sur les sociétés d'économie mixte et celle qui devrait être votée prochainement par l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Bérégovoy a affirmé qu'il inciterait dès la promulgation de la nouvelle loi *« les entreprises françaises à venir investir en Algérie »*. *« Je considère*, a-t-il dit, *que la solution au problème de l'équilibre des échanges de l'Algérie avec le reste du monde repose sur son développement »*, d'une part, et que, d'autre part, *« les 100 millions d'habitants que comptera le Maghreb en l'an 2000 constitueront un marché important »*. Dans cette perspective, a-t-il conclu, *« il est de l'intérêt de la France et de l'Algérie, de l'UMA et de la CEE de développer les échanges autour de la Méditerranée occidentale. C'est un facteur de stabilité, de paix et de concorde pour la Méditerranée tout entière »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

(1) L'accord signé le 8 janvier dernier concerne une aide de 4 milliards de francs d'une part et une ligne de crédit de 3 milliards d'autre part. Le protocole prévoit que l'aide financière sera versée à l'Algérie en deux tranches de 2 milliards chacune, en 1989 et 1990.

L'adoption d'un nouveau code de l'information

La presse écrite et les moyens audiovisuels algériens resteront sous la coupe de l'Etat

ALGER
de notre correspondant

Après avoir voté la loi sur les associations à caractère politique puis le code électoral, les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté, mercredi 26 juillet, un nouveau code de l'information qui remplace celui en vigueur depuis 1982. Le projet de loi a fait couler beaucoup d'encre, en même temps qu'il a déchaîné les passions dans le microcosme des journalistes algériens soucieux d'obtenir que les titres existants de la presse écrite restent *« un service public »*. La loi n'a pas tranché à ce sujet. La commission spécialisée de l'APN a proposé un amendement disposant que *« les formes juridiques, les modes de gestion et les modalités de concession des organes et des entreprises d'information écrite actuels seront régis par une loi spécifique »*. Les journaux restent donc sous la coupe de l'Etat, au moins jusqu'à la promulgation de cette future *« loi spécifique »*.

Le texte adopté, qui comporte cent quarante-deux articles, a fait l'objet de soixante et une propositions d'amendements, dont les principales touchent à *« l'utilisation de la langue nationale »*, au respect des *« valeurs arabo-musulmanes »* et à la composition du *« Conseil national de l'information et de la communication »*, où deux journalistes élus siégeront finalement auprès des trois membres désignés par le président de la République, des trois autres nommés par le président de l'APN et d'un magistrat désigné par la Cour suprême.

Priorité à l'arabe

Les journalistes pourront s'associer en coopératives ou sociétés de rédacteurs et éditer des publications. Ils pourront également participer à la gestion de l'information au sein de leurs organes, à travers les comités de rédaction que l'article 73 de la loi rend obligatoires.

Les partis politiques peuvent posséder, diriger, contrôler autant de journaux qu'ils le souhaitent. A condition que ceux-ci soient publiés en arabe. Car la loi énonce clairement que toute publication nouvelle sera obligatoirement éditée en langue nationale exclusivement. Toutefois, des publications périodiques destinées à la distribution internationale ou spécialisées pourront être éditées en *« langue étrangère »*. Le ministre de l'information, M. Mohamed Ali-Ammar, est monté au créneau pour tenter de sensibiliser les députés au problème des lecteurs francophones, qui seront irrémédiablement pénalisés. Mais l'amendement qu'il proposait afin d'étendre le champ des publications en *« langue étrangère »* fut rejeté par 93 voix contre 81.

Cette rigidité des députés soulève un autre problème. Dans la loi sur les associations à caractère politique qu'ils ont eux-même votée, il y a quelques semaines, l'article 38 autorise la création de journaux en *« langue étrangère »*. Qui tranchera cette épineuse question de compatibilité ? *« Est-ce le Conseil constitutionnel ? »*, s'interroge *El Moudjahid*.

La nouvelle loi consacre le monopole de l'Etat sur la télévision et la radio, la distribution cinématographique, l'importation et la diffusion des journaux étrangers. Elle comporte un arsenal d'une quarantaine d'articles répressifs afin de *« préserver l'objectivité et l'éthique »*, mais qui pourraient pour certains d'entre eux *« limiter le libre exercice du métier de journaliste »*, estime *El Moudjahid*. Le quotidien précise que certains députés ont même proposé de nouvelles dispositions pénales comme *« l'emprisonnement d'un à deux ans pour tout article blasphématoire pour l'islam ou les autres religions révélées, contraire aux valeurs nationales ou de nature à nuire aux intérêts de l'Etat »*. Le droit de réponse est garanti par une quinzaine d'articles spécifiques, et la clause de conscience est reconnue aux journalistes.

F. F.

SOMALIE

Pillages et massacres à Mogadiscio

NAIROBI
correspondance

Selon des voyageurs en provenance de Mogadiscio, des milices *« armées par le gouvernement »* continueraient à faire régner la terreur parmi les habitants de la capitale, en particulier parmi la population d'origine Issaq. Dans le quartier de Hodan, des *« massacres »* auraient lieu *« chaque nuit »* accompagnés de *« viols »* et de *« pillages »*. Les Issaq – environ 1 500 à 2 000 personnes à Mogadiscio – sont originaires du nord de la Somalie et forment le gros des troupes du Mouvement national somalien (MNS) opposées au régime du président Siad Barre. Les Issaq seraient désormais *« interdits de sortie »* de la capitale somalienne. D'autres, notamment les Hawiye, continueraient à fuir quotidiennement Mogadiscio pour éviter les rafles. Près de deux mille personnes auraient été arrêtées depuis l'émeute sanglante du 14 juillet.

Les pénuries – eau, carburant, coupures d'électricité – se seraient aggravées durant ces dernières semaines et la nourriture commencerait à manquer, y compris au marché noir. *« Des commerçants de Mogadiscio ont même monté une filière qui leur permet de s'approvisionner... en Ethiopie : on vole la nourriture dans les camps de réfugiés et on la revend ici)*, affirme un homme d'affaires somalien, en escale à Nairobi.

La situation semble plus dramatique encore dans le nord du pays, où des soldats de l'armée régulière *« meurent de faim »*. Au Sud dans la région de Berbera, on signale la mise à sac d'un entrepôt du Programme alimentaire mondial (PAM) par la population civile affamée.

CATHERINE SIMON.

EN BREF

● **ETHIOPIE : visite de M. Jimmy Carter.** – L'ancien président américain, M. Jimmy Carter, a confirmé, jeudi 27 juillet, à Addis-Abeba qu'il était prêt à jouer un rôle dans la recherche d'un règlement pacifique aux conflits du Tigré et de l'Erythrée, après s'être entretenu avec le président éthiopien, M. Menguistu Haïle Mariam. A son avis *« le président Mengistu, les Erythréens et les dirigeants du groupe tigréen sont tous très impatients de voir des discussions de paix s'engager et des progrès effectués. Il y a un désir mutuel pour la paix »*. *« Les problèmes existent toujours*, a ajouté M. Carter, estimant, cependant, que les deux parties *« comprendront que les concessions coûtent moins cher que la poursuite de la guerre »*. Le gouvernement et la guérilla devront, selon lui, faire preuve d'un degré de flexibilité *« qui n'a pas encore été atteint »*. – *(AFP)*

● **MAROC : « évasion » d'un détenu en grève de la faim.** – Un détenu marocain en grève de la faim, Moulay Pahar Douraidi, vingt-trois ans, condamné à quinze ans de réclusion au Maroc pour avoir participé à des manifestations contre la vie chère en 1984, a brièvement disparu de l'hôpital Averroès de Casablanca, où il était nourri de force, avant d'être repris à Marrakech il y a quelques jours, indique l'Association pour les victimes de la répression (AVRE). Celle-ci juge *« inconcevable qu'il ait pu s'enfuir »* de l'hôpital Averroès et estime que cette *« évasion »* pourrait bien être en fait *« une mise en scène destinée à ajouter un nouveau délit à son dossier »*. – *(AFP.)*

Asie

PHILIPPINES

Arrêtés à Manille, M. Ocampo et Mme Malay représentaient l'aile modérée de l'insurrection communiste

MANILLE
correspondance

Après l'arrestation de deux dirigeants communistes de haut rang, l'armée philippine et Mme Aquino jubilent. Ce sont deux des chefs les plus connus et les plus populaires – M. Saturnino Ocampo et son épouse Carolina Malay, – qui ont été pris jeudi 27 juillet à la suite d'une opération policière. Les prisonniers ont été présentés sur toutes les chaînes de télévision comme preuve de l'efficacité retrouvée des forces de l'ordre.

Quelques jours auparavant, l'armée avait augmenté la prime attachée à la quarantaine de dirigeants les plus importants du Parti communiste philippin (PCP) et de son bras armé, la Nouvelle armée du peuple (NAP). Pour les militaires, ce *« beau coup de filet »* tient autant de la *« motivation financière »* de l'informateur anonyme qu'à *« l'état de décomposition et de désorganisation »* qui affecterait, selon eux, le mouvement insurgé.

En fait, « Satur » Ocampo, présenté comme responsable du comité exécutif et membre du bureau politique (Mme Malay serait membre du comité central) n'est pas à sa première arrestation. Ancien journaliste, il fut pris une première fois en 1976 et brutalement torturé. Autorisé dix ans plus tard à aller voter aux élections professionnelles du club de la presse, il s'absenta aux toilettes et s'évada...

Rentré tôt dans le mouvement, M. Ocampo ne devait apparaître à la direction que bien plus tard, après l'arrestation du fondateur du PCP, M. José-Maria Sison, aujourd'hui en exil aux Pays-Bas. Bien que le PCP ait toujours démenti l'existence de factions, M. Ocampo représentait un courant *« modéré »*. Il faisait contrepoids à l'influence *« maoïste stricte »* de M. Sison et des cadres de la NAP. Après l'avènement de Mme Cory Aquino, lorsque les tentatives de solution négociée soulevaient les espoirs des *Philippins*, M. Ocampo et Mme Malay sortirent brièvement de la clandestinité pour entamer des pourparlers avec le nouveau gouvernement. Les négociations furent interrompues lorsqu'on s'aperçut, en janvier 1987, qu'un fossé séparait les positions *« politiques »* des insurgés des propositions *« techniques »* des autorités, qui refusaient d'accorder aux rebelles autre chose qu'une amnistie.

Purges et « champs de la mort »

Personnages chaleureux, « Satur » Ocampo et sa femme (*diplômée d'une université* française) étaient les deux figures les plus *« acceptables »* du mouvement insurgé. Ils auraient pourtant perdu de l'influence, depuis l'évasion du « numéro un » de la NAP, M. Romulo Kintanar. Depuis quelques temps, on estime que la tendance dure a repris son ascendant.

Dernièrement, après la découverte d'autres *« champs de la mort »* au sud de Manille où gisent les cadavres de membres *« purgés »* par leurs camarades qui les soupçonnaient d'être des *« agents militaires infiltrés »*. M. Ocampo et Mme Malay étaient intervenus personnellement pour arrêter la machine meurtrière. Ils auraient aussi été à l'origine de la brève tentative du PCP d'assouplir son idéologie : pendant quelques mois, les références de routine *« à la pensée de Mao »* avaient disparu de la presse du parti. Leur réapparition, début 1989, semblait ainsi coïncider avec une reprise en main par les « orthodoxes ».

KIM GORDON-BATES.

CHINE

Pékin dénonce le complot des « forces réactionnaires du capitalisme international »

Après les discours musclés de M. Deng Xiaoping et le rapport du maire de Pékin sur la *« contre-révolution »* du printemps, Pékin a franchi un pas de plus dans sa remise en cause d'une décennie d'ouverture. La presse a, en effet, publié, jeudi 27 juillet, un long *« mémorandum sur l'écrasement de la rébellion »*. Les dix dernières années de paix ont eu *« comme résultat de faire perdre sa vigilance à la population »*. Pendant ce temps, *« les forces réactionnaires du capitalisme international ont accentué leurs efforts pour infiltrer, politiquement et idéologiquement, les pays socialistes, et les subvertir de l'intérieur en profitant de leurs difficultés passagères »*.

Ce document dénonce une *« évolution pacifique de la Chine vers le capitalisme »*, tout en reconnaissant qu'*« un nombre considérable de gens se posent toujours des questions »* sur le bien-fondé de la loi martiale et sur ses conséquences sur l'avenir de la Chine. Il faut donc leur expliquer que le mouvement démocratique *« est le résultat combiné du libéralisme bourgeois en Chine, de la tendance internationale antichinoise et de l'inconsistance de certains dirigeants »* du PC.

Contrairement à *« ce que suggèrent les gens bienveillants »*, l'issue tragique ne pouvait être évitée *« par le dialogue et le compromis : de toute façon, les étudiants n'auraient pas abandonné »* leur lutte *« préméditée contre le PCC »*. *« Si Hu Yaobang* [ex-secrétaire général du PCC] *n'était pas mort le 15 avril, les étudiants auraient aussi bien choisi le Bicentenaire de la Révolution française »*.

« Les forces de la réaction internationale – qui ont encouragé la tendance à la libéralisation dans les pays socialistes – ont profité de la politique d'ouverture » de la Chine pour y répandre *« l'individualisme et le mode de vie capitaliste afin de dissoudre le pilier idéologique du communisme »*, conclut ce document. – *(AFP.)*

Océanie

Précampagne électorale en Australie

La Tasmanie vire au vert

(Suite de la première page.)

Dans ce sondage l'avertissement adressé au premier ministre est sans ambiguïté : les opinions positives ne sont supérieures que de 2 % aux opinions négatives, alors que le solde est d'ordinaire de 20 % en sa faveur.

A la recherche d'un nouveau souffle, M. Hawke trouvera, sans doute, un motif de consolation dans l'impopularité chronique de l'opposition de droite – coalition des partis libéral et national – dépourvue de fortes personnalités mais minée par la guerre des chefs. Les plaies ne sont pas prêtes de se cicatriser à la suite des révolutions de palais du mois de mai qui ont vu le remplacement de M. John Howard par M. Andrew Peacock à la tête du Parti libéral, et de M. Ian Sinclair par M. Charles Blunt à celle du Parti national. Les libéraux sont allés jusqu'à laver leur linge sale en public lors d'une réunion du parti où M. Howard, refusant l'hommage que la nouvelle équipe rendait à sa « contribution » passée, s'est écrié devant la presse : *« La mafia envoie toujours des fleurs aux funérailles de ses victimes ! »*

Le nouveau chef, M. Peacock, dont la mission est de corriger la dérive droitière impulsée par M. Howard, en particulier sur le terrain sensible de l'immigration, n'aura pas la tâche aisée pour remonter le handicap : son image dans les sondages est aussi médiocre que celle de son prédécesseur.

Un scénario à l'allemande

Le spectacle offert par certains caciques du Parti national, la seconde composante du camp conservateur, est encore plus désastreux. Les conclusions d'une commission d'enquête viennent de révéler l'ampleur de la corruption qui a gangréné, des décennies durant, l'administration et la politique du Queensland, notamment sous le régime très personnel de Sir John Bjelke-Petersen, premier ministre de cet Etat entre 1968 et 1987 et dignitaire du Parti national. Ce scandale a provoqué une crise de confiance dans l'opinion. Selon une enquête effectuée par le *Sydney Morning Herald* dans le Queensland, 80 % des personnes interrogées sont convaincues que leur police est corrompue.

C'est cette désaffection croissante à l'égard de l'establishment que les travaillistes, comme les conservateurs, devront combattre dans la perspective du prochain scrutin fédéral. Car le risque est grand de voir une frange de leur électorat – surtout les déçus du Labour – répondre aux sirènes d'une troisième force qui, depuis peu, avance ses pions sans crier gare : les écologistes.

La Tasmanie est le laboratoire d'une expérience qui, de l'avis de nombreux commentateurs, peut évoluer vers un scénario de type ouest-allemand. Fort des 20 % de suffrages recueillis lors des élections locales du 13 mai dernier, les Verts ont pris langue avec les travaillistes pour renverser le gouvernement libéral, un cas de figure sans précédent ici.

Partie prenante de la nouvelle majorité parlementaire, sans participer au gouvernement, ils ont obtenu des engagements solennels en matière de protection de l'environnement, tels que le ralentissement de l'exploitation forestière et minière. Un tel compromis n'a pas été sans soulever des remous au sein de l'appareil travailliste où les syndicats crient casse-cou en faisant les comptes des emplois sacrifiés.

Ce feuilleton tasmanien a été suivi avec passion à l'échelle nationale où l'on n'exclut plus que l'intrusion de ces trouble-fête de l'écologie imposent une redistribution des cartes. Le ministre fédéral de l'environnement n'est pas le dernier à prédire ce glissement de terrain. *« Il y a un changement d'opinion fondamental*, lançait-il récemment lors d'une convention du Labour, *pas seulement en Tasmanie mais dans tout le pays. Les écologistes vont devenir une donnée permanente de notre paysage politique. »*

FRÉDÉRIC BOBIN.

هكذا من الأصل

Politique

La préparation du congrès du Parti socialiste

« Le PS a besoin d'élargir sa base pour devenir un vrai parti de masse »

déclare M. Laurent Fabius dans un appel aux militants

Réagissant à la publication, la veille, de l'*« apport à la discussion »* conçu par M. Lionel Jospin et 222 autres militants mitterrandistes et mauroyistes, M. Laurent Fabius a fait connaître, jeudi 27 juillet, le texte de son propre appel aux militants du PS, dans la perspective du congrès de mars 1990 à Rennes, en y adjoignant une liste de 317 autres militants soutenant sa démarche, parmi lesquels cinq membres du gouvernement, MM. Pierre Bérégovoy, Paul Quilès, Jacques Mellick, Jack Lang et André Méric, 96 parlementaires et 30 premiers secrétaires fédéraux du parti.

C'est à la rentrée, au cours de deux journées d'études organisées les 9 et 10 septembre à Evry, que le président de l'Assemblée nationale réunira ses amis pour préparer le contenu de la contribution qu'il envisage de défendre au congrès, sans exclure toutefois, *a priori*, la possibilité d'une synthèse avec M. Jospin.

M. Fabius déclare notamment, dans un texte de deux feuillets intitulé « Identité du socialisme, vitalité du Parti socialiste » : « Notre congrès de Rennes doit être le prochain rendez-vous du Parti socialiste avec l'Histoire. Nous voulons le préparer efficacement et le réussir.

» La première condition pour y parvenir est la libre expression des militants. C'est à eux qu'appartient la parole. C'est eux qu'il faut d'abord consulter. Nous souhaitons que le débat ait lieu sur le fond, dans la transparence et l'amitié. Il doit permettre de faire le point, de progresser, de dépasser les questions de personnes et certains clivages devenus artificiels avec le temps, puis de décider une ligne claire et la respecter.

» Une volonté forte nous anime : le rassemblement le plus large autour du soutien à François Mitterrand et aux valeurs qu'il incarne. C'est cet axe central à l'intérieur du Parti socialiste qui a permis au PS d'avancer depuis le congrès d'Epinay. C'est cet axe-là qui doit être maintenu et fortifié.

» Nos débats en vue du congrès devront aborder avec audace et imagination les principales questions d'aujourd'hui et de demain. (...) Nous devrons préciser l'identité actuelle du socialisme et les moyens de développer la vitalité du Parti socialiste. Il y a nécessité et urgence. Parce que nous sommes passés de la phase de conquête à celle de l'exercice du pouvoir d'Etat sans toujours procéder aux mises à jour indispensables. Parce qu'il faut donner à nos idées et à notre action les bases d'un nouveau dynamisme. Parce que, sur le plan social notamment, il faut aller plus loin qu'aujourd'hui, concrètement.

» Le PS est *le parti de la transformation sociale*. Pour exercer pleinement cette fonction au bénéfice du monde du travail qu'il représente, il a besoin d'évoluer et d'élargir sa base afin de devenir un vrai parti de masse : réduction du tarif des cotisations, augmentation du nombre des femmes et des travailleurs de la production dans les postes de responsabilité, organisation du réseau des sympathisants, adoption d'un véritable statut des élus, décentralisation et européanisation des pratiques, réorganisation des instances dirigeantes, etc. Nous voulons, nous pouvons faire un parti populaire et moderne, accueillant aux nouveaux adhérents, enraciné dans la société, convivial, fraternel.

» Le prochain congrès sera aussi l'occasion d'affirmer nettement notre stratégie. Nous voulons une politique de développement économique et éducatif, d'action pour les libertés et l'égalité, d'approfondissement de la démocratie sous toutes ses formes, en particulier dans l'entreprise. Pour mener cette politique de gauche, nous faisons le choix du rassemblement de la gauche autour du PS et en son sein. Cela exclut – il faut être clair – toute alliance parlementaire avec la droite ou avec le centre.

Les signataires

● **96 parlementaires. – 77 députés :** MM. Alaize (Ardèche), Anciant (Oise), Auroux (Loire), Bapt (Haute-Garonne), Bachy (Ardennes), Baraila (Aude), Bardin (Nièvre), Bartelone (Seine-Saint-Denis), Bateux (Seine-Maritime), Beaufils (Seine-Maritime), Bêche (DOubs), Becq (Somme), Beltrame (Vosges), Benedetti (Gard), Bernard (Tarn), Berson (Essonne), Billardon (Saône-et-Loire), Bois (Pas-de-Calais), Bioulac (Dordogne), Bonrepaux (Ariège), Boucheron (Ille-et-Vilaine), Bouquet (Marne), Braine (Oise), Bredin (Seine-Maritime), Briand (Côtes-du-Nord), Capet (Pas-de-Calais), Cathala (Val-de-Marne), Chanfrault (Haute-Marne), Charmant (Nièvre), Chauveau (Sarthe), Chevallier (Hautes-Alpes), Dehly (Seine-Saint-Denis), Drouin (Moselle), Dupilet (Pas-de-Calais), Duvaleix (Dordogne), Facon (Pas-de-Calais), Floch (Loire-Atlantique), Forgues (Hautes-Pyrénées), Françaix (Oise), Fromet (Loir-et-Cher), Galamez (Pas-de-Calais), Gallet (Eure-et-Loir), Garmendia (Gironde), Giovanelli (Morbihan), Guyard (Essone), Hiard (Somme), Huyghes des Etages (Nièvre), Journet (Gard), Lacombe (Hérault), Lagorce (Gironde), Laurain (Moselle), Lavedrine (Puy-de-Dôme), Le Déaut (Meurthe-et-Moselle), Leduc (Seine-Maritime), Lefranc (Seine-Saint-Denis), Levern (Seine-Maritime), Loncle (Eure), Loïdi (Haute-Garonne), Lorgeoux (Loir-et-Cher), B. Madrelle (Gironde), Malvy (Lot), Mandon (Essonne), Massat (Ariège), Metzinger (Moselle), Migaud (Isère), Nayral (Hérault, Néri (Puy-de-Dôme), Olive (Pyrénées-orientales), Pierret (Vosges), Recours (Eure), Mme Roudy (Calvados), MM. Santa Cruz (Jura), Saumade (Hérault), Soubie (Gironde), Tarrieux (Corrèze), Testu (Indre-et-Loire), Vauzelle (Bouches-du-Rhône. **Seize sénateurs :** MM. Bayle (Français de l'étranger), Belin (Puy-de-Dôme), Bœuf (Gironde), Bony (Puy-de-Dôme), Costes (Lot), Debarge (Seine-Saint-Denis), Delfau (Hérault), Dreyfus-Schmidt (Territoire-de-Belfort), Faigt (Hérault), Guilleume (Nièvre), Larue (Seine-Maritime), P. Madrelle (Gironde), Penne (Français de l'étranger), Pradille (Gard), Mme Seligmann (Hauts-de-Seine), M. Signe (Nièvre). **Trois députés européens :** MM. Bombard, Cheysson, Thareau.

● **Trente premiers secrétaires fédéraux :** MM. Auxiette (Vendée), Bassot (Allier), Mme Bou (Aisne), Carreyre (Vienne), MM. Cervera (Haute-Corse), Chabassier (Haute-Vienne), Charmant (Nièvre), Claeys (Vienne), Croce (Haute-Garonne), Durrieu (Hautes-Pyrénées), Elissonde (Pyrénées-Atlantiques), Fontanel (Lot), Gautier (Loire-Atlantique), Laurissergues (Lot-et-Garonne), Le Panse (Corrèze), Le Savouroux (Hauts-de-Seine, Le Vern (Seine-Maritime), Mercadie (Doubs), Migaud (Isère), Montigny (Aisne), Noel (Hautes-Alpes), Rome (Oise), Rousseau (Cher), Roux (Eure), Sergaud (Saône-et-Loire), Sole (Cantal), Valentin (Haute-Loire), Vallot (Eure-et-Loir), Vian (Charente), Viénot (Ain).

Un entretien avec M. Jean Le Garrec

« Il faut un nouveau rapport de l'homme au travail » souligne l'ancien ministre chargé de l'emploi

M. Jean Le Garrec, ancien ministre chargé de l'emploi, proche de MM. Pierre Mauroy et Michel Delebarre, fait partie des dirigeants socialistes signataires de la précontribution de M. Lionel Jospin. Nous lui avons demandé comment il conçoit la « société de partage » *préconisée par ses amis et lui-même dans le texte rendu public, mercredi 26 juillet, par le ministre de l'éducation nationale.*

« Revendiquez-vous l'héritage de Proudhon et des « partageux » du dix-neuvième siècle ?

– Pourquoi pas ? C'était la deuxième époque du capitalisme, celle du capitalisme industriel, et les socialistes avaient alors une vision utopique des choses mais il n'est pas mauvais que nous conservions à l'esprit cet héritage au moment où nous vivons la troisième époque du capitalisme, celle des mutations accélérées, et où beaucoup de socialistes se sentent à nouveau en filiation naturelle avec les hommes de 1848. Mais il faut ajouter au mot « partage » celui de « solidarité ».

– Concrètement, où voulez-vous en venir ?

– Nous ne vivons plus exactement dans une société duale mais plutôt dans une société-triade, une France à trois vitesses. Il existe un secteur public et privé très développé, très performant, où toutes les ressources de l'innovation sont utilisées. Il y a ensuite un secteur intermédiaire qui continue de vivre sous les lois rétrogrades du capitalisme d'avant guerre – regardez le secteur de la broderie – et qui se traduit par une aggravation des formes de travail, le développement de la précarité des emplois, des horaires archaïques, toute une réalité qui représente un formidable recul par rapport aux années 60-70 où, par exemple, le travail à domicile avait disparu. Enfin, il y a le troisième secteur, celui du chômage de longue durée, des jeunes sans formation, des salariés de quarante-cinq ans qui se retrouvent dans le trou du chômage sans grande chance d'en sortir, et, bien entendu, l'extrême pauvreté.

» Eh ! bien, si l'on veut mieux partager les revenus ou le travail il ne faut pas raisonner de façon globale mais au contraire de façon différenciée selon chacun de ces trois niveaux. C'est pour cela que nous disons que « transformer » la société, ce n'est pas simplement gérer socialement d'une manière plus juste les effets de la période de mutation que nous vivons... Si l'on se contente, par exemple, de proposer la généralisation de la pratique du salaire différé l'on ne s'adresse qu'à la catégorie supérieure de cette société en triade, rarement au secteur intermédiaire, jamais au troisième secteur.

– Peut-on corriger cela ?

– Oui. Cela veut dire – autre exemple – qu'il faut corriger de façon particulière la fiscalité qui pèse sur les entreprises de main-d'œuvre afin qu'elles puissent dégager assez de marges pour avoir d'autres évolutions salariales que celles d'aujourd'hui. Toutes les approches sont utiles : celle qui vise à déplafonner les cotisations sociales ; celle qui permet de mettre à la disposition du petit patronat des moyens de gestion plus adaptés ; celle qui propose la création de centres agréés de gestion, etc. Je dis que beaucoup d'emplois traditionnels peuvent être recréés par la mise en place de formations adaptées. Si beaucoup de ces emplois ont disparu, comme chez moi, dans le Cambrésis où il n'y a plus de fabrique de briques alors que toutes les maisons sont en brique, c'est parce que l'on a trop souvent confondu la nature de l'emploi et la gestion de l'entreprise. Qu'est-ce qui empêche que dans les deux ou trois ans à venir tous les petits artisans aient leur petit terminal d'ordinateur ? Rien. Ce n'est pas un problème de coût. Avec 30 000 francs on a ce qu'il faut pour gérer un stock, des factures ou un fichier de clientèle. Il y a tout simplement qu'en général les professionnels concernés ont peur de se servir de ces machines modernes. C'est un problème de comportement, donc de formation. En mettant au point un système de stages de quatre ou cinq mois de formation nous avons créé mille emplois en sept ans sur deux cent vingt-quatre unités de production dans le Cambrésis, avec un pourcentage d'échec inférieur à 20 %.

– Etes-vous pour une augmentation du montant du RMI ?

– Je suis bien sûr favorable au RMI mais il s'agit là, justement, d'un correctif, pas d'une transformation sociale.

« Il y aura débat sur le rythme et le courage »

– Jugez-vous vraiment réaliste de réclamer aujourd'hui une nouvelle réduction de la durée hebdomadaire du travail, surtout à l'approche de l'échéance européenne de 1993 et de la concurrence qui va en résulter entre les Douze ?

– Oui ! C'est un espace qu'il faut de nouveau considérer. Les sidérurgistes allemands ont bien négocié les trente-cinq heures... Ce qu'il faut, c'est une nouvelle approche du droit du travail, un nouveau rapport de l'homme au travail. J'ai regretté, et Jean-Michel Belorgey (député de l'Allier) avec moi, que le débat sur le RMI au Parlement n'ait pas permis d'ouvrir la discussion sur ce sujet qui sera l'un des principaux enjeux du vingt et unième siècle.

– Vous proposez aussi de réformer l'ensemble du système fiscal ; n'est-ce pas ouvrir la boîte de Pandore ?

– Il faut une réforme globale parce que la situation actuelle est intenable. Le fait qu'il y ait par exemple trois millions de plaintes par an à propos de la fiscalité locale montre à quel point le système est inadapté. Quant au système de la taxe professionnelle, il est complètement obsolète et interdit une bonne approche de l'aménagement du territoire au moment où tout le monde en retrouve l'importance.

– Mais êtes-vous sûr que la société française ait envie de devenir « partageuse » ? Et que faites-vous si elle ne veut pas de votre « société de partage » ?

– On peut, en effet, se poser la question, mais je suis convaincu que nous serons compris parce que le choix est entre le libéralisme sauvage à la Thatcher et une approche plus humaine.

– Y a-t-il débat, sur ce point, à l'intérieur du Parti socialiste, avec le gouvernement ou entre courants ?

– Il y aura débat à l'intérieur du parti, moins sur la notion de partage elle-même que sur le rythme des transformations et sur le courage de les entreprendre. »

Propos recueillis par
ALAIN ROLLAT.

● **PRÉCISIONS.** – Le nom du premier secrétaire fédéral de la Haute-Garonne, M. Jean Caressou, membre du comité directeur du PS, a été omis dans la liste des signataires du texte de M. Jospin que nous avons publiée dans nos éditions du 28 juillet. En revanche, c'est par erreur que nous avons attribué à M. Cuturello, membre du secrétariat fédéral des Alpes-Maritimes, le grade de premier secrétaire. Ce poste-là est occupé par M. Jean-Hugues Colonna, qui a signé, pour sa part, l'« appel » lancé par M. Louis Mermaz.

Histoires de billes...

Quand on lui demande quelle différence idéologique il constate entre M. Laurent Fabius et M. Lionel Jospin, M. François Mitterrand répond gravement que le premier *« devient chauve »* alors que le second possède *« une grosse tignasse »*...

Ce n'est pas la comparaison des « appels » lancés en ce moment aux militants socialistes par l'un et par l'autre de ces deux « éléphants » – comme on dit au PS – qui éclairera vraiment la lanterne de ceux que cet oracle présidentiel déconcerte.

Répliquant du tac au tac au ministre de l'éducation nationale, le président de l'Assemblée nationale a diffusé, jeudi après-midi 27 juillet, un résumé de son intervention au comité directeur du 1er juillet. Histoire de démontrer qu'il a la même stratégie interne que M. Jospin et les amis de M. Mauroy puisqu'il préconise lui aussi le renforcement de son parti *« autour du soutien à François Mitterrand »*, c'est-à-dire autour du courant A-B actuellement majoritaire, et qu'il se fixe le même objectif : *« la transformation sociale »*.

Ne s'agit-il donc, entre M. Jospin et M. Fabius, que d'une banale rivalité d'hommes pour la conquête du pouvoir à l'intérieur du parti, comme le PS en a tant connu par le passé, MM. François Mitterrand et Michel Rocard ayant souvent donné l'exemple ?

Il y a beaucoup de cela, ce qui paraît frôler l'enfantillage, lorsque chacun expose ses troupes comme les écoliers comptent leurs billes. M. Jospin avait annoncé, mercredi, 222 soutiens, dont ceux de deux autres ministres, 72 parlementaires et 37 premiers secrétaires fédéraux ; M. Fabius a aussitôt tenu à préciser qu'il dispose, lui, de l'appui de 317 militants, parmi lesquels 5 ministres, 96 parlementaires en exercice – *« dont tous ceux de la Nièvre »*, suivez son regard..., – 30 premiers secrétaires et même le renfort du comédien Roger Hanin, de l'écrivain Erik Orsenna et de l'historien Pascal Ory... Il y a là, bien sûr, comme le soulignait, vendredi, dans *le Figaro*, le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, M. Louis Mermaz, le risque de verser dans *« le clientélisme »*.

Le ministre de l'éducation nationale – que le ministre des transports et de la mer, M. Michel Delebarre a finalement rallié alors qu'il était poussé par certains mauroyistes à une démarche autonome – et le président de l'Assemblée nationale semblent déterminés, surtout ce dernier, à aller chacun jusqu'à l'élaboration d'une contribution, ce qui consacrerait la division du courant majoritaire du parti... au profit des rocardiens.

S'il ne s'offusque pas de ces empoignades – au demeurant naturelles dans un parti qui veut donner l'exemple de la transparence, – M. Mitterrand, qui suit ces débats avec un regard paternel, estime toutefois que les deux tendances devront donc, sous la baguette de M. Mauroy, expert en la matière, rechercher une synthèse.

Toute la question est de savoir si ces questions de personnes, qui ne sont pas de nature à réconcilier les Français avec leurs dirigeants politiques, même si elles n'ont guère de répercussions sur la répartition des votes au moment des élections, favoriseront ou, au contraire, occulteront le débat que méritent les propositions des uns et des autres sur l'évolution de la société française.

Entre les nouveaux *« partageux »* qu'incarnent M. Jospin et surtout ses alliés mauroyistes, et M. Fabius, qui parlait, le 1er juillet, de jeter *« les bases d'une nouvelle civilisation, la civilisation du temps choisi, car la troisième révolution industrielle pose avec force le problème des finalités de la production et de la place de l'économie dans la société »*, la différence de tonalité n'est pas une découverte. Mais parlent-ils vraiment des mêmes priorités ?

Et si le projet de construire en France une *« société de partage »* appelle pour le moins une discussion, ce que dit M. Fabius sur la nécessité de transformer le PS en *« vrai parti de masse »* n'est pas non plus sans importance pour l'avenir de la gauche. Le premier objectif peut-il aller sans l'autre ?

MM. Jospin et Fabius en ont dit trop ou pas assez pour ne pas souhaiter sincèrement que le débat d'idées ait vraiment lieu afin que les vrais clivages apparaissent, si clivages il y a, surtout si M. Le Garrec a raison lorsqu'il dit que les « éléphants » seront départagés à l'aune de leur *« courage »* devant les réformes à entreprendre...

AL. R.

M. Pierre Joxe visite les « chantiers » de Seine-et-Marne

La polyvalence du ministre de l'intérieur

MELUN
de notre envoyé spécial

« Ces visites de travail sont captivantes. Les ministres vont souvent en province. Pourquoi les départements d'Ile-de-France n'auraient-ils pas droit à la même sollicitude ? » M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, a achevé son déplacement en Seine-et-Marne le jeudi 27 juillet, visiblement ravi. En l'occurrence, c'était beaucoup moins le ministre de l'ordre et de la sécurité publics que celui de l'administration territoriale qui allait sur le terrain à la découverte des réalités quotidiennes. Il a d'ailleurs décidé de visiter tous les départements d'Ile-de-France.

Immédiatement après la communication de M. Michel Rocard au conseil des ministres sur la réorganisation de l'agglomération parisienne, la visite de M. Joxe à Marne-la-Vallée, à Meaux et à Melun constituait la meilleure leçon de choses qu'on puisse imaginer. *« L'Ile-de-France présente des spécificités particulières pour que je m'intéresse de près à elle*, argumente le ministre à l'adresse de ceux qui ne voient dans sa démarche qu'un intérêt calculé à des fins électoralistes. *La recherche de la cohérence entre toutes les actions des collectivités locales, les bouleversements démographiques, les opérations d'équipement, le dialogue avec les élus et l'organisation de l'Etat à travers les préfets sont si importants ici qu'il faut y apporter une attention particulière »*. Et M. Joxe de rappeler fréquemment que, lorsqu'il y a vingt-cinq ans, il travaillait au Commissariat au Plan, il participait aux études prospectives d'urbanisme qui ont donné naissance aux paysages qu'il a aujourd'hui sous les yeux. *« Ce n'est donc pas moi qui vous dissuaderai d'imaginer et de préparer aujourd'hui ce que doit être cette Ile-de-France dans vingt ans »*, a-t-il lancé aux fonctionnaires et aux élus locaux.

La Seine-et-Marne constitue un « département-laboratoire » de ces bouleversements : 20 000 habitants et 7 500 logements de plus chaque année. C'est le département de toute la France où l'expansion démographique est la plus forte. Réputée rurale, la Seine-et-Marne l'est de moins en moins puisque les autoroutes de grande ceinture, les lignes TGV interconnectées, Eurodisneyland avec ses trente mille emplois prévus, les deux villes nouvelles de Marne-la-Vallée et de Melun-Sénart « dévorent » plusieurs centaines d'hectares de terres arables par an. *« Le département explose littéralement »* explique le préfet, M. Michel Besse, au ministre devant de grandes cartes déployées. *« Mon souci*, ajoute-t-il, *est d'éviter qu'on ne rejette à l'avenir vers la Seine-et-Marne, qui a de l'espace, ce que l'on n'aura pas pu caser aux portes de Paris, là où la densité est déjà très forte. »*

Pouvoirs et compétences

M. Joxe, arrivé un quart d'heure avant l'ouverture des bureaux à la sous-préfecture de Meaux, échange quelques paroles avec une trentaine d'usagers qui font déjà la queue. M. Jean-Pierre Musso, le sous-préfet, « gère » 400 000 habitants, dont ceux de Marne-la-Vallée, alors que, en province, une bonne quarantaine de sous-préfecture ne regroupent pas plus de 30 000 habitants. *« Il faudra repenser tout cela et je m'y emploierai, dans un projet de loi sur l'organisation territoriale de l'Etat, dès la rentrée »*, annonce le ministre de l'intérieur.

Car, s'il est vrai que la décentralisation a, depuis six ans, profondément modifié la répartition des pouvoirs et des compétences, en revanche, le découpage de l'Etat sur le territoire est resté quasiment figé. Que faire, par exemple, du point de vue de l'Etat, lorsque, dans une ville nouvelle en pleine expansion, on se retrouve en face de structures intercommunales très enchevêtrées et complexes et lorsqu'on sait qu'un village comme Bussy-Saint-Georges, de 800 âmes aujourd'hui, en comptera 25 000 dans cinq ou six ans ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

En Guadeloupe

Luc Reinette réclame un référendum d'autodétermination

POINTE-A-PITRE
de notre correspondant

Les cinq détenus guadeloupéens libérés, après avoir été amnistiés, le 12 juillet de la prison de la Santé ont tenu, jeudi 27 juillet, une conférence de presse dans la banlieue de Pointe-à-Pitre. Il s'agit, ont expliqué certains militants du Mouvement populaire pour une Guadeloupe indépendante (MPGI, branche dure des indépendantistes), de l'amorce d'une série d'actions et de réunions destinée à sensibiliser la population sur l'avenir « du pays ». Deux meetings publics sont d'ores et déjà prévus dans les huit prochains jours.

Parce qu'il est nécessaire d'*« apprendre aux Guadeloupéens à investir sur le long terme »*, M. Luc Reinette a préconisé une évolution statutaire *« avant 1993 »* qui *« mènerait de façon inéluctable »* la Guadeloupe à l'indépendance pour une date qu'il n'est *« pas possible de préciser »*. Afin d'y parvenir le chef présumé de l'ex-Alliance révolutionnaire caraïbe (ARC) propose la tenue d'un *« référendum » « surveillé par les organisations internationales »*.

ANDRÉ LÉGER.

Société

Les propositions de réforme du statut des magistrats

Les réactions du ministère et des syndicats

Après la publication dans *le Monde* du document adressé par la direction des services judiciaires au garde des sceaux (*le Monde* du 28 juillet) faisant une liste précise de propositions pour réformer le Conseil supérieur de la magistrature et le statut des magistrats, le ministère de la justice a précisé à l'agence France-Presse que M. Pierre Arpaillange souhaite *« se donner le temps de la réflexion »* et *« ne se sent pas lié par des propositions qui ne l'agréent pas forcément »*.

Contrairement à ce que laisse entendre le ministère de la justice – qui s'était refusé à tout commentaire avant la publication de ce texte – ce document interne n'a pas été rédigé par la commission permanente d'études comprenant des représentants de la Chancellerie et des syndicats de magistrats, puisque ceux-ci n'en avaient pas connaissance, mais par les services du ministère.M. Pierre Arpaillange, comme nous le précisions, n'avait pas encore donné son avis sur ces orientations, qui constituent à la Chancellerie la base de travail la plus élaborée jusqu'ici sur le sujet.

Le syndicat de la magistrature (gauche, 36,05 % aux dernières élections professionnelles) *« prend acte de l'intention du garde des sceaux, depuis sa nomination, de doter la magistrature d'un statut garantissant son indépendance. Selon les déclarations officielles de la chancellerie, ce texte ne constitue pas son projet définitif. Nous rappelons qu'une véritable réforme passe par celle du Conseil supérieur de la magistrature, dans sa composition et ses attributions ; la reconnaissance du droit de grève ; une large dissociation du grade et de l'emploi ; l'institution d'une véritable parité à la commission d'avancement ; un statut plus protecteur pour les magistrats du parquet. Une réforme par voie de loi organique envisagée sur ces bases emporterait nécessairement le soutien du Syndicat de la magistrature »*.

Au contraire l'Union syndicale des magistrats (modérée, 51,58 % aux dernières élections) reste toujours fermement favorable à une réforme constitutionnelle du Conseil supérieur de la magistrature, comme l'explique ci-dessous son secrétaire général.

POINT DE VUE

Echapper à l'Etat partisan

par JEAN-LUC SAURON
Juge d'instruction au TGI Pontoise, secrétaire général de l'USM.

LE général de Gaulle a dû lire une version expurgée de *l'Esprit des lois*, de Montesquieu, *lorsqu'il a pensé la place du* judiciaire dans la Constitution de la Vᵉ République. Ainsi la justice n'a obtenu que la portion congrue dans l'équilibre des pouvoirs.

Nos gouvernants actuels ont critiqué de tout temps cette conception et prévoyaient la démocratisation du Conseil supérieur de la magistrature et voulaient échapper à l'Etat partisan. Les orientations actuellement définies au ministère de la justice, et sur lesquelles les syndicats n'ont pas été consultés, paraissent bien peu ambitieuses et ne correspondent en rien aux engagements pris.

Ce projet ne coupe pas les liens entre l'exécutif (le président de la République) et la carrière des magistrats. *Il laisse de côté* les membres du parquet, dont le positionnement face aux gouvernements successifs est un sujet d'incompréhension croissante de la part de nos concitoyens. Il ne donne aucun moyen, ni matériel ni humain, pour assurer les nouvelles tâches qui lui seraient confiées.

Tout le monde s'accorde à dire que seule une réforme constitutionnelle pourrait fournir à la magistrature le cadre statutaire qui lui manque. Chacun se lamente sur la difficulté d'y parvenir, une telle *démarche nécessitant la réunion de* l'Assemblée nationale et du Sénat en congrès. Or, le 14 juillet 1989, François Mitterrand a fait part de son intention de mettre sur les rails une saisine du Conseil constitutionnel par les citoyens. Ce projet passe forcément par la réunion (si difficile, si coûteuse) du congrès. Dès lors l'obstacle matériel est levé. Qui prendra au sein du Parlement la responsabilité de s'opposer à une réforme visant à garantir l'indépendance de la magistrature ? N'y aura-t-il pas *« des braves gens de gauche, des braves gens à droite »* (François Mitterrand le 14 juillet 1989) pour voter un tel texte ?

Ne devrait-on pas saisir l'occasion de débattre publiquement et complètement non seulement de l'indépendance de la magistrature, mais de la place de la justice au *sein de la France de 1989.*

Jules Simon, le président du conseil, lors du débat de la loi du 30 août 1883 portant réforme de l'institution judiciaire, proposait d'intituler ce texte « Réforme pour faire sortir de la magistrature les magistrats dont les opinions ne sont pas conformes aux nôtres ». Un siècle plus tard, nos politiques caressent-ils toujours le même projet ?

Une inculpation nouvelle aux Etats-Unis

Le crime informatique

Le crime dont est accusé un étudiant américain de l'université de Cornell à Syracuse (Etat de New-York) est d'un type nouveau : informatique. Après de longs mois de débats, le département de la justice vient en effet de décider de poursuivre pour crime (et non pour délit) l'inventeur de l'un des « virus » informatiques les plus ravageurs de ces dernières années. Robert T. Morris, vingt-quatre ans, est la première personne poursuivie aux Etats-Unis pour violation d'un article de la loi de 1986 sur la fraude informatique.

En novembre 1988, l'étudiant avait provoqué une véritable épidémie, paralysant des milliers d'ordinateurs sur le territoire américain. Parmi ceux-ci, des fichiers appartenant à la NASA, à certaines bases militaires ou encore au Massachusetts Institute of Technology (MIT). Sans causer de véritables destructions, le virus avait surtout ralenti et saturé les réseaux informatiques. Et semé une grosse peur chez les programmateurs et informaticiens.

A l'époque, Robert Morris avait argué de sa bonne foi : selon lui, c'est une erreur de programmation qui aurait abouti à la propagation incontrôlée du « virus ». L'accusation quant à elle parle d'acte *« intentionnel et sans autorisation »* et affirme que les pertes occasionnées sont supérieures à 1 000 dollars. Suspendu pour un an de l'université, le jeune pirate encourt une peine pouvant aller jusqu'à cinq ans de prison et une amende de 250 000 dollars.

● ***Mise en liberté d'Adnan Kashoggi.*** – L'homme d'affaires saoudien Adnan Kashoggi, incarcéré à la prison de New-York depuis son extradition de Suisse vers les Etats-Unis jeudi 20 juillet, a été remis en liberté jeudi 27 juillet après avoir payé une caution de 10 millions de dollars et accepté de porter au poignet un bracelet électronique permettant aux policiers de contrôler ses allées et venues. Le financier saoudien a quitté sa cellule pour gagner immédiatement une résidence constituée de seize anciens appartements réunis en un seul dans un immeuble bâti par Aristote Onassis.

● **Trafic de faux papiers à Perpignan : un fonctionnaire inculpé.** – Un fonctionnaire, adjoint au chef du service des étrangers à la préfecture des Pyrénées-Orientales, M. Marcel Jambet, a été inculpé de « rédaction de faux documents » et incarcéré, il y a quelques jours à Perpignan. Il semblerait, selon l'enquête de la police, que ce fonctionnaire délivrait depuis six mois et contre des sommes pouvant atteindre plusieurs milliers de francs, des cartes de séjour irrégulières, notamment à des ressortissants turcs. Une seconde personne, M. Jacques Saïd Sedagaht, conseiller d'entreprise, a été inculpée, de « corruption de fonctionnaire » et également écrouée.

FAITS DIVERS

L'explosion d'un colis piégé au centre de tri postal de Marseille

Les enquêteurs penchent pour la thèse d'une affaire de droit commun

MARSEILLE
de notre correspondant

Les premiers éléments de l'enquête sur la nature du colis piégé dont l'explosion, jeudi matin 27 juillet, a provoqué la mort, au centre de tri postal de Marseille, d'un fonctionnaire, Noël Guérini, quarante-deux ans, et blessé grièvement deux autres postiers, MM. Barthélémy Frau et Bruno Rivière, ont permis aux policiers du SRPJ de Marseille, d'écarter l'hypothèse d'un attentat terroriste. En effet, si les enquêteurs laissent à la police scientifique le soin de déterminer la nature de l'explosif, ils ont pu établir qu'il s'agissait d'un colis en transit provenant de la région niçoise et à destination d'un commerçant espagnol, vraisemblablement visé par cet envoi piégé.

Les policiers s'orientent plutôt vers la thèse d'un règlement de comptes et d'une pure affaire de droit commun. L'explosion, qui s'est produite au sixième étage – section *colis étrangers – du centre de tri* postal, où travaillent chaque jour trois cents personnes et par où transitent quotidiennement 6 000 sacs contenant entre quatre et quinze paquets, ne visait donc pas directement les services postaux.

Ce qui, bien évidemment, n'enlève rien à la gravité de l'affaire, qui a provoqué une intense émotion tant parmi les salariés des PTT marseillais que dans l'ensemble des organisations syndicales. M. Paul Quilès, ministre des postes et télécommunications, s'est rendu, jeudi après-midi, à Marseile, pour s'incliner devant la dépouille de Noël Guérini et présenter, au nom du gouvernement, ses condoléances à la famille de la victime. Il s'est ensuite rendu au chevet des deux postiers blessés.

A l'hôpital de la Timone, il a rendu visite à M. Barthélémy Frau, le plus grièvement atteint, victime d'un traumatisme crânien et de *graves brûlures aux avant-bras, puis* a rencontré, à l'hôpital Nord, M. Bruno Rivière, soigné lui aussi pour un traumatisme crânien et une plaie artérielle.

Le ministre des PTT a indiqué qu'il avait demandé un audit sur la sécurité dans les postes du département des Bouches-du-Rhône, audit qui sera confié au service national de la sécurité de la direction générale des postes. M. Paul Quilès a précisé que les organisations syndicales seraient entendues dans le cadre de cet audit qui devrait permettre de formuler *« des propositions suivies de décisions visant à assurer la sécurité des postiers et des usagers »*.

De leur côté, les différentes fédérations syndicales des PTT ont vivement réagi après l'explosion criminelle de jeudi. La fédération CGT a ainsi organisé une manifestation qui a réuni plusieurs centaines d'agents en fin de matinée devant la préfecture de Marseille, tandis que de nombreux bureaux de poste ont été fermés spontanément tout ou partie de la journée à Marseille. La CGT-Poste, dont Noël Guérini, l'employé tué, était délégué, a publié un communiqué précisant que *« par ces actions le personnel entend exiger que l'administration fasse ce qu'elle doit faire pour la sécurité des agents. Ne pas mourir au travail,* ajoutait la CGT, *est une revendication »*. La fédération CFDT des PTT a, de son côté, demandé à l'administration que *« des mesures immédiates soient mises en œuvre pour apporter aux postiers hospitalisés et aux familles des trois victimes le soutien total auxquels ils ont droit »*. Elle « *exige* » des pouvoirs publics que *« soit assurée la sécurité des postiers et de l'ensemble de la population »*. Enfin les fédérations FO et CFTC ont publié des communiqués allant dans le même sens et demandant au ministère de *« garantir la sécurité des personnels »*.

JEAN CONTRUCCI.

Le Monde
ABONNEMENTS VACANCES

VOUS N'ÊTES PAS ABONNÉ : Renvoyez-nous le bulletin ci-dessous, accompagné de votre règlement par chèque ou par Carte bleue.

VOUS ÊTES DÉJA ABONNÉ : Vous n'avez aucun supplément à payer pour que *le Monde* vous suive en vacances, partout en France métropolitaine. Renvoyez-nous simplement le bulletin ci-dessous sans oublier de joindre votre bande.

DURÉE	FRANCE	ÉTRANGER* (voie normale)
2 semaines	80 F	150 F
3 semaines	120 F	210 F
1 mois	150 F	261 F
2 mois	260 F	482 F
3 mois	365 F	700 F

* TARIF PAR AVION, NOUS CONTACTER AU : (1) 42-47-98-72

« LE MONDE » ABONNEMENTS
BP 50709, 75422 PARIS CEDEX 09

Attention : la mise en place de votre abonnement vacances nécessite un délai de 10 jours.

● VOTRE ABONNEMENT VACANCES : DURÉE ____
du ____ au ____

● VOTRE ADRESSE DE VACANCES :
NOM ____ PRÉNOM ____
Nº ____ RUE ____
CODE POSTAL ____ VILLE ____
PAYS ____

● VOTRE RÈGLEMENT : ☐ CHÈQUE JOINT

● *VOTRE NUMÉRO D'ABONNÉ (si vous êtes déjà abonné)*

921MON02

Sur minitel 3615 LEMONDE code ABO

A Toulon

Une femme dans le coma après une intervention de chirurgie esthétique

Depuis le 26 avril, Mme Catherine Esvan, une Toulonnaise de trente-huit ans, est dans un coma profond à la suite d'un accident anesthésique survenu au cours d'une banale opération de chirurgie esthétique visant à faire disparaître une disgracieuse *« culotte de cheval »*

TOULON
de notre correspondant

Comme tant d'autres patientes, Mme Esvan a été séduite par une publicité vantant la « liposculpture » comme étant *« la seule manière pour mincir à fond sans hospitalisation, sans anesthésie générale »*. Le 25 avril dernier, elle se rend au siège de l'AMV (Association Minceur et Vitalité), à Toulon, pour se renseigner sur la méthode miracle. Une hôtesse, après quelques questions et un examen sommaire, certifie à cette femme qu'elle aura changé de silhouette pour le mariage de sa fille Patricia prévu pour le 29 juillet.

Elle pourra être opérée, *« sans douleur, par un médecin spécialiste de la micro-chirurgie »*, dont le cabinet, par bonheur, jouxte les locaux de l'AMV.

Sans tarder, Mme Catherine Esvan rencontre le docteur Jean-Guillaume Laurent, qui l'assure qu'avec 8 kilos de moins cette femme modeste, mesurant 1,70 mètre et pesant 70 kilos, sera métamorphosée en vingt-quatre heures. Coût de l'opération fixée au lendemain : 10 000 francs.

Munie d'une ordonnance comportant des médicaments nécessaires à l'anesthésie, des sédatifs et autres pommades, Mme Esvan quitte le cabinet, rassurée par la série de titres énumérés sous le nom du médecin : sexologie, thérapie manuelle, médecine physique, mésothérapie, laser, médecine esthétique.

Le lendemain à 9 h 30, elle franchit à nouveau la porte du cabinet. Sa fille, qui l'accompagne, décide de l'attendre chez une tante qui habite en face. Vers 11 heures, des sirènes attirent l'attention de Patricia. Des véhicules des pompiers et des services médicaux d'urgence sont arrêtés devant le siège de l'AMV. Pressentant le pire, la fille de Mme Esvan se précipite dans la rue. Sa mère, sans connaissance, est emportée sur un brancard.

Le docteur Laurent auquel elle demande ce qui s'est passé lui répond affolé : *« Elle a eu un malaise. J'ai tenté de la ranimer durant vingt minutes. Sans succès. Mais ne vous inquiétez pas. On la conduit à l'hôpital. Tout va s'arranger. »*

Au centre hospitalier de Brunet (Toulon), les médecins diagnostiquent un *« coma de stade 3 dû à un arrêt cardio-circulatoire par anesthésique »*. Elle est placée en réanimation puis transférée à l'hôpital Sainte-Marguerite à Marseille, au service de neuro-chirurgie du professeur Pellet, où son état est toujours jugé critique.

Cette affaire a jeté la consternation dans le milieu médical varois, où bon nombre de praticiens, soucieux de déontologie, avaient attiré l'attention du conseil de l'ordre des médecins sur les rapports de dépendance pouvant exister entre l'AMV (association sans but lucratif de type loi de 1901) et le docteur Laurent.

Certains s'étonnent que le praticien, contre toutes normes chirurgicales et opératoires, ait pu pratiquer plusieurs dizaines d'interventions dans son cabinet, à même sa table d'examen, sans le contrôle d'un médecin anesthésiste. Opération bénigne la « liposuccion » reste un acte chirurgical délicat nécessitant un bilan de santé complet, une prise en charge pré et post-opératoire en milieu hospitalier, comme c'est généralement le cas.

Le conseil alerté

Particulièrement gêné, le conseil départemental de l'ordre des médecins reconnaît avoir été saisi de plusieurs plaintes émanant d'anciennes patientes du docteur Laurent, qui siégeait dans cette assemblée avant d'avoir fait l'objet d'une suspension de six mois, suite à une affaire – toujours en cours – dans laquelle la Sécurité sociale lui reproche des « erreurs » dans la cotation d'actes médicaux et un non-respect de certaines nomenclatures. Un appel rendant suspensive cette mesure permettait au docteur Laurent de poursuivre son exercice médical.

En attendant les résultats de l'enquête diligentée par le parquet après un dépôt de plainte avec constitution de partie civile par M. Esvan, l'ordre départemental des médecins est à présent catégorique : *« S'il est établi que le médecin a commis une faute déontologique contraire à l'éthique ou une faute professionnelle, il fera l'objet d'une sanction, qui peut aller du blâme à la radiation à vie »*.

On peut toutefois s'étonner de l'attentisme de ce conseil, alerté à de nombreuses reprises par d'autres praticiens. Si du point de vue déontologique le docteur Laurent avait toute latitude et responsabilité pour des interventions, même précaires, en revanche la collusion entre l'AMV et le praticien serait illégale.

A ce sujet le conseil de l'ordre avait alerté la DASS (Direction des affaires sanitaires et sociales), qui, très administrativement, il y a trois ans, comme en avril dernier, n'avait pu *« apporter la preuve matérielle que ces actes médicaux étaient effectués dans le cadre des activités et des locaux de l'AMV »*. Un couloir sépare le bureau de l'association de cet ancien garage transformé en cabinet médical... *« Mais on nous a certifié que cette porte était fermée à clé et qu'il n'était pas possible de la franchir. Nos ne pouvions aller plus loin »*, certifie le docteur Meunier, médecin inspecteur de la DASS, qui laisse entendre que *« tout de même l'ordre des médecins avait dans un rapport que nous lui avons transmis en juillet, des éléments d'appréciation qui auraient pu l'alerter »*.

Tardivement malgré tout, quand on sait que ces pratiques existent depuis plus de trois ans, et que, sur le réseau minitel de l'AMV entre conseils de beauté, messageries de l'esthétique et du sexe, on promet toujours que *« la quasi-totalité des patientes peut reprendre le travail dans les quarante-huit heures »* suivant cette opération grâce, à laquelle *« depuis un an, 90 % des lipodystrophies vues à l'AMV ont été réduites par une méthode d'aspiration totalement ambulatoire grâce à une anesthésie locale bien dosée parfaitement efficace »*.

JOSÉ LENZINI.

La technique de la liposuccion

Lancée en 1977 par le docteur Yves Gérard Illouz, la liposuccion est une technique permettant d'éliminer, des amas graisseux localisés et de plus ou moins grande importance par aspiration. L'opération s'effectue par voie sous-cutanée après une légère incision de la peau et au moyen de canules de quelques millimètres de diamètre.

Dans la Loire-Atlantique

Du plomb pour deux serins

Eddy Chauvet a construit une volière. *Mais elle était désespérément vide.* Alors ce jeune homme de vingt-deux ans a cru trouver la bonne filière pour se procurer un couple de serins. Mercredi 26 juillet, vers 1 h 30, il s'est rendu avec un ami à Saint-Herblain, une banlieue de Nantes.

Quand, dans son sommeil, Georges Lucas, un retraité de soixante ans, a entendu du bruit, il a tout de suite pensé à la volière qui jouxte son pavillon. Il a aperçu une ombre sur le toit de l'enclos grillagé : *« J'ai pris ma carabine, et j'ai fait feu à 6 ou 7 mètres. Puis je suis retourné me coucher, après avoir vu l'ombre s'enfuir »*, a-t-il confié aux policiers. Ce n'était pas la première fois que des voleurs s'en prenaient à ses oiseaux.

Pendant que son ami s'enfuit, Eddy Chauvet parvient à rejoindre la route, où il s'écroule, le thorax perforé par une cartouche de plombs. Admis au service de soins intensifs au CHU de Nantes, il est dans un état grave et les *médecins réservent* leur diagnostic.

Georges Lucas a été inculpé de *« coups et blessures volontaires »* et incarcéré, jeudi 27.

Société

Trois points de vue sur le carmel d'Auschwitz

Juifs-catholiques : le fossé

Les relations entre juifs et catholiques sont au plus bas en raison du non-respect par l'Eglise catholique polonaise des accords signés à Genève en vue du transfert du carmel voisin du camp d'Auschwitz, qui aurait dû être achevé le 22 juillet dernier. Le cardinal Decourtray a pris acte récemment, avec regret, de ce nouveau retard. Son partenaire juif dans la négociation ouverte sur le sujet il y a trois ans, Mᵉ Théo Klein, a souhaité, de son côté, une suspension de toutes les relations officielles entre juifs et catholiques (*le Monde* du 18 juillet et daté 23-24 juillet).

De retour d'Auschwitz, où il a accompagné le 24 juillet un pèlerinage d'anciens déportés juifs de France, le grand rabbin René-Samuel Sirat, l'un des négociateurs de Genève, explique que les raisons du silence que réclament, comme seule manifestation de souvenir, les communautés juives du monde entier mobilisées par cette affaire. De son côté, le Père Jean Dujardin, secrétaire du comité épiscopal français pour les relations avec le judaïsme, explique le conflit d'urgence entre la nécessité pour les catholiques de quitter au plus vite les lieux et la lenteur requise, dans un pays comme la Pologne, pour la prise de conscience de la dimension symbolique d'Auschwitz. Enfin, Patrick-Pierre Kaltenbach, président des Associations familiales protestantes, et Emile Mallet, directeur de *Passages*, regrettent le bruit fait par les uns et les autres, pour des raisons différentes, autour du carmel et demandent que l'Eglise n'essaie pas d'« *évangéliser* » Auschwitz.

Respecter la douleur à l'état pur

par René-Samuel Sirat

Ancien grand rabbin de France.
Grand rabbin du Consistoire central

FORCE est de déplorer et de condamner le manquement à la parole donnée, puisque les carmélites occupent encore le bâtiment du vieux théâtre d'Auschwitz et qu'une immence croix (qui, en vertu des accords de Genève I, n'aurait jamais dû se trouver là) est toujours dressée devant le carmel et étend son ombre sur tout le camp d'Auschwitz-Birkenau.

Nous pensons en ce moment à la prophétie de Jérémie (VII, 32) : *« Voici que des jours viendront, oracle du Seigneur, où l'on ne nommera plus cet endroit le « Tophet »* (lieu où l'on brûlait des enfants vivants en l'honneur du Moloch), *ou la vallée de la Géhenne, mais la vallée de la Tuerie. »* Au milieu du vingtième siècle, *« la vallée de la Tuerie »* a pour symbole définitif, pour les siècles à venir, Auschwitz. On y a brûlé des enfants juifs par centaines de milliers à l'idolâterie moderne — le nazisme, — qui a pris naissance sur une terre chrétienne.

On y a mis en œuvre les méthodes les plus barbares pour asphyxier, brûler, assassiner 3 665 chrétiens en majorité polonais, 1 063 prisonniers de guerre soviétiques, 6 430 Tziganes et 1 315 000 juifs. Nos frères ont subi le martyre pour le seul crime d'être nés *juifs* et de rester fidèles — pour la *quasi-totalité* d'entre eux, — malgré les vicissitudes d'une histoire tragique entre toutes, à la foi de leurs patriarches.

Cette *« vallée de la Tuerie »*, Auschwitz, a été le lieu où cette destruction fut rendue possible par le silence de Dieu et des hommes. Au silence de Dieu, à cette indifférence coupable des hommes, ne peut répondre que le silence des survivants. Prier aujourd'hui à Auschwitz reviendrait à banaliser le mal absolu, à relativiser le crime contre l'homme qui y fut perpétré.

Personne au monde n'a le droit de transformer en lieu de prière un endroit où fut pratiquée l'idolâtrie la plus épouvantable, celle où l'homme, proclamant la mort de Dieu, se divinise lui-même et réduit d'autres créatures humaines à l'état d'objet, de non-personne. Ces prières risqueraient d'être, selon l'expression biblique, une *« abomination »* (Proverbes, XXVIII, 9). Auschwitz doit absolument redevenir un lieu de silence absolu, de non-prière, de non-parole, témoignage du paroxysme de l'horreur.

C'est cette attitude de respect de la douleur à l'état pur, qui ne saurait être atténuée d'aucune manière, fût-ce par la prière ou l'étude, que le christianisme d'après-guerre a comprise et admise. Cette humilité face à la souffrance du peuple juif a permis les remarquables avancées du dialogue judéo-chrétien après la conférence de Seelisberg en 1947.

Retour au temps du mépris ?

La rupture, à l'heure actuelle du moins, des engagements pris a conduit à un « gel » du dialogue judéo-catholique. Cette attitude, si les accords n'étaient pas immédiatement appliqués, donnerait raison à ceux qui, dans l'Eglise, n'ont jamais admis le bien-fondé de la thèse juive sur la Shoah, et permettrait à certains membres de notre communauté d'affirmer que l'Eglise, après une courte période de repentance, retourne aux errements anciens du *« temps du mépris »*.

Les carmélites sont-elles conscientes de la gravité de leur acte et des conséquences dramatiques qu'il entraîne, en refusant d'honorer la parole donnée en leur nom ? Peuvent-elles refuser à d'anciens déportés juifs qui ont tant souffert dans leur chair, dans leur esprit, dans leurs sentiments familiaux, le droit absolu au respect de leurs convictions : laisser à tout jamais en l'état la *« Vallée de la Tuerie » ?* Ces interrogations confèrent sa plénitude de sens au pèlerinage d'aujourd'hui sur ce lieu de souffrance, de mort et de désolation. Faisons nôtre tous ensemble la parole du psalmiste : *« Pour toi, Seigneur, le silence seul est prière »* (Psaumes, LXV, 2).

Un lien entre la Shoah et le martyre polonais

par le Père Jean Dujardin

prêtre de l'Oratoire,
secrétaire du Comité
épiscopal français
pour les relations avec le judaïsme.

LA terre d'Auschwitz appartient au peuple juif à un titre très particulier. Elle a recueilli ses morts. C'est le plus grand cimetière de son histoire. Quelle que soit la gravité extrême de la souffrance de tous les hommes assassinés en ce lieu — qui oserait d'ailleurs établir une hiérarchie des souffrances devant la mort ? — nous avons à reconnaître le caractère unique de la Shoah. Que signifie une telle perversité ? De quels abîmes surgit la profondeur de ce crime ? Shoah est la plus monstrueuse des exterminations jamais tentées contre le peuple juif.

Mais cette terre demeure une terre polonaise. Auschwitz, c'est aussi Oswiecim. Cette terre est là comme une plaie constamment sous le regard de la nation polonaise et c'est avec elle qu'il lui faut apprendre à vivre ou plutôt à revivre, et cela n'est pas facile.

Au lendemain de la guerre, écrasées par son propre malheur, submergées par une multitude de problèmes aujourd'hui encore mal résolus, n'étant plus en relation vivante avec une communauté juive puisque, hélas ! celle-ci avait disparu dans la tourmente, la pensée et l'action du peuple polonais ont été dominées par leur rapport personnel avec ce lieu. Le peuple polonais a vécu, vit toujours dans le sentiment que son propre martyre a été aussi un véritable génocide, même si, au regard de la vérité historique, il n'est pas comparable à la Shoah. Une terrible question s'est alors posée. Fallait-il livrer les jeunes générations, sans cesse accueillies en ces lieux, à une vision matérialiste et partiale de l'histoire ? L'Eglise de Pologne a voulu que soit présente une dimension de prière. Telle était l'intention qui a présidé à la fondation du carmel. C'est une intention droite.

Hélas, il restait et il reste à la Pologne la tâche de prendre la mesure de la Shoah. Du fait d'une histoire officielle occultée, elle n'a pas perçu la profondeur du lien symbolique que le monde entier a établi entre la Shoah et le camp d'Auschwitz-Birkenau, sans distinction de distance et de bâtiment. Comment faire comprendre qu'à Auschwitz, parmi tous les souvenirs, celui de la Shoah donne la mesure symbolique des attitudes à prendre et des présences possibles ?

On mesure le travail qui reste à accomplir. Il pourrait y avoir un conflit d'urgence entre la nécessité de résoudre au plus vite le problème des lieux et la lenteur requise par l'éducation des consciences si l'on veut éviter crispations, blocages et peut-être violences.

Tel est le dilemme aujourd'hui. Une seule démarche peut conduire à transcender l'histoire, y compris celle du plus légitime des nationalismes. Elle est nécessairement spirituelle. Elle prend sa racine dans l'obéissance au commandement du *« Souviens-toi, n'oublie pas »*. Ce commandement s'adresse aussi aux chrétiens, comme il a *été* donné d'abord aux juifs. Mais la mémoire religieuse du chrétien s'enracine dans la mémoire juive. La reconnaissance de cette dépendance originelle et perpétuelle peut nous éclairer dans le lien entre la Shoah et le martyre des chrétiens de Pologne et de toutes les autres nations.

Le souvenir, racine de notre conscience morale, nous conduit à accepter, sans réserve, le temps du deuil, plus encore à reconnaître l'immense souffrance du peuple juif, sa manière propre de considérer l'événement qu'il a vécu et le lieu qui le rappelle. Le souvenir nous permet d'accepter qu'aucun signe, aucun geste ne soit posé qui ne respecte son insondable douleur.

Il nous invite, enfin, à renoncer à toute apparence d'accaparement, *« pour ne pas consentir à ce que la passion d'Auschwitz soit, même en noble pensée, arrachée au mystère d'Israël »*, selon l'expression du grand rabbin Gutman dans son discours au pape Jean-Paul II, à Strasbourg.

Certes, cela pose à la conscience chrétienne de nombreuses questions. Et, en particulier, celle-ci : n'est-ce pas renoncer à notre identité chrétienne que d'accepter qu'une croix placée sur la tombe de nos morts soit déplacée ? Il faudra les aborder peu à peu, lucidement et courageusement. Puisse le temps qui vient, par des gestes irréparables, ne pas compromettre l'approfondissement nécessaire, l'œuvre de paix entreprise à Genève.

Retrouver le silence d'Auschwitz

(Suite de la première page.)

Ils se sont retrouvés une première fois, le 22 juillet 1986, pour rendre « provisoire » le carmel, et une deuxième, le 22 février 1987, aboutissant à octroyer aux quatorze carmélites un délai de vingt-quatre mois pour se reloger. L'establishment juif, notamment l'ancien président du CRIF, Théo Klein, et, lui faisant écho, les autres responsables, crièrent victoire. Comme si une négociation « à vingt-quatre mois », avec des partenaires aussi diplomatiquement coriaces et avertis que le pape de l'Eglise polonaise, était jouée d'avance.

L'affaire du carmel d'Auschwitz, là où s'est produite *« l'éclipse de Dieu »* (Martin Buber), doit être restituée dans le contexte international et appréhendée à l'aune de la dimension historique de la Shoah (l'Holocauste) pour comprendre son « explosion » médiatique et la dimension passionnelle des réactions suscitées.

De Jean-Paul II à Franciszek Macharski, ancien et actuel archevêque de Cracovie, dont dépend le diocèse d'Auschwitz, l'Eglise de Pologne est en phase avec ses prestigieux chefs de file : on a souhaité depuis longtemps l'édification d'un carmel à Auschwitz. Comme le dit Jerzy Turowicz, l'un des plus proches amis de Jean-Paul II : *« Nous ne pouvons pas accorder aux juifs le droit d'exclusivité sur Auschwitz. »*

En termes plus diplomatiques et à la manière du Saint Siège : *« Il faut prendre en compte ce qui fut la souffrance polonaise pendant la seconde guerre mondiale »*. Bref, que la mémoire juive ne s'accapare pas Auschwitz.

Désastre et viol

Dans l'attitude du pape et de l'Eglise polonaise, il y a une démarche à visée quelque peu hégémonique de l'Eglise. Personne ne conteste que les morts d'Auschwitz ne furent pas tous juifs. Mais, et laissons la parole à l'ami de Jean-Paul II : *« A Auschwitz, les juifs périssaient uniquement parce qu'ils étaient juifs. »* La symbolique d'Auschwitz est à ce niveau. C'est à ce titre qu'Auschwitz est le symbole de la Shoah. L'établissement d'un carmel à Auschwitz constitue quelque part un « viol » de l'Holocauste.

Dans une tentative de banaliser l'affaire du carmel d'Auschwitz, l'Eglise catholique observe qu'à Dachau et à Sobibor, autres lieux à forte charge symbolique de la déportation massive des juifs, sont implantés d'autres carmels, *« signe*, selon le cardinal Marcharski, *que l'amour est plus fort que le mal »*. Cette obsession de l'Eglise à faire résonner la prière chrétienne partout où la mort a rôdé, y compris quand les victimes furent juives, est dans la tradition d'*évangélisation*. Mais Auschwitz ne saurait être « évangélisé », sous peine de mettre en colère les grands témoins du Génocide.

Bien entendu, personne ne peut répondre seul à la question biblique que pose la Shoah, qu'il soit juif, chrétien, ou simplement un homme tout court. Pour avoir vu le Struthoff, Mauthausen, Tereszin, Auschwitz, jamais plus ne quittera notre esprit la découverte de cette incompréhensible vérité : l'Israël de l'Alliance reste, plus qu'aucun autre peuple, l'enjeu, la victime, la question.

Le rôle de Jaruzelski

C'est pourquoi la Shoah, dont l'exemplarité et le symbole ne doivent pas être banalisés, doit concerner tous les hommes de bonne volonté. Sans qu'en aucune manière, on cherche à relativiser la dimension éthique de l'Holocauste, les juifs doivent, de par leur histoire et de par leur destin, faire prendre conscience aux chrétiens, aux musulmans et à tous ceux qui sont épris de paix que ce qui s'est joué à Auschwitz a trait à l'avenir de l'humanité. Ils doivent se montrer à leur tour solidaires de tous les grands combats en faveur des droits de l'homme. C'est ainsi que le combat de la Shoah deviendra le combat de tout un chacun épris du droit et de l'homme.

Pour Jaruzelski, qui a besoin de « neutraliser » l'Eglise en vue de gouverner, lui donner un os à ronger sur le « théâtre » d'Auschwitz ne peut que lui attirer des sympathies dans la « Pologne profonde » où le sentiment antisémite reste vivace. Il paraît facile dès lors de faire procès à ceux par qui le trouble est survenu, nous entendons : le carmel, l'évêque du lieu, l'Eglise catholique romaine de Pologne, enfin Rome et le pape. Ont-ils été prévenus ? Pouvaient-ils s'opposer ? Personne ne pourra se prononcer tant que ces responsables n'auront pas répondu à ces questions à côté desquelles les difficultés de permis de construire ou de financement apparaissent cruellement dérisoires. Personne ne pourra décemment parler de la « bête immonde » s'il continue à prendre comme sérieux de tels alibis.

Ajoutons que si Auschwitz était en France et si le pape était italien, les risques de suspicion seraient moindres. Ils seraient moindres aussi si le pape n'avait béatifié la conversion d'une juive morte dans le camp et si le Vatican, cet Etat comme un autre, acceptait de reconnaître Israël, cet Etat comme un autre.

Et l'attitude des responsables juifs ? Elle a été tout entière tournée vers la négociation dans l'espoir de faire « céder » l'Eglise. Il y a une bonne dose de naïveté dans ce comportement qui a conduit parfois à négliger les grands talents et les grandes vertus de diplomatie des princes de l'Eglise. Entre les deux rencontres de Genève, et alors qu'aucun résultat concret n'avait été obtenu à la première table de négociation, le cardinal-primat de Pologne, Franciszek Macharski, a partagé la vedette avec Jacques Chirac comme « invité d'honneur » des assises nationales du CRIF, à l'invitation de son président Théo Klein. N'était-ce pas là vendre la peau de l'ours polonais avant d'avoir fait définitivement déménager ses ouailles d'Auschwitz ?

Aujourd'hui, le comportement de M. Théo Klein paraît bien dangereux et peu légitime. De quel droit et pourquoi déclarer la catholicité « interdite de dialogue » ? Est-ce un signe d'impuissance que d'envoyer des commandos à Auschwitz ? Si les lieux de l'horreur doivent être ceux du silence, pourquoi tant de bruits médiatiques ? Pourquoi s'en prendre aux cardinaux français Mgr Lustiger et Mgr Decourtray ? Alors que nous savons irréprochable l'attitude de ces deux prélats sur la question du carmel. Pas plus qu'il n'y a justification à pénaliser les juifs et les catholiques français en leur « interdisant » un dialogue entrepris depuis des décennies. D'ailleurs, qui peut parler au nom du peuple juif pour décréter la mise en ghetto des juifs et de la catholicité française ? Alors, laissons ces réactions sans lendemain pour suggérer quelques attitudes sans démagogie ni faux fuyant :

— que le lieu d'Auschwitz soit déclaré « Lieu saint », à l'égard de tous, vide et libre pour tous. Et que chacun médite sur la promesse *« Je te donnerai des murs que tu n'as pas construits »* ;

— que tous interrogent les autorités catholiques ici et à Rome pour savoir si elles savaient, si elles pouvaient, si elles voulaient éviter ce trouble ;

— que le pape ne cherche pas à réécrire une partie de l'histoire du clergé polonais ;

— qu'on évite à tout prix l'abomination d'un combat au nom de Dieu sur le lieu de l'Holocauste ;

— qu'on organise une collecte de fonds au profit d'un compte qui serait géré par la Commission de Bruxelles, pour aider les responsables polonais à surmonter les difficultés administratives et financières soulevées par le déménagement du carmel ;

— qu'on console M. Théo Klein au point qu'il accepte de faire un peu silence et qu'il cesse d'alourdir notre peine ;

— que le pape Jean-Paul II prenne la décision de rapatrier les carmélites hors du « périmètre de la mort ».

PATRICK-PIERRE KALTENBACH et EMILE MALET.

OCDE

NOUVELLES PUBLICATIONS

OCDE - Perspectives de l'emploi 1989
(à paraître le 28 juillet)
Examine les perspectives à court terme du marché du travail et la nature de la croissance de l'emploi au cours de la dernière décennie. Traite de questions comme le niveau d'instruction à l'entrée de la vie active et son incidence sur l'emploi, la répartition régionale du chômage dans les pays de l'OCDE et l'évolution des accidents du travail. Compare également de façon détaillée les caractéristiques de l'emploi dans les secteurs où la part de l'emploi est en progression et dans ceux où elle est en recul. Présente enfin une carte en couleur montrant les tendances régionales du chômage dans les pays de l'OCDE.
(81 89 02 2) F190 ... ex

Nouvelles technologies : une stratégie socio-économique pour les années 90
(81 88 07 2) F90 ... ex

Etudes économiques de l'OCDE - Série 1988-1989
Etudes annuelles, très détaillées, pour les pays de l'OCDE, des tendances et des politiques économiques.
France (10 89 14 2) ... ex **Suisse** (10 89 26 2) ... ex
Italie (10 89 19 2) ... ex **Espagne** (10 89 24 2) ... ex
Portugal (10 89 23 2) ... ex **Allemagne** (10 89 15 2) ... ex
Chaque étude :
F50. Abonnement à la Série (17 à 18 études) : F720 ... ab

Politiques, marchés et échanges agricoles. Suivi et perspectives 1989
(51 89 03 2) F150 ... ex

Biotechnologie. Effets économiques et autres répercussions
(93 89 01 2) F95 ... ex

Politique de concurrence dans les pays de l'OCDE 1987-1988
(24 89 01 2) F160 ... ex

Prix d'éviction
(24 89 02 2) F70 ... ex

Politique de concurrence et propriété intellectuelle
(24 89 03 2) F90 ... ex

La concurrence dans le secteur bancaire (à paraître)
(21 89 01 2) F240 ... ex

Série PIIC "Politiques d'information, d'informatique et de communications" :
N° 17 - L'internationalisation du logiciel et des services informatiques
(93 88 06 2) F120 ... ex
N° 18 - Les services reposant sur les réseaux de télécommunications : conséquences pour la politique
(93 89 02 2) F200 ... ex
N° 19 - Technologies de l'information et les nouveaux domaines de croissance
(93 88 05 2) F100 ... ex

Catalogue des publications de l'OCDE 1989 : gratuit ... ex

On peut se procurer ces ouvrages, soit à la :
Librairie de l'OCDE, 33 rue Octave-Feuillet, 75016 Paris (Tél. 45.24.81.67 ou 45.24.81.81),
soit par correspondance en joignant à cette annonce votre règlement (chèque ou mandat ; frais de port gratuits par poste ordinaire) à envoyer à :

OCDE
ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES
Service des Publications
2 rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16

Société

Polémique dans les Yvelines

Autoroute publique, bretelle royale

Résidence Saint-Cyr, Fontenay-le-Fleury, Yvelines. Piscine, jardins, tennis. Comme dit l'une des habitantes, *« tout serait parfait sans elle »*. Elle, c'est l'autoroute A 12 qui passe à moins de 100 mètres des bâtiments les plus proches, charriant jour et nuit son flot motorisé, pollueur et bruyant. Les résidents se barricadent derrière leurs vitres closes, malgré la chaleur, et rêvent de week-ends calmes.

A quelques kilomètres en amont, La Faisanderie, château du dix-huitième siècle récemment acheté par le roi Fahd d'Arabie saoudite, attend la restauration promise par son illustre acquéreur. Entre l'ensemble plutôt huppé d'une petite ville de la banlieue ouest et le pied-à-terre français du monarque, un lien géographique et maintenant politique : l'autoroute.

A priori pourtant, rien ne semblait devoir les unir. Rien, si ce n'est une série de suppliques et doléances à l'encontre de l'axe autoroutier. Le souverain wahabite, dont le choix s'est porté sur cette propriété d'une quarantaine d'hectares dans la plaine de Versailles justement en raison de sa proximité de Paris *via* l'autoroute, a demandé — et aurait obtenu — le principe d'un accès direct à l'A 12.

Les riverains, eux, réclament qu' *« on enterre l'autoroute »*. Ils se saisissent de l'occasion présentée par les travaux d'élargissement (passage de 4 à 6 puis à 8 voies entre Rocquencourt et Bois-d'Arcy) pour demander le recouvrement complet de la portion la plus urbanisée, *soit environ 1,5 kilomètre.* Dans cette zone, l'autoroute, comme les tympans des résidents, est au bord de la saturation : 85 000 véhicules circulent chaque jour sur cette voie prévue, lors de sa construction en 1954, pour un trafic quotidien de 15 000 passages. Les nuisances, et en particulier le bruit, ont suivies cette courbe ascendante.

Les deux affaires, distinctes mais parallèles, ont été rapprochées par la force des choses et *surtout par la volonté du maire* (UDF) de Fontenay-le-Fleury, Mme Anne Le Pivain : *« Un seul homme, un privé — qu'il s'agisse du roi Fahd n'a aucune importance, je n'ai aucune animosité personnelle à son égard, bien au contraire, — obtiendrait d'un coup ce qu'il veut, alors ce que je réclame depuis des mois des aménagements pour des centaines de riverains ? C'est une chose que je n'admettrai pas. »* Et Mme le maire de fustiger, non sans quelque talent médiatique, le *« deux poids, deux mesures »*. Elle qui, depuis plusieurs mois, s'est voulue le porte-parole des mécontents auprès de la direction départementale de l'équipement (DDE), responsable du chantier. A l'équipement, qui propose de construire un mur en béton de 8 mètres de haut, elle demande en vain depuis le mois de mai *« une tranchée recouverte ou un tunnel »*. Et n'obtient, à ce jour, aucune réponse.

« Désenclaver la propriété »

Face à ces atermoiements, le *« traitement de faveur »* dont pourrait bénéficier le roi Fahd en mécontente plus d'un. Jusqu'à ce conseiller municipal socialiste qui trouve *« choquant qu'un privé n'ait pas de problèmes parce qu'il peut payer, alors que peu d'efforts sont faits pour la collectivité. »* A Fontenay, la rumeur va bon train : le roi, rubis sur l'ongle, aurait signé un chèque de 4 millions de francs ; il aurait reçu des assurances au plus haut niveau... *« Entre monarques, on s'entraide »*, susurre un habitant.

La préfecture trouve que c'est aller là un peu vite en besogne et affirme n'être qu'au *« stade de l'étude »* de la demande royale. Démentant formellement l'existence de tout versement d'argent, le préfet n'en admet pas moins que *« toutes les solutions sont à envisager pour désenclaver la propriété »*. Y compris l'accès direct à l'autoroute — que la DDE juge pourtant *« inacceptable »* dans le cas d'une personne privée — et une éventuelle *« contribution de l'utilisateur au financement »*. Une hypothèse que l'ambassade d'Arabie saoudite ne repousse d'ailleurs pas.

« On pourrait peut-être lui demander de payer la couverture de l'A 12 », propose en riant M. Jean-Pierre Blanchelande, président d'une association locale de défense des riverains de l'autoroute, l'ARA. Pour lui, la présence *du roi Fahd ne fait que compliquer* une situation qui met en jeu des forces bien supérieures à la mairie de Fontenay. C'est une partie du grand réaménagement en cours de l'Ile-de-France qui se joue sur ce tronçon autoroutier, avec en toile de fond les projets d'achèvement de la rocade A 86.

Et, au-delà des luttes entre municipalités, département et Etat, la résistance croissante d'une population *« qui se sent véritablement agressée, alors qu'ici l'élargissement va porter le flot de voitures à 30 mètres des jardins du centre de loisirs ! »*.

A l'ambassade saoudienne, on est à la fois navré et un peu irrité de tout ce tapage. *« La municipalité en a profité pour essayer de résoudre ses problèmes »*, estime-t-on. A ses *« amis socialistes »* qui la rappelaient aux exigences de l'intérêt national, le maire de Fontenay a, en effet, répondu : *« Oui, mais à condition qu'il n'obère pas l'intérêt local »*.

JUDITH RUEFF.

1 000 hectares dévastés dans l'Hérault

La garrigue en feu

NIMES
de notre envoyé spécial

Une semaine après l'incendie qui avait ravagé 800 hectares de garrigues au nord et à l'ouest de Nîmes, dans le Gard, la région de Montpellier (Hérault) a été touchée à son tour jeudi 27 juillet ; 1 000 hectares de pins, chênes verts et végétation basse ont été détruits par le feu, malgré une intervention massive des moyens de lutte. Plus grave, trois villages ont été directement menacés sans toutefois que la situation nécessite leur évacuation.

Le feu s'est déclaré à 10 h 45 près de Saint-Bauzille-de-Montmel, au nord-est de la capitale languedocienne. Selon certaines sources, il aurait une origine criminelle : la police recherchait deux personnes à moto.

Dans l'après-midi, à Montaud, puis Guzargues, Assas et Teyran, on préparait l'évacuation des habitants de ces villages.

A Guzargues, à 14 kilomètres de Montpellier, les flammes sont même venues lécher les murs de la mairie.

Vers 17 heures, des renforts sont arrivés des départements voisins mais également des régions Rhône-Alpes et Auvergne. A ce moment, six Canadair, deux Fokker et deux Tracker ainsi que deux hélicoptères déversaient des dizaines de tonnes d'eau et de retardants.

A Saint-Mathieu-de-Tréviers, à l'ouest de la région incendiée, l'armée avait préparé un centre d'accueil pour les évacués potentiels, avec une roulante, une cuisine, des tentes abritant 120 lits.

L'incendie n'a été maîtrisé et que dans la nuit aux environs de Teyran, à 8 kilomètres de Montpellier.

Partout dans la région, les pompiers sont sur le qui-vive : la végétation sèche, le vent chaud et persistant, rendent la situation précaire. Pendant que 600 hommes luttaient pied à pied près de Montpellier, des incendies se déclaraient dans le *Gard, entre autres près du Vigan*, Alès, Barjac et Pujaut.

O. C.

● **Arrestation d'un pyromane en flagrant délit près de Lacanau (Gironde).** — Un homme âgé de quarante-huit ans a été interpellé, jeudi 27 juillet, par les gendarmes de Lacanau, surpris en flagrant délit alors qu'il allumait un feu de broussailles à Lacanau-Océan, apprend-on de bonne source.

L'incendie a été rapidement maîtrisé par les sapeurs-pompiers. Le pyromane, dont l'identité n'a pas été révélée, a été placé en garde à vue. Il s'agit d'un malade mental sorti de l'hôpital psychiatrique il y a trois semaines.

EN BREF

● **Nouvelle plainte contre Paul Touvier.** — M. Robert Nathan, dont le père, André Nathan, fut fusillé le 17 août 1944, à Bron, dans la banlieue lyonnaise, a déposé plainte, mercredi 26 juillet, pour crime contre l'humanité contre Paul Touvier, ancien chef de la milice à Lyon. En présentant cette plainte devant le doyen des juges d'instruction lyonnais, M. Jacques Hamy, M. Nathan souhaite que le procès ait lieu où les faits se sont déroulés. Quatre plaintes pour crimes contre l'humanité ont déjà été déposées à l'encontre de Paul Touvier, arrêté le 24 mai dernier (*le Monde* du 25 mai 1989).

● **Alain Giresse condamné.** — Le tribunal de commerce de Bordeaux a condamné, jeudi 27 juillet, l'ancien joueur de football Alain Giresse — aujourd'hui directeur sportif des Girondins de Bordeaux — et son conseiller en matière de placements, M. Michel-Henri Ledoux, à verser chacun 2 500 000 F à la Banque Worms en tant que cautions de la société Ideal sport centrale. Cette centrale d'achat d'articles de sport, gérée par M. Michel-Henri Ledoux, avait déposé son bilan le 10 juillet, laissant un passif de 17 millions de francs. Depuis le 2 février 1989, elle avait fait l'objet de trois jugements lui enjoignant de payer ses dettes à la banque. Aucun jugement n'ayant été suivi d'un commencement d'exécution, la Banque Worms avait donc décidé de faire jouer les cautions — notamment celle d'Alain Giresse — sur les prêts consentis à cette société.

● **Trafic d'Ecstasy : six inculpations.** — Six membres d'un réseau de trafic d'Ecstasy — René Demorissi, Jo Maille, Fabienne Raspentino, Antoine Calabresse, Catherine Vérin et Bernard Genzan — ont été inculpés par M. Denis Vanbremeersch, juge d'instruction à Avignon (Vaucluse), et incarcérés, mardi 25 juillet, à la prison Sainte-Anne de cette ville. Une vingtaine de personnes originaires du sud-est de la France, notamment d'Avignon, de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) et de La Seyne (Var), avaient été interpellées, lundi 24 juillet, par la brigade des stupéfiants, après une enquête de six mois (*le Monde* du 26 juillet). La police avait saisi, à leur domicile, deux mille gélules d'Ecstasy, un hallucinogène puissant, de la cocaïne et de l'héroïne.

● **Forte concentration d'ozone dans la région bâloise.** — L'office de l'hygiène de l'air de la région de Bâle (Suisse) a prévenu, le 27 juillet, la population que l'air de la région contenait de fortes concentrations d'ozone. Trois stations de mesure, en effet, ont relevé des taux supérieurs à la valeur-limite de 120 microgrammes d'ozone par mètre cube d'air. Il est donc recommandé à la population d'éviter de violents efforts prolongés. Et surtout les personnes souffrant de problèmes respiratoires, ainsi que les enfants, sont invités à ne pas sortir de chez eux. — *(AFP.)*.

● ***MISE AU POINT : Alcootest est une marque.*** — Dans notre numéro du 24 décembre 1988, sous le titre « Sous-préfet au ballon », nous avons employé le terme « alcootest ». Or cette dénomination est une contrefaçon de la marque *Alcotest* appartenant à la société *Dragerwerk* qui l'a déposée. Elle ne peut dont être utilisée que pour désigner les produits de cette société et le dépistage pratiqué à l'aide de ceux-ci. Le nom générique officiel est « éthylotest » ou « éthylomètre » selon la catégorie de ces appareils. Nous donnons bien volontiers acte de cette précision à la société Dragerwerk.

Le Carnet du Monde

Naissances

— M. et Mme PIERRE-BLOCH
ont la joie d'annoncer la naissance de leur arrière-petite-fille,

Salomé IDE,

le 22 juillet 1989.

— M. Daniel JESSULA,
et Mme, née Nancy Salzman,
laissent à

Emilie

la joie d'annoncer la naissance de

Samuel,

le 25 juillet 1989.

— Julien Karim et Alexandre Sammy
ont la joie de faire part de la naissance de leur petite sœur,

Soraya Jeanne,

à Paris, le 26 juillet 1989.

M. et Mme François GOUYETTE,
84, rue d'Alleray,
75015 Paris.

Décès

— L'inspecteur d'académie,
président du Comité départemental de la jeunesse au plein air,
président de l'Association départemental des pupilles de l'enseignement public,
Ainsi que les Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active,
font part du décès de

M. Michel FARCY,
chevalier des Palmes académiques.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu le mardi 25 juillet 1989, au crématorium du Mans, dans l'intimité familiale et en présence de quelques amis.

— L'abbé Alain Farret,
Mlle Maryvonne Farret,
M. Michel Farret,
ont la douleur de faire part du décès de leur sœur,

Geneviève FARRET,

survenu à son domicile, 14, place Etienne-Pernet, dans sa soixante et unième année.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité, le 26 juillet, à Paris.

97, rue du Mont-Cenis,
75018 Paris.
La Roseraie B,
208, avenue de Pont-Trinquat,
34000 Montpellier.
17, boulevard Jean-Jaurès,
92100 Boulogne-Billancourt.

— Sa famille,
Et ses amis,
garderont toujours vivant le souvenir de

Pascal FERRARI,

décédé à l'hôpital de la Salpêtrière, le 26 juillet 1989, à l'âge de vingt-huit ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 31 juillet, à 10 h 45, au cimetière du Père-Lachaise.

57, rue de Tocqueville,
75017 Paris.

— *Les familles Garnier, Savey, Moulin, Lorriot, Laurent, Trédez,*
Et leurs alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel GARNIER,

survenu, le *26 juillet 1989, dans* sa soixante-seizième année.

Il a rejoint sa femme,

Mme Roseam GARNIER,

décédée le 13 octobre 1988.

On se réunira au cimetière du Montparnasse, le lundi 31 juillet, à 11 h 30.

9, rue Armand-Moisant,
75015 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— Tlemcen. Paris.

M. Gaston Medioni,
M. et Mme Claude Medioni,
M. et Mme Gilbert Medioni,
M. et Mme Pierre Medioni et leurs enfants,
Mme Paulette Chouraqui
et ses enfants,
M. Albert Medioni
et ses enfants,
M. et Mme Etienne Sebbag
et leurs enfants,
Les familles Sananes, Lasry, Azérad, Adar, Hassan, Cohen,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sarah Fernande MEDIONI,
née Cohen,

survenu le 27 juillet 1989, à l'âge de soixante-douze ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 28 juillet, à 15 heures, au cimetière parisien de Pantin.

85, boulevard Pasteur,
75015 Paris.

— M. Robert Pigeaud,
M. et Mme Philippe Pigeaud
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Pigeaud
et leurs enfants,
Ses oncles,
Ses tantes,
Et ses cousins,
M. Francis Carlin,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. François PIGEAUD,
rédacteur en chef
du *Monde de la musique*,
chevalier des Arts et des Lettres,

survenu le 26 juillet 1989.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 31 juillet, à 8 h 30, en l'église des Billettes, rue des Archives.

« Le moment de mon départ est venu ; j'ai combattu jusqu'au bout le bon combat ; j'ai achevé la course. »
(Lettre de Paul à Timothée, IV-6.7.)

(*Le Monde* du 28 juillet.)

— Mme Sheryl Rahal,
ses filles,
Et l'ensemble de la *famille Rahal*,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mohieddine Abdelkader RAHAL,
chercheur au CNRS,

survenu le 17 juillet 1989, à l'âge de quarante-six ans.

Les obsèques ont eu lieu à Espanès, en Haute-Garonne.

Anniversaires

— Pour le quinzième anniversaire de la mort de

Paul BANCHERIT,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé et sont restés fidèles à son souvenir.

— Il y a quinze ans,

Baium CRESTINU

quittait les siens.

Mme Pauline Crestinu,
M. et Mme Jacques Crestinu,
Et toute la famille.

— Il y a un an disparaissait

René TOURAINE,
médecin des hôpitaux de Paris,
professeur de dermatologie.

Il est demandé une pensée à ses amis, ses collaborateurs, ses élèves, ses patients, à ceux qui connurent son combat.

CARNET DU *MONDE*
Renseignements : 42-47-95-03
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 83 F
Abonnés et actionnaires .. 73 F
Communicat. diverses ... 86 F

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde »
7, r. des Italiens
PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE* ou 36-15 - Tapez *LM*

ABONNEMENTS
BP 50709 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	365 F	399 F	504 F	700 F
6 mois	720 F	762 F	972 F	1 400 F
9 mois	1 030 F	1 089 F	1 404 F	2 040 F
1 an	1 300 F	1 380 F	1 800 F	2 650 F

ÉTRANGER : *par voie aérienne tarif sur demande.*
Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus
ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO
PORTAGE : pour tous renseignements
Tél. : 05-04-03-21 (numéro vert)

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance. PORT PAYÉ : PARIS RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______________ Prénom : ______________
Adresse : ______________
______________ Code postal : ______________
Localité : ______________ Pays : ______________

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

921 MONO3

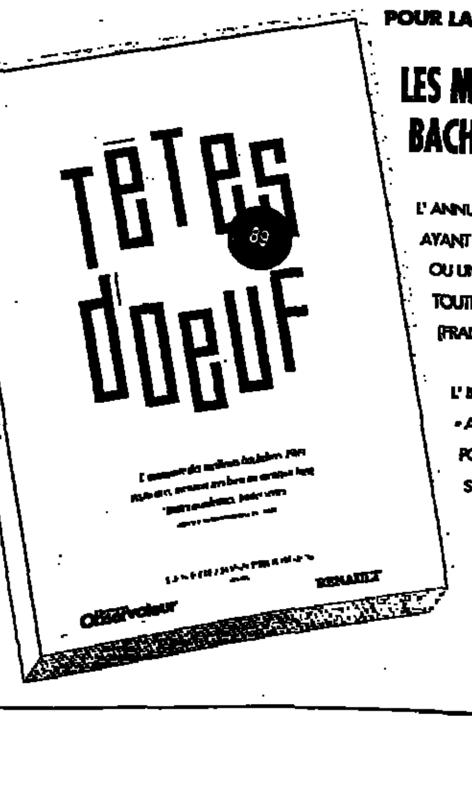

POUR LA PREMIERE FOIS

LES MEILLEURS BACHELIERS 89

L'ANNUAIRE COMPLET DES BACHELIERS AYANT OBTENU UNE MENTION TRES BIEN OU UNE MENTION BIEN AU BAC 89, TOUTES ACADEMIES, TOUTES SERIES. (FRANCE METROPOLITAINE ET CORSE)

L'INSTRUMENT INDISPENSABLE
• AUX PLUS BRILLANTS DES LAUREATS 89 POUR SE RECONNAITRE DANS CETTE SUPERBE EDITION BROCHEE DE 84 PAGES
• AUX DIRIGEANTS D'ENTREPRISE DESIREUX DE DECOUVRIR LES MEILLEURS JEUNES TALENTS D'AUJOURD'HUI

BON DE COMMANDE
à retourner sous enveloppe affranchie à :
PRODIGE'S
51, rue de Prony
75017 PARIS

☐ OUI, je désire recevoir un exemplaire de TETES D'ŒUF 89 au prix de 79 F + 15 F de frais de port soit 94 F TTC (étranger, taxe avion nous consulter).

Je vous adresse ci-joint mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de PRODIGE'S

NOM :
Prénom :
Adresse :
Code postal
Ville

Le Monde
SANS VISA

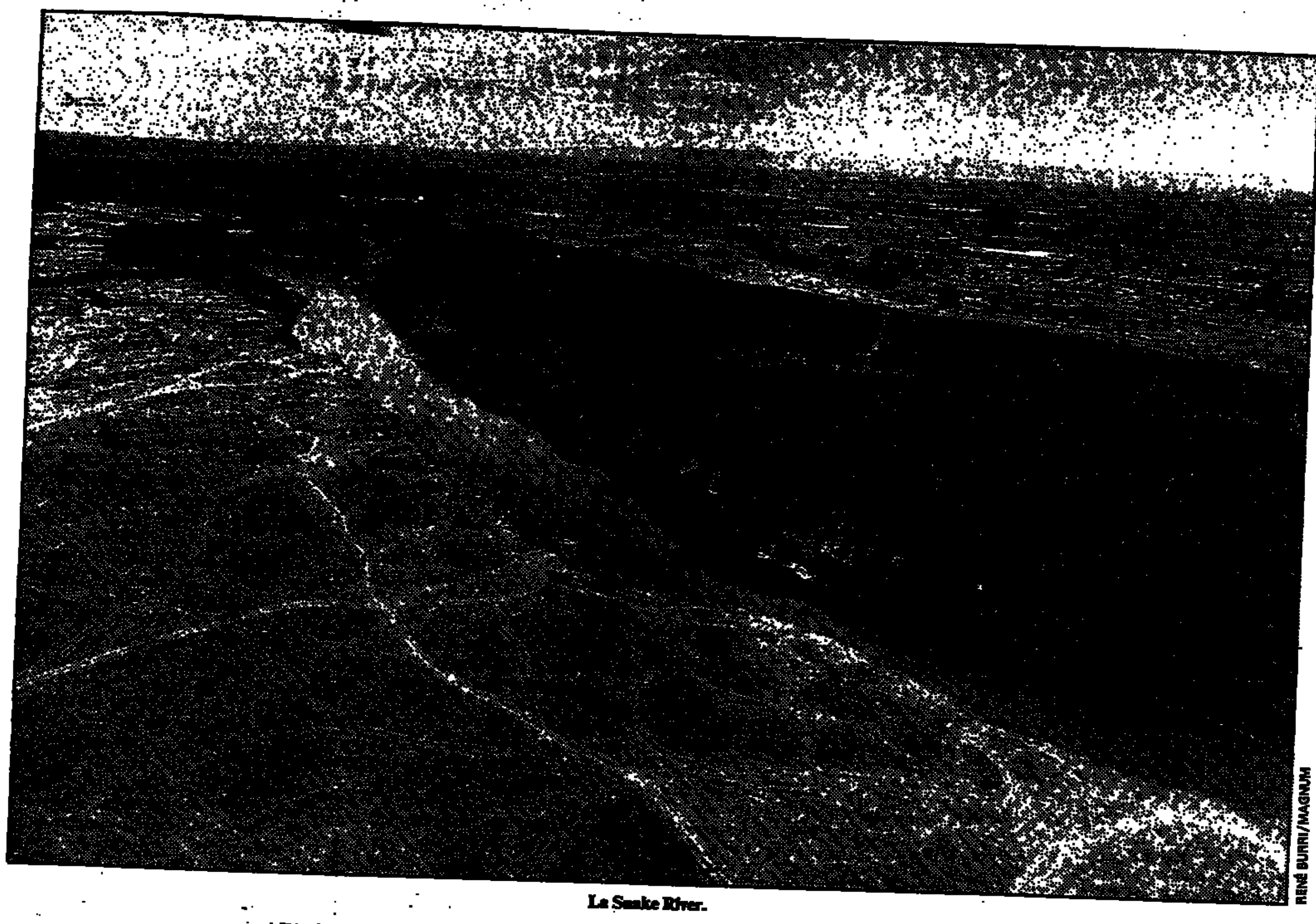

La Snake River.

Parc de Yellowstone : renaissance après les incendies.

L'Idaho pleine nature

par Brigitte Taunais

QUAND le soleil se couche à Pittsburg-Landing, Idaho, la roche devient ocre, puis rose, les crêtes du Hell's Canyon se détachent si nettement sur le ciel qu'on pourrait en distinguer les moindres détails. La Snake River vire au bleu profond, le bruit des rapides devient plus intense tandis que les serpents à sonnette investissent les berges blanches.

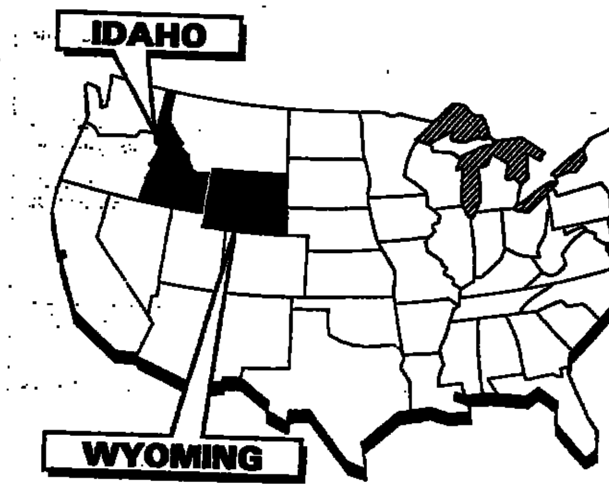

Pittsburg-Landing. Un point sur une carte d'état-major. Quelques maisons abandonnées, une piste défoncée et pas âme qui vive. Un point qui semble inaccessible. Après avoir quitté la route des chercheurs d'or à Riggins, il faut couper à travers la montagne et le parc national des Nez Perces (prononcez : « nizpeurceuz »). Pittsburg-Landing n'est qu'à une trentaine de kilomètres de Highway 95, pourtant c'est le bout du monde et personne n'y va jamais. Pittsburg-Landing n'existe plus.

A l'époque où le transport se faisait par voie fluviale jusqu'à Lewiston, à 120 kilomètres plus au nord, quelques fermiers téméraires s'étaient installés là. Un jour, les bateaux disparurent, et Pittsburg-Landing, Idaho, sombra dans l'oubli. C'est ici pourtant que Wally Beamer nous attend avec son *jet-boat*.

Wally n'est pas un fermier. Il joue avec les rapides qu'il ne prend jamais de front, sauf pour arroser les touristes naïfs. Il s'amuse aussi à pêcher l'esturgeon, qu'il combat parfois pendant une heure tant l'animal est gros. Et, lorsqu'il l'a vaincu, il le remet à l'eau. Wally habite un peu plus en aval, à Copper-Creek, à une demi-heure de bateau. Au milieu de nulle part. Avec sa femme, Myrna, il a installé une dizaine de bungalows pour accueillir les « aventuriers » qu'il va chercher à Lewiston ; il a tout apporté par bateau car il n'y a pas de route.

Les Beamer ont planté des peupliers, et l'endroit est devenu une surprenante oasis. Depuis treize ans, avec leurs jet-boats, ils promènent les vacanciers sur la Snake River à travers le Hell's Canyon, là où les gorges – 1 600 à 2 000 mètres – sont encore plus vertigineuses que dans le Colorado. Tous les mercredis, ils distribuent le courrier aux quelques éleveurs de moutons qui sont restés, en même temps qu'ils commentent la visite du canyon. Solitude infinie et silence profond. On n'y croise que des groupes d'amateurs de rafting à l'équipement coloré, quelques pêcheurs assidus, un convoi de chevaux conduit par des cowboys, là où les terres sont un peu plus hospitalières...

Lors de la grande dépression des années 30, le président Roosevelt fit ouvrir un chemin à flanc de montagne pour donner du travail aux victimes de la crise. Dérisoire témoin d'un passé douloureux, dangereuse voie d'accès destinée aux rangers et qui n'est plus empruntée aujourd'hui que par des élans et des pumas effrayés.

Wally amarre son bateau à un ponton vétuste pour une halte à Kirkwood Ranch, orgueil de la région et résidence des Jordan, une famille arrivée en 1932. Le *Lewiston Morning Tribune* leur consacrait récemment une page entière. Fuyant la misère, Len et Grace Jordan construisirent ce ranch (transformé aujourd'hui en musée), élevèrent 3 000 moutons, installèrent une baignoire en 1934 – que l'on nous fait visiter car c'est la première du canyon – et firent fortune.

Len Jordan se lança dans la politique, devint gouverneur de l'Idaho puis du district de Washington avant d'être sénateur des Etats-Unis. Grace s'employait à donner une éducation irréprochable à leurs trois enfants. Saga exemplaire que racontent encore aujourd'hui avec une fierté non dissimulée les gens du canyon.

Il n'est pas facile de réussir dans une région aussi déshéritée : le Hell's Canyon, 85 000 hectares d'inquiétantes falaises basaltiques, des vallées profondes qui séparent les Etats de l'Idaho et de l'Oregon. Lorsque la nuit tombe, les parois se rapprochent jusqu'à l'effroi. La légende veut qu'un Indien perdu dans la montagne ait vu sept diablotins danser sur la crête ; pour les Indiens, ce sont les « gorges de l'enfer ».

Lorsque les deux explorateurs Meriwether Lewis et William Clark pénétrèrent dans l'Idaho sur leur canot, ils ne se doutaient pas que, bien des années plus tard, ils seraient suivis par des passionnés de raft de tous âges, amateurs de sensations fortes. Car, bien que découvert en 1805, l'Etat de l'Idaho – « pierre précieuse » en langue indienne – fait partie de *l'undiscovered America*, et ces dernières années ont vu fleurir d'innombrables entreprises de rafting qui proposent aux touristes la découverte de la région d'une manière « sportive ».

D'ailleurs, en existe-t-il une autre ? L'Idaho est recouvert par 900 000 hectares de conifères et de bouleaux – le Wilderness, toujours impénétrable, car il n'y a pas de routes. Le côté sauvage, inexploré et immanquablement écologique de cet Etat un peu oublié et très peu peuplé (1 million d'habitants) est un atout de poids que les responsables du tourisme local ne manquent pas de promouvoir. Avec succès, malgré la concurrence de leur célèbre voisin, le parc de Yellowstone, Wyoming. Du coup la tumultueuse rivière Payette et la Salmon ressemblent à certaines époques de l'année à des... autoroutes.

(Lire la suite page 12.)

Cendres vertes au Yellowstone

LE premier feu débuta à l'entrée sud du parc, causé, dit-on, par la cigarette d'un bûcheron imprudent, puis un autre naquit un peu plus au nord : une ligne à haute tension venait de céder, puis un troisième à l'ouest ; là, c'est un immense poêle qui s'était renversé – une cuisinière comme celles qu'utilisent habituellement les ranches d'accueil pour les repas campagnards. En tout, ce sont sept incendies qui se propagèrent en divers points du parc de Yellowstone, Wyoming, plus ou moins simultanément, en ce mois de juin 1988. A la vitesse d'un météore.

Au début, personne n'y fit vraiment attention – les rangers avaient pourtant localisé dès le départ tous ces foyers d'incendie, courant dans les parcs, éphémères, insignifiants. Puis une rampe de feu s'est élevée, foudroyante, incontrôlable, aveuglante, avec des flammes de 80 mètres de haut, encerclant petit à petit le parc de Yellowstone : une barrière orange et grise surgie de nulle part, attisée par un vent sec, violent et, surtout, constant.

Les 25 000 pompiers, les 9 500 rangers et volontaires, les 117 bombardiers d'eau n'y purent strictement rien. Le parc brûla pendant trois mois. Résultat : 560 000 hectares de végétation se consumèrent à divers degrés, pendant que 120 millions de dollars partaient en fumée. « *Il faudra attendre au moins cinquante ans pour que le parc redevienne comme avant* », explique Mary Watson Davis, chargée des relations de presse au Parc national de Yellowstone.

Le bilan est lourd. Seule une moitié du parc a échappé au désastre. Des fameux sapins Douglas – vieux de cent cinquante ans – et des pins Lodgepole qui servaient autrefois à la construction des tipis indiens, un bon quart ont été la proie des flammes et transformés en torchères.

Sécheresse, chaleur et vent ont eu raison de la politique de non-intervention dans les parcs nationaux américains. « *Les incendies de forêts font partie du système écologique normal*, explique Mary Watson Davis. *Les feux naissent et s'éteignent d'eux-mêmes. Il faut certes préserver la nature, mais il faut surtout la laisser telle quelle. Nous intervenons lorsque des vies humaines, des habitations sont en danger, ou lorsque les feux ne sont pas d'origine naturelle. Le parc de Yellowstone n'est peut-être pas beau à voir en ce moment, mais les gens doivent l'accepter ainsi. Jusqu'à présent, aucun programme de reforestation n'est prévu.* »

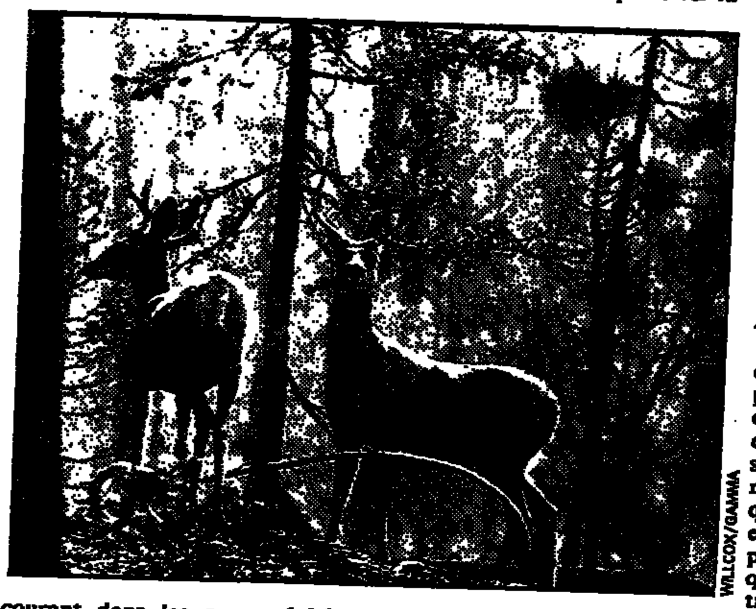

Le constat est terrible. Des pans entiers de montagne au sol noirci, où trônent d'immenses troncs d'arbres calcinés, et puis, tout à coup, un îlot de verdure, surprenante et minuscule oasis rescapée on ne sait trop comment. Pour nous rappeler, sans doute, que, quoi qu'il advienne, la vie est toujours là.

En effet, la vie renaît. La prairie, elle aussi brûlée, reverdit. Au printemps, de nouvelles pousses ont jailli sous la cendre. Des fleurs même apparaissent. Et les animaux, un temps désorientés, reviennent. Ce sont les élans, asphyxiés par la fumée, qui ont le plus souffert des feux de l'été – les rangers ont dénombré 345 cadavres, – les cerfs, les bisons et les fameux ours, plus malins, avaient émigré vers le nord au fur et à mesure que les feux devenaient plus intenses.

Le « let it burn » – la politique de non-intervention de William Penn Mott, le directeur du parc, un temps contestée, – semble avoir trouvé, aujourd'hui, ses partisans. « *Même si ces feux restent une catastrophe, ils ne manqueront pas de renouveler l'écosystème*, affirme Mary Watson Davis. *L'élimination d'insectes nuisibles est inéluctable. A l'inverse, on va voir émerger de nouvelles plantes, surtout dans les anciennes zones boisées, là où, auparavant, elles ne pouvaient pas pousser. On peut facilement imaginer que les animaux y trouveront un surcroît de nourriture. Les oiseaux vont, eux aussi, bénéficier de nouveaux espaces.* »

Ces incendies seraient-ils donc des maux nécessaires ? Les rapports officiels affirment que les conséquences sur la pollution des eaux et sur la faune aquatique sont infimes, que l'érosion des sols n'en sera pas accrue pour autant, que le sous-sol n'a pas été affecté et que racines et germes ont été préservés. En revanche, on espère que ces ravages pourront permettre au public – qui continue d'affluer – d'aborder la nature d'une nouvelle manière. Et de la comprendre. A cet égard, des programmes éducatifs ont été prévus, de nouveaux chemins sont en construction pour mieux approcher les zones dévastées. Nous n'oserions pourtant pas imaginer que les responsables du parc font feu de tout bois !

Oui, Yellowstone renaît à la vie ; la nature émerge lentement de cet immense cauchemar, il n'en reste pas moins que ces collines transformées en mosaïques, parsemées de longues tâches brunes, jaunes ou verdâtres, ne provoquent rien d'autre qu'un sentiment de tristesse et de profonde amertume.

B. T.

LA TABLE

Retour à Biarritz

ON se réjouira d'une nouvelle direction pour l'*Hôtel du Palais*. Jean-Louis Lumbacher est un homme de métier et d'enthousiasme. Sans doute, ne pourra-t il pas changer le nom de son restaurant gastronomique, *Grand Siècle* (qui prêterait à rire en cette maison de l'impératrice Eugénie pour ceux qui ignorent que ce n'est là qu'un hommage à la cuvée du même nom, dont le charmant producteur, Bernard de Nonancourt, fut aussi le neveu de Gabrielle Dorziat, une « star » du pays), mais du moins freinera-t-il le lyrisme de l'excellent chef qu'est Grégoire Sein et nous délivrera-t-il de la « *réduction d'un potager par le diable de mer* », du « *rêve d'un dormeur sur un blini moelleux de maïs* », de « *l'école buissonnière d'un saumon de l'Adour sur la route des épices* », etc.

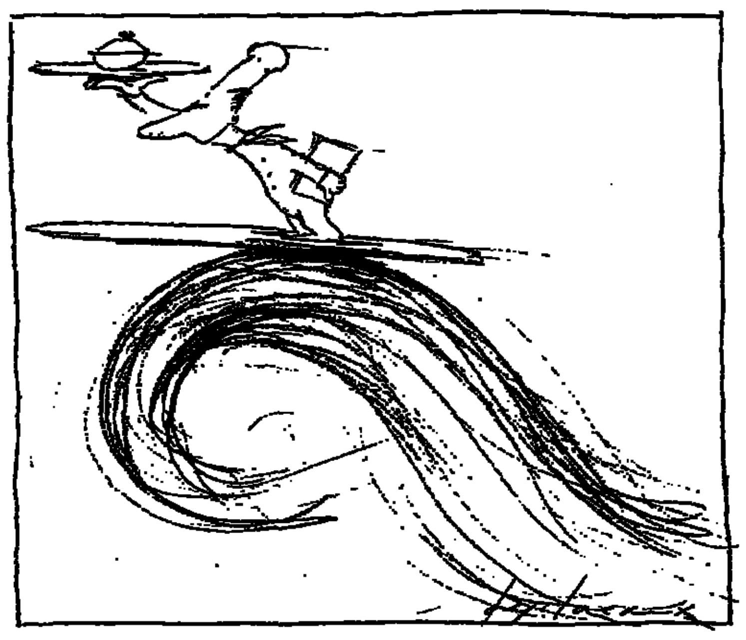

Mieux vaut aller à *La Rotonde*, panoramique et agréable, où la carte est plus simple (admirable poularde en vessie par exemple, après la dorade rôtie en croûte de sel). La princesse Margarita de Roumanie qui doit présider (le 25 août Le bal « Impérial » donné au des œuvres de la ville, cent ans après la visite à Biarritz de la reine Victoria, demandera-t-ellela traduction de ce « *carnaval perpétuel de bœuf gras entouré de grosses légumes à la fleur de sel* » ? Passons.

Biarritz est une « capitale du golf » : à celui de la ville, à ceux de Chiberta, La Nivelle, Chantaco, Hossegor vient s'ajouter le practice international d'Ilbarritz, et l'on en construit deux autres, à Larraldia et à Arcangues (ce dernier sur les « terres » du cher marquis d'Arcangues, avec bar, snack et restaurant).

Mais, à Chiberta, il faut signaler aussi un complexe hôtelier thalasso-sportif et, pour ce qui nous intéresse, en cet *Atlanthal*, un restaurant baptisé *Le Gulf Stream* (153, boulevard des Plages à Anglet-Chiberta – tél. : 59-52-75-75). Belle salle dominant l'océan et fort honnête cuisine signée de J.-C. Ladaurade avec un menu-carte « La ronde du marché » : entrée, plat au choix, plateau des fromages, desserts, vin, café à 190 F.

A Biarritz même, en dehors des « incontournables », l'ancien toujours jeune *Café de Paris* et le superbe *Miramar* (abritant le centre thalassothérapique Louison-Bobet, animé par son frère Jean), où l'équipe d'André Gaîzère démontre, chaque repas, que cure peut rimer avec Epicure (1), il faut saluer deux petits nouveaux.

D'abord, *Le Petit Doyen* (pour une fois, on rendra grâce à Mme Régine, qui, en s'installant chez *Ledoyen*, a libéré un des premiers adjoints du chef, Guy Dagorette).

Cet enfant du pays revient s'y installer sous cette enseigne au 87 de l'avenue de la Marne (tél. : 59-24-01-61). Cadre agréable, accueil aimable de Dominique Dagorette, son épouse, et carte de qualité avec deux menus à 160 F et 210 F. Les rillettes de saumon, le panaché de poissons pâtes fraîches en crème safranée et la noix de ris de veau braisée sur un lit d'épinards champignonnés ont de la classe.

Ensuite et inattendu, un restaurant de cuisine russe, le *Kalinka* (142, avenue de Verdun – tél. : 59-41-20-90). Olga Plouvier nous vient d'URSS et cuisine rustiquement et plaisamment ses plats du terroir dans un cadre et sur une musique d'ambiance.

Que dire encore ? *Le Vaudeville* serait à vendre.

Enfin, comment ne pas indiquer encore l'adresse du bon *M. Aroste-Guy* (5, avenue Victor-Hugo – tél. : 59-24-00-52), qui, à ses « *Cinq mille articles des cinq continents* », ajoute, pour les « *buticula microphilistes* », une collection de plus de deux mille cinq cents mignonnettes ?

LA REYNIÈRE.

(1) Gaîzère vient de publier chez Flammarion sa *Grande Cuisine allégée*. Des cocktails et des jus de légumes aux desserts, toute une gamme de plats de gastronomie diététique avec des tables de composition des aliments signées Lucie Randoin et de superbes photos. Recettes bien et simplement expliquées.

VOYAGE

L'Idaho, pleine nature

(Suite de la page 11)

Mais l'Idaho ne mise pas que sur les sports à la mode : ses stations de ski, avec notamment Sun-Valley, sont fréquentées depuis longtemps. D'autre part, l'État jouit d'une capacité hôtelière importante et de haute qualité. Mac-Call, petite ville de 2 500 habitants lovée au bord du lac Payette, totalise à elle seule 15 restaurants et pas moins de 14 hôtels !

Pour aller à Mac-Call, lorsqu'on vient de *Boise, la capitale* de l'Idaho, on longe la rivière Payette et très vite on pénètre dans une vaste et souriante vallée entre d'un côté le Wilderness et de l'autre la forêt nationale de Payette. L'endroit est aimable et verdoyant. Riche aussi. Elevages nombreux, fermes aux granges rouges, forêt proche sur fond de montagne.

Le paradis se mérite

Bagarreuse, Mac-Call se consacre entièrement au tourisme. Située au pied de la Brundage Mountain, à 1 500 mètres d'altitude, devenue station de ski, la petite ville entourée de glaciers organise depuis vingt-cinq ans un étonnant carnaval d'hiver, célèbre dans toute la partie nord des Etats-Unis.

Mais c'est surtout le parc de Ponderosa qui fait sa fierté. Cette avancée terrestre qui surplombe le lac jusqu'en son milieu, dominant ainsi toute la région, attire pendant les mois d'été 10 000 vacanciers amoureux de la nature, amateurs de pêche et de chasse, de golf et de « mountain bike ». Sur 300 hectares, le parc rigoureusement balisé offre une topographie variée.

La végétation, comme les animaux, y est évidemment protégée, et plus particulièrement les pins Ponderosa appelés aussi *yellow pines* à cause de la couleur jaune orangé de leur tronc. On dit qu'ils étaient là bien avant l'arrivée des pionniers, il y a *400* ou *500* ans de cela. Ces pins de 45 mètres de haut, qui donnèrent leur nom au parc, firent dès la conquête de l'Ouest la fortune des bûcherons, qui en détruisirent vaillamment plusieurs milliers au fil des ans avant qu'une loi, au début du siècle, ne mît fin au massacre.

Là aussi, le silence est total : à *peine entend-on le cri* d'un aigle-chauve dans les arbres ou le bruissement des feuillages lorsqu'une biche un rien étonnée s'éloigne à l'arrivée des promeneurs, dûment chapitrés à l'entrée par les rangers qui distribuent au public des brochures très détaillées sur la flore du parc et... la conduite à suivre. Faune et flore sont ici chez elles. Les feux de camp sont soumis à des horaires précis, comme sont strictement réglementés campings, aires de jeux, panoramas. Aux Etats-Unis, les paradis terrestres doivent se mériter...

BRIGITTE TAUNAIS.

VACANCES-VOYAGES

HÔTELS

Côte d'Azur

NICE

HOTEL LA MALMAISON
Best Western ★★★NN
Hôtel de charme près mer,
calme, grand confort.
50 CH. INSONORISÉES ET CLIMATISÉES
TV COULEUR PAR SATELLITES
Restaurant de qualité.
48, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-87-62-56 – Télex 470410.
Télécopie 93-16-17-99.

HOTEL VICTORIA ★★★
33, boulevard Victor-Hugo, 06000 NICE
Tél. 93-88-39-60
Plein centre-ville, calme.
Petit parking, grand jardin,
chambres TV couleur.
téléphone direct, minibar.

Montagne

05350 SAINT-VÉRAN
(Hautes-Alpes, Queyras)

Parc rég. Site classé. Village XVIIIe s. Plus haute comm. d'Europe, 2040 m. Randon. pédestre.
LE VILLARD, tél. 92-45-82-08
Tennis, billard. Chambres, studios gd confort de 55 F à 160 F par jour.
BEAUREGARD, tél. 92-45-82-62
Pension de 188 F à 275 F par jour, promo en sept. Piscine, tennis, billard.

L'ÉTÉ EN SAVOIE
CHALET-HOTEL de L'OULE ROUGE★★NN
LOGIS DE FRANCE. Guide Auto-Journal. 1 600 m.
Exposition panoramique
Calme, détente, nature.
Famille SURRIER
La Chal, 73530 ST-JEAN-D'ARVES
Tél. : 79-59-70-99.

Paris

SORBONNE

HOTEL DIANA ★★
73, rue Saint-Jacques
Chambres avec bain, w.-c., TV couleur.
Tél. direct.
De 250 à 350 F. - Tél. 43-54-92-55.

Sud Bretagne

LORIENT

HOTEL RESTAURANT ★★NN LE GABRIEL
Port de pêche. Larmor-Plage,
1/2 pen. 180 F – 2 pers. ensemble 250 F.
Ch. T.V. couleur. Téléph. direct
45, avenue de la Perrière 56100
Tél. 97-37-60-76 et 97-37-00-75.

Grande-Bretagne

68 - QUEENSGATE

EDEN PLAZA HOTEL
68 QUEENSGATE,
SOUTH KENSINGTON, LONDRES SW7
Tél. 19-44-1-370-6111. Télex 916228.
Télécopieur 19-44-1-370-6570.
Hôtel moderne et accueillant
Près de Knightsbridge, Harrods
Hyde Park, musées.

Suisse

LEYSIN (Alpes vaudoises)
1300 m, à 4 h 30 de Paris TGV. Site alpin + climat bienf. ★★★ Sports. Randonnées. Détente. Soleil. Belle vue.
Hôtels de famille E & G ★★.
FORFAIT 7 j. (douche/wc)
1/2 pens. 1 690 FF. 1/1 pens. 1 950 FF.
Préfixe tél. Leysin : 19-41/25...
HOTEL PRIMEVÈRE, tél. 34-11-46.
Près centre et sports. Spéc. du pays.
HOTEL ORCHIDÉES, tél. 34-14-21.
Vue panoramique. prix spéc. familles.
HOTEL PAIX/VIEUX PAYS, tél. 34-13-75.
Accès train idéal. Tranquille, gourmand.

St-MORITZ (Engadine)
Kulm - Hôtel
L'hôtel 5 étoiles avec
la plus grande tradition.
Centre mondain et sportif.
CH 7500 St-Moritz. - Tél. : 1941 82/2 11 51.
Fax 82/3 27 38, Tx. 85 21 72.

CH-3960 Sierre
AUBERGE DES COLLINES
Proximité du Lac de Géronde
Idéale pour familles et étudiants
Tél. 1941-27-55.12.48

TOURISME

ÉTÉ 1989
SÉJOURS ENFANTS A LA MONTAGNE
(agréé Jeunesse et Sports)
Haut-Doubs. Alt. 900 M.
TGV 3 heures de PARIS
Yves et Liliane accueillent vos enfants (5 à 14 ans) dans ambiance très familiale dans ancienne ferme XVIIe siècle, confortablement restaurée, au milieu des pâturages et des forêts. Accueil *limité* à 15 enfants. Activités proposées : tennis, poney, jeux collectifs, découverte des fleurs, milieu rural, peinture sur bois, fabrication du pain...
Prix : 1 650 F par semaine/enfant.
Tél. (16) 81-38-12-51.
LE CRÊT L'AGNEAU
25650 MONTBENOIT

SEMAINE GOURMANDE

Le Café de Paris

Sur cette place Bellevue, la mal nommée (la municipalité en a fait un parking et l'océan, en face, est invisible), *le Café de Paris* est symbole de la pérennité, en son cadre d'une classique élégance. Il est de bon ton d'ironiser sur cette cuisine sachant raison garder, mais le tournedos au foie gras, pour n'être point signé *Rossini*, n'en est pas moins somptueux, tout comme sont d'aimable allégresse les cannelloni de légumes nappés d'une mousseline de poissons ; et si le foie de canard chaud est « à la façon de mon père » (le cher Robert Laporte, dont le souvenir demeure pour moi inséparable d'une garbure gargantuesque qui nous régala, voilà des lustres, au *Relais de Parme* – à l'aérodrome de Bayonne-Biarritz) – la louvine de ligne aux asperges sauce cresson, le blanc de turbot crème d'oursins et aux huîtres, le gratin de fraises au sabayon de champagne, la glace cannelle accompagnant la tarte fine aux pommes sont d'aujourd'hui.

A signaler, sur le plateau des fromages, les chèvres fermiers du domaine d'Alminoritz (à Saint-Pierre-d'Irube) et les divers et remarquables pains maison. Parmi les desserts, un sorbet au chocolat succulent. Enfin, cave exceptionnelle. Le tout mis en valeur par un service d'une urbanité quasi oubliée. Menu à 320 F. A la carte, compter 500/600 F.

● *Le Café de Paris,*
5, place Bellevue,
64200 Biarritz.
Tél. : 59-24-19-53.
Salon. C.B.- A.E.- D.C.
Chiens acceptés.

Les Jardins de l'Océan

C'est le restaurant de l'hôtel Régina (petit frère du Miramar). Georges Amestoy, le chef (que l'on peut voir à travers les vitres diriger sa brigade), est un amoureux de ce qui vient de l'océan, en face. Les viviers sont donc bien garnis, et la carte propose (entre la vichyssoise à la julienne de saumon fumé et la tarte fine aux pommes avec sa crème d'armagnac) un mixed grill de l'océan, un dos de merlu cuit à l'étouffée et coquillages en persillade, des médaillons de lotte poêlés au beurre d'algues marines, etc.

Le brebis des Pyrénées est originalement servi avec une marmelade de cerises d'Itxassou. Et s'il faut compter, à la carte, avec une addition de 400 F, deux menus (à 175 F et à 220 F) permettent moins onéreusement de découvrir cette table bien dirigée par Philippe Touati.

● *Les Jardins de l'Océan,*
52, avenue de l'Impératrice,
64200 Biarritz.
Tél. : 59-41-33-00.
Salon. C.B.-A.E.- D.C.

Le Galion

Une cuisinière solide, Monique Lissar, se cache dans les soutes de ce coureur des mers ancré face à la grande plage et dont M. Barbé et son aimable épouse peuvent être fiers. C'est ici la certitude d'une cuisine et de prix sages, de la soupe de poissons (45 F) au filet de dorade aux bigorneaux (86 F), de la salade de raie au bacon (55 F) à la choucroute de turbot et saumon (76 F), du plateau de fruits de mer (120 F) à la morue fraîche cuite sur sa peau sur fondue d'herbes (75 F). Quelques viandes et, parmi les desserts, un nougat glacé au chocolat noir et à l'Izarra. Menu à 120 F. A la carte compter 250 F.

● *Le Galion,*
17, boulevard de Gaulle,
64200 Biarritz.
Tél. : 59-24-20-32.
Ouvert tous les jours.
Carte bleue. Chiens acceptés.

Pavillon du Coq hardi

Après une maladie nécessitant une longue fermeture, François Doyembourg est revenu, heureusement, au « piano » de cette petite maison cachée au décor rajeuni, avec un jardin doté d'un toit de verre pour les jours de pluie. Beaucoup de crustacés et de poissons bien cuisinés (des gambas grillées aux chipirons farcis), du folklore (du gaspacho au magret), la broche pour les volailles et le feu de bois pour les viandes, un superbe rognon de veau « Coq Hardi » (entier, c'est rare en ces temps !). Compter 200/250 F ; un menu déjeuner à 80 F.

● *Pavillon du Coq Hardi,*
12, rue Louis-Barthou,
64200 Biarritz.
Tél. : 59-24-24-96.
Ouvert tous les jours.
A.E. – D.C. – Visa. Chiens admis.

L. R.

Carnet de route

● **Y aller**

Delta Air Lines, 14, rue Scribe, 75009 Paris. Tél. : 47-68-92-92. En vols vacances : Paris/Boise (Idaho) : 6 305 F, via Atlanta et Salt-Lake-City. Paris/Jackson-Hole (Wyomning) : 6 125 F, via Atlanta *et Salt-Lake*.

● **Où loger**

A Mac-Call, au bord du lac Payette, le Shore Lodge - luxueux complexe de 115 chambres construit par John Edwards, un Anglais francophile (de 33 dollars à 80 dollars). Cuisine internationale (le chef est helvétique). Carte des *vins excellente. P.O. Box 1006,* Mac-Call. Idaho 83638. Tél. : 208.634.2244. Possibilité de promenades sur le lac : l'hôtel possède ses propres bateaux.

En plein cœur du village, l'Hôtel Mac-Call (22 chambres), très fleuri, ce qui lui donne un air intimiste, malgré une architecture extérieure typiquement western-début de siècle (1101 North, Third Street P.O. Box 1778, Mac-Call. Idaho 83638. Tél. : 208.634.8105).

● **Excursions**

La compagnie Pioneer Aviation organise un survol d'une heure au-dessus de la région, à partir de l'aérodrome de Mac-Call.

Dans le Hell's Canyon, Beamer's Landing : P.O. Box 1223, Lewiston. Idaho 83501. Tél. : 208.743.4800. Excursions en jet boat. Pêche à l'esturgeon, de 55 dollars la demi-journée à 695 dollars le voyage de cinq jours. Hébergement (bungalows) et repas inclus.

● **Raft**

Sur les rivières Payette, Salmon et affluents. De 25 dollars la demi-*journée à 850 dollars l'excursion de* six jours - 160 km environ, – hébergement (camping) et repas inclus. Jusqu'au 14 septembre. Cascade Raft Co./Cascade Adventures et Row — River Odysseys West.

● **Renseignements**

Office du tourisme des Etats-Unis, ambassade des Etats-Unis. 75382 Paris Cedex 08. Tél. : 42-60-57-15. Minitel : 36.16 code USA.

Aux quatre coins de France

Vins et alcools

CHAMPAGNE Dir. de ppté, élevé en foudre de chêne, amoureusement, pour vous.
AMATEURS, profitez de nos cuvées spéciales : RÉDEMPTEUR brut mil. 1983 et blanc de blanc.
Tarif sur demande à
R.M. DUBOIS P. & F. (3), « Les Almanachs » VENTEUIL, 51200 ÉPERNAY. 26-58-48-37.

GRANDS VINS DE JURANÇON
CHATEAU DE ROUSSE
Direct. du producteur au consommateur.
Qualité et millésime en sec et moelleux.
J. LABAT-LAHONDETTE, 64110 JURANÇON.
Tarif sur demande.

SUISSE LA BONNE ADRESSE

Hôtel-Auberge des Collines – CH-3960 Sierre
Proximité du lac. Situation calme. Idéal pour familles et étudiants.
Direction fam. Takini. Tél. : 1941-27-55 12-48.

Hôtel National – CH-3963 Crans-sur-Sierre, M. Hervé Rey
Établissement très confortable. Situé dans le centre de Crans. Renommé pour sa cuisine française et sa cave. Prix spéciaux pour le 3e âge. - Tél. : 1941-27-41 26-81.

Hôtel Carlton – CH-3963 Crans-sur-Sierre
Quelques jours de vacances dans un cadre agréable. Cuisine française.
DEMI-pension dès 70 FS. - Tél. : 1941-27-41 37-73, télex 473308.

Pension-rest. Edelweiss – CH-3905 Saas Almagell, Fam. A. Zurbriggen
Ambiance familiale. Demi-pens. à prix abordable. Enfants jusqu'à 12 ans 30 % rabais. Sol natal du champion de ski Pirmin Zurbriggen. - Tél. : 1941-28-57 21-50.

Vacances pour parents et enfants à l'Hôtel Ermitage aux Diablerets, Suisse
Demandez notre programme « spécial été » avec jardinière d'enfants, sports et loisirs à gogo. Prix avantageux tout compris. Renseignements au 1941-25-53 15-51.

Hôtel Les Papillons, CH-1884 Villars-sur-Ollon
Pension familiale, style chalet. Cadre tranquille et verdoyant.
Tél. : 1941-25-35 34-84, Fax 1941-25-35 42-31, M. et Mme Maag vous attendent.

SOCIÉTÉ DES HOTELIERS de CHATEAU-D'OEX ET SES ENVIRONS
Vous recommande ses établissements.
ACCUEIL ● GASTRONOMIE ● CONFORT.
Téléphone : 1941-29-4 77-88, fax 1941-29-4 77-89.

هكذا من الأصل

JEUX

échecs

N° 1343

A LA DECOUVERTE

(Coupe du monde, Rotterdam, juillet 1989)
Blancs : J. VAN DER WIEL
Noirs : EHLVEST
Défense sicilienne

1. é4	ç5	23. hxg8 = D+	Rxg8
2. Cf3	d6	24. Cxé7	d2
3. d4	çxd4	25. Cf5	Ff8
4. Cxd4	Cf6	26. Té–d1 (t)	Fg4
5. Cç3	é6	27. Txd2	Cé4
6. f4 (a)	a6	28. Td3	Ff2 (u)
7. Fé2 (b)	Fé7	29. Té–f3	Fxf1
8. 0-0	0-0	30. Txf1	a5
9. Rh1 (c)	Cç6 (d)	31. Té1	Cd6
10. Cxç6 ! (é)	bxç6	32. g4 !	Tç8
11. é5 !	Cd8 (f)	33. ç4	a4
12. Ff3 (g)	g6	34. g5 !	axb3
13. Dé2	Dç7 (h)	35. axb3	Tb8
14. b3 (i)	ç5	36. Fa3	Cf5
15. éxd6 ! (j)	Cxd6 (k)	37. gxf6	Txb3
16. Fb2	Tb8 (l)	38. Fé7	Fa6
17. f5 !! (m)	ç4 (n)	39. Tf1	Cd6
18. Fxg6 !! (o)	çxd3 (p)	40. f7+ !! (v)	Cxf7
19. gxh7	Rh8 (q)	41. Tg1+	Rh8 (w)
20. Cé5	f6	42. Ff6+	Rh7
21. Dg4 !	é5 (r)	43. Tg7+	Rh6
22. Dg8+ ! (s)	Txg8+	44. Txf7 (x)	Abandon.

NOTES

a) D'autres possibilités sont 6. Fé2, a6 ; 7. 0-0 ou 7. f4 ou 7. Fé3 ou bien 6. Fé2, Cç6 ; 7. 0-0, Fé7 ; 8. Fé3 ou 6. g3 ou 6. g4, ou 6. Fg5 ou 6. Fé3 ou 6. Fb5+.

b) Après 7. Fé3 les Noirs ont le choix entre deux continuations : 7..., Dç7 et 7..., b5.

c) Deux autres plans sont également jouables : 9. Ff3 et 9. Fé3. Le F-D étant encore en ç1, la retraite du R blanc évite un clouage désagréable sur la diagonale a7-g1. Les Blancs ont maintenant une double stratégie assez simple : l'avance f4-f5, après laquelle la défense é6-é5 affaiblirait gravement la case d5 ; en même temps, les Blancs conservent la menace é4-é5, qui priverait le roque ennemi de son défenseur, le Cf6.

d) On poursuit généralement par 9..., Dç7 avec les suites usuelles 10. Dé1, b5 ; 12. Ff3, Fb7 ; 13. é5, Cé8 ; 10. a4, Cç6 ; 11. Fé3, Fd7, Té8 (Td8) et 10. a4, Td8 ; 11. Ff3 ou 11. Fd3 ou 11. Dé1 ou encore 11. a5. La sortie du C-D en ç6 n'est pas recommandée.

e) Un essai de réfutation. 10. Cb3 présente aussi des avantages.

f) 11..., dxé5 ouvre en faveur des Blancs la colonne f et cède souvent l'initiative ; par exemple, 12. fxé5, Cd5 ; 13. Cé4 ! Et les Noirs, qui ont un pion faible en ç6, ne peuvent même pas profiter du contre-jeu habituel dans la « défense sicilienne » sur la colonne ç. 13..., ç5 (si 13..., Dç7 ; 14. Cd6 !) ; 14. Dé1, Fb7 ; 15. Dg3, Rh8 ; 16. Cg5, Fxg5 ; 17. Fxg5 avec un meilleur jeu pour les Blancs (Mestel-Stean, 1982). Ou encore 11..., dxé5 ; 12. fxé5, Cd7 ; 13. Ff4, Fg5. 14. Dd6, Tb8 ; 15. Cé4 ! (Ubilava-Mikkhailtzischin, 1979).

g) Après 12. Fé3, Dç7 (si 12..., d5 ; 13. Ca4 !) ; 13. Ca4, dxé5 ; 14. Fb6, Db8 (ou 14..., Dd6 ; 15. Dxd6, Fxd6 ; 16. fxé5, Fxé5 ; 17. Ff3 !) ; 15. Fg1, Dç7 ; 16. Fb6, Db8 ; 17. Ff2, Db4 (17..., éxf4 ; 18. Cb6, Cf6 est peut-être meilleur) ; 18. Cb6, Tb8 ; 19. fxé5, Txb6 ; 20. a3 !, Da5 ; 21. b4 les Blancs prirent l'avantage (Romanischin-Dorfman, Lvov, 1981).

h) Si 13..., d5 ; 14. Ca4, c5 ; 15. c4 !

i) Le fianchetto-D trouve déjà sa justification dans l'affaiblissement des cases noires du roque ennemi.

j) Ouvrant la diagonale royale.

k) Si 15..., Fxd6 ; 16. Cé4.

l) Menace 17..., ç4.

m) Les Blancs sont pratiquement obligés de passer à l'attaque et de faire confiance à leur position. Si 17. Fxa6, Fxa6 ; 18. Dxa6, ç4 ! menaçant 19..., Ta8.

n) Si 17..., éxf5 ; 18. Cd5 ! et les Noirs doivent abandonner. Si 17..., Cxf5 ; 18. Fxf5, gxf5 ; 19. Txf5 ! et si 17..., gxf5 ; 18. Fxf5 ! ; 19. Txf5.

o) Il ne saurait être question de perdre son temps par 18. Fé4 car, après 18..., Cxé4 ; 19. Cxé4, éxf5 ; éXf5 ; 20. Cf6+, Fxf6 ; 21. Fxf6, Dç6 les Blancs n'ont plus d'attaque et ont perdu un pion.

p) Après 18..., hxg6 ; 19. Fxg6 !, fxg6 ; 20. Dé5 ! la menace 21. Cd5 est désagréable (si 20..., Cé8 ; 21. Cd5 !).

q) Si 19..., Rxh7 ; 20. Dh5+, Rg8 ; 21. Cd5 !

r) Si 21..., Dxç2 ; 22. Cxé7 avec gain. Si 21..., éxd5 ; 22. Txf6 !! Une jolie variante, Fxg4 (ou 22..., Txf6 ; 23. Dg8 mat ou 22..., Fxf6 ; 23. Fxf6+, Rxh7 ; 24. Dh5+, Rg8 ; 25. Dg6+, Dg7 ; 26. Dxg7 mat) ; 23. Tf7+, Ff6 ; 24. Fxf6 mat.

s) Entrant en finale avec une qualité de plus.

t) Si 26. Cxf6, Fxf6 ; 27. Txf6, Cé4 suivi de Fg4.

u) Regagnant la qualité mais avec deux pions de moins.

v) Un sacrifice final élégant.

w) Si 41..., Rh7 ; 42. Cf6+ ; Rh6 ; 43. Ff8 mat (ou 42..., Rh8 ; 43. Tg8 mat).

x) Gagnant une pièce. Tout combat est désormais inutile.

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1342
D. MORSE
(1955)

(Blancs : Ra8, Dé2, Pa6, b2, ç2. Noirs : Rç8, Dh7, Cb4, Pç5.)

1. Dé8+, Rç7 ; 2. Db8+, Rç6 ; 3. Db7+, Dxb7+ ; 4. axb7, Ca6 ; 5. Ra7, Rb5 ; 6. ç4+, Ra5 ; 7. b3 ! zugzwang, Cb4 ! ; 8. b8 = C ! (et non 8. b8 = D ?, Cç6+), C ad libitum ; 9. Cç6 mat ! Ravissant.

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1343

R. GAY
(1938)

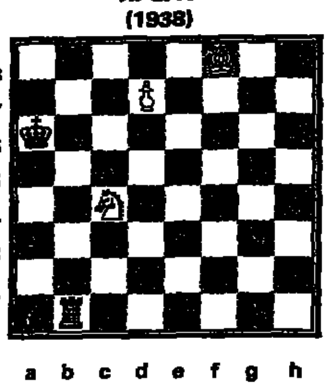

BLANCS (3) : Rf8, Cç4, Pd7.
NOIRS (2) : Ra6, Tb1.
Les Blancs jouent et gagnent.

bridge

N° 1341

LE FESTIVAL DE DEAUVILLE

Au Festival du casino de Deauville, le Tournoi des champions, qui a opposé en 1988 quelques-unes des meilleures équipes européennes, n'a pas été d'un niveau comparable à celui des années précédentes, et le match entre la France et l'Angleterre au bridgerama a été assez décevant comme cette donne permettra d'en juger.

♠ A D 7 2
♡ R 9 5
◊ R D 7
♣ R V 2

Ouest : ♠ V 5 3 ♡ D 10 8 7 6 4 ◊ 9 8 ♣ 6 5
Est : ♠ R 10 9 8 ♡ A 3 2 ◊ V 2 ♣ D 8 4 3

♠ 6 4
♡ V
◊ A 10 6 5 4 3
♣ A 10 9 7

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
Sussel	Simpson	Leselеuc	Rose
passe	passe	1 ♣	1 ♠
2 ◊	passe	3 SA	passe
4 ♣	passe	4 ♠	passe
6 ♣	passe	6 ◊	passe...

Quelles sont les enchères qui peuvent vous sembler contestables ?

Malgré l'entame à Cœur, Sud a chuté le chelem à Carreau, mais, si NORD avait joué SIX SANS ATOUT, il aurait pu gagner ce chelem contre toute entame et toute défense. Comment aurait-il joué ?

RÉPONSE

Quand on joue l'ouverture de 1 SA classique, c'est-à-dire « qui va d'un bon 15 à un mauvais 18 », on comprend mal pourquoi Nord n'a pas ouvert de 1 SA quand c'est précisément le seul cas où on peut le faire avec 18 H : un 4-3-3-3 avec des fourchettes et pas d'intermédiaire ? Ouest, alors, n'aurait pas envisagé ce chelem que personne n'a joué dans les autres matches.

La surenchère de 1 Pique est vraiment le type de la mauvaise annonce même si la crainte d'être contré en pénalité par Sud n'existe pas (à cause du spoutnik).

L'entame à Cœur est discutable quand le partenaire s'est peut-être « jeté à l'eau » à 1 Pique pour indiquer éventuellement une entame.

Si Sud, Patrick Sussel, qui est membre de l'équipe de France 89, avait déclaré 6 SA sur 6 Careaux pour protéger son camp contre l'entame à Pique, il aurait permis sans doute à son partenaire de réussir le chelem en jouant de la façon suivante : après avoir pris l'entame avec la Dame de Carreau, le déclarant tire le Roi de Trèfle et rejoue le Valet de Trèfle, qui permet de capturer la Dame quatrième. Après quatre Trèfles, six Carreaux, le pauvre Rose est réduit à trois cartes :

♠ A D ♡ R
♠ 6 4 ♡ V
♠ R 10 ♡ A

Le déclarant n'a plus qu'à donner la main à Cœur à Est pour qu'il se jette dans les Piques.

La défausse fatale

« *Il est incontestable,* écrit Kelsey, *que le plus difficile dans le jeu de flanc est de défausser. Bien des contrats ont été réussis à cause d'une défausse défectueuse...* » Et pour illustrer son propos le fameux expert anglais présente la donne suivante.

♠ A 5
♡ V 7 3
◊ 10 9 4
♣ R D 10 9 4

Ouest : ♠ R D 8 3 ♡ 9 5 4 ◊ 7 6 2 ♣ A 7 2
Est : ♠ 10 9 6 2 ♡ R 10 8 ◊ D 8 3 ♣ 8 5 3

♠ V 7 4
♡ A D 6 2
◊ A R V 5
♣ V 6

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 SA	passe	3 SA	passe...

(1 SA .... environ 16 points.)

Ouest a entamé le Roi de Pique pris par l'As du mort sur lequel Est a fourni le 10 de Pique (qui dénie le Valet mais promet normalement le 9). Le déclarant a joué le 10 de Carreau, et il a fait quatre Carreaux en capturant la Dame de Carreau troisième d'Est. Quelle carte Kelsey propose-t-il de défausser en Ouest (sur le quatrième Carreau) pour faire chuter TROIS SANS ATOUT ?

Note sur les enchères

Sur l'ouverture de « 1 SA » Nord ne doit certainement pas faire un saut à « 3 Trèfles » qui garantirait la manche à Trèfle et serait une invitation au chelem. Il doit donc se contenter de déclarer « 3 SA ».

En revanche, si les Trèfles étaient des Piques ou des Cœurs, il serait normal, alors, de ne pas dire « 3 SA », mais de sauter à « 3 Piques » ou à « 3 Cœurs » ou d'utiliser le Texas pour jouer éventuellement la manche dans une majeure.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 359

DAME ET « PIONS EN L'AIR »

Tournoi de Dokkum, 1987
Blancs : Otten.
Noirs : Kooistra.
Ouverture : Raphaël.

1. 32-28	16-21	25. 47-42	18-23
2. 31-26 (a)	11-16	26. 39-34 (i)	12-18
3. 38-32 (b)	18-22	27. 31-27 (j)	17-21 (k)
4. 37-31 (c)	21-27 ! (d)	28. 26x17	11x31
5. 32-21	16x27	29. 36x27	14-19
6. 43-38	13-18	30. 33-28	8-12 (l)
7. 49-43	9-13	31. 42-37	6-11
8. 34-29	7-11	32. 37-31	11-17
9. 41-37	1-7	33. 31-26 (m)	9-14
10. 46-41	3-9	34. 45-40	4-10
11. 37-32	20-25 (e)	35. 43-39	2-8
12. 32x21	19-23	36. 50-45	24-30
13. 28x19	14x34	37. 39-33	30x39
14. 39x30	25x34	38. 33x44 (n)	23-29 (o)
15. 40x29	22-28	39. 27-22 ! (p)	18x27
16. 33x22	18x16 (f)	40. 32x21	16x27
17. 35-30	12-18	41. 38-32	27x38
18. 41-37	7-12	42. 48-43 (q)	38x49
19. 37-32	10-14	43. 25-20 (r)	14x25
20. 30-25	5-10	44. 40-35	9x4
21. 44-39	15-20	45. 45x5 ! (s)	12-18
22. 38-33 (g)	10-15	46. 5-10 !	18-23
23. 42-38	20-24 (h)	47. 28x19	13x24
24. 29x20	15x24	48. 10-15 ! (t)	abandon

NOTES

a) Les Blancs manifestent, sans craindre les premiers contacts à froid, leur intention de créer sans retard des difficultés. Mais d'autres débuts, eux aussi, n'ont rien d'innovant : 2. 37-32 (11-16) ; 3. 41-37 (6-11) ; 4. 34-29! (20-25) ; 5. 40-34 (14-20) ; 6. 28-22 (17x28) ; 7. 32x14 (10x19) ; 8. 45-40 (19-24) ! ; 9. 37-32 (21-26) ; 10. 37-32 (21-26) ; 11. 32-28! (26x37) ; 12. 28-23 [le courage], etc. [LIEFFERING-BIES, Groningen, octobre 1987].

b) Des mouvements agressifs et répétés s'observent dans la difficile variante de harcèlement 3. 37-32 (18-22) ; 4. 41-37 (7-11) ; 5. 46-41 (1-7) ; 6. 28-23! (19x28) ; 7. 32x23 (13-18) ; 8. 35-30 (18x29) ; 9. 34x23 (20-25) ; 10. 40-34 (15-19) ; 11. 23x14 (10x19) ; 12. 45-40 (9-14) ; 13. 40-35 (14-20) ; 14. 33-29! (5-10) ; 15. 44-40 (20-24) ! ; 16. 29x20 (15x24), etc. [BOZJENKOW-SCHARZMAN, championnat d'URSS, 1988].

c) Autre début qui fait l'objet de très nombreuses analyses de laboratoire et d'application sur le terrain : 4. 43-38 (13-18) ; 5. 49-43 (9-13) ; 6. 37-31 (21-27) ! ; 7. 32x21 (16x27) ; 8. 41-37 (19-23) ! [pour le contrôle du centre après le pion taquin à 27] ; 9. 28x19 (14x23) ; 10. 47-41 (6-11) ; 11. 34-29! [les blancs contestent] (23x34) ; 12. 39x30 (1-6) ; 13. 30-25 (4-9) ; 14. 25x14 (10x19) ; [les Noirs perdent des temps] ; 15. 33-29 !, etc. [BEZWERSJENKO-BALJAKIN, championnat d'URSS, 1988].

d) Placement d'un bon pion taquin.

e) La dimension de la saignée ainsi amorcée et la hâte des Noirs dans leur mouvement défensif laissent supposer le degré de leur anxiété d'évoluer dans les eaux perfides, elles aussi, du début.

f) Les Noirs s'offrent une pause, provisoire, à l'orée du milieu de partie.

g) La patiente, méthodique, rigoureuse construction d'une stratégie d'attente.

h) Libérés de leur angoisse, les Noirs se tournent vers l'offensive avec ce bon pion taquin à 24.

i) Pour les Noirs, nouvelle montée des périls.

j) Menace de 34-29 et 27-21, etc.

k) Une défense sécurisante.

l) Tout sang-froid reconstitué, les Noirs font jeu égal dans ce milieu de partie.

m) L'ébauche d'une stratégie de long terme pour tenter de déborder les Noirs sur leur aile droite.

n) Les Blancs ne limitent pas leurs ambitions à des préoccupations immédiates : perdre des temps. Ils ont porté leur profondeur de vision bien au-delà : vers une classique mais belle combinaison en sept temps pour damer à 5 !

o) Les Noirs sombrent sur ce coup, positionnellement logique.

p) Le premier temps du festival, non silencieux, des Noirs.

q) Envoi à dame.

r) Ouverture du boulevard pour damer à 5.

s) L'allégresse.

t) Attaque, par la dame, de deux « pions en l'air » (pions sans défense).

JEAN CHAZE.

PROBLÈME
BUFFET (1949)

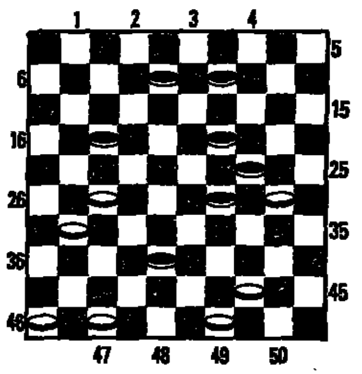

Les Blancs jouent et gagnent en 5 temps.

Application dans sa simplicité du thème, imagé, de « l'éventail ».

● SOLUTION : 47-42! (38x47*, sinon B+ immédiat) 49-43 (24x35) 46-41 (47x36) 27-21! [L'une des caractéristiques du thème] (36x40) [prise majoritaire prioritaire] 21x45! rafle six pièces dont la dame et + par opposition.

mots croisés

n° 570

Horizontalement

I. Changeant et transparent. – II. A de l'expérience. Se fait remarquer. – III. Manœuvres dilatatoires. Appuie la revendication. – IV. Elles n'en ont plus pour bien longtemps. Il est venu en un instant. – V. Evident si ça ne se fait pas. Japonaise. Dans le Livre. – VI. Va exploser. Il en faut, mais juste ce qu'il faut. – VII. Ceux de la tyrannie furent brandis contre nous. Note. – VIII. Pronom. Provoque bien du désagrément. – IX. Sont généralement élevés en haut de la page. Vont à la voile. – X. Se vante un peu. Petit arbre. – XI. Remises sur le marché.

Verticalement

1. Son bicentenaire aura lieu dans un an. – 2. Elle est toujours très remarquable. Voyelles. – 3. Utilisée par l'art déco. Assez bouleversé. – 4. Rejeté. Ascendants. – 5. Parviendront à leurs fins. – 6. Donnera l'eau. Note inversée. – 7. Devant devant. Parcourus au hasard. – 8. Quelle que soit leur origine, elles sont là. Traitai comme une idole. – 9. Lance la chasse. Pour un bar. – 10. Dans le droit. On ne peut pas faire plus court. Rend service. – 11. Donner une protection. En peine. – 12. De là leur vient ce joli brillant.

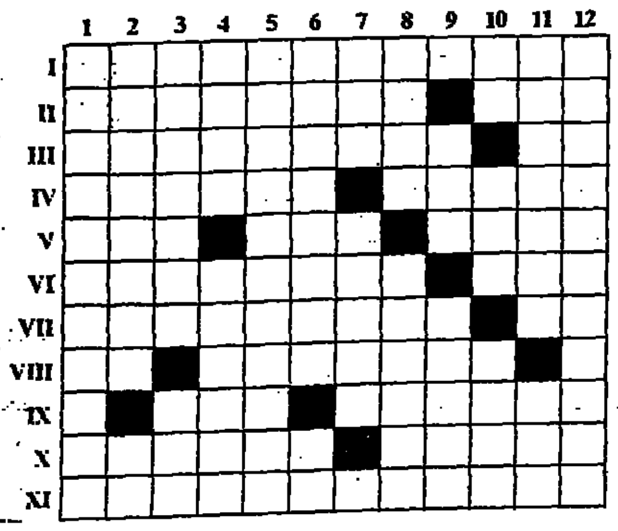

SOLUTION DU N° 569

Horizontalement

I. Rouget de Lisle. – II. Eprouvé. Aveux. – III. Pieu. Assortit. – IV. Un. TP. Ipséité. – V. Bistouri. Se. – VI. Loties. R.C. Ras. – VII. Inné. Aléas. Ri. – VIII. Erine. Banco. – IX. Urgent. Horion. – X. Exaspérations.

Verticalement

1. République. – 2. Opinion. Rx. – 3. Ure. Stnega. – 4. Gouttières. – 5. En. Poe. Inp. – 6. TVA. Usante. – 7. Désir. Le. – 8. Spire. Ha. – 9. Laos. Cabot. – 10. Ivres. Sari. – 11. Setier. Nio. – 12. Luit. Arçon. – 13. Extensions.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés ®

N° 572

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver.

Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais inplaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)

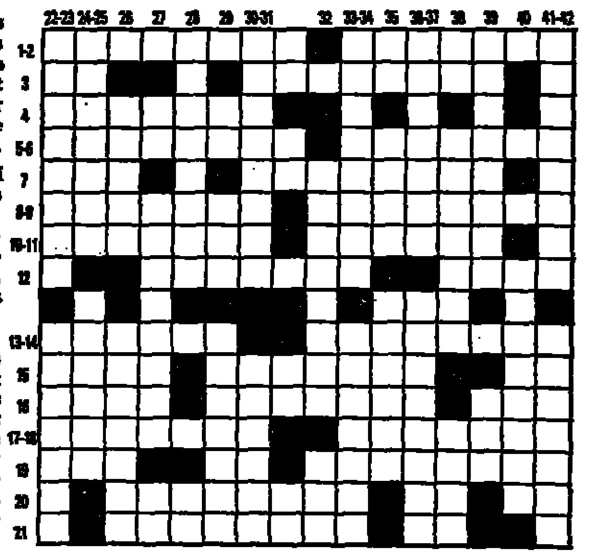

Horizontalement

1. EELLNPRU. – 2. EEPRSUV (+1). – 3. AAACELNT. – 4. AEIIRSV (+3). – 5. EEEINSUV (+1). – 6. AACCINV. – 7. AACHINRT (+1). – 8. EINNTTT. – 9. AEEEFIRR (+1). – 10. EIINNSU. – 11. EEINRT (+4). – 12. EEIISST. – 13. ACCEMU. – 14. AAIINNSS (+1). – 15. AAEMMRS (+2). – 16. ACEILOS (+1). – 17. AAACDMM. – 18. ACDENRU. – 19. AAABILLT. – 20. CGINNORU. – 21. ADINOSUX.

Verticalement

22. AFIIPRTV. – 23. ACEEGMR. – 24. AEILNRV. – 25. AACIMN. – 26. ACEIIPS. – 27. ACEEIRRT (+7). – 28. EEEINPRT (+3). – 29. AACMNOR (+1). – 30. AAELSSST (+1). – 31. ADMNOR. – 32. AEILNNRT. – 33. AILNPSUV. – 34. AACIMUX. – 35. ADEIST (+1). – 36. ACCEEHR (+2). – 37. AAENNSST (+1). – 38. AACFNST. – 39. AEGIIRVZ. – 40. ACEILNUU. – 41. AEENRSTU (+1). – 42. AANNRRT.

SOLUTION DU N° 571

1. INCISIVE. – 2. GAULANT. – 3. FEULERAI. – 4. EBERLUA. – 5. GAUFRAGE. – 6. LUISIMES (SIMULIES). 7. REQUIERT (ETRIQUER). – 8. SOTTISE (SOTTIES). – 9. ACIDULE (ELUCIDA). – 10. ILOTAGE (OTALGIE etc.). – 11. ANOPHELE. – 12. MITAINES (AMNISTIE ANIMISTE MISAIENT). – 13. ISOMERIE. – 14. LEVIGER (GRIVELE). – 15. ASTRONEF. – 16. INDUITE. – 17. MUSARDER (MADRURES). – 18. MUSEUM. 19. PIEUSE (EPUISE PUISEE). – 20. ICELLES (CILLEES). – 21. SILICIUM. – 22. URODELES (LOURDEES DEROULES). – 23. COEXISTA. – 24. OVOIDES. – 25. TOUTIM. – 26. SALSIFIS. – 27. AGERATUM (MAUGREAT). – 28. VIAGERE. – 29. CERISES. – 30. QUIDAM. – 31. GERFAUT. – 32. UNIVOQUE. – 33. ULMACEE (MACULEE). – 34. EPATERAS. – 35. ARPENTE (PARENTE PATERNE PENETRA TREPANE). – 36. PRELEGS. – 37. TIPERAI, taperai à la caisse (ETRIPAI). – 38. RESOUDRE (SURDOREE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Sports

FOOTBALL : l'Olympique lyonnais

Carton noir

A peine de retour en première division, l'Olympique lyonnais est déjà en crise. A la suite de la défaite concédée à domicile face à Marseille (1-4), lors de la première journée de championnat vendredi 21 juillet, les relations, déjà très tendues, entre le président du club et la municipalité se sont dégradées. Accusé par le président, M. Jean-Michel Aulas, de ne pas aider suffisamment une équipe qui aurait besoin d'être renforcée, M. Michel Noir riposte ici très violemment en déclarant : *« Il n'est pas question d'accorder quoi que ce soit au club. »*

LYON
de notre envoyé spécial

C'EST l'histoire d'un retour manqué, celui de l'Olympique lyonnais (OL) en première division. Après six années passées à l'étage inférieur, les joueurs de l'OL se sont présentés le cœur léger et l'âme en fête, vendredi 21 juillet, pour affronter le champion de France en titre, l'Olympique de Marseille. Certes, le calendrier ne les avait pas gâtés en leur proposant d'entrée de jeu l'équipe de M. Bernard Tapie. Secrètement pourtant, le public, (30 000 spectateurs), espérait sans doute une défaite moins lourde (1-4), qui aurait pu tourner à la déroute tant la supériorité des Marseillais fut grande.

L'équipe, bien que jeune (vingt-quatre ans de moyenne d'âge) et enthousiaste, est bien trop faible pour espérer figurer honorablement dans cette compétition. Seuls deux éléments de renom – le défenseur international irlandais Mick McCarthy (trente ans) et le milieu de terrain lavallois François Brisson (trente et un ans) – sont arrivés à l'intersaison. *« Nous sommes encore une équipe de seconde division »*, avoue l'entraîneur, Raymond Domenech, avant d'ajouter à propos de ses jeunes : *« Ils n'imaginaient pas une telle différence entre première et seconde division. Il leur faudra une dizaine de matches pour s'habituer. »*

Afin d'éviter de nouvelles désillusions, il conviendrait donc de renforcer l'effectif. Les dirigeants ont jusqu'au 6 août pour engager un ou plusieurs nouveaux joueurs, de préférence un attaquant ou un milieu de terrain britannique. En auront-ils les moyens ? La question est là. Car depuis la défaite contre l'OM, le débat a quitté la pelouse du stade Gerland et pris l'allure d'un conflit entre le maire, M. Michel Noir (RPR), et M. Jean-Michel Aulas, président du club et PDG de la CEGID (Compagnie européenne de gestion informatique décentralisée). Au centre de cette dispute l'aide financière de la municipalité.

Lundi 10 juillet, le conseil municipal avait voté à l'unanimité, une subvention de 9 millions de francs assortie de la suppression d'une dette de 4 millions dus à la municipalité. Fort de l'énorme travail accompli dans ce club qu'il a repris en main en juin 1987 alors qu'il accusait un déficit de 10 millions de francs, M. Jean-Michel Aulas, espérait beaucoup plus : *« Je tablais sur 14 millions complétés par un prêt de 14 millions. »*

PRESSE SPORTS/L'ÉQUIPE

Le match Lyon-Olympique de Marseille, il y a une semaine.

Il ne les a pas eus : M. Michel Noir est resté fidèle à la ligne de conduite qu'il s'était fixée bien avant son élection : le football professionnel coûte trop cher. N'avait-il pas déclaré le 7 décembre 1987, à quelques jours d'un conseil municipal dirigé par son prédécesseur, M. Francisque Collomb : *« J'ai un peu honte d'être invité à voter 2 millions de francs pour le football professionnel alors que je n'ai que 350 000 francs pour l'aide à l'insertion des chômeurs de longue durée »* (*le Monde* daté 24-25 janvier 1988).

Un budget révisé à la baisse

M. Jean-Michel Aulas savait donc à quoi s'en tenir quand le vote de la subvention 1990 fut soumis au conseil municipal. Pourtant, déçu par l'enveloppe de neuf millions qu'il juge insuffisante pour un club promu, le président de l'OL avance, à titre personnel, entre 15 et 20 millions de francs et note avec amertume : *« On ne touchera l'argent de la mairie qu'en janvier 1990 alors que nous en avons besoin maintenant. Que se serait-il passé si je ne m'étais pas substitué à la municipalité ? Dans notre situation, bien des clubs auraient déposé le bilan. »*

L'Olympique lyonnais ne dépose pas son bilan. Simplement, le budget est revu à la baisse : il passe de 65 à 55 millions. Et M. Aulas semblait avoir en partie digéré sa déception lorsque les joueurs marseillais sont arrivés à Gerland et ont surclassé la jeune formation. Au lendemain de cet échec, arguant de l'évidente faiblesse de son équipe, le président s'est tourné vers le maire. *« Si l'on veut maintenir le cap que l'on s'est fixé, c'est-à-dire rester en première division et jouer les premiers rôles en 1992, nous devons nous renforcer. Au total, il nous faut, sous forme de prêt ou d'avance sur subvention, 20 millions de francs pour engager deux joueurs. »* Et le président lyonnais de revenir, d'un ton calme, mais offensif, sur le montant de la subvention : *« 9 millions, ce n'est jamais que l'équivalent de ce que reçoivent des clubs comme Avignon ou Tours qui montent de troisième en seconde division ! »* En clair, pour Lyon, ville au destin européen, c'est insuffisant.

M. Aulas se veut plus ou moins diplomate mais son entraîneur, l'ancien joueur Raymond Domenech, est beaucoup plus incisif. Très rugueux sur le terrain autrefois, il l'est demeuré : *« Michel Noir est l'unique responsable de l'insuffisance de notre recrutement ! Si on ne veut pas nous aider qu'on le dise, il faut que cela soit clair. Mais que personne ne nous demande de représenter la ville, d'être sa vitrine en Europe... On veut faire plaisir à tout le monde. Aux amateurs d'opéra par exemple, même s'il ne sont que cinq cents par an à assister à un spectacle qui coûte cinq fois plus à la ville que le foot. »*

Les gens du ballon rond ont visiblement choisi de passer à l'attaque, n'hésitant pas à prendre le public à témoin dans une ville où la discrétion est vertu : *« Que Noir assume ses responsabilités devant les Lyonnais »*, lance Raymond Domenech. quant à M. Aulas, il menaçait, mardi 25 juillet, dans *Lyon-Matin* : *« S'il y en a qui veulent se mettre en travers de notre route, il faudra qu'ils en supportent les conséquences. »*

Du côté de la municipalité, ces propos ont été interprétés comme des déclarations de guerre. M. Michel Noir est longtemps resté silencieux sur cette affaire qui l'agace. Mais, mercredi 26 juillet, il a violemment contre-attaqué : *« Il n'est pas question d'accorder quoi que ce soit. Auxerre reçoit 2,4 millions de subvention et Bordeaux 8,8 millions. M. Aulas doit désormais cesser de tenir le langage qui est le sien. Je ne suis pas homme à accepter que l'on crache ainsi dans la soupe lorsque l'on bénéficie de 9 millions de francs d'argent public. De qui se moque-t-on ? Des six cent quarante-neuf présidents de clubs lyonnais qui en ont assez des inconséquences verbales d'une personne qui ne pense qu'à maugréer et à menacer ! La subvention a été votée. M. Aulas doit respecter les règles de la démocratie. C'est un bon chef d'entreprise et il gère bien le club mais qu'il n'imagine pas faire des OPA avec l'argent des contribuables. Il est président, je suis maire. »*

L'ancien ministre paraît décidé à admonester les dirigeants de l'OL. Le conflit pourrait aboutir à une brutale rupture des relations entre les deux camps : *« Je suis trop gentil. MM. Nicollin* (président de Montpellier) *et Tapie* (président de l'OM) *me l'ont dit : Jamais ils n'auraient pu tenir de tels propos à l'encontre de leurs maires respectifs. M. Aulas a souvent poussé le bouchon trop loin. Il récidive. Je vais mettre les points sur les i : s'il veut 0 F, qu'il renouvelle ce genre de déclaration. Ce sera vite fait ! Je suis prêt à tout arrêter. »*

L'histoire de l'Olymique lyonnais depuis sa fondation en 1950 a été marquée par des conflits en tous genres, souvent attisés par les rivalités politiques locales. Samedi 29 juillet, les Lyonnais reçoivent Toulouse au stade Gerland. Une victoire détendrait l'atmosphère.

PHILIPPE BROUSSARD.

AÉRONAUTIQUE : Tour de France

S'affermir les ailes

Le trente-septième Tour de France des jeunes pilotes s'achève samedi 29 juillet, au Touquet, après une boucle de 4 000 km. Les soixante-cinq concurrents ont pris les commandes de leur quadriplace le 19 juillet à Coulommiers, avant d'effectuer une dizaine d'escales. A chaque étape, un meeting aérien est offert au public, tandis que les jeunes pilotes doivent prouver leur habileté à manier le manche. Les compagnies aériennes, qui manquent de personnel navigant, les attendent à leur descente.

NIMES
de notre envoyée spéciale

SEPT filles et cinquante-huit garçons, les yeux fixés sur un tableau couvert de signes cabalistiques, un gros cartable aux pieds, suivent les instructions du maître. Une classe de maths sup ? On le croirait volontiers si ces « élèves » n'étaient pas assis sous le hangar de l'Aéroclub nîmois, vêtus d'une même combinaison bleu ciel. Les jeunes pilotes assistent à leur briefing matinal, une bonne heure et demie de consignes (route, météo) dispensées par les commissaires de course. En combinaison jaune, ils offrent un cours de navigation aux concurrents, qui ont depuis peu de temps leurs brevet et licence de pilote privé. Le Tour de France est un excellent complément de formation, pour des jeunes âgés de dix-sept à vingt et un ans.

La plupart des concurrents qui volent, souvent depuis l'âge de quinze ans, souhaitent travailler dans l'aéronautisme, et la moitié d'entre eux rêvent de devenir pilotes de ligne ou d'essai. Aussi retrouve-t-on ces filles et ces garçons dans les séries C des lycées, les écoles d'ingénieurs ou les classes préparatoires qui donnent accès à l'Ecole nationale de l'aviation civile, la piste royale. Les autres obtiendront leurs titres de pilote professionnel après avoir volé un certain nombre d'heures et obtenu leurs certificats à grands frais.

Cependant, les participants au Tour de France ne sont pas forcément issus des milieux les plus favorisés. Pour voler une heure le week-end, ils disposent de leur argent de poche ou d'une bourse de la Fédération nationale aéronautique. Christophe, vingt et un ans, qui a abandonné ses études pour se consacrer au pilotage, passe de petit boulot en petit boulot pour financer sa passion. Il fait partie des concurrents les plus confirmés avec trois cents heures de vol. Les autres oscillent entre cinquante et cent heures. Pour ceux-là, la trentaine d'heures gagnées sur le Tour représente un supplément toujours bon à prendre.

Au mois de mai, les aéroclubs proposent leurs poulains aux épreuves de sélection. On n'en retient que soixante. Si les clubs mettent en général leur meilleur avion à la disposition du candidat sélectionné, certains financent extrêmement leur champion. Les autres devront débourser de leur poche environ 10 000 francs. *« C'est difficile de trouver un sponsor personnel*, explique un concurrent, *car nous n'avons pas le droit de mettre de publicité sur les avions. »*

Les clubs qui prennent tous les frais apprécient les avantages d'une sélection au Tour de France : on y apprend à voler avec rigueur et précision au cours d'épreuves écrites ou pratiques qui mettent l'accent sur la sécurité.

Un esprit de compétition

Le Tour n'est pas seulement une balade pédagogique et touristique mais une épreuve sportive qui demande une grande résistance physique. *« Toute une aventure quand on se contente, d'habitude, de survoler sa région ou d'aller à la plage à Deauville avec des copains »*, explique Arnaud Lombardini, dix-sept ans, le plus jeune monté à bord.

Cette année, l'esprit de compétition a soufflé sur le Tour. Air Inter, qui parraine l'épreuve pour la quatrième fois, a décidé d'offrir aux cinq premiers la formation théorique de pilote professionnel. La compagnie, qui manque de pilotes, a trouvé en ces amateurs un vivier précieux : *« Je suis impressionné par la qualité »*, souligne M. Alain de Valence, commandant de bord à Air France. *« Des jeunes sont capables d'avoir un comportement professionnel alors que certains n'ont pas même l'âge de passer leur permis de conduire. »*

Un esprit de compétition qui, selon M. Michel Cupa, commissaire général, entraînerait un manque de sportivité. La promesse qu'Air Inter agite pour les cinq premiers aurait conduit certains pilotes à *« omettre »* de réveiller leurs camarades le matin et à brouiller des émissions radio en vol...

Malgré ces espiègleries, les candidats jugent de leur côté qu'il y a une *« super ambiance »*. *« On a la même passion, le même âge, le même niveau, ce qui n'est pas le cas dans les clubs »*, estime la « première » des filles. Les cinq étrangers sont les plus enthousiastes. *« Je vais être désolée quand je rentrerai en Belgique car c'est trop petit pour faire une boucle. Mais on pourrait organiser un Tour du Benelux »*, dit une jeune fille d'Anvers.

CÉCILE LE COZ.

LES HEURES DU STADE

Automobilisme

Grand Prix de formule 1 de RFA. – Hockenheim, dimanche 30 juillet. (TF1 en direct à partir de 14 h 05).

Championnat du monde des rallyes. – Rallye d'Argentine à partir du mercredi 2 août.

Boxe

Réunion de Deauville. – Christophe Tiozzo (F)-Franck Minton (E-U), samedi 29 juillet. (TF1, en direct à partir de 23 h 05).

Motocyclisme

Championnat du monde d'endurance. – 8 heures de Suzuka (Japon), dimanche 30 juillet.

Sports équestres

CSIO de Stockholm. – Jusqu'au dimanche 30 juillet.

Voile

Admiral's Cup. – Cowes (G.-B.), jusqu'au mardi 8 août.

Course de l'Europe des multicoques. – Arrivée à Toulon le samedi 12 août.

La solitaire du *Figaro*. – Arrivée le mardi 15 août à La Trinité (Morbihan).

VOILE : Course de l'Europe

Des catamarans ivres de vitesse

Le maxi-catamaran *Jet-Services-V*, barré par Serge Madec, a remporté, jeudi 27 juillet, à Southampton (Grande-Bretagne), la deuxième étape de la Course de l'Europe. Le premier parcours, entre Hambourg (RFA) et Scheveningen (Pays-Bas), a confirmé la puissance du catamaran de Serge Madec, vainqueur de la dernière édition de l'épreuve en 1987. Mais la seconde place, à moins de 4 minutes, du trimaran de Jean Maurel, *Elf-Aquitaine*, signifie que la lutte va être constante dans une course sur les trois mers, avant l'arrivée à Toulon le 12 août. La revanche de la transat Lorient-Saint-Barthélemy-Lorient, en somme, que ces bateaux n'avaient pu terminer, pour cause d'incidents techniques ou de chavirement.

A la fin du mois d'avril, vingt-trois géants des mers appareillaient de Lorient pour une épreuve qui, étant donnée sa date dans la saison, s'apparentait plus à une régate qu'à une course sur l'océan. Mais la route des Antilles allait se révéler difficile pour une flotte composite où se côtoyaient multicoques et monocoques. Un mois plus tard, ils n'étaient que quatorze à rejoindre le port breton. La vitesse, plus que les intempéries, avait décimé la troupe.

Vainqueur à Saint-Barthélemy, Jean Maurel a connu le grand plongeon sur la route du retour, alors qu'il menait la course. Le navigateur se souvient de ce petit matin du 21 mai, son trimaran « surfe » sur une faible houle, à plus de 22 *nœuds*. *Solidement* sanglé à la barre, il dirige la manœuvre. Et il pense à son rival, Eric Tabarly, qui navigue lui aussi à pleine vitesse à quelques milles de là. Soudain les trois étraves foncent dans un mur d'eau ; il sent le trimaran ralentir et l'arrière se soulever. Avant qu'il n'ait pu choquer l'écoute de grand-voile, l'engin décrit une large courbe avant de se retourner.

Une mésaventure semblable survient deux heures plus tard à Eric Tabarly. *Bottin-Entreprise* chavire *« très vite »*, *« il suffit d'une mauvaise vague conjuguée à une saute de vent pour que le trimaran se cabre »*, explique Jean Le Cam, compagnon d'infortune d'Eric Tabarly. A l'époque des matériaux très résistants, des voiles en Kevlar, le trimaran s'emballe, court de plus en plus vite, jusqu'à ce que ses étraves se plantent dans une vague. L'obstacle peut alors stopper d'un coup l'engin devenu impossible à freiner.

Eric Tabarly, recueilli par un cargo, n'a pas retrouvé son trimaran, la balise de bord ayant cessé d'émettre. Jean Maurel a eu plus de chance. Au large des Açores, une opération de sauvetage rapidement organisée a permis à des plongeurs de redresser son bateau : premières réparations indispensables et transport jusqu'à Lisbonne, avant que le skipper et son commanditaire n'entament une course contre la montre pour faire construire un nouveau mât et réarmer le trimaran, afin d'être prêt pour l'épreuve européenne.

Renouvellement de la « garde-robe »

Jean Maurel a frôlé la victoire dans cette transat, il veut poursuivre sur cette lancée. L'année 1989 est peut-être celle de la chance pour cet ancien étudiant en médecine qui se dit aujourd'hui un marin et qui aimerait bien voir s'évanouir ses mauvaises fortunes. Car depuis qu'il traîne son sac sur les pontons, Jean Maurel a connu bien des doutes. Formé aux régates hauturières, il a choisi, au début des années 80, de se mettre au service de Marc Pajot. La tâche ingrate de préparateur ne lui fournit pas l'occasion de conquérir des titres, mais il apprend son métier.

En 1985, lorsque le « maître », sacré champion de la course au large, abandonne son parrain, Elf Aquitaine, pour se consacrer à la Coupe de l'America, il recommande son jeune équipier. A vingt-quatre ans, Jean Maurel hérite d'un catamaran très rapide et surtout d'une « écurie » à défendre. L'affaire commence mal puisque, en séjour à La Baule, il ne peut s'empêcher d'aller faire une démonstration des qualités de son bateau devant le front de mer, démonstration qui se termine par un chavirement.

Légèrement réprimandé par ses employeurs, mais pas sanctionné, il figure dans les courses, mais n'obtient que des honneurs comme une troisième place lors de l'édition 1987 de la course La Baule-Dakar. Les *« parrains généreux »* ne tiennent pas compte de ces maigres performances ni des propos souvent critiques du skipper, et dès 1988 ils lui fournissent un nouveau bateau. Le fin trimaran, baptisé *Elf-Aquitaine-III*, ne lui permet encore pas d'améliorer sa position dans la Transat en solitaire.

Jean Maurel choisit alors d'aborder la voile *« en vrai professionnel »*. Il s'oblige à suivre une préparation physique digne d'un athlète, consulte des spécialistes en sophrologie et suit les conseils de diététiciens : bref, il se prépare. Lors du Trophée des multicoques, à La Trinité, ce « nouveau régime » semble produire ses effets. Le trimaran aux bandes rouges et bleues, plus puissant car plus toilé, domine la compétition.

Le bain forcé de la Transat n'a pas atteint le moral du skipper. Il a même profité de cet imprévu pour se faire construire un mât-aile plus grand de 80 cm. L'accastillage a été revu, puisque dans la Course de l'Europe l'équipage est fixé à cinq personnes. Enfin la « garde-robe » du trimaran a été repensée, un prototype de voile pivotante fixée entre l'avant d'un flotteur et la tête de mât doit même être testée pendant cette épreuve. Jean Maurel semble avoir oublié les risques qu'entraîne la vitesse. Il poursuit la course à l'armement, recherchant tous les moyens pour propulser encore plus vite son engin de 18,28 m.

SERGE BOLLOCH.

FESTIVAL D'AVIGNON

On dirait que sur la fin, le Festival engage et attire les êtres singuliers. Ainsi Jean-Marie Patte qui d'année en année approche les mystères de la folie. Où les danseurs d'Alis qui portent et emportent des objets. Ou Jean-Marie Villégier qui se met « en état d'autoflagellation » quand il assiste à un spectacle raté.

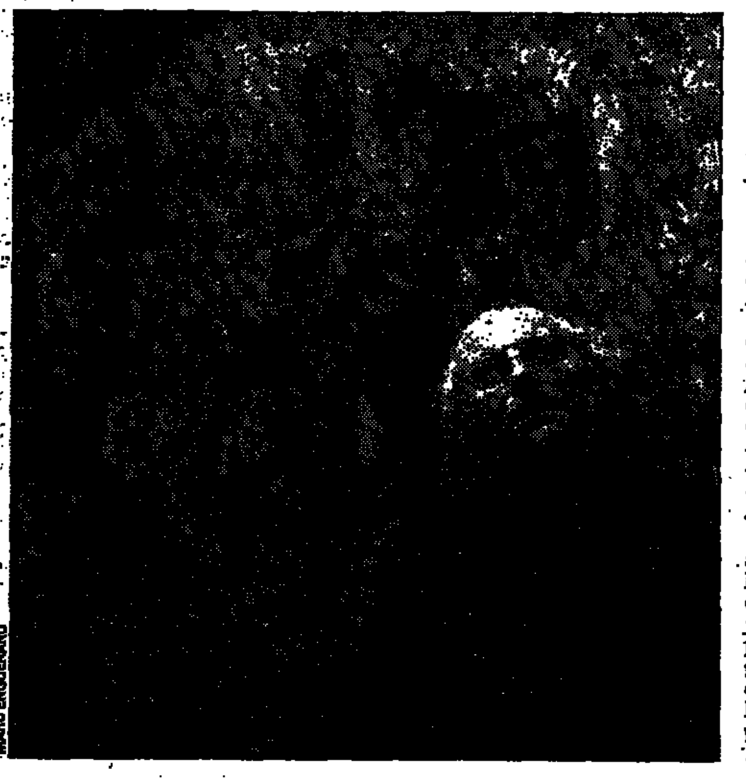

MARC ENGUERAND

Jean-Marie Villégier en quête d'un mythe

Jean-Marie Villégier doit sa notoriété d'abord à saint Antoine. A la Tentation *de ce saint, dont il a fait son cheval de bataille. Il en a donné trois versions – à Nancy, à Marseille, à Paris – plus la lecture qu'il en a faite il y a deux ans au Festival. Saint Antoine lui a permis d'être reconnu par la profession. Depuis il y a eu* Atys*, la somptuosité d'une reconstitution parfaitement érudite mais décalée avec élégance, dans une manière qui pourrait faire penser aux statues imitées de l'antique, au siècle de Louis XIV.* Atys *a été un grand succès public. Jean-Marie Villégier a mis le théâtre baroque à la mode, et en est devenu le spécialiste. Il est donc venu à Avignon pour voir* la Célestine.

« J'ai voulu voir *la Célestine* sans attendre que le spectacle passe à l'Odéon, parce que je suis hispaniste et que je travaille sur une pièce que je m'apprête à monter *le Fidelle*, publiée en France en 1611. A l'origine, il y a un texte italien qui date de 1576, manifestement inspiré par Fernando de Rojas. On y trouve un personnage de maquerelle appelée Méduse, sans aucun doute, la fille de Célestine.

» Je viens assez souvent au Festival, mais pas depuis longtemps, et je me reproche de ne pas y avoir vu les spectacles de Vilar. J'étais un fidèle de Chaillot, pourtant. Je suis d'abord descendu, comme ça. Par amitié. La première fois, j'y ai vu Planchon, *Tartuffe*, *Bleus Blancs Rouges*. Bizarrement, c'est lui qui m'a fait découvrir Avignon.

» Je ne sais pas si, sans *la Célestine*, je serais venu cette année. En dehors du *Fidelle*, je prépare *le Malade imaginaire* en comédie-ballet pour le Châtelet, et *Alcina*. C'est assez varié, un projet me distrait suffisamment de l'autre. Je ne m'enferme pas dans une spécialité, mais depuis que j'ai un peu défini la ligne théâtrale que j'entends suivre, je me prive du reste. Par exemple, je crois, en tant qu'auditeur, connaître mieux Verdi que l'opéra baroque, seulement la pratique m'entraîne vers des goûts qui ne seraient pas forcément les miens...

» Je ne me force pas, je me passionne et je ne pense pas qu'il serait bon de monter *Atys* puis *la Traviata*. Je crois de plus en plus que mon métier ne se réduit pas à diriger des ouvrages séparés. On met en scène un parcours de mises en scène. On les limite pour que le dessein apparaisse net. Une *Traviata* dans mon parcours, ce serait un brouillage. Le « message » passe mieux dans la chaîne qui va d'*Atys* au *Fidelle*, que dans celui d'un seul spectacle. Dans un spectacle, on ne peut pas dire grand-chose, et pas des choses très complexes. Je ne sais pas exactement ce que je veux dire, pas entièrement j'espère. En tout cas, je sais quelles terres j'ai envie de cultiver. Vilar m'a donné le goût du théâtre. Malgré l'énormité de ce que je lui dois, j'ai moins appris par le théâtre que par le cinéma. En particulier par les écrits d'Eisenstein. Ce qu'il dit sur l'image, le montage, la musique. Il a été comme un gosse qui tape du pied dans une mare et ça rejaillit partout. Il est un maître puissant et musclé.

» J'ai commencé tard, je ne peux pas me disperser. L'une des qualités de Vilar a été de disposer des signes à travers un répertoire. Actuellement, seule la Comédie-Française permet de prolonger cette pratique. Jean-Pierre Vincent m'avait fait venir à l'école du TNS comme professeur. Puis, devenu administrateur général du Français, il a envisagé un cycle de tragédies. Il m'a demandé *la Mort de Sénèque* et *Cinna*. J'ai vécu cette expérience comme un énorme cadeau. Rétrospectivement, elle me paraît vraiment folle. Pour tout bagage j'avais *saint-antoine*, l'école et un *Nicomède* à La Rochelle. Connaissant leurs vertus et leurs défauts, imaginez les comédiens-français à qui l'on annonce : « Je vous amène des fins fonds du TNS un universitaire, qui va nous faire un spectacle d'école, je ne vous dis que ça ! » Heureusement, ce sont de grands professionnels, tout à fait capables de dissocier ce qu'ils disent dans les couloirs et ce qu'ils font sur le plateau.

» Je crois à la logique du répertoire, pas au simple étalage. Pour Avignon, c'est la même chose. On ne doit pas être amené à la surenchère dans le renvouvellement. Le programme s'organise autour de la Cour d'honneur. Elle doit fonctionner, elle est le cœur du Festival.

» Mes rapports avec le Festival ? Je ne peux pas en dire grand-chose de précis. Ils fluctuent selon le spectacle auquel je viens d'assister. Je suis ici à la recherche d'un mythe dont je ne ressens pas la réalité. Je suis un spectateur professionnel, tout me le rappelle. Je regrette le temps où j'étais anonyme au milieu du public. On ne me reconnaît pas dans la rue, la question n'est pas là. Mon regard a changé. Je vis les spectacles comme un journal de répétitions. Je sens ce qui a pu se passer, les moments de vertige, de malaise, de brouillard. Je saisis immédiatement ce qui ne va pas sur le plateau, et je sais tellement la façon dont ça peut arriver ! Sur le moment, ce que je vois m'ôte toute possibilité de penser que j'aurais pu faire autre chose. Dans les heures qui suivent, si je réfléchis un peu, mon opinion évolue. Je peux discerner les erreurs, mais je me dis que je les aurais commises. Ne pas aimer un spectacle me met en état d'autoflagellation...

» Oui, c'est vrai, le plaisir immédiat est plus ardu quand on est professionnel. Mais les bonheurs sont plus intenses. Celui que j'ai éprouvé à l'*Arlequin* de Strehler. Ou à la Vieille-Charité de Marseille quand Jean-Louis Hourdin a donné son spectacle au milieu d'une foule de gitans et de Marocains, avec des gosses qui se mêlaient au jeu. C'est très loin de ce que je fais, mais ce qu'on fait n'est pas forcément tout ce qu'on aime. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

« ...Tant qu'il fait jour, Robert Schumann »

Il erre, elle joue

L'art minimal de Jean-Marie Patte fait merveille dans la description des moments flous de l'angoisse.

C'est dans un jardin, la nuit. Il n'y a pas de lune. Sous les grands arbres, un piano. Si Clara Schumann n'était pas vêtue d'une robe blanche, vous ne pourriez pas entr'apercevoir sa silhouette. Elle est assise devant le piano. Elle joue des pièces de son mari : les sonates pour ses trois filles, Julie, Marie, Elise, et les *Chants de l'aube*.

Schumann est là, dans l'ombre. Ses gestes sont étranges. Il court. Il ne court plus. Il s'allonge ou s'assied par terre. Il se met une bande autour des yeux, autour de la bouche. Parfois il s'approche de sa femme, la chasse du tabouret, pianote maladroitement, un peu, – il y a plus de vingt ans que le médius de sa main droite est paralysé. Puis Schumann se dresse brusquement, part en courant, revient s'asseoir par terre, tout recroquevillé sur lui-même. De la poche de sa redingote froissée pend un long linge blanc, jusqu'à terre, comme dans le portrait qu'a fait de lui le peintre Karl Spitzweg.

Cette scène a-t-elle lieu à l'asile d'Endenich, près de Bonn, où Schumann s'est fait interner en 1854, à quarante-quatre ans, parce qu'il ne se sentait plus maître de sa tête, parce qu'il avait peur de tuer, sans s'en rendre compte, Clara ou quelqu'un d'autre ? Ou bien sommes-nous encore à Düsseldorf, quand Schumann a des hallucinations auditives, quand il entend la note *la* vibrer dans son oreille et se lancer dans des sarabandes sonores affreuses, quand il va se jeter dans le Rhin pour mettre fin à ses délires ?

Toujours est-il que les oeuvres que joue Clara datent de 1853. Ce sont les dernières qu'ait écrites Schumann. Clara, en 1854, attend son huitième enfant. Elle se lève, s'approche de son mari, lui caresse les yeux, s'éloigne. Schumann ne réagit pas. « *Le combat lui est étranger, aussi préfère-t-il rêver en silence* », écrivait, parlant de lui-même, Schumann lorsqu'il n'avait que dix-huit ans.

Mais déja, dans l'ombre des feuillages et de la nuit, Clara s'est de nouveau mise au piano, elle joue l'opus 126, les *Pièces en forme de fuguettes*. Schumann semble ne pas entendre, il s'est écarté, il tourne dans ses doigts un bout de bois.

Ce spectacle, *...Tant qu'il fait jour, Robert Schumann*, est le premier d'une série de « biographies » qu'envisage de réaliser Jean-Marie Patte. Clara est interprétée par la pianiste argentine Andrea Cohen. L'art de Jean-Marie Patte, allusif, onirique, « *minimal* » comme l'on dit à présent, fait merveille dans l'évocation d'événements illogiques comme l'angoisse qui assombrit les derniers jours de Robert Schumann. Le public d'Avignon a le talent de voir et écouter avec une sorte d'amitié attentive ce spectacle fantôme.

MICHEL COURNOT

★ Cour de la faculté des sciences, 22 heures, jusqu'au 30 juillet.

« En attendant Mieu » d'Alis

Vestiges de pub

Un ballet ? Oui, puisque tout est danse aux yeux d'Alis

Mieu sans x n'est pas une coquetterie d'orthographe, c'est le nom d'un petit diplodocus tout à fait charmant, un bonsaï de diplodocus, qu'on aperçoit à deux ou trois reprises posé sur un petit bureau blanc entre un téléphone et un verre de menthe. Chaque représentation, nous dit-on, lui est soumise, *« comme l'exposé d'une science à l'exactitude déplacée, inventée par deux vagues archéologues qui, dans un avenir lointain, manipuleraient les vestiges de nos connaissances d'aujourd'hui. »*

Ces deux archéologues sont Pierre Fourny et Dominique Sorin, qui se dissimulent sous le nom d'Alis (Association lieux images sons). Ils portent d'élégants jodhpurs et des chemisettes beiges. Leur rôle, tout au long du spectacle, est celui des serviteurs silencieux du bunraku japonais : debout ou agenouillés sur la scène tendue de blanc, ils apportent, manipulent et remportent des objets. Ces objets sont des photographies en carton découpé : comme les images projetées sur le mur-écran du fond, ils empruntent essentiellement à l'informatique et à la publicité, avec les chamboulements de proportions et de perspectives que cela implique.

On voit ainsi se succéder dans ce théâtre d'images de longues et soyeuses jambes de femme, des mains tenant des jumelles, des caisses d'emballage de formats variés, une allumette, un paysage urbain, des rochers, des petites croix et des chiffres lumineux, une roue de voiture, un front géant planté de cheveux hirsutes, etc. A gauche, dans une petite boîte noire genre théâtre de marionnettes, surmontée d'un miroir, une main complète des hiéroglyphes sur une feuille de papier et au bout d'un moment, on peut lire : « *là-bas y a pas de cuillères* ».

Tout cela est très bien huilé, très sophistiqué, et accompagné d'une bande-son de Karl Biscuit, elle aussi très manipulée, qui ressemble à tout et à rien.

Et la danse ? demanderez-vous. Quelle question réactionnaire et déplacée ! Il n'y a pas un pas de danse au sens communément admis du terme, mais tout est danse aux yeux de Daniel Larrieu, à qui le Festival d'Avignon a laissé « carte blanche ». Il faut admettre avec lui que « les choix technologiques audiovisuels d'Alis situent ses méthodes de création dans le domaine des arts plastiques, alors que les modalités de perception et de lecture sont ceux d'une chorégraphie »...

SYLVIE DE NUSSAC.

MODE

Le Dé d'or à Gianfranco Ferré

Le vingt-septième Dé d'or de la haute couture a été attribué, jeudi 27 juillet, à Gianfranco Ferré pour la collection automne-hiver 1989-1990 de Dior. Le couturier italien qui succédait à Marc Bohan s'est imposé par treize voix contre huit à Paco Rabanne.

THÉÂTRE

A Fort-de-France

Un festival en poussière d'îles

Danse, musique, théâtre, animation et débats au programme du dix-huitième Festival de Fort-de-France

Aimé Césaire peut être à Paris à l'Assemblée nationale, à Avignon où on lui rend hommage, il demeure présent à Fort-de-France, inscrit dans la terre martiniquaise comme le père spirituel et le chef politique. Le Festival de Fort-de-France procède de lui. Il l'a créé en 1972. L'an dernier, Mehmet Ulusoy mettait en scène *Une saison au Congo*. Si son nom ne figure pas au programme du dix-huitième Festival, on peut imaginer, du moins, que le titre de la manifestation, « Poussière d'îles », a été imaginé par lui. Les îles, c'est les terres émergeant du bleu des Caraïbes, qu'un semeur céleste a distribuées en forme d'archipel et sur lesquelles l'histoire a passé, les soumettant à la pluralité des langues colonisatrices. Aussi le Festival de la Martinique parle-t-il le français, l'anglais, l'espagnol et le créole.

Jean-Paul Césaire, fils du poète et directeur du SERMAC (1), le service municipal d'action culturelle, anime le Festival en pleine conscience des problèmes matériels liés à l'insularité et à l'éloignement de la métropole. L'ensemble fonctionne assez bien puisque cinquante mille spectateurs sont attendus cette année.

L'événement artistique, cette année, c'est le Workshop Ensemble du Dance Theater of Harlem qui, sur la scène du Grand Carbet, chapiteau de mille places, agite des cocktails de danses classiques et traditionnelles venues d'Afrique noire ou du Maghreb. Les notables et un public de bonne compagnie, la bourgeoisie de l'île, applaudissent avec conviction. Eclectique, le Festival englobe tout, amateurs et gens de métier. Au centre culturel André-Aliker, dans un quartier de cabanes de planche et de tôle, les enfants de l'école interprètent une fable sur la pollution. Les comédiens du Teatlari, une des trois troupes professionnelles de l'île, spécialistes du théâtre de rue, jouent gros une farce en créole écrite par un auteur de Fort-de-France, Vincent Placoly. Le même écrivain a composé pour le centre dramatique régional une pièce qui se passe dans un village de pêcheurs, manifestement inspirée de Goldoni, qu'Annick Justin Joseph, directrice du Théâtre de la Soif nouvelle, a mise en scène dans un style de commedia dell'arte créole.

Dans le même théâtre municipal aux allures de bonbonnière, Dido Lykoudis a soutenu l'honneur de la métropole en réglant le *Woyzeck*, de Büchner, avec une juste rigueur poétique. Une musique d'Olivier Dejours au steel drummers, ces barils coupés aux sonorités étranges, fait régner un mystère romantique sur ce drame en noir et blanc, l'une des réussites de ce festival prolifique.

JEAN-JACQUES LERRANT.

★ « Poussières d'îles » à Fort-de-France, jusqu'au 29 juillet.

(1) Un autre foyer est le Centre martiniquais d'action culturelle dirigé par Fanny Augniac. Il organise, notamment, les Rencontres caribéennes de théâtre, le Carrefour mondial de la guitare et les Rencontres de jazz et musique populaire, tous de solide réputation.

Clémentine Célarié à l'Espace européen

Le matelas de Marcella

On attendait beaucoup du talent de Clémentine Célarié. Des temps morts gâchent un peu ce sympathique spectacle.

La lumière noire de la salle et le silence des spectateurs l'ont brusquement réveillée. Voici Clémentine Célarié partie pour une heure et demie de monologue. Monologue, pas vraiment. Elle a attribué d'office le second rôle aux spectateurs, quitte à les secouer un peu pour les transformer en porteur d'échelle, de matelas ou de couvertures. Les plus méritants dégusteront ensuite un verre de citronnade. Car Marcella est contente. Elle a trouvé de la compagnie, de quoi occuper son été pendant que ses quinze garçons sont en vacances. Tantôt sanglée dans une robe style vieux rideaux du salon recyclés, ou dans un délire de plumes et de tissus aux couleurs tapageuses, cette drôle de bonne femme chante, danse, crie aux fenêtres et hèle les passants dans la rue toute proche.

La valse des fiancés, la saga illustrée de toute sa tribu, sans laquelle elle a peur de sortir, le marché du dimanche midi, auquel elle va en tracteur, toutes les aventures de Marcella passent à la moulinette de sa langue affutée. Les yeux et la voix aux aguets, elle ne s'assoit que pour mieux rebondir sur un matelas, lourde méduse blanche échouée sur la scène, puis gigantesque sac à malices. C'est le refuge de Marcella. De là, elle dirige le public comme une petite classe.

Après la radio, le cinéma et un brin de chanson, le personnage multiforme de Clémentine Célarié effectue le saut périlleux du one-woman-show, très en vogue ces derniers temps. Seulement, ce genre d'exercice est difficile. La comédienne et son metteur en scène Christophe Reichert ont singulièrement manqué de rigueur là où elle est indispensable, et le talent de l'actrice ne suffit pas à donner de l'épaisseur au personnage. On est plus attendri par la complicité qui s'installe entre Clémentine Célarié et la salle, que par la truculence de Marcella. Le jeu avec le public, sans cesse pris à témoin, est lassant. Que se passerait-il, d'ailleurs, si les spectateurs restaient passifs et ne lui donnaient aucun signe d'encouragement ? C'est un peu mou, comme le grand matelas de Marcella. Heureusement qu'il y a Clémentine.

BÉNÉDICTE MATHIEU.

★ Marcella, de et avec Clémentine Célarié. L'Espace européen, 5, rue Biot (17e). Tél. : 42-93-69-68. Du lundi au samedi à 20 h 30. Jusqu'au 31 août.

Minerve et son passé

Pour Minerve, site aux lignes sévères, Léon Cordes, poète et dramaturge de langue d'oc, récemment disparu, avait écrit en 1985 un drame historique, *Menerba 1210*, inspiré de la résistance et de la chute du village-citadelle assiégé par les croisés de Simon de Montfort. Tout le village avait participé à cette création, dont le succès fut immédiat.

Mais un festival doit se renouveler. Pour son édition 1989, le fils du poète, Michel Cordes, n'a cependant pas voulu rompre brutalement avec le cycle historique. Se rapprochant du temps présent, il a choisi une autre épopée populaire, écrite, mise en scène et jouée par lui-même, *1907, les Gueux de la Saint-Jean*, rappelant les grandes manifestations vigneronnes conduites par Marcelin Albert, un petit propriétaire d'Argeliers, village voisin (1).

Les comédiens appartiennent à plusieurs compagnies du Languedoc. Mais des villageois du Minervois se sont joints à eux. Michel Cordes, qui a débuté à Montpellier avec Jean Deschamps avant d'accomplir un tour de France dans diverses compagnies, tente de dégager la culture populaire de ses souvenirs, la sempiternelle résurgence d'une histoire maudite, du *« rabachage du passé »*.

Il s'oriente donc vers d'autres thèmes, axés sur l'actualité, en rapport avec l'évolution économique et agricole de la région. Il envisage une œuvre sur le travail et le rôle de l'eau, liée à la vie de Minerve, ou les changements intervenus dans un département où peu à peu la vigne s'efface, où la vie évolue sous la pression de nouveau habitants, français ou étrangers.

ROGER BÉCRIAUX.

(1) Huit représentations (dernière le dimanche 6 août) à 22 heures, alternées avec des animations dans les villages. Renseignements à Minerve (tel. 68-91-12-52 ou 68-91-12-54).

Farid Chopel joue « la Belle Carlo »

Le zappeur du Café de la Gare

Farid Chopel fait tout passer sur scène à force de charme et de virtuosité. Son numéro est cependant léger.

Il entre en scène en Fred Astaire approximatif, déguisé d'une queue-de-pie douteuse et entame un numéro de claquettes qui vire à la charge de cavalerie au bout de quelques instants. Tout de suite il se met dans la peau d'une star américaine abrutie par les sunlights et la cocaïne. Et pendant une heure et demie, « la Belle Carlo » (autrement dit la belle caravane, objet d'un poème à mi-spectacle), dernier one-man-show en date de Farid Chopel, accumule ces tout petits instants. Chopel a la constitution d'un homme caoutchouc, et il se sert de cette faculté merveilleuse, changer son corps et son visage à volonté, ressembler à Robert De Niro ou à un chef de village du Haut-Atlas.

S'il faut bouger, émettre des sons, imiter la parole sans rien dire, Farid Chopel est élégant, drôle, intuitivement juste. Mais dès qu'il se sert des mots, il devient timide, maladroit. La plupart des moments (on ne peut pas vraiment parler de sketches) de « la Belle Carlo » tournent autour d'un gag. Quand il faut faire exister les personnages au-delà de la situation, ils se dissolvent dans l'air – à l'exception d'un clown psychotique plutôt réussi.

Chopel se permet aussi des plaisirs égoïstes : il profite de la présence d'un (bon) groupe de rock derrière lui pour chanter deux titres d'Otis Redding et *Susie Q*, le vieux standard. Pendant le spectacle, et c'est là le principal, Chopel fait tout passer à force de charme et de virtuosité physique. Mais quand les lumières se rallument, la frustration vient, comme si on avait vu un acteur répéter devant sa glace sans jamais arriver jusqu'à la représentation finale.

THOMAS SOTINEL.

★ « La Belle Carlo », de et par Farid Chopel. Tous les soirs à 20 heures sauf dimanche et lundi jusqu'au 19 août au Café de la Gare, 41, rue du Temple, Paris-4e. Tél. : 42-78-52-51.

Culture

ARTS

A la Fondation de l'Hermitage à Lausanne

Le Musée de Lyon parade

Pendant qu'on y engage des travaux de rénovation, le Musée de Lyon voyage... Avec, dans ses bagages, les peintres du cru, ceux de l'école lyonnaise du dix-neuvième siècle, encore mal connus.

Le Musée de Lyon s'exporte. Par souci sans doute de soutenir sa réputation de « petit Louvre », mais aussi pour des raisons économiques. Le conservateur, M. Philippe Durrey, a besoin de fonds pour la restauration de peintures anciennes, et les voyages promotionnels en rapportent.

Première étape avant le Japon : la Fondation de l'Hermitage à Lausanne. La calme opulence de l'hospitalité vaudoise convient bien au charme discret des collections lyonnaises. Au point que l'*Héraclès* de Bourdelle, placé devant le perron de la villa du banquier Bugnion, semble avoir fait depuis toujours de la tension musculaire dans ce site champêtre au-dessus du Léman. Les œuvres sont habilement réparties, du grenier au sous-sol, selon les grands mouvements de l'histoire de l'art, du dix-neuvième siècle jusqu'à Picasso. Des œuvres majeures illustrent cette pédagogie, appuyées sur d'autres de moins grande importance car le Musée de Lyon ne pouvait se démunir entièrement des perles de sa couronne.

Plutôt qu'aux chefs-d'œuvre, on peut s'attacher aux tableaux plus secrets, comme la superbe nature morte encroûtée de Monticelli, l'autoportrait de Fantin-Latour traité dans une pâte tendre, le paysage humide et doux de Daubigny, les dessins d'atelier de Puvis de Chavannes, le nu innocent et gracieux, dans sa légère déformation, de Maurice Denis, celui de Dufy entre fauvisme et cubisme ou le portrait de Juliette Roche, par Gleizes, dont la structure rythmique s'apparente à celles de Delaunay ou de Villon.

Mais l'insolite tient à la présence des peintres proprement lyonnais qui, en s'expatriant, sortent de la réclusion à laquelle la vie provinciale les avait condamnés.

Dans le grenier, sous les charpentes, éclosent les œuvres modestes des peintres de la fleur, souvent associées à la soierie, et des premiers paysagistes chez lesquels la minutie s'allie à la justesse atmosphérique. Le plus surprenant est Louis Janmot dont on a réuni dans une salle quelques toiles de la suite : le Poème de l'âme. Leur surréalité angélique a de quoi exciter le regard. C'est peint à l'eau bénite par un artiste hanté d'ambitions célestes. Une sorte de William Blake de sacristie ondoyé par la piété lyonnaise.

Janmot reste un mystère dans la froideur académique du métier. Les peintres voluptueux comme Guichard, Ravier, Vernay, entre romantisme, Barbizon et l'impressionnisme, semblent plus faciles à déchiffrer. Leur lumière, pourtant, est souvent cachée. Comme chez Louis Carrand qui cuisine ses pâtes, les gratte et les ravine, pour d'insondables transparences. Le voyage leur vaudra sans doute d'autres complicités.

JEAN-JACQUES LERRANT.

* *Chefs-d'œuvre du musée de Lyon.* Fondation de l'Hermitage à Lausanne : jusqu'au 21 septembre.

La mort de Yannis Tsarouchis

Le peintre grec Yannis Tsarouchis est décédé, jeudi 20 juillet, à Athènes. Il était âgé de soixante-dix-neuf ans.

Considéré comme le grand maître de la peinture figurative grecque, Yannis Tsarouchis a souvent séjourné à Paris où il a peint ses toiles les plus fameuses, *les Quatre Saisons* ou *le Martyre de saint Sébastien*. Il a également monté et créé les décors de nombreux spectacles au théâtre antique d'Epidaure, à la Scala de Milan ou à Covent Garden de Londres.

La collection Daniel Templon à Fréjus

Domicile fixe

La zone industrielle de Fréjus est désormais la plus chic de la Côte. Entre un ferrailleur et un charpentier s'est installé un musée, musée temporaire, préfiguration de celui qui devrait être construit tout près de là, dans une pinède. Avec l'aide de l'architecte Didier Guichard, auteur du Musée de Saint-Etienne, Daniel Templon a réussi à changer un entrepôt prêté par la municipalité en galerie propre et blanche, un peu trop chaude sans doute, mais vaste et claire. là ont été disposées les quatre-vingts peintures et sculptures contemporaines qui doivent former le premier noyau de la Fondation Daniel Templon quand celle-ci aura pris ses quartiers dans un bâtiment conçu pour elle.

Le délai annoncé est de trois ans. En 1992 donc, dans le parc Aurélien, vaste domaine sur une colline qui domine la ville de Fréjus et que celle-ci vient d'acquérir, un architecte aura achevé la construction d'un musée. Quel architecte ? A l'époque où la Fondation devait s'établir au-dessus d'Antibes, Daniel Templon avait sollicité le Japonais Isosaki, dont le projet fut exposé à la FIAC. Aujourd'hui, il est question d'un concours auquel Isosaki pourrait fort bien participer, et qu'il pourrait même fort bien gagner...

Le lieu trouvé, un plan fait, reste la question du financement. Il semble que, de mécènes privés en aides publiques et avec l'aide de la Ville de Fréjus, qui serait propriétaire des murs, le problème puisse se régler. Il ne manquerait plus qu'une quinzaine de millions de francs pour boucler le budget.

S'il en est ainsi, les tableaux de la Fondation, venus pour l'essentiel de la collection de Daniel Templon, les autres ayant été donnés ou prêtés par des artistes et des marchands dont l'illustre Léo Castelli, trouveront enfin leur destination définitive : les collections nationales, auxquelles ils seront offerts. Pour l'heure, ils forment un ensemble qui, par sa richesse en noms fameux, n'a guère de rivaux en France. La plupart des stars des vingt dernières années, de Warhol à Paladino et de Rauschenberg à Kiefer y ont une œuvre, et souvent de qualité.

Plus qu'un goût personnel, on sent dans chaque salle la volonté de ne rien négliger des courants internationaux de l'époque et d'enregistrer au plus vite tendances et modes. Aussi ce musée éphémère est-il pédagogique et explicatif : mieux qu'un livre, il retrace en détails l'histoire la plus récente, reportage permanent plus que panthéon. Encore enrichi de dons et d'acquisitions, un fonds d'une telle opulence attirerait visiteurs et touristes à Fréjus, qui manque pour l'heure de curiosités et de monuments.

PHILIPPE DAGEN.

★ Zone industrielle du Capitou, Fréjus, jusqu'au 10 septembre.

CINÉMA

Jean-Claude Gallotta derrière la caméra

Un bastion spirituel

Le chorégraphe Jean-Claude Gallotta tourne son premier film long métrage Rei Dom, *dans d'étranges décors naturels de la région grenobloise.*

Une usine de sidérurgie vouée à la démolition, une scierie délabrée, une fabrique de papier désaffectée : le réalisateur de *Rei Dom* a préféré de tels sites aux verts paysages touristiques alpins. Encore cherche-t-il, dans ces bâtisses éprouvées par le temps, tout autre chose qu'un pittoresque d'« archéologie » : l'étrangeté de lieux équivoques où des machines non identifiables peuvent côtoyer des objets de culte mystérieux.

Le sol d'un atelier aux murs éventrés a été jonché des pétales effeuillés de quarante mille roses. La scierie s'est transformée en salle d'entomologie d'un muséum, avec des grouillements d'insectes dans les bocaux des vitrines. Le décorateur, Yves Cassagne, a ajouté au trouble en disposant des moules d'usage incertain, jouant sur les nuances de brun et de rouille comme un plasticien patinant une installation d'art pauvre. Les extérieurs : une cascade sur le Drac, les rochers des gorges du Furon, des espaces de dépaysement sauvage, décors naturels du « mythe ».

Car c'est de mythe qu'il est question dans *Rei Dom*, autrement dit le *« lieu imaginaire commun »*, celui de l'*« histoire essentielle »* souvent racontée dans les créations chorégraphiques de Jean-Claude Gallotta.

« Au cinéma, les mouvements d'appareil donnent profondeur et distance aux mouvements du corps. Le rythme du montage, le gros plan, etc. sont autant de possibilités qui ne sont pas données sur scène. »

Les familiers du groupe Emile Dubois reconnaîtront dans le peuple Kröll, héros du film, une communauté sœur ou cousine de la tribu Mammame. Mais ils comprendront mieux, peut-être, devant les images nouvelles de fuite, d'exode, de lutte pour la défense d'une identité collective, l'enjeu sacré que Gallotta revendique dans son art. Les gestes et les mots inventés de *Rei Dom* — rites nourriciers, liturgies de purification — ne sont pas simplement les motifs exotiques d'une anthropologie imaginaire. A travers eux, le réalisateur entend construire un bastion spirituel.

Sans « passéisme folklorique », au demeurant. Qu'on ne prenne pas ces personnages aux longs manteaux pour des transfuges d'*« un moyen-âge de fiction ou un futur de science-fiction »*. Le film sera résolument *« contemporain »*. Au moins par le style de narration, télescopage d'humour et de gravité épique caractéristique déjà des ballets du groupe Emile Dubois. Pour renchérir sur ces contemporaines ruptures, Jean-Claude Gallotta a d'ailleurs prévu des interludes dansés par des collégiens qui rappelleront *Yves P...*

La sortie de *Rei Dom* est prévue pour mars-avril 1990, après une première diffusion sur la SEPT, qui coproduit le film.

BERNADETTE BOST.

Découverte d'un court métrage inédit de Bunuel

Un court métrage inédit réalisé en 1930 par Luis Bunuel a été découvert il y a environ un mois à Cadaquès (Catalogne), dans le fonds d'archives de l'héritage Ana Dali, la sœur de l'artiste décédée récemment.

Longue de cinq à six minutes, cette œuvre a sans doute été tournée peu avant que Bunuel ne réalise *l'Age d'or*, le deuxième et dernier film créé en collaboration avec Salvador Dali. S'apparentant à des photos de famille, elle montre le père du peintre arrosant le jardin, buvant son café ou dînant sous la tonnelle de la maison de la famille à Cadaquès. L'ensemble de ces archives a été confié à la mairie de la ville.

(Publicité)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU GAZ DE FRANCE

Préparez-vous à un hiver tranquille

A l'entrée de l'hiver, il est nécessaire, quel que soit le combustible utilisé, de faire vérifier par des professionnels qualifiés que :

– les installations de chauffage et de production d'eau chaude fonctionnent bien ;

– les conduits d'évacuation des gaz brûlés ne sont pas obstrués.

Si votre chaudière est raccordée à une installation de ventilation mécanique contrôlée (VMC Gaz), nous vous rappelons qu'il est obligatoire (arrêté du 25 avril 1985) de faire effectuer :

– chaque année un entretien de l'appareil et de l'installation de ventilation ;

– tous les cinq ans, un contrôle et un réglage des débits permettant d'assurer le maintien de l'hygiène, du confort et de la sécurité.

Assurez-vous auprès du syndic de votre immeuble que le contrat d'entretien prévoit ces dispositions.

Sans attendre la visite d'un professionnel, assurez-vous que les entrées et sorties d'air de ventilation ne sont pas obstruées, que la date limite figurant sur le flexible de votre cuisinière n'est pas dépassée et que celui-ci est bien fixé.

Communication

En installant des comités régionaux

Le CSA décentralise le suivi des radios privées

Alors que les professionnels de l'audiovisuel attendent avec impatience la nomination du futur président d'Antenne 2 et de FR 3 tout en suivant la partie de bras de fer entre les actionnaires des chaînes privées et le gouvernement (*le Monde* du 28 juillet), le monde de la radio, lui, retient son souffle : les neuf membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) planchent enfin sur leur média. Une série d'auditions a même été entamée, mardi 25 juillet, qui devrait faire défiler, devant le CSA au complet — et pas seulement MM. Faure et Burnel, officiellement chargés du dossier — des représentants des différents secteurs de la FM : radios associatives (Radio Notre-Dame), radios thématiques (Superloustic), fournisseurs de programmes (AFP Audio), régisseurs, stations périphériques et réseaux. Une réflexion qui devrait aboutir à la rédaction d'un document de synthèse, établissant, en quelque sorte, la doctrine du CSA en matière de politique radiophonique : quelles priorités ? Quelle répartition de la bande entre réseaux commerciaux, radios indépendantes, radios associatives ? Quelle politique en matière de rachat ? etc.

Ces questions se posent en effet avec acuité cet été, où le désordre de la FM en province est à son comble, où les rachats de stations se font de façon anarchique et sans contrôle et où quelques transactions importantes — le contrôle de Nostalgie par RMC notamment — attendent le feu vert du CSA.

Mais il est une seconde échéance, attendue à la fois par les radios et par le CSA, qui devrait changer notablement la procédure, donc le rythme d'instruction des dossiers de radio. C'est la publication du décret prévu par la loi du 17 janvier 1989, instituant les comités techniques radiophoniques, déjà appelés les CTR. Afin de désengorger le service radio du CSA, il a été en effet prévu de créer des services déconcentrés, chargés, une fois l'appel à candidatures lancé par le Conseil, sur une zone, d'instruire les différents dossiers de radio et d'émettre des avis devant le CSA, seul habilité à prendre les décisions.

Outre ce travail, qui devrait les occuper quelques mois tous les cinq ans (durée d'une autorisation), les CTR devront également assurer le suivi des dossiers, vérifier que les radios respectent leurs engagements (puissance d'émission, format de la programmation, etc.) et alerter le CSA des manquements constatés ; une amélioration notable, qui devrait permettre à la fois plus de pragmatisme, de souplesse et de rapidité.

Examiné mercredi 19 juillet, lors d'une réunion interministérielle, le texte devrait être soumis dans les jours qui viennent à la signature des différents ministres concernés. Concis, il précise, comme prévu, le nombre des CTR et celui de leurs membres, leur ressort géographique et leurs modalités de fonctionnement et comporte plusieurs des modifications suggérées par le CSA, consulté pour avis.

La France comptera donc seize CTR au lieu des quinze prévus initialement. Un léger redécoupage a permis notamment d'isoler la Polynésie, de regrouper Bretagne et Pays de Loire, d'élargir la région Haute et Basse-Normandie aux départements de l'Eure-et-Loir, de la Mayenne et de la Sarthe et d'unir l'Aquitaine et le Poitou-Charentes. Chaque comité est compétent pour les appels à candidatures lancés dans sa région.

Cependant, *« lorsqu'un appel à candidatures porte sur un service dont la zone de diffusion s'étend sur le ressort de plusieurs comités, le CSA peut désigner le comité chargé d'assurer l'instruction des dossiers de candidatures, lequel sollicite l'avis des comités concernés »*. Cette disposition importante, souhaitée par le CSA (qui préférait toutefois confier au CTR d'Ile-de-France la responsabilité de ce type de dossier), intéressera au premier chef les réseaux puisqu'elle ouvre la faculté de lancer des appels d'offres à l'échelon régional ou national.

Outre son président — un magistrat, issu d'une juridiction administrative et désigné par le vice-président du Conseil d'Etat, — chaque comité comprend quatre membres (trois pour les régions du Pacifique et de l'océan Indien), désignés par le CSA pour une durée de quatre ans renouvelable, indemnisés sur ses crédits et tenus de garder le secret sur les délibérations et les documents dont ils auront connaissance. Le décret ne précise pas la qualification des membres, mais l'on peut s'attendre à y trouver obligatoirement un technicien (la plupart du temps issu de TDF) et, si possible, un homme de programme, un juriste et une personnalité de la région, issue ou non du monde associatif.

Des négociations ont eu lieu avec le ministère du budget sur la teneur de l'enveloppe de crédits supplémentaires nécessaires à cette nouvelle structure. Une convention doit également être conclue entre le président du CSA et le ministre de l'intérieur à propos des infrastructures que les préfets mettront à sa disposition. Les premiers comités créés pourraient être ceux de Franche-Comté et de Provence-Côte-d'Azur, où des appels à candidatures seront lancés à la rentrée. Celui de Paris Ile-de-France devrait suivre sans tarder puisque c'est ce dernier qui, à titre transitoire, sera compétent pour les zones dans lesquelles le comité technique radiophonique n'aura pas encore été constitué.

ANNICK COJEAN.

Le débat sur les quotas de programmes

Le protectionnisme européen irrite les Américains

Le grand marché européen n'en finit pas d'inquiéter les Américains. Pas une semaine, depuis un an, sans que les publications professionnelles, consacrées à l'audiovisuel, s'interrogent sur la détermination des Européens à faire preuve d'un nouveau protectionnisme en matière de produits culturels et interrogent patrons de majors, producteurs indépendants et distributeurs de programmes sur le danger d'une politique de quotas décidée par la CEE.

Débat purement hollywoodien ? Non. Débat national puisque, après la Maison Blanche, le Congrès a décidé, lui aussi, de se pencher sur le dossier. Des représentants de la télévision et du cinéma y ont été reçus le 16 juillet pour y fustiger le principe des quotas, selon lequel les télévisions du Vieux Continent devront diffuser majoritairement des produits européens. *« Les raisons sont économiques bien plus que culturelles »*, ont-ils notamment déclaré. *« Si Dallas était produit en France, avec les mêmes thèmes et sur le même scénario, il serait considéré comme une œuvre européenne »*, a même affirmé le sous-secrétaire d'Etat, M. Michaël Farren devant la sous-commission sur les télécommunications. Plusieurs sociétés américaines n'ont-elles pas pris d'ailleurs le parti de s'établir à cette fin en Europe ?

La France, en tout cas, était bel et bien dans le collimateur des professionnels américains. N'a-t-elle pas, la première, souhaité étendre à toute l'Europe les restrictions qu'elle impose à l'intérieur de ses frontières ? Une attitude dénoncée notamment par M. Richard Frank, président des studios Disney. *« Alors que le gouvernement français a coopéré à la création d'un parc Disneyland près de Paris,* a-t-il dit, *d'autres instances gouvernementales cherchent à limiter la diffusion à la télévison des programmes Walt Disney. »*

Mais l'Europe a trouvé en M. Robert Maxwell, présent lui aussi à Washington, un avocat de choix. *« Seules cinq mille heures, des quelque cent cinq mille heures de films diffusés en Europe, sont produites sur ce continent »*, a observé le magnat de la presse britannique, devenu patron d'un empire multi-médias. *« Les Européens n'accepteront pas de voir leur culture remplacée par des images fabriquées à Hollywood, Mexico ou Tokyo. »* Une façon d'inquiéter davantage encore les Américains, de plus en plus dépendants, il est vrai, de leurs exportations.

A. Co.

M. Jérôme Seydoux prêt à remettre le pied à l'étrier pour la 5 à certaines conditions

« La 5 nous intéresse », déclare M. Jérôme Seydoux, PDG des Chargeurs et actionnaire de la Cinq, dans une interview au *Nouvel Economiste*, publiée, le 28 juillet. *« Je suis prêt à remettre le pied à l'étrier, à condition que ce soit avec des partenaires qui s'entendent sur la stratégie, les investissements et une équipe de direction compétente. Avec déjà 15 % d'audience, si on voulait s'en donner la peine, cette chaîne pourrait bien marcher. »*

Interrogé sur la qualité de « partenaire possible » de M. Robert Hersant, M. Seydoux, qui n'a pas suivi les récentes augmentations de capital, répond en citant une réflexion que lui fit jadis l'actuel PDG de la 5 : *« Dans ma vie, j'ai toujours travaillé seul. Travailler avec d'autres, comme nous l'imposent ces nouvelles lois, je ne sais pas faire. Et je ne suis pas sûr d'être capable d'apprendre. »* Et M. Seydoux de conclure : *« Il a été honnête, il a fait ce qu'il avait dit. »*

En proposant un « tarif publicitaire unique »

Le groupe Bauer à la conquête de la presse féminine en Europe

L'éditeur ouest-allemand Bauer propose aux annonceurs depuis le début juillet, un *« tarif européen unique »* pour les pages de publicité qui paraîtront dans quatre de ses magazines féminins. Il s'agit, pour la République fédérale d'Allemagne de *Tina*, son hebdomadaire féminin vedette (avec un tirage de 1,6 million d'exemplaires) et de *Bella* (600 000 exemplaires) ; pour la France, de *Maxi* et, pour la Grande-Bretagne, de *Bella* (600 000 exemplaires chacun).

Cette opération baptisée « the European Four Sisters » (les quatre sœurs européennes), devrait permettre au groupe Bauer de posséder le support publicitaire le plus vaste d'Europe en matière de presse féminine, avec dix millions de lectrices potentielles disposant de 70 milliards de francs de budget.

Fort de ses trente-trois titres allemands et de ses sept titres publiés à l'étranger, d'un chiffre d'affaires en 1988 de 1,964 milliard de deutschemarks (5,2 milliards de francs), soit une augmentation de 6,3 % par rapport à 1987, dont 307 millions ont été réalisés à l'étranger (soit 29 % de croissance), le groupe Bauer accomplit un pas de plus dans le marché européen de la presse écrite féminine.

● **Un décret sur l'organisation interne du CSA.** — Le décret sur l'organisation interne du Conseil supérieur de l'audiovisuel a été publié jeudi 27 juillet au *Journal officiel*. L'un des articles stipule que le directeur général du conseil est nommé par décret du président de la République, sur proposition de celui du CSA. Ce directeur général assiste aux délibérations du conseil, sauf dans le cas où les neuf « sages », à la demande de l'un d'entre eux, décident de siéger à huis clos. Le poste est aujourd'hui détenu par M. Jean-Eric Schoettl, nommé en juin par le président du CSA pour succéder à M. Pierre-François Racine.

● **Les professionnels du cinéma contre la limitation des films interdits aux moins de treize ans à la télévision.** — L'ensemble des organisations professionnelles du cinéma (producteurs, réalisateurs, distributeurs...) ont été reçues par le CSA le 25 juillet. Elles souhaitent que le CSA revienne sur sa décision d'interdire la diffusion télévisée avant 22 h 30 des films interdits aux moins de treize ans. Estimant cette mesure *« injuste et inadaptée à son objet »*, les professionnels se déclarent prêts à participer à l'élaboration d'un code de déontologie applicable à l'ensemble des émissions de télévision.

● **« Les Echos » rachète le groupe Tonus.** — Le groupe de presse Les Echos a racheté 75 % des actions du groupe de presse médicale Tonus. Les 25 % restant lui seront cédés dans un délai maximum de cinq ans. Cette opération vise à développer la branche « communication médicale » du groupe Les Echos pour lui faire atteindre un chiffre d'affaires annuel d'environ 200 millions de francs et 30 % du marché publicitaire, soit un tiers du chiffre d'affaires du groupe. L'activité de cette branche s'appuie dorénavant sur les quotidiens *Panorama du médecin* et *Médical Satellite*, sur l'hebdomadaire *la Revue du praticien*, sur les éditions médicales J.-B. Baillière et enfin sur les deux bi-hebdomadaires du groupe Tonus, *Tonus médical* et *Tonus dentaire*.

● **Prolongement de l'exclusivité du service public sur Roland-Garros.** — Antenne 2, FR 3, et la Fédération française de tennis ont prolongé jusqu'en 1992 le contrat de retransmission du tournoi de tennis de Roland-Garros et de l'open de Bercy. Cet accord d'exclusivité a été signé le 25 juillet par les PDG des deux chaînes publiques MM. Claude Contamine et René Haq, ainsi que par le président de la Fédération française de tennis, M. Philippe Chatrier.

هكذا من الأصل

Spectacles

cinéma

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR A QUATRE TEMPS. Film américain de Robert Greenwald, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : Fauvette, 13e (43-31-56-86).

CŒURS DE COULEUR. Film français de Pierre Uña : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE... LA SUITE. Film américain de Jamie Uys, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SING. Film américain de Richard Baskin, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

Le Grillon du foyer (1933), de Robert Boudrioz, 16 h ; le Quarante et Unième (1956, v.o.s.t.f.), de Grigori Tchoukhraï, 19 h ; Monsieur Ripois (1954), de René Clément, 21 h.

SALLE GARANCE
CENTRE GEORGES-POMPIDOU
(42-78-37-29)

Le Cinéma français des années cinquante : la Dame aux camélias (1952), de Raymond Bernard, 14 h ; Huis-clos (1954), de Jacqueline Audry, 17 h 30 ; le Petit Monde de Don Camillo (1951), de Julien Duvivier, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

Paris : un arrondissement par jour : 8e arrondissement : 8e chic : Eclair journal, l'Orangère (1988) d'Alain Cavalier, Falbalas (1944) de Jacques Becker, 14 h 30 ; Quartier de l'Europe : le Parc Monceau (1978) de Patrick Bensard, les Enfants terribles (1949) de Jean-Pierre Melville, 16 h 30 ; A l'Elysée 1 : Actualités Gaumont, la Repasseuse (1988) d'Alain Cavalier, la France accueille une reine (1957) de la presse filmée, l'Elysée... au-delà du perron (1985) de Marianne Lamour et Jacques Andoir, 18 h 30 ; Jazz du côté des champs : le 8e arrondissement à travers Gaumont (1910-1930), Duke Ellington à la salle Pleyel (1958) de Claude Lounais, Ascenseur pour l'échafaud (1957) de Louis Malle, 20 h 30.

Les exclusivités

AMERICAN NINJA III (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'AMI RETROUVÉ (A., v.o.) : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'AMOUR EST UNE GRANDE AVENTURE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

APRÈS LA GUERRE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ARISE MY LOVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

BAL POUSSIÈRE (Ivoirien) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BUNKER PALACE HOTEL (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97).

BURNING SECRET (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BUSTER (Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

CALENDRIER MEURTRIER (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

CHERRY, HARRY ET RAQUEL (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

CHIMÈRE (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

CHINE, MA DOULEUR (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

LE CRIME D'ANTOINE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

Vendredi 28 juillet

DEAD BANG (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DR JEKYLL ET MR HYDE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

L'ENFANT DE L'HIVER (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

ESCLAVES DE NEW YORK (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

ETAT DE CHOC (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

FAIR GAME (It., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

FAMILY VIEWING (Can., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

FAUX-SEMBLANTS (*) (Can., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

FEMMES AU BORD DE LA CRISE DE NERFS (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

FORCE MAJEURE (Fr.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FRANCE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

GANASHATRU (Ind., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA GRANDE PARADE (Chin., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

HELLBOUND : HELLRAISER II (**) (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

HISTOIRES DE FANTOMES CHINOIS (Hong Kong, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JACKNIFE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

JÉSUS DE MONTRÉAL (Can.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

JUMEAUX (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

KARATÉ KID III (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LOVE DREAM (It., v.f.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

MAIS QUI EST HARRY CRUMB ? (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LE MAITRE DE MUSIQUE (Bel.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MANIKA UNE VIE PLUS TARD (Fr., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

MAURICE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MONSIEUR HIRE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEW YORK STORIES (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

NO TIME FOR LOVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

L'OURS (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; République Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PEAUX DE VACHES (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

PÉRIGORD NOIR (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE PHILOSOPHE (All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE PLUS ESCROC DES DEUX (A., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

POLICE ACADEMY 6 (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

PRINCE SIGN O' THE TIMES (A.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

RAIN MAN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ROSALIE FAIT SES COURSES (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SANS DÉFENSE (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SCANDAL (*) (Brit., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

SON ALIBI (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

SPLENDOR (It., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55).

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

TROP BELLE POUR TOI (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

UNE AUTRE FEMME (A., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

WITHNAIL AND I (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

WORKING GIRL (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

YOUNG GUNS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (40-39-93-74) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

ZUCKER BABY (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

Les grandes reprises

ACCATTONE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ALIEN (*) (Brit., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

ALIENS LE RETOUR (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

BOOM ! (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

CASINO ROYALE (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

CHARADE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LE CIRQUE (A.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

MASCULIN-FÉMININ (Fr.-Su.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONTY PYTHON, LE SENS DE LA VIE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57).

LA PORTE DU PARADIS (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE RIDEAU DÉCHIRÉ (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA ROSE TATOUÉE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN MORT EN PLEINE FORME (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

UNE FEMME EST UNE FEMME (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

LA VILLE DORÉE (All., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

théâtre

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). L'Aktéon ou comment s'est préparée la 3e Guerre mondiale : 20 h 30.

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Et comment va ce vieux John ? : 20 h 30.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). ◊ L'Innocentement : 20 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Le Foyer : 20 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca ira, ça rira, ça rira !... : 21 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Courant d'airs show : 20 h 45.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Gérard Sety, l'homme qui zappe avec ses fringues : 21 h.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◊ Amour pour amour : 20 h 30.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Maître de Santiago : 20 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ◊ Tu m'as sauvé la vie : 21 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Tentative de soirée en tenue de suicide : 21 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Les Mystères de la Révolution : 21 h 30.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). Marcella : 20 h.

LE BOURVIL (43-73-47-84). Maboul-Ragoût : 20 h 30.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Petite salle. Lettres d'amour : 20 h. Molly Bloom : 21 h 30. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Les Eaux et Forêts : 20 h. ◊ Laurent Violet : 21 h 30. Théâtre rouge. François Villon ou la Ballade d'un mauvais garçon : 18 h 30. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h.

MARIE STUART (45-08-17-80). Portrait of Vincent : 18 h 30. Bosso, c'est méchant : 20 h 30.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). ◊ La Butte et l'Abbesse (89, tu verras Montmartre) : 18 h 30.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Standing : 20 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Le Bal de N'Dinga : 20 h. L'Amour-Goût : 22 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Cravates léopard : 20 h 30.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Les Vamps : 21 h.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Au secours... tout va mieux ! : 20 h 45.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Monsieur Songe : 20 h 45.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Aqua : 21 h.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Comment devenir une mère juive en dix leçons : 20 h 45.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). ◊ Quelle Chaleur ! : 21 h.

THÉATRE A CIEL OUVERT (48-77-01-59). A bas les tristes à pattes : 19 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salle II. L'Ecume des jours : 21 h.

THÉATRE DE PARIS (42-80-09-30). Cats : 20 h 30.

THÉATRE DE VERDURE DU JARDIN SHAKESPEARE (42-82-08-39). ◊ Le Barbier de Séville : 19 h 30.

THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). La Mort d'une reine : Les Derniers Jours de Marie-Antoinette : 20 h 30.

THÉATRE MODERNE (49-95-09-00). Boulimiquement Monty Python : 21 h.

THÉATRE MONTORGUEIL (42-33-80-78). ◊ Les Héros de l'an II : 18 h 30. ◊ Le Banquet du bouffon : 20 h 30.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Phèdre (à repasser) : 20 h 15. C'est dingue : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). De l'orthographe et autres oiseaux rares : 19 h. Bartelby : 20 h 30. La Voix humaine : 22 h.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). ◊ Toi et moi... et Paris : 14 h 30.

Région parisienne

VERSAILLES (CHATEAU DE VERSAILLES) (47-59-47-42). ◊ La Traviata : 21 h.

Les concerts

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE Orchestre Santa Cecilia de Pise, 21 h, 18 h 30. Lydie Delfanti et Nicole Maison (sopranos). « Stabat Mater » de Pergolèse. Dans le cadre des Soirées musicales d'été. Téléphone location : 42.33.43.00.

EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ensemble Stringendo. 21 h ven. Dir. Jean Thorel. Christophe Pierre (vl). Œuvres de Vivaldi, Liszt. Dans le cadre du Festival Musique en l'Ile. Téléphone location : 45-23-18-25.

NOTRE-DAME DE PARIS New Jersey Methodist Chorale, 16 h, ven. Musique sacrée.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble d'archets français. 21 h. Dir. Jean-François Gonzales. Denise Comtois (clavecin). « 1789 en la chapelle Saint-Marc de Venise. » Œuvres de Vivaldi, Tartini, Paesiello. Téléphone location : 46.61.55.41.

Danse

CITÉ DES SCIENCES ET DE L'INDUSTRIE (19e). Compagnie Alain Germain. Jusqu'au 7 janvier 1990. 13 h et 15 h 30 ven., sam., dim. Les Savants et la Révolution. Mise en scène et chor. Alain Germain. Textes Yves Laissus. Musique Isabelle Aboulker. Avec Nathalie Barbey, Philippe Bialat, Patrice Bouret, Patrick Florentin, Florence Guignolet. Espace Diderot.

GRAND PALAIS (8e) (48-78-75-00). Ballet Moisseïev. Jusqu'au 29 juillet. 21 h 30 ven., sam. (dernière). Danses populaires de l'URSS et du monde entier. Téléphone location : 48-78-75-00.

Jazz, pop, rock

AU DUC DES LOMBARDS (42-36-51-13). Spanky Wilson Quartet, 23 h, dim.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Amar Sundy Groupe, 22 h 30, Malco (clav.), Malakas (perc.), Léo Lanceil (batt.), Chibab (basse), Amar (guit., chant).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Gene Mighty Flea Conners, 21 h 30. Irakli, Guerault.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française, 21 h. Chansons à la carte tous les soirs.

JAZZ-CLUB LIONEL-HAMPTON (47-58-12-30). François Biensan Ellingtomania, 22 h. Dir. et trompette. Avec Fabien Ruiz (claquettes). Philippe Milanta (piano), Pierre Boussagnet (ctb), François Laudet (batt.), André Villeger (sax.), Claude Tissendier (clar.), Patrick Bacqueville (trombone, chant).

LE BILBOQUET (45-48-81-84). Claude Guilhot, 22 h 45. Vibraphone, Cathy Roquin (piano), Luigi Trussardi (ctb), Philippe Combelle (batt.).

LE MONTANA (45-48-93-08). René Urtreger Trio, 22 h 30. Au Club. Piano, Eric Dervieu (batt.), Bibi Rovere (basse). Good News Quartet, 22 h 30. Roumier (chant, banjo), Hendrickx (guit., chant), Douglas Gottberg (mandoline), Hervé Verdier (ctb).

LE VILLAGE (43-26-80-19). Carole Bach y Rita Trio, 22 h.

LES TROIS MAILLETZ (43-54-00-79). Scotty, Beanie, Henri, Trio Jazz 22 h 30. Malva Carridad Valdez, 22 h 30, dim. (dernière). Avec Rembert Egues (piano). Manda Jean Bonnard 22 h 30.

MERIDIEN-MONTPARNASSE (bar Corail) 43-20-15-51. Sharon Evans.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Serge Rahoerson, 22 h. Piano, sax., avec Nivo (chant). Claude Guilhot.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Jean-Paul Amouroux Quartet, 21 h 30 ven. Boogie-Woogie Blues.

LE PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Turk Mauron, 23 h. Sax., Gene Adler (piano), Michiel Gaudry (ctb), Barry Altschul (batt.).

PULLMAN SAINT-JACQUES 45-89-89-80 (bar Tahonga). 18 h jeu., ven. Piano. Philippe Leygnac, Eric Trivier, 22 h 30 ven., sam. (dernière). Piano, basse + vocal.

SUNSET (40-26-46-60). Claude Barthelemy Trio, 22 h. Guit., Daniel Deniset (batt.), Renaud Garcia-Fons (ctb).

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (42-33-58-37). Franklin Attali 20 h 30. « Bordel d'amour. » 90 F. Raul Funes, 22 h 30 (dernière). Tango.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Mox Gowland, 22 h ven. Wolfpack, 1 h ven.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 29 JUILLET

« La rue Saint-Honoré : creuset de la Révolution », 14 h 30, église Saint-Roch, métro Palais-Royal.

« Cave gothique sous l'hôtel de Beauvais », 14 h 30, rue François-Miron, métro Saint-Paul.

« L'hôtel de Lassay » (résidence du président de l'Assemblée nationale), 15 heures, 33, quai d'Orsay.

« La Pyramide, la crypte et l'aménagement du Grand Louvre », 11 heures, métro Louvre (Marie-Christine Lasnier).

« Le Palais de justice », 15 heures, métro Cité (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition : Marine 1789-1989 », 9 h 30, place de la Concorde (l'Art pour tous).

« Le port de l'Arsenal », 14 h 30, métro Quai-de-la-Rapée.

« L'église et les hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Sully-Morland (E. Romann).

« La vie d'un seigneur parisien à la fin du Moyen-Age », 14 h 30, Musée des thermes et de l'hôtel de Cluny.

« L'étrange quartier de Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Montmartre : le Bateau-Lavoir de Picasso et d'autres cités d'artistes », 10 h 30 et 15 heures, métro Abbesses (Michèle Pohyer).

« L'île Saint-Louis : de l'hôtel de Lauzun à l'hôtel Chénizot », 15 heures, métro Pont-Marie.

« L'hôtel de Lassay, résidence du président de l'Assemblée », 11 heures, 33, quai d'Orsay (Didier Bouchard).

« Le château de Vincennes », 15 heures, avenue de Paris (Didier Bouchard).

« L'hôtel Mondragon, siège de la banque Paribas », 15 heures, 10, rue Louis-le-Grand (Mme Zujovic).

« Rues piétonnes du dix-neuvième siècle d'avant Haussmann », 15 heures, 13, boulevard Montmartre (Mlle Siahas).

« Du Louvre aux Tuileries : la construction du plus grand palais du monde », 15 heures, métro Louvre (Mme Ferrer-Renaud).

DIMANCHE 30 JUILLET

« Un nouveau Louvre : du donjon à la Pyramide », 10 h 30, grille du Conseil d'Etat, métro Palais-Royal.

« Ateliers d'artistes, jardins et curiosités de Montparnasse », 11 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Derrière l'austérité haussmannienne : la vie », 11 heures, métro Vavin (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Personnages illustres et folles architectures du Père-Lachaise », 15 heures, métro Gambetta (Arts et caetera).

« Mouffetard et ses secrets », 15 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« A la découverte du Marais », 15 heures, 1, place des Vosges (E. Romann).

« Le Grand Louvre : de Philippe Auguste à la Pyramide de verre », 15 heures, porche de l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

« Le vieux village de Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

« Crypte, Pyramide et aménagements du Grand Louvre », 10 h 30 et 15 heures, métro Louvre (Michèle Pohyer).

« Le Marais : des hôtels Lamoignon, Carnavalet, Sully à la place des Vosges », 11 heures et 14 h 30, métro Saint-Paul.

« La cour Carrée, la Pyramide et le Louvre médiéval », 11 heures, métro Louvre (Didier Bouchard).

« Sous la coupole de l'Institut », 15 heures, 23, quai de Conti (Didier Bouchard).

« Le Marais de Mme de Sévigné, hôtels et jardins », 10 h 30 et 14 h 30, métro Saint-Paul (Claudine Besinet).

« La crypte archéologique du parvis de Notre-Dame, vestiges du Paris gallo-romain », 15 heures, entrée de la crypte, sur le parvis (Mme Zujovic).

« Le parc de Sceaux et ses témoignages de l'ancien château de Colbert », 15 heures, grilles de l'entrée principale (M. Lépany).

« Un hôtel particulier du dix-huitième siècle dans le Marais : l'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Mlle Brossais).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 30 JUILLET

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), métro Châtelet, 15 heures : « Que nous réserve l'an 2000 ? ». Nouvelles prédictions, par Natya (Club des Prouvaires).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. **Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.**

Vendredi 28 juillet

TF 1

20.30 Jeux : Intervilles. Animés par Guy Lux, Simone Garnier, Léon Zitrone, Claude Savarit. Cannes-Strasbourg. **22.35 Magazine : Grands reportages.** Paul-Emile Victor, le Polynésien, de Christian Brincourt, Gérard Bernard et Bernard Guingant. **23.30 Feuilleton : Le joyau de la couronne.** De Christophe Morahan et Jim *O'Brien, d'après Paul Scott, avec* Charles Dance, Nicholas Farrel. **0.25 Journal et Météo. 0.45 Série : Drôles d'histoires.** Intrigues : Coup de chien. **1.10 Série : Des agents très spéciaux.**

A 2

20.35 Série : Euroflics. Blancs comme neige, de Francesc Betriu, avec Alvaro de Luna, Conrado San Martin. *Le fils d'un inspecteur de la « mondaine » meurt d'une overdose.* **21.35 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Spécial Jules Roy, invité unique pour *Mémoires barbares.* **22.50 Journal. 23.00 Météo. 23.05 Soixante secondes.** L'abbé Pierre. **▶ 23.10 Magazine : Les enfants du rock.** De Patrice *Blanc-Francard.* Spécial Rock australien : INXS, Midnight Oil.

FR 3

***20.35 Série : Le Masque.** 650 calories* pour mourir, de Marc Lobet, avec Daniel Ceccaldi, Suzanne Collin. *Roman noir à l'Institut de thalassothérapie.* **21.35 Magazine : Thalassa.** Les gardiens de la nuit, de François Levie. 2. Des feux sans hommes. *La relève, en hélicoptère ou par bateau.* **22.30 Journal et Météo. ▶ 22.50 Documentaire : Femmes dans la guerre.** De Guylaine *Guidez. 1. Temps de peur.* **23.45 Musiques, musique.** Histoires naturelles, de Ravel, par Francis Leroux, baryton, et *Christian Ivaldi, piano.*

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Foxtrot. D'Arturo Ripstein, avec Peter O'Toole, Charlotte *Rampling, Max von Sydow.* **21.50 Série : Jack Killian, l'homme au micro. 22.35 Spectacle : Magic magic.** Présenté par Alexandra Kazan et Thierry Renoue. **22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Hamburger Hill** ■ Film américain de John Irvin (1987). Avec *Anthon Barrile, Michael* Patrick Boatman, Don Cheadle. **0.45 Cinéma : Flic ou Zombie** ■ Film américain de Mark Golbdlatt (1987). Avec Treat Williams, Joe Piscopo, Vincent Price. **2.05 Cinéma : le Jardinier d'Argenteuil** □ Film français de Jean-Paul Le Chanois (1966). Avec Jean Gabin, Curd Jurgens, Pierre Vernier. **3.30 Cinéma : Emmanuelle VI** □ *Film français de Bruno Zincone (1987).* Avec Nathalie Uher, Jean-René Gossart, Tamira. **5.15 Téléfilm : Meurtre à Coweta County.** De Gary Nelson, avec Johnny Cash, Andy Griffith.

LA 5

20.30 Téléfilm : Le gardien des Abysses. De Don Sharp, avec Ray Lonnen, Rosalyn Landor. *Un miroir étonnant.* **21.40 Série : Le voyageur. 22.20 Série : Deux flics à Miami. 23.20 L'enquêteur** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 L'enquêteur** (suite). **0.25 Amicalement vôtre** (rediff.). ***1.15 Maigret** (rediff.). **2.45 Le journal de la nuit.***

M 6

20.30 Téléfilm : Coup d'Etat. De Roger *Donaldson,* avec *Mélissa Donaldson,* Sam Neill. *Un pays au bord de la guerre civile.* **22.15 Série : La malédiction du loup-garou. 23.10 Capital. 23.15 Six minutes d'informations. 23.20 Sexy clip. 23.50 Musique : Boulevard des clips. 1.30 Variétés : Multitop** (rediff.). **2.00 Une affaire pour Mamdli** (rediff.). **2.25 A vous de jouer Milord** (rediff.). **3.20 Magazine : Charmes** (rediff.). **4.15 Magazine : Quand la science mène l'enquête.** Les animaux branchés (rediff.).

LA SEPT

20.30 Téléfilm : Une fille d'Eve. D'Alexandre Astruc. **22.00 Musique : Ravel, Quartette à cordes.** De Klaus Lindemann. **22.30 Documentaire anglais : Jacques Louis David.** De Leslie Megahey. **23.30 Cinéma : le Pont du Nord.** Film de Jacques Rivette (1981). *Avec Bulle Ogier, Pascale Ogier, Pierre* Clementi, Jean-François Stévenin.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. Trois cartes postales jaunies : Dimanche de printemps, Visite au Palais des Papes, Reflets d'Alsace. **21.30 Musique : Black and blue.** Collection d'été. **22.40 Nuits magnétiques.** *Le cochon.* ***0.05** Du jour* **au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Pierre Barouh et Saravah.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Jeu : Invitation au voyage. 20.36 Carte blanche. 22.00 Concert (en direct de la cour Jacques-Cœur à Montpellier) : Salomé, opéra en un acte sur le texte original en français d'Oscar Wilde, de R. Strauss, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg; dir. Theodor Gushlbauer; sol. Cynthia Markris, Gilbert Py, Monte Pederson, Nadine Denize, Christer Bladin, Sophie *Fournier.* **0.30 Jazz.** *En direct de Montpellier :* Le trio impossible.

Samedi 29 juillet

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. De Michèle Cotta et Jean-Claude Paris. 90 ans! Et alors? Léon et Philippe *Zitrone, de Jean-Pierre Mantis,* Jacques Pelletier et Laurent Guillemin. **13.45 La Une est à vous.** Les téléspectateurs choisissent un téléfilm. **15.45 Tiercé à Saint-Cloud. 15.55 La Une est à vous** (suite). **17.45 Trente millions d'amis.** Emission de Jean-Pierre Hutin. Sommaire : Trente millions d'amis à Hollywood; Sacrétatou : Les rubriques de l'été; Le cheval de Merens. **18.15 Série : Les professionnels.** Marche arrière. **19.05 Série : Marc et Sophie. 19.30 Jeu : La roue de la fortune.** ***20.00 Journal, Météo et*** **Tapis vert. 20.30 Tirage du Loto. 20.35 Théâtre : la Taupe.** Pièce de Robert Lamoureux, mise en scène par Francis Joffo, avec Robert Lamoureux, Magali de Vendeuil, Pierre Maguelon. *Espionnage inspiré d'une histoire vraie.* **22.10 Série : Dans la chaleur de la nuit. 23.05 Magazine : Formule sport.** Football (deuxième journée du championnat de France); Formule 1 (essais du Grand Prix d'Hockenheim); Canoë-Kayak (championnat de France à Bourg-Saint-Maurice); Parachutisme (championnat de France à Vichy). **0.05 Journal et Météo. 0.25 Série : Drôles d'histoires.** Mésaventures : Soirée rock. **0.50 Série : Drôles d'histoires. 1.15 Série : Mannix.**

A 2

13.25 Série : L'homme qui tombe à pic. Pour l'amour de Riley. **14.15 Magazine : Aventures-voyages.** Spéléo et sombrero, de Sid Pérou. *Une expédition britannique au Mexique.* **15.05 Magazine : Samedi passion.** Rugby : Australie-Lions britanniques (3e test à Brisbane); Automobile : Essais du Grand Prix de formule 1 en Allemagne; Canoë-Kayak : championnat du monde aux Etats-Unis. **18.10 Série : Bourrel et Maigret.** Une sélection d'enquêtes du commissaire Maigret et des Cinq dernières minutes proposée par Pierre *Tchernia. Signé Picpus,* de Jean-Pierre Décourt, avec Jean Richard, Françoise Vibert. *Un mystère imaginé par Georges Simenon.* **19.35 Série : Les pique-assiette.** Les dessous de table. **20.00 Journal. 20.35 Météo. 20.40 Jeux sans frontières.** Animés par *Fabrice et Marie-Ange Nardi.* A Bruxelles. Les équipes : Saint-Amand-les-Eaux (France), Ercolano (Italie), Agueda (Portugal), Bruxelles (Belgique), Fiorentino (San-Marin). **22.00 Documentaire : Les grandes batailles.** De Jean-Louis Guillaud, *Henri de Turenne et Daniel Costelle.* 4. La bataille de Stalingrad. *330 000 hommes aux ordres du Führer.* **23.25 Journal et Météo. 23.45 Feuilleton : Retour au château.** De Charles Sturridge, d'après Evelyn Waugh, avec Jeremy Irons, Anthony Andrews (3e épisode). **1.20 Soixante secondes.** Daniel Olbryschski, comédien.

FR 3

13.00 Magazine : L'âme de fond. De Michèle Bramerie et Jacques Bransolle. Mémoires. **14.00 Jeu : Génies en herbe.** Présenté par Patrice Drevet. **14.30 Magazine : Fastoche.** Rock 89; 1789 au jour le jour : actualité de la semaine; 3... 2... 1... contact : le mouvement. **15.30** *Magazine :* **Thalassa** (rediff.). **16.00 Magazine : Sports loisirs vacances.** De Bernard Pero. Natation synchronisée : championnat de France Open. **16.40 Magazine : Contact.** Moto : Grand prix de France; Supertourisme; Rallye de Nouvelle-Zélande; Pikes peak. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Samdynamite.** De Chris Jolivet. Ravioli; Les aventures d'une famille ours; Boulevard des *Toons : Magilla Gorilla et Les fils de la* Panthère Rose. **18.05 Série : Le vagabond.** Le monstre du bois de l'île. **18.30 Dessin animé : Les nouveaux Bisounours. 19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.58 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeu : La classe.** Présenté par Fabrice. **20.35 Samdynamite.** Dessin animé : Baby Huey; à 20.45, Série : Batman (1re partie); à 21.10, Les aventures de Katnip; à 21.20, Série : Batman (2e partie); à 21.45, *Betty Boop.* ***21.50 Journal et Météo.*** **22.15 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invité : Harlem Désir. **22.35 Documentaire : La grande aventure d'Aix-en-Provence.** De Pierre Jourdan. 4e partie : Bernard Lefort-Louis Erlo. *Deux hommes et un nouveau visage pour le Festival.* **23.35 Magazine : Sports 3.** Horse-ball; Automobile : l'âge d'or à Montlhéry; Challenge Trophy de leaders d'entreprises; Jeux de l'avenir des handicapés.

CANAL PLUS

13.30 Série : Taggart. 15.10 Série : Jack Killian, l'homme au micro. 16.05 Documentaire : Papillons et chrysalides. De Kari Soveri. *On en compte plus de 150 000 espèces !* **16.30 Téléfilm : Rendez-moi mes enfants.** De David Greene, avec Mark *Harmon, Rosemary Dunsmore.* **18.05 Cabou cadin.** Les ratties. **18.15 Magazine : Exploits. 18.35 Série : Murphy, l'art et la manière d'un privé très spécial.** ***En clair jusqu'à 20.30.*** **19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50.** Présenté par Marc *Toesca.* ***20.25 Les arènes de l'info.*** **20.30 Série : Un jour à Rome.** Fernanda, de Ricky Tognazzi, avec Margarita Lozano, Anouk Aimée. *Les manœuvres d'une domestique pour réunir une famille éclatée.* **▶ 21.40 Documentaire : Toro Bravo.** De Jean Louis Burgat. **22.55 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : De sable et de sang** ■ Film français de Jeanne Labrune *(1987).* Avec Sami Frey, André Dussolier, Clémentine Célarié. *A Nîmes, un radiologue d'origine espagnole, traumatisé par ses souvenirs, et qui déteste la tauromachie, se prend d'une mystérieuse amitié pour un jeune matador auquel il communique sa peur. Etrange étude d'obsessions masculines et de psychologie complexe. Un « climat » établi par la mise en scène et les interprètes.* **0.35 Cinéma : la Dernière Valse** ■■ Film américain de Martin Scorsese (1978). Avec Bob Dylan, Neil Young, Neil Diamond, Eric Clapton, Ringo Starr, Emmylou Harris (v.o.). **2.30 Cinéma : les Contes de Canterbury** □ Film italo-anglais de Pier *Paolo Pasolini (1972).* Avec *Hugh Griffith,* Josephine Chaplin. **5.10 Cinéma : Juillet en septembre** ■ Film français de Sébastien Japrisot (1988). Avec Laetitia Gabrielli, Daniel Desmars, Anne Parilland.

LA 5

13.30 Série : Amicalement vôtre. 14.25 Série : L'enquêteur. 15.35 Série : Maigret. Maigret et monsieur Charles. ***17.15 Thierry la fronde*** *(rediff.).* **18.05 Dessin animé : Dragon. 18.06 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 18.30** ***Dessin animé : La tulipe noire.*** **18.50 Journal images. 19.00 Dessin animé : Denis la malice. 19.30 Série : Happy days. 20.00 Journal. 20.30 Les inconnus. 20.35 Téléfilm : Un justicier pas comme** ***les autres.*** *De Michel* Schultz, avec S. Jones, N. Visitor. *Il fait croire à sa mort pour agir masqué.* **21.55 Téléfilm : La rançon fatale.** De Boris Sagal, avec George Kennedy, Jan-Michael Vincent. *Chasse à l'homme en montagne.* **23.20 Sport : Course d'Europe à la voile. 23.25 L'enquêteur** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 L'enquêteur** (suite) **.0.35 Feuilleton : Nana. 2.10 Amicalement vôtre** (rediff.). **3.00 Journal de la nuit. 3.05 Maigret** (rediff.). **4.25 Série : Peau de banane. 5.30 Voisin, voisine** (rediff.).

M 6

13.20 Série : Madame est servie. (rediff.). **13.50 Série :** ***L'incroyable*** **Hulk. 14.40 Série : Les envahisseurs. 15.30 Série : Laramie. 16.20 Série :** ***L'île fantastique. 17.10 Hit, hit, hit,*** **hourra ! 17.15 Série : Vegas. 18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Variétés : Multitop. 19.20 Top BD. 19.30 Magazine : Turbo. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie. 20.30 Téléfilm : Le ninja attaque.** D'Emmett Alston. *Un guerrier japonais en Arizona.* **22.00 Téléfilm : Le dernier match.** *Le coup de foudre d'un joueur de base-ball.* **23.30 Six minutes d'informations. 23.35 Magazine : Charmes. 0.05 Variétés : You can dance. 2.00 Charmes** (rediff.). **2.25 Magazine : Le glaive et la balance.** L'affaire Pauletto (rediff.). **2.55 Magazine : M 6 aime.** Voyages à Tokyo (rediff.). **3.50 Magazine : Le glaive et la balance.** L'affaire Valérie Subra (rediff.). ***4.15 Documentaire : Le monde sauvage.*** Tropiques du Nord. **4.40 Magazine : Le glaive et la balance.** L'affaire Philippe Maurice (rediff.). **5.05 M 6 aime** (rediff.).

LA SEPT

19.00 Allemand. Méthode Victor nos 15 et 16. **19.30 Documentaire anglais : Vladimir Ashkenazy.** De Chris Hunt. **20.30 Musique : Stéphane Grappelli.** Concert en stéréo réalisé par Franck Cassenti. **21.50 Musique : Claudio Abbado et l'orchestre de chambre d'Europe.** Concert réalisé par Pierre Desfonds. 4e Symphonie de Beethoven. **22.30 Documentaire : Portrait imaginaire d'Alain Cuny.** De Jean-André Fieschi. La jeune fille Violaine. **23.30 Cinéma : Palazzo mentale.** *Film* de Georges Lavaudant (1986). Avec Gilles Arboua, Gabriel Monnet. **1.00 Documentaire : Quarante ans d'Avignon.** De Romain Goupil. Les lieux et le public : Jean Vilar et Avignon.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Gilles Clément, Paysagiste. **20.45 Dramatique.** Décor naturel, de Jean Larriaga. **22.35 Musique : Opus.** *Manca 1989,* Festival de musique actuelle sur la Côte d'Azur. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

21.30 Concert (donné le 21 juillet cour Jacques-Cœur, à Montpellier) : Lodoïska, comédie héroïque en trois actes de Cherubini par l'orchestre Sinfonietta de Varsovie, le chœur de solistes de l'Opéra de Varsovie; dir. Ruben Silva; *sol. Anne-Marie Rodde,* Tibère Faffalli, Richard Cowan, Frédéric Vassa, Zdzislaw Nikodem.

Dimanche 30 juillet

TF 1

6.30 Météo. 6.35 Série : Drôles d'histoires. Intrigues : Trio. **7.00 Bonjour la France, bonjour l'Europe.** Emission de Jean Offrédo. Avec le bulletin météo à 7.00 et 7.43. **7.53 Météo. 7.55 Jardinez avec Nicolas. 8.10 Club Dorothée dimanche.** Winnie l'ourson; Les Tripods; Cœur; Jiraiya; Jeu, set et match; Spécial croissant. **10.35 Magazine : Les animaux du monde.** La grande aventure de la vie, de Marlyse de La Grange. *4. Les amphibiens : la sortie de l'eau.* **11.00 Météo. 11.05 Magazine : Automoto. 11.30 Magazine : Téléfoot. 12.30 Jeu : Le juste prix.** Présenté par Patrick Roy et Harold Kay. **12.55 Météo. 13.00 Journal. 13.20 Série : Un flic dans la Mafia.** La flamme fascinante. ***14.05 Magazine :*** **Spécial sports.** Grand prix de formule 1 d'Allemagne, en direct d'Hockenheim. ***16.30 Tiercé à Enghien. 16.40 Série :*** **Tonnerre mécanique.** Le mercenaire. **17.30 Dessins animés : Disney parade.** Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. **18.40 Série : Vivement lundi.** Dodo au boulot. **19.05 Série : Harry Fox, le vieux renard. 19.55 Loto sportif.** ***20.00 Journal. 20.25 Météo.*** **20.30 Tapis vert. 20.35 Cinéma : les Dents de la mer II** □ Film américain de Jeannot Szwarc (1978). Avec Roy Scheider, Lorrain Gary, Murray Hamilton. **22.30 Magazine : Ciné dimanche. 22.35 Cinéma : Vivement dimanche** ■■ Film français de François Truffaut (1983). Avec Fanny Ardant, Jean-Louis Trintignant, Philippe Laudenbach, Caroline Sihol. *Une petite ville du midi de la France. La secrétaire d'un agent immobilier soupçonné de plusieurs meurtres mène une enquête pour découvrir la vérité. D'après Charles Williams, l'humoriste du roman noir américain, une comédie policière placée sous le signe de Jacques Becker, pétillante d'esprit, de fantaisie, d'amour de la vie et du cinéma, avec la rayonnante Fanny Ardant. Le dernier film de Truffaut, tourné en noir et blanc.* **0.25 Journal. 0.40 Météo. 0.45 Série : Drôles d'histoires.** *Mésaventures : Supercheries.*

A 2

8.30 Magazine : Câlin-matin. Présenté par Marie Talon, Biboun et Doudine. Le chat Léopold; Bogus; Mimi Cracra; Alex; Quick et Flupke; Bogus; Les fables d'Esope. **9.00 Connaître l'islam.** ***9.15 Emissions israélites. 10.00 Présence protestante.*** **10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** en l'église de *Moirax.* ***12.05 Spectacle : Il était une fois le cirque.*** Les meilleurs numéros des plus grands cirques du monde (5e partie). **13.00 Journal et Météo. 13.25 Série : Privée de choc. 14.10 Documentaire : La planète des animaux.** De Simon Trevor. 5. Les fils du Krakatoa, de Dieter Plage. **15.05 Téléfilm : La loi est la loi.** De Rob Satlof, avec William Conrad, Joe Penny. *Soupçons sur l'épouse d'un homme d'affaires assassiné.* **16.45 Série : Madame le juge.** *D'Edouard Molinaro, avec Simone* Signoret, Nathalie Delon. Le dossier Françoise Muller. **18.15 Série : Papa catcheur. 18.40 Magazine : Stade 2.** Football : championnat de France; Moto : championnat européen de side-car au Castellet; Natation : coupe des provinces; Automobile : Grand Prix de formule 1 en Allemagne; Rugby : Nouvelle-Zélande-Argentine (2e test); Moto : 3e montée impossible; Ski nautique : championnat de France à Moissac; Hippisme : CHIO à Stockholm. ***19.30 Série : Les pique-assiette.*** Les enfants cachés de monsieur Fragonard. **20.00 Journal et Météo. 20.35 Série : Sœurs froides.** Mise à l'index, de Bernard Nauer, avec Jean Carmet, Eva Darlan. *Un petit journaliste miteux.* Mort en copropriété, d'Arnaud Selignac, avec Claude Chabrol, Paul Préboist. *Une réunion dans le noir.* La sublime aventure, de René Manzor, avec *Guy Marchand, Frédéric Mitterrand. Une maladie qui fait fondre les gens.* **21.55 Opéra : la Flûte enchantée.** De W.A. Mozart, livret d'Emmanuel Schikaneder, mise en scène de Jorge Lavelli, avec l'Ensemble orchestral de Paris, dir. Armin Jordan. Diffusé simultanément et en stéréo sur France-Musique. **0.10 Journal et Météo. 0.35 Soixante secondes.** André Putman, designer.

FR 3

9.30 La méthode Victor. ***De 9.45 à 10.30 Amuse 3.*** **9.45 Dessin animé : Boumbo. 9.55 Dessin animé :** ***Ulysse 31. 10.20 Dessin animé :*** **L'homme qui a vu l'homme. 10.30 Magazine : Sports 3** (rediff.). **11.30 RFO hebdo. 12.00 Magazine : Musicales.** D'Alain Duault. Le Requiem de Fauré, par l'Orchestre national de Lille, dir. Jean-Claude Casadesus, *sol.* Barbara Hendricks, Carl Johann Falkmann. **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine du monde rural de Jean-Claude Widemann. **13.30 Rassemblement de montgolfières dans le ciel lorrain.** En direct de Metz. **14.30 Magazine : Sports loisirs vacances.** Golf : championnat de France professionnel à Saint-Laurent-Ploërmel; Motonautisme : Grand Prix de France; Ball-trap : championnats de France; Natation synchronisée : championnat de France Open. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne.** De Pierre Ostian et Jean-Pierre Locatelli. *Le retour de l'ours, de* Claude Bouchardy, Jean-Louis Bessière et Jean-Pierre Ohl. **17.30 Amuse 3.** Demetan; *Les trois mousquetaires;* Les petits malins; Dan et Dany; Les papas. **19.05 Série : La loi selon McClain.** Les anges des barreaux. **19.55 Flash d'informations.** ***20.02 Série :*** **Benny Hill. 20.35 Documentaire : Optique.** Services secrets, de Jean-Michel Charlier. 2. Des yeux et des oreilles. *Des clichés du monde de l'espionnage.* **21.30 Documentaire : Le Roman de France.** Le Roman d'Alsace, d'Alain Schwarzstein, avec Roland Oberlé, historien. **22.00 Journal et Météo. 22.25 Dessin animé : Barney bear's victory garden. ▶ 22.30 Cinéma : le Baron fantôme** ■■ Film français de Serge de Poligny (1942). Avec Odette Joyeux, Jany Holt, Alain Cuny. *En 1826, un baron royaliste disparaît mystérieusement dans la partie en ruine de son manoir du Périgord. Dix ans plus tard, la légende court d'un trésor caché et la famille du « baron fantôme » est agitée par une étrange histoire d'amour.* **0.05 Musiques, musique.** Rhapsodie hongroise no 10, de Liszt, par France Clidat, piano.

CANAL PLUS

7.00 Série : Un jour à Rome. *O Samba,* de Danièle Costantini, avec Carlo Monni, Galeazzo Benti, Valentina Vargas, Marcello Mastroianni. **8.15 Cinéma : West Side Story** ■■ Film américain de Robert Wise et Jerome Robbins (1960). Avec Natalie Wood, George Chakiris, Rita Moreno, Richard Beymer. **10.40 Cinéma : Hamburger Hill** ■ Film américain de John Irvin (1987). Avec Anthony Barrile, Michael Patrick Boatman, Don Cheadle. ***En clair jusqu'à 13.30.*** **12.30 Flash d'informations. 12.35 Magazine : Exploits.** Sommaire : Funambule; Superman et l'hélico; Equilibre sur tronc d'arbre; Parachutistes et moto; Mangeurs d'œufs; Deux gros à moto; Sauts à vélo; Vélo harley. **13.00 Série : Frog show. 13.25 Flash d'informations. 13.30 Dessins animés : Décode pas Bunny. 15.00 Téléfilm : Le bras de fer.** De Lou Lombardo, avec Molly Ringwald, Paul Lemat. **16.30 Sport : Casin international.** Finale de l'Open de Paris : Edigio Vierat-Francis Connesson. **17.30 Série : Mister Gun. 18.00 Cinéma : Magnificent warriors** □ Film chinois (Hongkong) de David Chung (1987). Avec Michelle Khan, Matsui Tetsuya, Richard NG. ***En clair jusqu'à 20.30.*** **19.30 Flash d'informations. 19.35 Les superstars du catch. 20.30 Cinéma : la Grande Attaque du train d'or** ■■ Film anglais de Michael Crichton (1978). Avec Sean Connery, Donald Sutherland, Lesley Ann Down. *En 1855, un gentleman aidé par un pickpocket roux et une actrice de petite vertu, prépare le cambriolage d'un train spécial, transportant 25 000 livres or, destinées à la paie des soldats anglais de la guerre de Crimée, de Londres à Folkestone. Grand charme du vol artisanal et non violent dans l'Angleterre victorienne. Aventures et humour. Un divertissement palpitant, réalisé et joué avec brio.* **22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : le Tonnerre de Dieu** □ Film français de Denys de La Patellière (1965). Avec Jean Gabin, Michèle Mercier, Lili Palmer. *Un vétérinaire alcoolique de la région de Nantes, qui souffre de ne pas avoir eu d'enfants, recueille une jeune prostituée, l'installe chez lui et la considère comme sa fille. Un mélodrame grossier, roublard, qui a totalement trahi le beau roman de Bernard Clavel dont il est adapté. Numéro de Gabin dans la routine.* **23.50 Sport : Casin international** (Rediffusion de *l'émission de 16.30).* ***0.40 Cinéma : les Contes de Canterbury*** □ Film italo-anglais de Pier Paolo Pasolini (1972). Avec Hugh Griffith, Josephine Chaplin, Laura Betti.

LA 5

6.30 Le journal permanent. ***De 8.30 à 11.30 Dessins animés.*** **8.30 Mofli. 8.55 Micha. 9.15 Sandy Jonquille. 9.40** ***Les aventures de Teddy Ruxpin.*** **10.05 Vanessa et la magie des rêves. 10.30 Rémi sans famille. 10.55 Grand Prix. 11.15 Série : Amicalement vôtre** (rediff.)**.12.05 Série : Cosmos 1999. 13.00 Journal. 13.30 Téléfilm : Un justicier pas comme les autres** (rediff.). **14.45 Série : Arabesque. 15.35 Feuilleton : Les dames de la côte.** De Nina Companeez, avec Edwige Feuillère, Fanny Ardant, Francis Huster (3e épisode). **17.05 Feuilleton : Les diamants du président.** De Pierre Nivollet et Jean-Marie Charlier, avec Michel Constantin, Ferdy Mayne (3e épisode). **18.05 Série : Hondo. 18.50 Journal images.** ***19.00 Série : Supercopter.*** **19.56 Les inconnus. 20.00 Journal. 20.30 Les inconnus. 20.35 Téléfilm : Le secret du lac.** De Brian Trenchard-Smith, avec Henry « E.T. » Thomas. *Un gamin contre un monstre terrifiant.* **22.20 Magazine : Ciné cinq.** Spécial été. **22.30 Cinéma : le Gladiateur du futur** □ Film italien de Steven Benson (1983). Avec A. Cliver, M. Chon. *En 2025, cinquante ans après une catastrophe nucléaire, New-Yord est devenue une arène géante pour jeux sanglants. Le champion des gladiateurs triomphe des chasseurs et accepte une mission d'une mutante télépathe. C'est encore plus ringard que les sous-produits de* Mad Max. *Un record!* **0.00 Journal de minuit. 0.05 Sport : Coupe d'Europe à la voile. 0.10 Les diamants du président** (rediff.). **1.15 Les dames de la côte** (rediff.). **2.55 Bouvard et compagnie** (rediff.). **3.10 Journal de la nuit.** ***3.15 Série : Peau de banane.*** **4.00 Série : Voisin, voisine.**

M 6

6.00 Dessin animé : La incarne d'Amilcar. 6.20 Variétés : Multitop (rediff.). **7.30 Top BD** (rediff.). **7.40 Musique : Boulevard des clips. 9.00 Jeu : Clip dédicace. 11.00 Dessins animés :** ***Graffi'6. 11.50 Hit, hit, hit, hourra!*** **11.55 Infoconsommation. 12.00 Informations : M 6 express. 12.05 Série : Mon ami Ben. 12.30 Série : Les routes du paradis. 13.20 Série : Madame est servie** (rediff.). **13.45 Téléfilm : Les rêves de Rebecca.** *Deux enfants et un perroquet sur une île.* **15.05 Téléfilm : Le prisonnier** (rediff.). Avec Roy Scheider, Liv Ullmann. **16.35 Série : Poigne de fer et séduction.** ***17.00 Hit,*** **hit, hit, hourra! 17.10 Série : Vegas. 18.00 Informations : M 6 express.** ***18.05 Série : Clair de lune.*** **19.00 Série : Espion modèle. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Madame est servie. 20.30 Téléfilm : Deux paumés en cavale.** De Geoff Murphy, avec Tony Barry, Kelly Johnson. *Comédie.* **22.15 Six minutes d'informations. 22.20 Capital. 22.25 Téléfilm : Le destin tragique de Jayne Mansfield.** De Dick Lowry, avec Loni Anderson, Arnold Schwarzenegger. *La fascination de Hollywood.* **0.00 Magazine : Charmes. 0.30 Variétés : Chicco, à l'occasion du concert « Franchement Zoulou ». 1.35 Musique : Boulevard des clips. 1.50 Les masters des découvertes du Printemps de Bourges 1989. 2.00 Magazine : Charmes. 2.30 Magazine : Le glaive et la balance.** L'affaire Valérie Subra (rediff.). **3.00 Magazine : M 6 aime. 3.55 Le glaive et la balance.** L'affaire Pauletto (rediff.). **4.25 Série : Messieurs les jurés.**

LA SEPT

19.00 Espagnol.** Méthode Victor nos 17* et 18. **19.30 Documentaire : Chronique de l'infection.** De Gérard Kouchner. Les microbes. **21.55 Cinéma : Comme il était bon mon petit français.** Film brésilien de Nelson Pereira Dos Santos (1971). Avec Arduino Colassanti, Ana Maria Magalhaes. **22.00 Documentaire : Maroc corps et âmes.** De Izza Genini. Des luths et délices. **22.20 Musique : Nocturne, Borodine.** Quatuor à cordes. **22.30 Magazine musical : Megamix.** De Martin Meissonnier. Spécial *Kassav.* ***23.00 Magazine culturel : **Dynamo.** De Benoît Delepine et Mathias Sanderson. Spécial Italie, *Pasolini.* **23.30 Documentaire : Vive Québec ! De Gilles Carle. 0.55 Documentaire : Quarante ans d'Avignon.** De Raoul Sangla. Formes.

FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Ensemble 1E3F3H5C1L1N1S2M. **22.35 Musique : Nocturne.** Festival de Radio-France et de Montpellier. Sonate en si bémol majeur D. 960, de Franz Schubert, par Georges Pludermacher, piano. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Carte blanche.** Quintette pour piano et cordes de Schnittke; Quatuor à cordes en fa majeur no 8 K 168, Ein madchen oder *weibchen, de* Mozart. **22.00 Concert** (donné au Festival d'Aix-en-Provence) : La flûte enchantée de Mozart, par l'Ensemble orchestral de Paris et le chœur du Festival, dir. Armin Jordan; mise en scène : Jorge Lavelli; sol. : Charlotte Margiono, Eirian James, Nathalie Stutzmann, Hellen Kwon, Luba Orgonasova, Edith Schmid-Lienbacher, Kurt Streit, Anton Scharinger, *Steven Cole, Erich Knodt* (retransmis en simultané avec Ant. 2). **1.00 Jazz.** Le quartet de Joelle Léandre.

Audience TV du 27 juillet 1989 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	33.7	Santa-Barbara 16.2	Journ. Révolution 1.8	Actual. région. 9.4	Top album 1.2	Denis la malice 3.0	[illegible]
19 h 45	36.7	Roue fortune 17.5	Affaire suivante 4.6	19-20 info 5.5	Top album 3.0	Happy Days 4.3	[illegible] 1.8
20 h 16	46.4	Journal 21.0	Journal 9.9	La classe 6.4	Allô! Allô! 1.8	Journal 3.8	[illegible] 3.5
20 h 55	51.3	Orages d'été 16.0	3 Mousquetaires 14.7	Regain 13.0	Soigne ta droite 0.6	Frisson 6.3	[illegible] 2.3
22 h 8	49.3	Orages d'été 17.5	3 Mousquetaires 14.0	Regain 14.1	Allons le retour 0.6	Pub 4.1	Théâtre 1.1
22 h 44	25.6	Ami Maupassant 6.7	Marc Jolivet 5.7	Chroniques 5.2	Allons le retour 0.6	2 flics à Miami 6.0	Théâtre 1.6

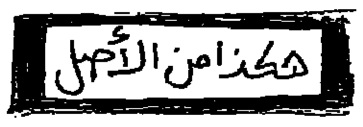

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 28 JUILLET 1989 A 0 HEURE TU

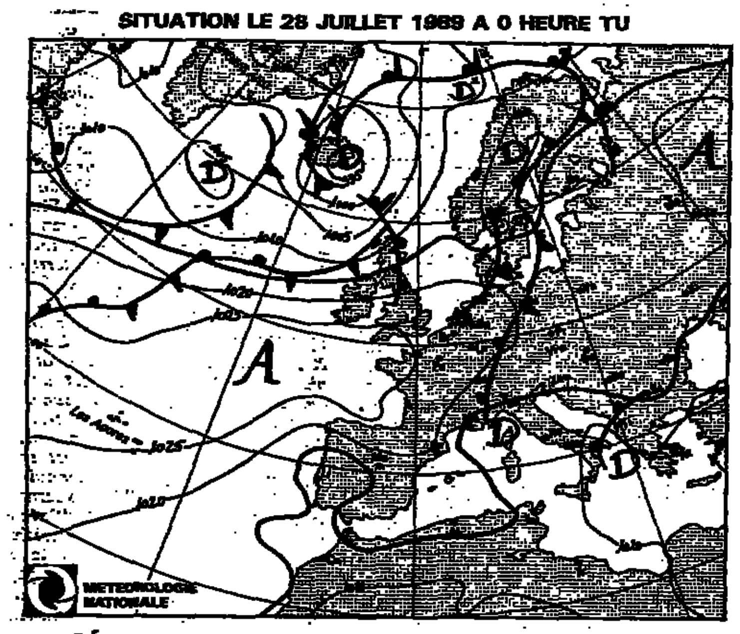

PRÉVISIONS POUR LE 30 JUILLET 1989 A 12 HEURES TU

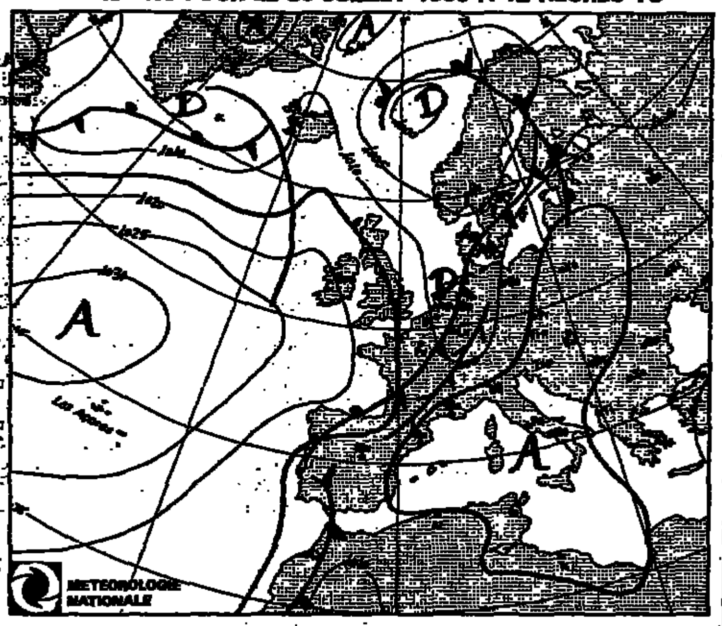

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 28 juillet à 0 heure et le dimanche 30 juillet à 24 heures.

La journée de samedi sera belle et verra une hausse du thermomètre. Cependant, en soirée, une tendance orageuse intéressera le sud du pays et une dégradation nuageuse affectera le Nord-Ouest. Dimanche, un ciel de traîne caractérisera la Bretagne tandis que la tendance nuageuse s'accentuera et se généralisera au reste du pays.

Samedi : belle journée, orages isolés sur le sud.

Le matin, les régions de l'extrême nord seront sous les nuages. Des brumes locales se formeront en matinée sur la majeure partie du pays excepté le Midi. Elles se dissiperont vite.

En cours de matinée, le soleil brillera partout. Des nuages feront leur apparition sur le Nord-Ouest puis sur toute la moitié nord en en soirée. Des ondées seront possibles sur le quart nord-ouest. Des orages isolés éclateront en soirée sur les Pyrénées et le Massif Central. Dans la nuit ils deviendront plus importants et s'étendront aux Alpes et au Nord-Est.

Dimanche : éclaircies sur le Nord-Ouest, orages ailleurs.

Dès le matin, sur la Nord-Ouest les éclaircies alterneront avec les nuages. Des averses côtières seront possibles. Sur le reste du pays, les nuages prédomineront et la tendance orageuse s'intensifiera. Les orages pourront être violents surtout sur les reliefs de l'Est. En cours de journée, les éclaircies gagneront vers l'est et se situeront de l'Aquitaine à la Champagne-Ardenne en soirée. Elles deviendront plus belles sur la Bretagne, le Poitou-Charentes, la Normandie, le Centre, le Nord et l'Ile-de-France en soirée. Les vents seront de nord-ouest modérés à assez forts sur les côtes de la Manche et de l'Atlantique.

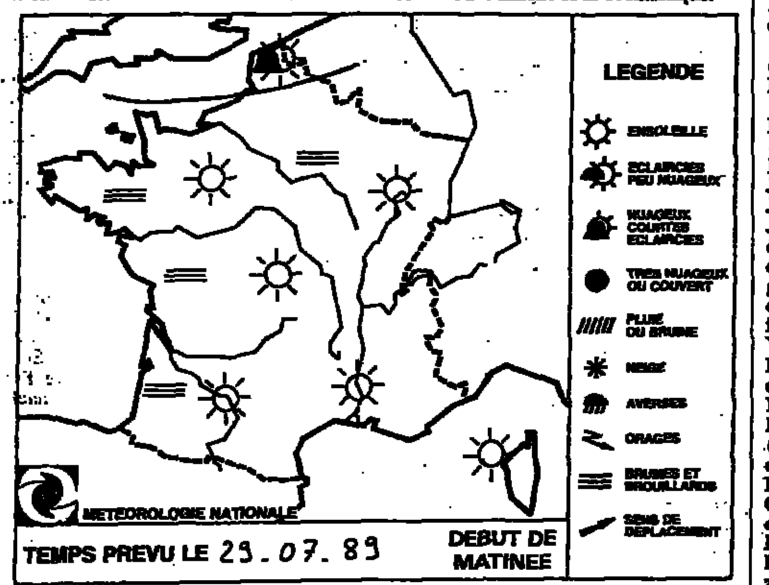

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 28-7-1989

Valeurs extrêmes relevées entre le 27-7-1989 à 6 heures TU et le 28-7-1989 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	31	21	D
BIARRITZ	24	16	D
BORDEAUX	27	15	D
BOURGES	26	13	D
BREST	23	13	D
CAEN	23	12	N
CHERBOURG	20	13	N
CLERMONT-FERR.	26	11	D
DIJON	26	15	D
GRENOBLE St-M-H	31	17	D
LILLE	25	12	D
LIMOGES	24	14	D
LYON	30	18	D
MARSEILLE-MAR.	34	21	D
NANCY	25	13	D
NANTES	27	14	D
NICE	29	23	D
PARIS-MONTS.	26	16	D
PAU	24	14	B
PERPIGNAN	32	22	D
RENNES	24	12	D
ST-ÉTIENNE	27	11	D
STRASBOURG	27	16	D
TOURS	26	11	D
TOULOUSE	27	16	D
POINTE-À-PITRE	32	24	A

ÉTRANGER			
ALGER	32	19	D
AMSTERDAM	23	13	C
ATHÈNES	26	22	D
BANGKOK	31	26	C
BARCELONE	31	20	B
BELGRADE	22	16	C
BERLIN	22	15	D
BRUXELLES	24	10	D
LE CAIRE	34	29	D
COPENHAGUE	22	12	D
DAKAR	31	26	N
DELHI	35	27	P
DJERBA	34	24	D
GENÈVE	29	14	D
HONGKONG	29	27	A
ISTANBUL	26	20	D
JÉRUSALEM	29	18	D
LISBONNE	34	24	C
LONDRES	26	14	N
LOS ANGELES	25	18	N
LUXEMBOURG	24	13	D
MADRID	37	19	D
MARRAKECH	38	20	D
MEXICO	18	12	B
MILAN	31	18	N
MONTRÉAL	33	20	O
MOSCOU	25	14	D
NAIROBI	21	12	C
NEW-YORK	33	25	O
OSLO	21	12	D
PALMA-DE-MAL.	33	19	D
PÉKIN	26	23	D
RIO-DE-JANEIRO	29	29	C
ROME	33	19	D
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	27	16	P
SYDNEY	18	12	C
TOKYO	28	24	A
TUNIS	34	23	D
VARSOVIE	28	11	D
VENISE	28	20	C
VIENNE	28	19	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PHILATÉLIE

Catalogues : les variétés à la mode...

Philexfrance 89 a été l'occasion pour les éditeurs de catalogues de faire feu de tout bois. Et tout particulièrement les éditions Cérès, dont le président-directeur général, M. Roger Lœuillet – également président de la Chambre syndicale des négociants et experts en philatélie, – vient, par ailleurs, d'être élu au Roll of Distinguished Philatelists, le *nec plus ultra* des distinctions philatéliques outre-Manche.

Classiques, les deux volumes qui concernent la France et les colonies. A noter surtout une augmentation générale des prix des colonies, qui semblent avoir le vent en poupe. Le volume France rend toujours autant de services par sa rubrique « Timbres de distributeurs ». Deux mille hausses par rapport au catalogue précédent.

L'innovation provient surtout de la parution d'un étonnant catalogue des *Variétés* des timbres de France, des origines à nos jours, que tout le monde attendait. Le dernier travail sur ce sujet datait vraiment. Il répond à une demande très forte des collectionneurs passionnés par les défauts d'impression en tous genres, qui affectent les timbres et multiplient parfois leur valeur par mille ! Dernier exemple en date, le 2,20 F rouge *Thermalisme* vendu 2,20 F à la poste en novembre dernier par erreur et qui cote aujourd'hui 2 000 F (*le Monde* du 25 février).

L'ouvrage s'ouvre sur toute une partie documentaire – les différentes encres des barres phosphorescentes, les piquages, recto-verso ou plis accordéon n'auront plus de secret pour vous – d'une trentaine de pages passionnantes tandis que de nombreuses illustrations en couleurs soulignent l'aspect spectaculaire de cette collection.

De grands experts ont travaillé à la réussite de ce produit auquel la Fédération des sociétés philatéliques françaises apporte sa caution.

Les éditions Yvert et Tellier sortent, de leur côté, le tome I des *Timbres de France*, attendu par tous les philatélistes désireux de vendre dès la rentrée leurs timbres au meilleur prix, puisque, là aussi, ce sont près de deux mille cotations qui sont revues à la hausse. Yvert innove avec l'apparition d'une rubrique intitulée « Cinquante variétés de France à la loupe », qui bénéficie d'agrandissements de timbres en couleur de la meilleure qualité, le tout imprimé à plat. L'absence de la couleur noire sur le timbre *Agam* est cotée 11 000 F (timbre normal 30 F, la variété étant cotée 12 000 F chez Cérès).

Hausses significatives pour le catalogue des pays d'expression française qui marquent peut-être le renouveau des colonies françaises. Précisons cependant que la précédente édition datait de janvier 1987.

★ Editions Cérès, 23, rue du Louvre, 75041 Paris Cedex 01. Tome *France* (illustré en couleur) 89 F franco, tome *Colonies* (illustré en noir et blanc) 80 F franco, volume *Variétés*, 245 F franco.

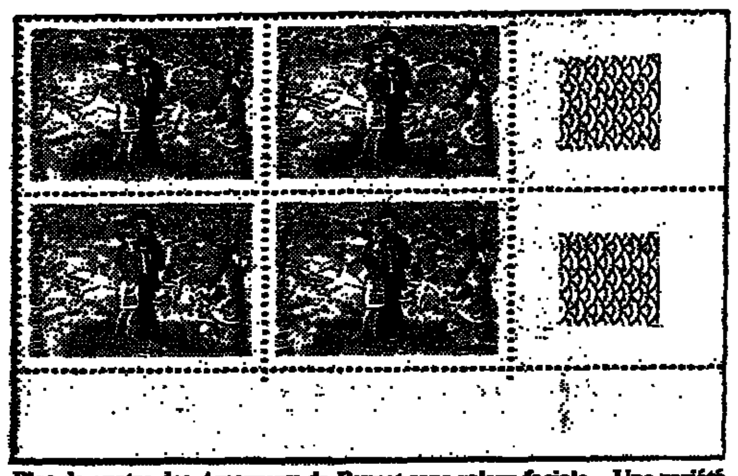

Bloc de quatre des *Amoureux de Peynet* sans valeur faciale... Une variété dont le prix de départ est fixé à 500 000 francs (vente Laroze).

★ Souvenir révolutionnaire : les éditions Cérès proposent également en souscription (795 F franco) un « livret philatélique du Bicentenaire » qui regroupe toutes les émissions de timbres français sur ce sujet avec oblitérations « premier jour ».

★ Editions Yvert et Tellier, 37, rue des Jacobins, 80036 Amiens Cedex. Tome 1 *France*, 89 F franco, tome *Pays d'expression française*, 150 F franco.

● **Pas de ballons montés.** – Contrairement à ce qui avait été annoncé, la « Journée ballons montés », prévue le 26 août à Versailles, est annulée.

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*.
24, rue Chauchat, 75009 Paris.
Tél. : (1) 42-47-99-08.

Agrégations

(Par ordre alphabétique)

LETTRES CLASSIQUES

Robert Alessi (44e ex ae.), Marion Alla (59e), Sabine Amandric Du Chaffaut épouse Delachapelle (41e), Sylvie Azerad (63e ex ae.), Jean-Pierre Baldensperger (42e ex ae.), Catherine Baroin (27e), Fabienne Baudry (75e ex ae.), Blandine Bedel (35e), Albertine Benedetto (22e), Brigitte Berdery épouse Daries (51e), Véronique Berger (92e), Nicole Billot (17e ex ae.), Anne Bordels (93e), Luce Briche (11e), Mathieu Brunet (12e ex ae.), Claudée Bravier (87e ex ae.), Elisabeth Carry épouse Renaud (53e), Françoise Chanmont (48e), Jean-Frédéric Chevalier (7e), Odile Collignon (4e), Anne Coulié (3e), Mireille Courrent (68e ex ae.), Yves-Louis Dagorn (56e ex ae.), Nicole Dailcroix (94e), Bertrand Daunay (68e ex ae.), Laurence De Grenier (63e ex ae.), Marie-Françoise Delpeyroux (20e ex ae.), Joelle Demey (73e), Pierre-Alain Drules (5e), Marie-Christine Dufau épouse Larrouy (83e), Thierry Eloi (1er ex ae.), Hélène Fabre épouse Hatzfeld (30e ex ae.), Marie-Agathe Falcon de Longevialle (95e), Morand Fischer (62e), Michèle Fourot (28e), Armelle Francil épouse Le Labourier (46e), Hélène Frangoulis (55e), Marie-Christine Frichet épouse Cavalan (56e ex ae.), Hélène Gaubert (84e ex ae.), Catherine Gaudin (42e ex ae.), Erica Gauthier (58e), Laurence Gosserez (52e), Mireille Gounin épouse Habert (89e), Christine Grongnet épouse Thorel (90e), Geneviève Guérin (37e ex ae.), Gilber Guinez (80e ex ae.), Camille Guyon (20e ex ae.), Isabelle Holtz (40e), Françoise Houeix (14e), François Hubert (75e ex ae.), Mireille Huguenin épouse Brugeas (82e), Dominique-Annie Huret (47e), Marie-Louise Iglésias (32e), Benoît Jeanjean (9e ex ae.), Jean-Christophe Jolivet (17e ex ae.), Marie-Christine Jollivet (9e ex ae.), Joelle Jouanna épouse Bouchet (67e), Anne Lainé épouse Gaillard (29e), Catherine Langlois (34e), Claire Lechevalier (44e ex ae.), Véronique Léovant épouse Cirofice (84e ex ae.), Anne Logeay (66e), Valérie Longetti (37e ex ae.), Bernard Maréchal (8e), William Marx (1er ex ae.), Florence Ménard (87e ex ae.), Danièle Merly épouse Houpert (39e), Michel Meyer (54e), Pascal Mougin (30e ex ae.), Frédérique Munier (63e ex ae.), Catherine Nier (23e ex ae.), Philippe Ortel (50e), Jean-François Ozanam (19e), Nathalie Patrigeon (15e ex ae.), Anne Perret (72e), Véronique Petel (77e), Romain Piana (6e), Marie-Emilie Pinel (12e ex ae.), Claude Ponzadoux (26e), Géraldine Puccini (84e ex ae.), Catherine Rabier épouse Darnandet (71e), Claude Randé épouse Dessert (60e), Claude Ribeil épouse Nivet (61e), Isabelle Riou (68e ex ae.), Valérie Rouzeau (25e), Catherine Saint-Dizier (33e), Charlotte Schmid (78e), Anne Spica (49e), Michèle Stéfani épouse Bonnin (79e), Jean-François Tardieu (15e ex ae.), Hughes Thomas (91e), Isabelle Tourny-Abrioux (74e), Thierry Vernet (36e), Marie-Ange Voisin (24e), Fatima Zegaou (80e ex ae.).

BIOCHIMIE GÉNIE BIOLOGIQUE

Claude Cardot (12e), Frédérique Bureau (13e), Christine Conesa (14e), Béatrice Fauveau (4e), Noëlle Favet (5e), Claude Federspiel (15e ex ae.), Marie Felder (1re), Anne Lamonerie (18e ex ae.), Corinne Lamy-Raoul (10e), Sophie Lemeray (6e), Sandrine Picou (15e ex ae.), Gilles Pitiot (8e), Anne Renault (17e), Marie-Alix Poul (2e ex ae.), Philippe Ravassard (11e), Emmanuelle Revardel (9e), Valérie Samaille (2e ex ae.), Nathalie Silber (7e), Isabelle Velly (18e ex ae.), Ghislaine Viard (18e ex ae.).

ARTS PLASTIQUES

Philippe Agostini (19e), Serge Bismuth (18e), Claire Bras (8e), Jacques Brou (29e), Philippe Cailland (28e), Gregory Chiha (22e), Catherine Chubilleau, ép. Oyarzun (21e), Mylène Coquio (17e), Hervé Crespel (6e ex ae.), Laurent Deglicourt (20e), Marie Dubuc (24e), Eric Durant (4e), Eric Durif-Varambon (25e), Philippe Fernandez (5e), Christiane Fourcade (6e ex ae.), Elisabeth Frezel (15e ex ae.), David Gelot (13e), Carole Guilloud (9e), Yolande Magni (26e), Christine Maigne (23e), Philippe Malzac (30e), Aurélie Marconnet (12e), Valérie Masson (15e ex ae.), Nancy Mongai (10e), Jean-François Pourquie (27e), Emmanuelle Revel (3e), Catherine Richert, ép. Durand (1re), Gérard Soueame (11e), Françoise Vincent, ép. Feria (14e), Philippe Zinetti (2e).

SCIENCES PHYSIQUES OPTION CHIMIE

Catherine Alexandre, ép. Palacin (48e), Hélène Arcostanzo (45e), Odile Bataillou (60e), Jean-Claude Baus (12e), Claude Bellier (41e), Olivier Bellot (29e), Pierre Bergerat (21e), Carine Bernardy (27e), Jean Bletnery (55e), Alain Boisselier (12e), Véronique Bourdon (46e), Michèle Brost (36e), Isabelle Bruère (48e), Annick Buquet, ép. Bréhon (47e), Jean-Rémi Butruille (2e), Philippe Cadoux (16e), Claude Cardonna (36e), Patrice Carmona (54e), Jean Carriat (22e), Thierry Cartailler (50e), Véronique Chaffard, ép. Chaffard-Bourgoin (17e), Paul Christaller (55e), Denis Colin (31e), Bernard Combe (40e), Eric Decorte (18e), Valérie Decroix (35e), Philippe Duigou (28e), Christian Durand (62e), Emmanuel Durand (39e), Pascale Dutour, ép. Passot (58e), Sylvie Forêt, ép. Denefle (30e), Claudie Gaillard (57e), André Galletti (32e), Laurent Garnier (24e), Benoît Gauer (65e), Jean-Marc Gibert (59e), Danièle Goupil (51e), Micheline Greffet, ép. Izbicki (41e), Jean-Marc Guillerme (64e), Macboulhoussen Hassambay (33e), Martine Heury, ép. Vanderesse (34e), Philippe Hermann (15e), Anne Houdusse (41e), Claire Houssin (62e), Philippe Jacq (19e), Jérôme Lacour (10e), Georges Lamic (44e), Nadine Le Bris (38e), Annie Le Gorande (4e), Antoine Le Lirzin (11e), Laurence Leboutet (25e), François Macquaire (26e), Frédéric Mazoyer (8e), Catherine Métayer (9e), Loïc Mottier (52e), Denise Nogue (20e), Philippe Paquet (53e), Anne Puechberty (6e), Pierre Robert (1er), Christine Rogier (3e), Isabelle Romain (14e), Laurent Tourenne (23e), Laurence Tribout (60e), Carine Van Heijenoort (7e), Jacques Ward (5e).

ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Cécile Alibert (1re), Pascal Bernadet (10e), Paul Berthon (13e), Nathalie Bertolotto ép. Carlon (39e), Christine Bes (22e), Karine Bourguignon (27e), Corinne Bosyges ép. Lassialle (32e ex ae.), André Cauvel (9e), Thierry Choffin (26e), Serge Collinet (3e), Hervé Delisle (32e ex ae.), Pascal Denis (14e), Claudine Faber (19e), Michel Fonne (21e), Martine Ganquelin (18e), Didier Georges (15e), Jean-Marc Hardy (32e ex ae.), Bruno Hilton (2e), Marie Hommel ép. Ramanantsoa (28e), Benoît Huet (29e), Paul Julliand (35e), Martine Kreuzer (16e), Gisèle Lacroix (6e), Vincent Lamotte (30e ex ae.), Franck Le Goff (10e ex ae.), Armande Le Pellec (8e), Marc Legnerinel (7e), Philippe Liotard (23e ex ae.), Evelyne Mari ép. Combeau (5e), Jean Martin (23e ex ae.), Robert Moner (23e ex ae.), Yvan Moulin (16e ex ae.), Florian Ouitre (37e ex ae.), René Roure (37e ex ae.), Jean Saint-Martin (30e ex ae.), Josiane Schuller (35e ex ae.), Patrick Suty (20e), Jean Ubaldi (12e), Nathalie Wallian (4e).

ÉCONOMIE ET GESTION

Emmanuel Abord de Châtillon (64e), Sonia Adjemian (74e), Anne-Marie Alary ép. Morin (2e), Tony Alberto (127e), Alain Bargain (87e), Jean-Louis Bas (74e), Jean-Philippe Baur (14e), Antoine Baussan (150e), Marc-André Belain (84e), Ridha Ben Hamza (146e), Fabienne Bénéfice ép. Lemoult (132e), Marie-Claire Besançon (150e), Mireille Biscaras ép. Richez (71e), Eric Blanchard (96e), Marie-Françoise Blondel ép. Chevalier (90e), Sylvie Brenzet (29e), Serge Burck (87e), Didier Caby (108e), Charline Carlier ép. Pischler (92e), Thérèse Carpentier ép. Quique (74e), Geneviève Carton ép. Iacono (38e), Marie-Noelle Chalaye ép. Le Nouail (33e), Isabelle Chambost (42e), Emmanuelle Chassagne (143e), Claude Chaubin ép. Maury (106e), Hubert Chevalier (92e), Nathalie Claret (54e), Pierre Clerc (20e), Sylvie Clerc (54e), Martial Colombet (134e), Monique Combes (108e), Pierre-François Compain (127e), Patrick Core (33e), Emmanuel Cornu (102e), Alain Corre (97e), Alain Cossic (92e), Jeanine Coutaz ép. Genot (141e), Maryse Croizy Lafon ép. Lafon (125e), Bernard D'Angelo (127e), Françoise Dekeister ép. Vandenberghe (64e), Eric Delesalle (11e), Marie-Christine Delière ép. Avisse (54e), Christophe Desprunie (43e), Jean-François Dhenin (63e), Isabel Maria Diaz (146e), Marie-Françoise Diraison ép. Balcon (112e), Joëlle Eysautier (134e), Jocelyne Ferre Llop ép. Nemmaoui (68e), Sylvie Ferry ép. Dath (97e), Christophe Fournier (12e), Béatrice Fraizy ép. Fraizy (54e), Sylvie Fraudeau ép. Mauriange (117e), André Fraysse (49e), Juliette Freyssinge (112e), Jean-Marie Furt (90e), Marlyse Fux (24e), Maurice Gabillet (4e), Gilles Gandy (49e), Gilles Garel (40e), Pascale Gex (24e), Fabienne Girard (141e), Roger Grangeaud (51e), Nathalie Grillon (9e), Christophe Guérin (43e), Marie-Claude Guillem ép. Rialland (87e), Jocelyne Guillet ép. Bridenne (51e), Claudine Harout (29e), Jean-Marc Haury (60e), Thierry Helin (51e), Marc Henry (27e), Josiane Héritier ép. Robert (120e), Françoise Hermier (35e), José Honoré (143e), Jacqueline Hugnin ép. Benevise (40e), Jean-Marc Hugonnet (134e), Joëlle Humbert ép. Hours (150e), Corinne Ivarnez (19e), Luc Janicot (18e), Michel Jouault (117e), Nicole Journiac ép. Journiac (120e), Françoise Juglaret (97e), Geneviève Juin ép. Matharan (32e), Patrick Kervern (120e), Alain Lacroux (2e), François Lacroux (60e), Loïc Lainé (24e), René Laquerbe (102e), Marie-Hélène Le Coz ép. Cou (120e), Michel Le Poul (127e), Alain Le Roy (83e), Florence Lecrivain (127e), Isabelle Lecuraud (47e), Myriam Legendre (68e), Yves Lerouxel (97e), Jean-Marc Lévy (13e), Eric Liegault (134e), Pascale Liochon (29e), Brigitte Lorenzetti ép. Besson (22e), Marie-Christine Louaisil (125e), Claire Loupias (37e), Alain Maechling (79e), Isabelle Magrin ép. Hélin (108e), Joëlle Mallet ép. Stéphan (97e), Marie-Christine Maudet ép. Pagnon (84e), Bertrand Mell (43e), Ariel Mendez (6e), Michel Merlini (47e), Pascal Michelena (92e), Régine Momboisse (79e), Michel Montagne (60e), Daniel Mouton (84e), Denis Munos (5e), Jean Netzer (71e), Christian Niermont (134e), Remedios Noguera (68e), Joël Patissier (64e), Marielle Péchoux (132e), Isabelle Pelle ép. Culpin (106e), Pascal Perrin (150e), Marie-Hélène Pico ép. Hassenforder (102e), Benoît Pige (43e), Isabelle Ranc (146e), Sylvie Rault ép. Caulet (143e), Isabelle Raynard (16e), Valérie Ribon ép. Broussolle (120e), Alain Rigaud (102e), Marc Riquin (35e), Francis Rivault (108e), Anne-Marie Rivier (134e), Michel Rivière (79e), Philippe (38e), Rodriguez Paul (27e), Danièle Rouchouse ép. Jejati (22e), Lucie Roussel ép. Siriex (20e), Alain Sacrot (79e), Catherine Salles (74e), Marc Séquier (150e), Jeanne Serrero (16e), Françoise Sessant ép. Couston (146e), Odile Skoczylas Odile (14e), Evelyne Sommet (112e), Jacques Stambouli (54e), Richard Stemplowski (1er), Velitchka Stoaynova ép. Bauchat (112e), Muriel Tangre ép. Dessertenne (112e), Marie-Laure Tesnière (54e), Robert Tireau Marin (134e), Isabelle Tournier ép. Tournier (117e), Thierry Valet (74e), Annick Valette (10e), Isabelle Verrières ép. Rigal-Verrières (7e), Marc Volpi (8e), Christine Wilzius ép. Monot (71e), Jacqueline Winnepenninckx ép. Delahaye (64e).

Grandes écoles

Ecole normale supérieure (ENS ULM/Sèvres)

● **MATHÉMATIQUES**
(par ordre de mérite)

Julien Cassaigne (1er), Pierre Baumann (2e), Christophe Bernard (3e), Christophe Bahsdoran (4e), Oliver Nora (5e), François Spitz (6e), Bertrand Eynard (7e), Fazal Majid (8e), Cyrille Saada (8e), Vincent Maillot (10e), Philippe Rivière (11e), Ghislain Brocart (12e), Nicolas Veron (13e), David Spector (14e), Nathanael Enriquez (15e), Xavier Gourdon (16e), Vincent Pertuis (17e), Fabrice Lenglart (18e), François Nedelec (19e), Thierry Cabanal-Ouvillard (20e), Valentin Ferenczi (21e), Abdelmalek Abdesselam (21e), Philippe Duchon (22e), José Chillan (23e), Marc-Antoine Saglio (23e), Philippe Zamora (25e), Christophe Sabot (26e), Olivier Gossner (27e), Serge Varjabedian (28e), Hervé Gianella (29e), Emmanuel Maton (30e), Xavier Faure (31e), Hélène Larrouy (32e), Jean-Paul Smets (33e), Louise Nyssen (34e), Pierre Mascarenhas (35e), Fabrice Planchon (36e), Christian Bontemps (37e), Jean-Benoît Besset (38e), Frédéric Guichard (39e), Serge Vaudenay (40e), Julien Mechler (41e) Jean-Luc Tingaud (42e), Jérôme Buzzi (43e).

LE WEEK-END D'UN CHINEUR

ILE-DE-FRANCE

DIMANCHE 30 JUILLET

Versailles-Rameau, 14 heures : arts d'Asie.

PLUS LOIN

SAMEDI 29 JUILLET

Bayonne, 14 h 30 : médailles, armes ; Divonne-les-Bains, 21 h 30 : mobilier, tableaux, objets d'art ; Saint-Jean-de-Luz, 14 h 30 : tableaux modernes.

DIMANCHE 30 JUILLET

Cognac, 15 heures : mobilier, objets d'art ; Divonne-les-Bains, 21 h 30 : mobiliers, tableaux, objets d'art ; Granville, 14 h 30 : linge et jouets.

FOIRES ET SALONS

Cannes, Apt, Le Molay-Littry, Trie-sur-Baïse, Bonny-sur-Loire, Samois (dimanche seulement).

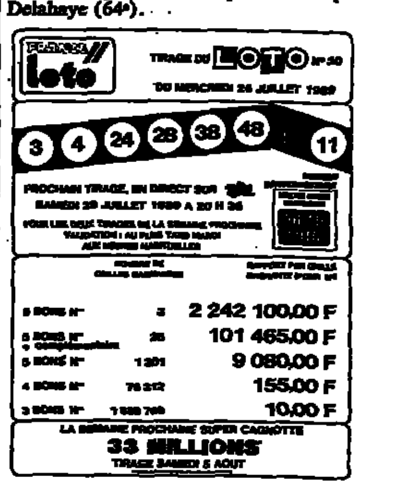

Économie

SOMMAIRE

■ Le commerce extérieur de la France est à nouveau déficitaire en juin. Un résultat qu'il faut savoir dédramatiser, affirme Jean-Marie Rausch *(lire ci-contre)*.

■ En s'alliant avec le numéro deux allemand Colonia, le groupe Victoire prend la deuxième place dans les assurances françaises *(lire ci-dessous)*.

■ Il faut apprendre à réintégrer les demandeurs d'emploi dans la vie active, préconise l'OCDE *(lire p. 21)*.

■ Nouveau regroupement dans l'industrie pharmaceutique américaine *(lire ci-dessous)*.

Revenant à 2,8 milliards de francs

Le déficit commercial s'est réduit en juin

Le déficit du commerce extérieur de la France s'est réduit en juin, revenant à 2,8 milliards de francs après correction des variations saisonnières, contre – 6,7 milliards en mai et – 3,7 milliards en avril. Sur les six premiers mois de l'année, le déficit *est de 17,2 milliards de francs, soit* 2,9 milliards de francs en moyenne mensuelle.

En juin, la France a exporté pour 106 milliards de francs de marchandises, crevant une nouvelle fois – en données brutes – le plafond des 100 milliards de francs par mois. Nos importations ont également été très élevées : 108,9 milliards de francs. Après correction des variations saisonnières, les exportations atteignent 97,2 milliards de francs et les importations 100 milliards de francs tout juste. Par rapport à juin 1988, ces chiffres font apparaître de fortes progressions : + 14,7 % pour les ventes, + 17,3 % pour les achats.

Ce dynamisme à double sens se retrouve dans un certain nombre de domaines : dans celui du commerce des biens d'équipement notamment. Le solde y reste certes négatif (– 1,1 milliard de francs en juin), mais beaucoup moins qu'en avril (– 2,6 milliards) et en mai (– 2,9 milliards). Surtout, les entreprises exportent beaucoup (23 milliards de francs après 19,7 milliards en mai), ce qui est la preuve de leur compétitivité, en même temps que la conséquence du succès d'Airbus. En important beaucoup de biens d'équipement (24,1 milliards de francs en juin après 22,6 milliards en mai), les entreprises montrent aussi qu'elles poursuivent un gros effort d'investissement.

On retrouve les mêmes signes de dynamisme dans le commerce automobile et des pièces détachées. Excédentaire de 2,7 milliards en juin (1,5 milliard chaque mois en mars, avril et mai), grâce à de fortes exportations.

Restent les soldes, car s'il est rassurant de voir le pays exporter beaucoup, il pourrait être inquiétant de le voir importer à tout va, exception faite pour les biens d'équipement, qui sont un gage de modernisation. De ce point de vue, les résultats de juin traduisent plutôt une amélioration. L'agro-alimentaire a été excédentaire de 3,4 milliards de francs après + 3,7 milliards en mai et 3,2 milliards en moyenne mensuelle en 1988. Le déficit énergétique diminue un peu avec – 7 milliards en juin contre – 7,8 milliards en mai et – 5,5 milliards en moyenne mensuelle en 1988. La balance des produits manufacturés, qui *cause* tant de soucis au gouvernement, a été déficitaire de 3,2 milliards après – 6,5 milliards en mai et – 3,5 milliards en moyenne mensuelle en 1988. Il faut voir dans cette amélioration la conséquence de la vente de quatorze Airbus pour 4,2 milliards de francs (huit appareils en mai pour 2,2 milliards de francs). Sans le matériel militaire, la balance des produits industriels a été déficitaire de 4,5 milliards de francs en juin après – 8,3 milliards en mai et – 5,5 milliards en moyenne mensuelle en 1988.

Le résultat de juin porte à 17,2 milliards le déficit du commerce extérieur sur six mois. On peut penser que, sur l'ensemble de 1989, le déficit pourrait être d'environ 35 à 40 milliards de francs.

A.V.

POINT DE VUE

Dédramatiser

par Jean-Marie Rausch
ministre du commerce extérieur

La publication du chiffre mensuel du commerce extérieur de la France est périodiquement sujette à commentaires. Au regard du déficit *qui* est nôtre, le pessimisme des uns tend à se substituer à l'indifférence des autres... Et ce même si fréquemment il n'est d'idées plus étayées que celles consistant à affirmer que le niveau des échanges de biens industriels est inquiétant.

Mon propos n'est pas de dénier l'intérêt de telles critiques. Toutefois à trop vouloir exposer nos faiblesses, le risque est grand d'occulter les aspects positifs de notre commerce *extérieur en un mot* de la politique qui est la nôtre.

Aussi pourquoi ne pas convenir avant toute autre chose de l'utilité de dédramatiser la publication du solde mensuel de la balance commerciale ? Tous les responsables économiques connaissent les variations erratiques qui affectent cette donnée mensuelle. Ils s'accordent aussi pour reconnaître qu'un indicateur plus pertinent de notre situation dans les échanges mondiaux est constitué par la balance des transactions courantes, qui mesure le flux de marchandises mais aussi de services et les transferts multilatéraux. Les dépenses d'un touriste japonais en visite dans notre pays seraient-elles différentes, par nature, des achats de produits français par une ménagère japonaise ? D'un point de vue économique, ces deux actes sont largement similaires.

Une amélioration des exportations

Sacrifions toutefois au rite et attachons-nous à l'évolution, durant les six premiers mois de l'année 1989, des échanges des seules marchandises.

Je n'y trouve, pour ma part, pas matière à un excès de pessimisme. Quelle est notre priorité ? C'est la création d'emplois. Et cela n'est possible que dans une économie en croissance avec une inflation la plus faible possible. Il nous faut donc produire plus à un coût moins élevé afin d'être compétitifs. Cela permettra de vendre les produits français à l'exportation et en France.

Or que constatons-nous ? Nous observons une réelle amélioration des exportations françaises au premier semestre 1989 par rapport au premier semestre 1988. Elle est de 16,9 %. Par rapport au second semestre 1989, elle est de 9,6 %. Ces chiffres sont les plus forts depuis des années. Cela veut dire que notre industrie et nos activités agroalimentaires ont su faire face à une très forte augmentation de la demande à l'exportation, tout en approvisionnant largement le marché français car nous connaissons actuellement notre plus faible inflation. Cela veut dire aussi que nos entreprises se portent bien et augmentent leurs productions, leurs ventes... et leurs investissements. Que notre commerce extérieur (ventes à l'exportation) augmente beaucoup plus que le taux de croissance économique.

Le déficit énergétique se creuse

Cette performance, a certes, été facilitée par des éléments externes, en particulier le haut niveau de croissance enregistrée par nos principaux partenaires commerciaux et le dynamisme intrinsèque du commerce mondial.

Mais cette situation n'est-elle pas également liée aux efforts entrepris à divers titres par le gouvernement pour pérenniser ces soutiens extérieurs à la croissance française ? Les propositions du président de la République pour résoudre le problème de la dette, les décisions prises lors du sommet de l'Arche à l'égard de la Pologne et de la Hongrie, les positions défendues par la France et la Communauté lors des négociations commerciales multilatérales engagées au GATT dans le cadre du cycle de l'Uruguay, y ont largement contribué.

Mais cela est toutefois insuffisant pour juguler notre déficit mensuel de la balance commerciale. Il se situe toujours aux environs de 3 %.

Et il y a des explications à cela. Le déficit énergétique se creuse sous le double effet de l'augmentation du dollar et du prix du baril. De 14,8 dollars en 1988, le prix du baril grimpe à 17,4 dollars au premier semestre 1989. Dans le même temps le dollar passe de 5,96 F à 6,36 F. Nous enregistrons une diminution de l'excédent des échanges de matériel militaire et une accentuation de nôtre déficit dans le secteur des biens intermédiaires.

L'industrie française investit, se modernise et s'équipe pour faire face à cette demande accrue de l'extérieur et du marché intérieur. Et les biens d'équipement proviennent pour une grande part de l'étranger. Alors on peut déplorer qu'il ne s'en fabrique pas plus en France mais on ne peut pas critiquer les investissements. A terme, ils démontreront leur rentabilité, et c'est grâce à eux que notre outil de production sait faire face à la demande.

Le plan export du gouvernement est destiné à augmenter notre exportation. Cela est en train de se réaliser. Les raisons de ce résultat en sont, certes, multiples. Mais la politique de rigueur du gouvernement en a été un élément essentiel, et si les entreprises s'en rendent compte pour la plupart il est aussi nécessaire que cela soit dit !

Par la prise de contrôle du nº 2 allemand Colonia

Le groupe d'assurances Victoire se hisse au deuxième rang en France

Un an, presque jour pour jour, après avoir rompu ses négociations avec la compagnie britannique Royal, le groupe d'assurances français Victoire (compagnies Abeille et Paix), numéro un du secteur privé, vient de se hisser du cinquième rang national au deuxième, tout de suite après l'UAP, en signant avec la banque allemande Oppenheim un accord majoritaire (50,5) dans le groupe Colonia, numéro deux de l'assurance en RFA. Pratiquement, une société holding néerlandaise recevra les 50,5 % de Colonia et les filiales belge, italienne et espagnole du groupe Victoire. Dans cet ensemble, le groupe détiendra une participation « prépondérante », qui pourrait atteindre 70 %.

Le groupe Colonia représente le tiers, environ, du numéro un européen Allianz et collecte 8,8 milliards de marks (30 milliards de francs) de primes annuelles (5,5 % pour l'automobile et 3,7 % au titre de l'assurance-vie) soit 6 % environ d'un marché allemand qui, avec ses 390 milliards de francs, est le premier d'Europe. Le groupe Victoire encaissera un peu plus de 20 milliards de francs de primes en 1989, avec un bénéfice frôlant 1,5 milliard de francs. Le nouveau pôle d'assurances ainsi créé, sous la houlette du groupe Victoire, occupera la sixième place en Europe, avec ses 50 milliards de primes et ses 151 milliards de francs d'actifs gérés.

Cette opération représente une étape importante dans la constitution de l'Europe des assurances qui, réglementairement, sera en vigueur le 1er juillet 1990. Elle constitue également un beau succès pour l'état-major du groupe Victoire emmené par son président, M. Jean-Marc Vernes qui, depuis le 21 juin dernier, a succédé à M. Jack Francès à la tête de la compagnie industrielle, détentrice de 50,5 % des droits de vote chez Victoire, contre 34 % pour la Financière de Suez.

La négociation a été rondement menée, amorcée le 1er juin entre M. Vernes et le baron Alfred von Oppenheim, et terminée le 27 juillet. En fait, les propriétaires de cette banque familiale allemande qui vient de fêter son bicentenaire et qui avait été à l'origine de Colonia il y a cent cinquante ans, estimait ne pouvoir mener de front deux activités et voulait se recentrer sur le métier bancaire, en cédant la plus grande partie de sa participation dans le groupe d'assurances, pour un montant qui n'a pas été divulgué mais qui pourrait atteindre une douzaine de milliards de francs, avec des paiements étalés (une compagnie d'assurances peut être vendue pour l'équivalent de ses primes annuelles dans certains cas).

Le classement européen

Classement	Primes annuelles (milliards de F) en 1988	Pays
1. Allianz	99	RFA
2. Nationale Nederlanden	60	Pays-Bas
3. UAP	55,6	France
4. Zurich	54	Suisse
5. Generali	50	Italie
6. Victoire-Colonia	50	France
7. Royal	45	Grande-Bretagne
8. AXA	42	France
9. Winterthur	41	Suisse
10. Commercial Union	38,4	Grande-Bretagne
11. Prudential	35	Grande-Bretagne
12. Sun Alliance	33	Grande-Bretagne
13. AGF	32,8	France
14. General Accident	31	Grande-Bretagne
15. Guardian	30	Grande-Bretagne
16. GAN	23,6	France

« Nous avons payé cher, avoue M. Jean-Marc Vernes, *mais c'était le prix pour acquérir une part significative sur un marché aussi fermé que le marché allemand et aussi, pour avoir une position prépondérante. » « Je suis heureux,* ajoute-t-il, *d'avoir réussi : j'ai traité, vite, comme Antoine Riboud pour la filiale européenne de Nabisco. Mais, entre gens de famille, les Oppenheim et moi-même cela pouvait aller plus rapidement qu'entre des états-majors plus fournis. »*

Restera à financer l'achat. Le groupe Victoire est riche, avec la meilleure productivité en France, et des réserves abondantes. Mais ses actionnaires seront appelés, vraisemblablement, à augmenter son capital, que ce soit la Compagnie industrielle (famille Vernes et Dassault) ou le groupe Suez. L'opération, il faut le dire, constitue un très beau succès, car il n'y a pas grand-chose de disponible dans l'annuaire européen, et elle console le groupe Victoire de son échec dans sa tentative de fusion avec Royal pour constituer le deuxième groupe européen après Allianz. Dans cette opération il aurait été minoritaire (35 %) tandis que cette fois-ci, il est *« prépondérant »*.

FRANÇOIS RENARD.

Nouvelle concentration dans la pharmacie américaine avec la fusion entre Bristol-Myers et Squibb

C'est maintenant Bristol-Myers et Squibb, respectivement nº 13 et nº 17 au palmarès mondial, qui annoncent leur prochaine fusion. Celle-ci intervient après le rachat de Robbins par American Home, celui de Sterling par Kodak, la cession par Monsanto de ses activités dans l'aspirine et le paracétamol à Rhône-Poulenc, la fusion de Smithkline avec le britannique Beecham, enfin l'acquisition récente de Marion par Dow.

Selon l'accord conclu entre les deux groupes, mais que leurs actionnaires respectifs doivent encore approuver en octobre prochain, Bristol-Myers absorbera Squibb. L'opération se fera par échange de titres, soit 2,4 actions Bristol-Myers contre 1 action Squibb, ce sur la base du cours de clôture de Bristol-Myers à Wall Street le 26 juillet dernier (51 7/8 dollars). Le montant de l'opération s'élèvera ainsi à 12,08 milliards de dollars (77,3 milliards de francs).

Le nouveau groupe issu de ce rassemblement aura une capitalisation boursière de 27 milliards de dollars (172,8 milliards de francs). Surtout, il réalisera un chiffre d'affaires de 8,6 milliards de dollars (55 milliards de francs), dont un peu plus de 4 milliards (25,73 milliards de francs) dans l'industrie de la pharmacie, ce qui le classera, d'après les directions des deux groupes, au deuxième rang mondial, en fait, semble-t-il à la quatrième place derrière Merck (E.-U.) numéro un, Smithbee (E.-U. - G.B.) et Hoechst-Roussel-Uclaf (RFA-France).

A peine un nouveau géant de la santé vient-il de naître (Smithkline-Beecham) dans la constellation de la pharmacie américaine qu'un autre apparaît.

Deux groupes complémentaires

Industriellement logique dans un monde de la santé en plein bouillonnement, ce regroupement a deux objectifs. Le premier est tout d'abord de réduire autant que faire se peut le risque d'OPA inamicale dont on murmurait depuis quelque temps que Squibb, notamment, était menacé. Le second vise à donner au nouvel ensemble la véritable assise internationale que, séparément, les deux affaires ne possédaient pas vraiment, surtout Squibb. Bristol-Myers et Squibb exercent des activités parallèles dans la fabrication de produits cardiovasculaires et d'antibiotiques, deux créneaux sur lesquels, aux Etats-Unis du moins, ils vont se trouver pas très loin d'une position dominante. En revanche, les deux firmes sont complémentaires dans d'autres secteurs pharmaceutiques.

Bristol est très engagé industriellement sur les antitumoraux (produits contre le cancer), la thérapeutique du système nerveux central, les antidépresseurs, et poursuit des recherches actives dans la mise au point d'un vaccin contre le sida. Squibb produit des anti-inflammatoires, des antifongiques ainsi que des produits radiologiques et de contraste. La firme est d'autre part sur le point de sortir un anticholestérolémiant (médicament pour abaisser le taux de cholestérol). Mais sa direction avouait récemment n'avoir pas les moyens financiers nécessaires pour lutter contre la concurrence du produit similaire que Merck a récemment lancé. Bristol-Squibb, lui, devrait les avoir.

Si l'on en croit les commentaires de la presse américaine, la fusion des deux groupes ne devrait poser aucune difficulté. Au contraire. Bristol et Squibb, assure-t-on, ont une culture identique. En plus, leurs présidents, M. Richard L. Gelb pour Bristol et M. Richard M. Furlaud pour Squibb, se connaissent depuis vingt ans. Ce sont eux qui, depuis trois ans, dans le plus grand secret, ont monté ce projet de fusion.

M. Gelb présidera le conseil d'administration du nouvel ensemble, tandis que M. Furlaud sera président de la société et responsable des activités pharmaceutiques. Ce qui témoigne du souci de préserver l'identité de chaque firme. Bristol et Squibb ont du reste passé des accords séparés de co-promotion sur cinq ans aux termes desquels chacune a le droit de co-promouvoir les médicaments de l'autre pour un tarif annuel égal à 8 % du chiffre d'affaires pharmaceutique annuel total de l'autre. En cas de changement de contrôle de l'une des sociétés, l'autre a le droit de mettre fin à l'un ou aux deux accords de co-promotion. Ces accords prennent effet immédiatement sans attendre la réalisation effective de la fusion.

ANDRÉ DESSOT.

● **ERRATUM : Himont est toujours contrôlé par la Montedison.** – Le contrôle d'Himont, premier fabricant mondial de polypropylène, n'a pas été repris par le nouveau groupe chimique italien Enimont, comme indiqué par erreur dans nos éditions datées vendredi 28 juillet. Il appartient toujours à la société Montedison (groupe Ferruzzi).

INSOLITES

Si l'étudiant vous manque, enlevez-le !

Les étudiants japonais excitent un peu trop les convoitises. Le nombre de diplômés étant nettement insuffisant pour couvrir les besoins de recrutement, certaines entreprises n'hésitent pas à pratiquer le kidnapping. *Une façon simple pour elles de passer avant les concurrents.*

Il existe en effet un code de bonne conduite entre entreprises japonaises, écrivait le *Financial Times* du 26 juillet, un code qui les engage à ne pas recruter de nouveaux diplômés avant la date-butoir du 20 août. Les cours s'achevant en juin, les firmes disposent théoriquement de deux mois pour faire des propositions alléchantes au gibier estudiantin. Deux mois au cours desquels elles s'efforcent d'arracher un « oui » informel.

Connaissant l'inconstance de la nature humaine, sa propension à défaillir, les sociétés les moins scrupuleuses escamotent sans plus tarder leurs petits protégés pour les expédier à grands frais dans des stations balnéaires luxueuses. *Placés sous haute surveillance*, les étudiants passent quelques semaines à ne rien faire. Certaines tentatives d'évasion ayant plutôt mal tourné, révèle encore le *Financial Times*, le Nikkiren (l'un des équivalents japonais du CNPF) s'est ému de la situation. Ainsi a été mis en place un numéro d'urgence que peuvent appeler les recrutés involontaires. Depuis l'ouverture de la campagne fin juin, cinq cent-trente sept appels ont déjà été enregistrés.

Le téléphone peut sauver une vie...

ÉTRANGER

Rigueur budgétaire pour la Belgique

Les Belges paieront plus cher les alcools, le tabac et le carburant automobile l'an prochain tandis que l'armée vendra des casernes pour financer son fonctionnement.

Ces mesures d'austérité – dont certaines entreront en vigueur dès août – figurent dans le projet de budget pour 1990 que le premier ministre, M. Wilfried Martens, a présenté jeudi 27 juillet.

Le total des dépenses budgétaires atteint 1 501,6 milliards de francs belges (240 milliards de francs français) contre 1 409,5 milliards en 1989, soit une hausse nominale de 6,3 % Cette croissance est due, selon le ministre du budget, M. Hugo Schiltz, à l'augmentation « explosive » de 93 millions de francs belges (15 millions de francs français) des charges d'intérêt de la dette publique pour 1993. Celle-ci est estimée à 6 650 milliards de francs belges.

Hors charges de la dette, le projet de budget pour 1990 est en baisse de 3 % en termes réels par rapport à 1989, compte tenu d'un taux d'inflation estimé à 3 % en 1990.

Pratiquement tous les départements ministériels ont été obligés de revoir en baisse leurs projets de dépenses. La défense nationale se voit ainsi contrainte de réaliser 1,2 milliard de francs belges d'économies (192 millions de francs français) objectif qu'elle envisage d'atteindre en vendant des casernes et des hôpitaux militaires.

Les chômeurs et les malades seront également touchés par des économies annoncées aux budgets du ministère du travail (3,225 milliards), et de la sécurité sociale. – *(AFP.)*

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait du jugement et de l'arrêt prononcé dans le procès en contrefaçon de brevet intenté par PRODEL Automation contre RENAULT Automation :

Le Tribunal de Grande Instance de Paris statuant contradictoirement, dit qu'en fabriquant, offrant en vente et en vendant les moyens de mise en œuvre en détenant et/ou en utilisant des installations telles que celles décrites dans la brochure diffusée à compter de septembre 1985, la société RENAULT Automation a commis des actes de contrefaçon. Fait interdiction à la société RENAULT Automation de poursuivre de tels actes.

La Cour d'Appel de Paris confirme le jugement du tribunal de grande instance ajoutant à ce jugement :
autorise M. PRODEL et la société des établissements PRODEL à faire publier par extraits le jugement et l'arrêt, au frais de la société RENAULT Automation, dans trois périodiques de leur choix

Communiqué PRODEL

Économie

AFFAIRES

Végétaline quitte Marseille

Végétaline s'expatrie. Après trente-neuf années de présence à Marseille, la société Lesieur, filiale du groupe Beghin-Say, a décidé de fermer les portes des Nouvelles Huileries et Raffineries Massilia (NHRM). La production ne sera pas interrompue mais poursuivie sur un autre site du groupe situé aux Pays-Bas.

Ancien fleuron du groupe Unipol, les Nouvelles Huileries et Raffineries Massilia ont été cédées à Lesieur (groupe Saint-Louis) en 1981. La prise de contrôle de Saint-Louis par Ferruzzi en 1988 devait fatalement amener une réorganisation. Celle-ci est confiée à Beghin-Say (groupe Ferruzzi) dès décembre 1988. Jugeant la production de NHRM insuffisante, Beghin-Say envisage alors trois hypothèses : une modernisation du site avc un investissement de 60 à 80 millions de francs, la construction d'une nouvelle unité dans une autre ville (160 millions de francs) ou la fermeture de l'usine de Marseille avec poursuite de la production sur un autre site. C'est cette dernière solution, la plus rentable pour Beghin-Say, qui a été retenue. A la grande fureur des syndicats.

Pendant six mois, la CGT et les 223 salariés des NHRM ont entretenu une agitation permanente pour prévenir tout licenciement : ventes de frites sur le Vieux-Port, journées portes ouvertes, manifestations... En vain.

M. Robert Vigouroux, maire de Marseille, qui a jugé la fermeture des NHRM « inacceptable » a demandé au premier ministre de « stopper cette procédure ». Au cours d'une réunion publique, M. Vigouroux a expliqué que la mairie de Marseille est prête à aider « toute solution de redémarrage de cette unité ».

REPÈRES

Etats-Unis

Ralentissement sensible de la croissance du PNB au deuxième trimestre

Le PNB américain a progressé de 1,7 % en rythme annuel au deuxième trimestre, a annoncé le département américain du commerce, sur la base de chiffres provisoires. Il faut remonter au premier trimestre de 1986 pour retrouver une augmentation aussi faible (elle avait alors été de 0,8 %). De janvier à mars 1989, la croissance du PNB avait atteint – 3,7 % en rythme annuel, une progression rapide qui avait été partiellement attribuée à un effet de « rattrapage » après la sécheresse de l'été 1988.

Le ralentissement du deuxième trimestre a été particulièrement marqué dans les secteurs du bâtiment, et des biens de consommation.

Les travailleurs américains de Nissan rejettent la syndicalisation

Les deux mille quatre cents employés américains du constructeur automobile japonais Nissan ont voté jeudi 27 juillet contre leur représentation par le puissant syndicat de l'automobile (UAW). Ce vote, intervenu au terme d'une campagne qui a duré près de deux ans, représente une victoire pour le constructeur japonais, qui s'opposait à toute pénétration syndicale dans l'usine de Smyrna (Tennessee), construite il y a six ans. L'UAW, dont le nombre d'adhérents a diminué de 33 % depuis 1979, est représentée dans plusieurs usines à capitaux américano-japonais, mais n'a pas réussi à s'introduire dans les usines automobiles entièrement nippones implantées aux Etats-Unis.

Japon

Augmentation de la production industrielle

La production industrielle japonaise a augmenté de 1,5 % en juin par rapport à mai, ce qui porte la hausse annuelle (de juin 1988 à juin 1989) à 7,3 %, après ajustement saisonnier. En avril et mai, cette hausse s'était établie respectivement à 7,4 % et 7,9 %. Selon le ministère du commerce extérieur et de l'industrie (MITI), l'augmentation toujours soutenue de la production industrielle s'explique en partie par les bonnes performances des secteurs de la construction mécanique et des matériels de transport.

Matières premières

Les prix en hausse de 13 % sur un an

Les prix internationaux des matières premières importées par la France ont baissé – en francs – de 1,2 % en juin par rapport à mai. En un an (juin 1989 comparé à juin 1988) la hausse est de 13,1 %.

Les prix des matières premières alimentaires ont baissé de 4 % en juin par rapport à mai et de 7,7 % en un an. Les prix des matières premières industrielles ont baissé de 0,4 % en un mois mais ont augmenté de 20 % en un an.

Prix des terres

Une baisse de 0,8 % en 1988

Le pix moyen des terres agricoles en 1988 a baissé de 0,8 % comparé à celui de 1987, pour s'établir à 19 600 F l'hectare, a indiqué le minstère de l'agriculture le jeudi 27 juillet. Le prix moyen des deux principales catégories de terres agricoles s'établit à 21 700 F par hectare pour les bases labourables (– 0,2 % par rapport à 1987) et à 16 300 F (– 2,3 %) pour les prairies naturelles. La baisse des prix des terres agricoles en 1988, amorcée en 1983, s'est toutefois ralentie. De 1983 à 1987, elle avait atteint en moyenne 1,5 % par an.

En francs constants, la baisse de 1988 atteint 4,2 % et 50 % sur les dix dernières années. L'an passé, la terre a le plus perdu de sa valeur dans les départements d'élevage de l'Ouest et de l'Est, et dans le Limousin, en raison de la chute des prix des prairies naturelles, qui atteint par endroits plus de 10 %.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA ROCHETTE

Depuis la restructuration du bilan de la société dans le courant de l'exercice 1988, l'action La Rochette était devenue l'une des valeurs les plus actives du marché au comptant de la Bourse de Paris. Le Conseil des Bourses de Valeurs vient de décider son admission au marché à règlement mensuel. L'action La Rochette sera négociée sur ce dernier marché par quotité de 100 titres à compter du mardi 1er août 1989.

SOCIAL

Redoutant une recrudescence du chômage

L'OCDE préconise des mesures pour l'assouplissement du marché du travail

Avec deux mois d'avance sur le calendrier habituel, l'OCDE (Organisation de développement et de coopération économiques) a publié, le 27 juillet, ses perspectives de l'emploi pour les dix-huit mois à venir. Son bilan est satisfaisant pour l'année 1988 puisque l'emploi a globalement progressé de 1,8 %, c'est-à-dire sur un rythme qui n'avait pas été atteint depuis 1973, Etats-Unis exceptés.

Mais son appréciation de la tendance en cours montre bien que les difficultés n'ont pas disparu pour autant. Le chômage risque d'augmenter à nouveau, et il s'agit plus que jamais d'apprendre à réintégrer les demandeurs d'emploi dans la vie active, Y compris en facilitant le développement des formes de travail précaire, la notion de plein-emploi étant progressivement abandonnée.

Alors que la population active est restée relativement stable dans l'ensemble des vingt-quatre pays de l'OCDE en 1988, ce sont au total près de six millions d'emplois qui auront été crées en douze mois, seuls le Danemark, la Norvège et la Nouvelle-Zélande en perdant encore. Une telle progression (+ 1,8 %) ne s'était pas produite depuis une décennie, sauf aux Etats-Unis.

Pendant cette même année, le nombre de chômeurs a diminué de 5 % avec 28,4 millions de personnes à la recherche d'un emploi. Mais le chômage, avec un taux de 7,3 % par rapport à la population active *« demeure l'un des signes les plus flagrants de déséquilibres persistants »*, écrit l'OCDE dans son rapport annuel sur les *« perspectives de l'emploi »*. Des phénomènes déjà constatés les années précédentes tendent à se développer. Plusieurs pays commencent à connaître une pénurie de main-d'œuvre qualifiée, principalement la Suède et, dans une moindre mesure, la France. Des pressions inflationnistes sensibles surtout aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne entraînent une augmentation du coût unitaire de la main-d'œuvre.

A priori satisfaisant, le bilan de l'année écoulée indique que les tendances lourdes n'ont pas été inversées, grâce à une conjoncture favorable. Si le taux de chômage pour l'ensemble des pays de l'OCDE doit descendre jusqu'à 7 % en 1989, il devrait aussi remonter à 7,25 % en 1990. Hormis l'Espagne et la RFA, qui continueraient à réduire la proportion de leurs chômeurs, les autres nations risquent d'en voir le nombre stagner ou augmenter, comme les Etats-Unis (5,5 % après 5,25 %) et la Grande-Bretagne (7,25 % après 7 %). Selon les experts de l'OCDE, la France serait dans ce cas avec 10,25 % de demandeurs d'emplois en 1990 après 10 % en 1989 et 10,1 % en 1988.

Sans parler d'un volume incompressible de chômage, les auteurs du rapport notent que la reprise *« est loin d'avoir permis aux pays de l'OCDE de se rapprocher du plein-emploi »*, un concept né dans l'immédiate après-guerre qui a permis le développement d'une large protection sociale. Partout des *« formes particulières »* d'emploi se sont imposées avec le travail indépendant, le temps partiel ou l'intérim, qui représentent ensemble 21 % de l'emploi total des hommes en France et 66 % de celui des femmes japonaises. Alors que des signes de tension apparaissent sur les marchés du travail en raison d'un manque de personnel qualifié, le poids des chômeurs de longue durée s'alourdit, et pas seulement en France.

Favoriser la réinsertion

Estimant que la notion de plein emploi commence progressivement à être abandonnée, l'OCDE considère que *« le moment est venu »* de prendre des initiatives et d'engager des réformes en profondeur pour favoriser la réinsertion de ceux qui sont exclus de la vie active. Sans prétendre que les chômeurs disposent des compétences exigées, il convient de mener, pour eux, des actions de formation couplées avec des opérations de qualification des salariés en poste, pour les réintégrer dans l'emploi, *« accroître la productivité effective de l'ensemble de la population »* et obtenir ainsi un déplacement de tous dans les emplois. Tout en jouant de la mobilité et sans accentuer la précarité, il serait temps de *« supprimer les entraves institutionnelles à d'autres formes d'activités atypiques »*, dont le travail de fin de semaine ou à domicile.

Afin que *« les marchés du travail soient souples et adaptables »*, il faudrait, par exemple, *« repenser le rôle des systèmes de garantie de revenus »*, notamment pour l'assurance-chômage, qui a un rôle d'aide passif et non actif. Ainsi que plusieurs pays commencent à le faire, le versement d'une indemnité continue devrait être conditionné par la volonté manifestée par les chômeurs de chercher à *« améliorer leur aptitude à l'emploi »*. Un objectif qui est inclus dans le revenu minimum d'insertion (RMI), souligne l'OCDE.

Parallèlement, l'effort devrait porter sur l'enseignement alors que les mentalités ont évolué à ce sujet. Peu à peu les opinions des différents pays ont admis qu'il n'existait *« aucune contradiction »* entre les grands objectifs de l'éducation et la préparation à une activité professionnelle. L'entreprise devient un lieu de formation et la « crainte » passée d'une simple adaptation productive tend à disparaître.

A ces conditions, poursuit l'OCDE, il serait possible de s'orienter vers *« une société plus active »*, où il serait reconnu que *« ce sont les travailleurs et leurs compétences, et non plus simplement les installations matérielles ou la somme des logiciels dont disposent les entreprises, qui constituent l'élément moteur de la société »*. Si l'on évitait *« qu'une fraction des personnes occupant des emplois exclus d'un régime à plein temps restent indéfiniment en marge des emplois sur le marché primaire »*, et si des « passerelles » étaient aménagées entre le travail hors normes et l'emploi régulier à plein temps, on pourrait tirer parti des ressources réelles disponibles et entraîner *« une hausse des revenus réels »*. Il en résulterait, conclut l'OCDE, *« par un heureux enchaînement, une progression de l'emploi et une accélération du progrès social »*.

Malheureusement, cette envolée lyrique finale ne contrebalance pas, dans le rapport lui-même, toutes les causes d'inquiétude répertoriées et soulignées. Pour la première fois, le document livre des données sur le niveau d'instruction des populations actives – sauf pour la France, curieusement absente – et établit le rapport entre le degré de formation et le taux de chômage. On y apprend ainsi que les chômeurs âgés et peu diplômés rencontrent des obstacles, même quand ils tentent une requalification difficile pour eux.

Degré de formation et taux de chômage

Pour la première fois aussi, les experts de l'OCDE fournissent l'état du chômage par région et non plus seulement au niveau national. On y découvre que le quart de la population active incluse dans les régions les plus défavorisées subit deux fois plus le chômage que celui des régions les plus chanceuses. L'Irlande du Nord avec 17,4 % de chômeurs, la Campanie avec 22,2 %, l'Estrémadure avec 26,3 % et le sud de l'Espagne avec 28,7 % touchent le fond alors qu'à côté des régions s'en sortent bien.

Pour la première fois, enfin, le rapport examine la situation de l'emploi dans les secteurs d'activité en croissance ou en déclin. Le recul de l'industrie est assez général tandis que les activités de services croissent avec des emplois de mauvaise qualité et « atypiques ». Aux Etats-Unis, on comptait quinze emplois de producteurs de services pour dix emplois de producteurs de biens en 1959. Il y en a eu vingt-six en 1984. Ces branches utilisent le temps partiel, les emplois temporaires dans de petits établissements, mais constate l'OCDE, il y a *« une tendance des femmes à travailler dans des secteurs en déclin »*.

Ce qui revient à dire qu'entre l'emploi précaire, condamnable, et l'emploi de forme particulière acceptable, il n'y a pas toujours la différence que la théorie veut y voir.

ALAIN LEBAUBE.

Le travail à temps partiel a augmenté de 30 % en dix ans

Avec un total de cinquante millions de personnes, la population qui travaille à temps partiel a augmenté de 30 % par rapport à la décennie précédente dans les pays industrialisés, estime une étude du Bureau international du travail (BIT). A titre d'exemple, les travailleurs à temps partiel représentent 25,6 % de la main-d'œuvre en Norvège, 24,7 % au Royaume-Uni, 17,3 % aux Etats-Unis et 12 % au Japon.

Une femme sur quatre environ qui travaille dans les pays avancés est occupée à temps partiel, contre un homme sur vingt-cinq. Les autres catégories concernées sont les étudiants, les handicapés, les travailleurs âgés et les retraités. C'est dans les services et les emplois relativement peu qualifiés que l'on a le plus recours au travail à temps partiel.

Il existe une grande disparité de législation selon les pays. *« Dans de nombreux pays, la législation du travail est rédigée comme si tous les travailleurs étaient employés à plein temps. »* Certains, comme la France, la RFA ou l'Espagne, ont retenu le principe de la non-discrimination entre travailleurs à temps partiel ou à temps plein. La législation d'une faible majorité de pays seulement institue une rémunération et des prestations proportionnelles pour le travailleur à temps partiel, tandis que la question est du ressort de négociations collectives dans de nombreux autres pays. *« Ce qu'il faut, c'est un relèvement du statut du travail à temps partiel »*, conclut le BIT.

EN BREF

● **UTA : la grève reportée de deux jours.** – Le SNPL (Syndicat national des pilotes de ligne) d'UTA, qui avait déposé un préavis de grève pour la période allant du 29 juillet au 2 août, a reporté le début de sa grève au lundi 31 juillet à 14 heures, a annoncé le jeudi 27 juillet le syndicat. Le SNPL a indiqué dans une lettre adressée au président de la compagnie, M. René Lapautre, qu'il *« espérait que ce report serait favorable à une bonne conclusion des négociations »* qu'il comptait reprendre avec la direction le vendredi 28 juillet. *« Il n'est que temps*, ajoute le SNPL, *de reprendre un dialogue rompu par l'effet de vos propositions qui ne visent qu'à maintenir l'objet même de notre conflit, à savoir l'utilisation d'équipages américains. »*

● **Augmentation du nombre de chômeurs indemnisés en juin.** – En juin 1989, le nombre des chômeurs et préretraités indemnisés par l'UNEDIC a augmenté de 0,3 % en données corrigées, des variations saisonnières. En données brutes, on comptait 2 107 700 chômeurs indemnisés, soit une diminution de 1,9 % par rapport à juin 1988 et sur un mois, une baisse de 2,4 %. Parmi les 1 697 300 demandeurs d'emploi (– 1,3 % en un an), les chômeurs ayant épuisé leurs allocations de fin de droits et bénéficiaires d'allocations de solidarité sont plus nombreux – 317 700 personnes – qu'en 1988 (+ 5,4 %). Avec une baisse de 5 %, les allocations d'insertion ont été touchées par 153 000 jeunes. Les demandeurs d'emploi indemnisés dans le cadre du régime d'assurance-chômage sont en baisse de 2,4 %. A cela s'ajoutent 45 900 chômeurs en formation et 364 000 préretraités (– 11 %).

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

INTERBAIL

Le conseil de surveillance s'est réuni le 28 juin dernier sous la présidence de M. Jean Martineau.

M. Jean-Baptiste Pascal, président du directoire, a rendu compte de l'activité commerciale des six premiers mois de l'année. Le montant des nouveaux engagements contractés s'élève à F 425 600 000 hors taxes en crédit-bail immobilier, ce qui représente un montant équivalant à celui réalisé pour la même période en 1988, et à F 24 500 000 hors taxes en location simple.

En ce qui concerne la location simple, le directoire a proposé au conseil de surveillance, qui a accepté, un investissement de F 160 000 000 sur les réserves foncières dont dispose la société au Pont de Suresnes.

Pour couvrir les engagements passés, ceux conclus en 1989 et ses nouveaux projets, Interbail a émis le 7 juin 1989 un emprunt obligataire de F 200 000 000 à taux fixe de 8,90 % sur 10 ans.

Simultanément, la société a enregistré le succès de la deuxième phase (exercice des droits de souscription) de son emprunt d'OBSA de 1984 puisque, à la date d'échéance (30 juin 1989), 99 % des porteurs de bons ont exercé leur droit, apportant ainsi à Interbail F 310 000 000 de fonds propres supplémentaires (dont F 69 000 000 de capital rémunérable).

Enfin, pendant la même période, la promesse de vente concernant l'immeuble de la rue Christophe-Colomb à Paris, acquis en 1984, loué à des tiers et abritant pour le reste le siège de la société, a été levée. Le conseil a pris acte que la très importante plus-value à long terme consécutive à cette vente affectera le résultat courant, pour la partie locative, et le résultat exceptionnel, pour la partie siège.

Toutes ces opérations et la prise en considération des résultats intermédiaires au 31 mai 1989, eux-mêmes en progrès, contribueront à un nouveau renforcement des moyens en fonds propres et à une progression sensible des résultats au 31 décembre 1989.

Le Monde.
L'IMMOBILIER

REPRODUCTION INTERDITE

appartements ventes

6e arrdt

RUE MABILLON. Imm. ancien, dble sé. + 1 chbre. 1 950 000 F. François-Faure, 45-48-22-70.

ODÉON. R. St-André-des-Arts, studio, cft. 650 000 F. François Faure, 45-48-22-70.

7e arrdt

VARENNE, BAC. Dble sé. + 1 chbre, 50 m², confort. François Faure, 45-48-22-70.

RUE OUDINOT. Imm. pierre de taille, 4 pces + serv. 3 200 000 F. François Faure, 45-48-22-70.

13e arrdt

PRÈS PARC MONTSOURIS 3 pces, 80 m², imm.réc., 2e ét. 1 500 000 F. 43-20-32-71.

15e arrdt

VAUGIRARD. Récent stand., gd studio, bains. 4e ét., Ouest. 770 000 F. 45-77-86-85.

locations non meublées offres

Région parisienne

Part. loue STUDIO 50 m² face stade de Livry-Gargan. 3 000 F/ms ch. comprises. Revenu exigé de 12 000 F/ms. Tél. : 43-00-40-69.

locations meublées demandes

Paris

Collaborateur journal cherche pour sa fille étudiante, 18 ans, à PARIS, STUDIO ou chbre meublée avec pos. cuisine. 34-69-25-85 ap. 17 h.

pavillons

SUCY, près RER, pptaire vd PAVIL. 4 P. cuis. wc, bains, s/sol, possib. garage, jardin, 478 000 F CRÉDIT, 43-70-04-64.

maisons de campagne

MAISON DE PAYS (Morbihan) à 5 km de Ploermel. 650 m² de terrain. Rez-de-ch. : grande salle à manger avec cheminée, cuisine, cabinet de toil. + débarras, w.-c. Rez-de-jardin : terrasse. Etage : 4 chbres, gde salle de bains, w.-c., rangements. Prix : 450 000 F. M. ou Mme REMINIAC, Ville-Emeraud, 56800 PLOERMEL. Tél. : 97-74-16-60.

viagers

EXCEPTIONNEL. VIAGER Occupé, 1 tête, 89 ans, MAISON plain-pied, centre de FERRIÈRES, proche golf de Faugouard, en exc. état. 1 h de Paris. Comptant : 190 000 F, 1 575 F/mois. A saisir. (16) 38-96-66-96.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
Constitution de sociétés et tous services 43-55-17-50.

DEMANDES D'EMPLOIS

JF, Paris, 24 ans, dynamique, B.T.S. tourisme, parlant angl., allem., disponible début août, ch. emploi guide touristique. Laisser message. 41-92-24-48, province.

Prof. de comptabilité, 15 ans d'ancienneté, cherche poste de responsable pédagogique, dans Ets privé. 45-44-65-84.

cours et leçons

Cher. répétiteur, de préférence enseignant ou ancien enseignant, pour assurer le suivi quotidien du travail d'un élève de terminale B habitant dans le 14e arrondissement de Paris. Simon, 3, square Auguste-Renoir, 75014 Paris. 45-39-95-20.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Part. vd 205 GTI 1985, gris métallisé, lève-vitres électrique, condamnation centralisée, portes et coffre. Alarme et coupe-circuit. vitres gravées, boulon anti-vol, autoradio extractible, 86 000 km. 34 700 F. 47-34-34-92.

Marchés financiers

Vers la fusion de la Caixa de pension et de la Caixa de Barcelone

Rapprochement dans les caisses d'épargne espagnoles

La Caixa de pension et la Caixa de Barcelone, numéros un et trois des caisses d'épargne en Espagne, ont conclu jeudi 27 juillet un protocole d'accord visant à aboutir à une fusion des deux établissements. Les deux groupes ont donc décidé de commencer les études et les négociations nécessaires à la création de cette nouvelle entité.

Les pourparlers, entamés depuis trois mois, donneront ainsi naissance au premier groupe financier espagnol, devant la Banque Bilbao-Viscaya (BBV), et à la seconde caisse d'épargne en Europe. Ses dépôts se monteraient en effet à 3 600 milliards de pesetas (170 milliards de francs). *« Les représentants des deux institutions ont mis en valeur les facteurs socio-économiques du projet, estimant que l'arrivée d'un marché unique européen exige de pouvoir disposer des capacités financières adéquates »*, précise un communiqué. Les accords de fusion restent conditionnés au développement et à la conclusion des négociations qui commencent maintenant, et notamment à l'approbation finale des conseils d'administration et des assemblées générales des deux caisses, poursuit le communiqué.

Toutefois, cette fusion pour se concrétiser nécessitera également l'accord du gouvernement autonome de Catalogne, ainsi que celui de la Banque centrale espagnole. La future entité pourrait s'appeler *« Caixa de pension i Barcelona »* et aura pour logo un dessin du peintre Joan Miro.

Les services centraux des deux caisses devraient fusionner tandis que le personnel et les réseaux de guichets seront maintenus intégralement. La Caixa de pension dispose de 1 500 agences sur le territoire espagnol et celle de Barcelone de 600. D'autre part la Caixa de Barcelone, dans la perspective de l'Europe de 1993, a déjà signé en mars 1988 un accord de coopération avec le réseau des Caisses d'épargne de l'Ecureuil. De plus en France, elle a annoncé récemment l'ouverture avant la fin de l'année de quinze nouvelles agences de sa filiale CGIB-CaixaBank, portant à plus de trente le nombre de ses succursales dans l'Hexagone.

Ce rapprochement fait partie du vaste mouvement de restructuration et de concentration observé dans le monde des caisses d'épargne et de la banque espagnole, depuis plus d'un an. En juin 1988, la BBV (Banco de Bilbao et de Viscaya) issue de la fusion entre la Banco de Bilbao et celle de Viscaya était née. Elle devenait le premier établissement bancaire. Quelques mois plus tard, en février 1989, une autre tentative de rapprochement importante, cette fois-ci entre le Banco Central et la Banesto (numéros un et deux de la banque privée) échouait. – *(AFP.)*

● **Affaire Blue Arrow : démission chez le courtier Phillips and Drew.** – L'affaire Blue Arrow, qui a déjà entraîné six démissions à la banque Natwest, dont celle de son président Lord Boardman, a fait deux nouvelles victimes jeudi à la maison de courtage UBS-Phillips and Drew.

Cette firme a annoncé la démission de M. Christopher Stainforth, responsable du financement des entreprises, et la suspension de l'un de ses adjoints M. Sandy Fraser. Ce courtier, tout comme la banque d'affaires de la Natwest avait été gravement mis en cause la semaine dernière dans un rapport du ministère du commerce et de l'industrie, pour son rôle dans l'augmentation de capital en 1987 de la firme de travail temporaire Blue Arrow.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 9,20 % juillet 1987 et mars 1988

Les intérêts courus du 3 août 1988 au 2 août 1989 seront payables, à partir du 3 août 1989, à 460 F par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire de 25 % sera de 115 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 9,20 F, faisant ressortir un net de 335,80 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 9,20 % juin 1988 (Tranche A/1) (assimilables)

Les intérêts courus du 11 juillet 1988 au 2 août 1989 seront payables, à partir du 3 août 1989, à 390 F par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire de 25 % sera de 97,50 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 7,80 F, faisant ressortir un net de 284,70 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations à taux variable juillet 1987 – Taux pour 1989 : 8,2081 %

Les intérêts courus du 3 août 1988 au 2 août 1989 seront payables, à partir du 3 août 1989, à 410,41 F par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire de 25 % sera de 102,60 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 8,20 F, faisant ressortir un net de 299,61 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Ces titres ne sont pas créés (article 94 – 2 de la loi du 30 décembre 1981) ; le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE – Obligations 9,50 % février 1988 (tranche A)

Les intérêts courus du 16 août 1989 seront payables, à partir du 16 août 1989, à 475 F par titre de 5 000 F.

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, l'impôt libératoire de 25 % sera de 118,75 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 9,50 F, faisant ressortir un net de 346,75 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981) ; le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE – Ogligations 16,50 % juillet 1982

Les intérêts courus du 12 août 1988 au 11 août 1989 seront payables, à partir du 12 août 1989, à raison de 742,50 F par titre de 5 000 F, contre détachement du coupon nº 7 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 82,50 F (montant brut : 825 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 123,70 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut, au titre des contributions sociales, soit 16,50 F, faisant ressortir un net de 602,30 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

A partir de la même date, ces obligations cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 5 000 F (démunies de coupons).

Ces titres ont été dématérialisés (article 94, alinéa II – loi du 30 décembre 1981 et décret nº 83-359 du 2 mai 1983) : le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE – Obligations 7,90 % juillet 1986

Les intérêts courus du 11 août 1988 au 10 août 1989 seront payables, à partir du 11 août 1989, à raison de 355,50 F par titre de 5 000 F, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 39,50 F (montant brut : 395 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 59,22 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 7,90 F, faisant ressortir un net de 288,38 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

OBLIGATIONS A TAUX VARIABLES JUILLET 1986 – Taux pour 1988 : 7,95375 %

Les intérêts courus du 11 août 1988 au 10 août 1989 seront payables, à partir du 11 août 1989 à raison de 357,92 F par titre de 5 000 F, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 39,77 F (montant brut : 397,69 F).

En cas d'option pour le prélèvement forfaitaire, le complément libératoire sera de 59,62 F, auquel s'ajouteront les deux retenues de 1 % calculées sur l'intérêt brut au titre des contributions sociales, soit 7,94 F, faisant ressortir un net de 290,36 F. Ces retenues ne concernent pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code général des impôts.

Ces titres ne sont pas créés (article 94-2 de la loi du 30 décembre 1981) ; le montant des intérêts sera porté au crédit du compte du bénéficiaire chez l'intermédiaire habilité choisi par lui.

NEW-YORK, 27 juillet ↑

Nouvelle et forte hausse

Pour la deuxième journée consécutive, les cours ont très fortement monté à Wall Street. Amorcé presque dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi une bonne partie de la séance, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 635,43 (+ 22,38 points), nouveau niveau record depuis le début du mois d'octobre 1987. Le bilan général a été d'une qualité supérieure à ce résultat. Sur 1 984 valeurs traitées, 1 010 ont monté, 480 seulement ont baissé et 494 n'ont pas varié. L'encouragement est d'abord venu du front des OPA avec l'accord de fusion surprise entre Bristol-Myers et Squibb. Mais le marché a également été dopé par les dernières statistiques économiques (PNB pour le deuxième trimestre) qui confirme le ralentissement économique, surtout l'atterrissage en douceur espéré. De l'avis général, les Etats-Unis ne sont pas menacés de récession et tout porte à croire que la Réserve fédérale, pour mettre toutes les chances de son côté, relâchera encore un peu les rênes du crédit. L'activité a continué d'augmenter, et 213,68 millions de titres ont changé de mains, contre 188,30 millions.

VALEURS	Cours du 26 juillet	Cours du 27 juillet
Alcoa	68 1/4	68 5/8
A.T.T.	39 3/8	40 3/4
Boeing	51 3/8	51 7/8
Chase Manhattan Bank	38 3/8	38 3/4
Du Pont de Nemours	115	114 3/4
Eastman Kodak	47 1/8	48 3/4
Exxon	44 1/2	45 1/4
Ford	50 1/4	50 1/8
General Electric	57	57 1/2
General Motors	44 3/4	45 1/2
Goodyear	52 7/8	53
I.B.M.	112 1/2	113
I.T.T.	62 1/4	61 1/2
Mobil Oil	51 3/4	51 7/8
Pfizer	61 1/8	63 3/4
Schlumberger	41 1/2	41 7/8
Texaco	52 7/8	53
UAL Corp. ex-Allegis	183	182 3/4
Union Carbide	27 3/8	27 1/8
U.S.X.	35 1/8	36 5/8
Westinghouse	67 7/8	68
Xerox Corp.	66 3/4	67 1/2

PARIS, 28 juillet ↑

Record battu

Le mouvement de grève de vingt-quatre heures, lancé par les syndicats pour protester contre la dénonciation de la convention collective par les organisations patronales, a peu perturbé la séance de vendredi, et n'a pas empêché la Bourse de poursuivre son mouvement de hausse. Après sa progression de 1,23 % jeudi, l'indicateur instantané poursuivait sur sa lancée, à un degré moindre toutefois. Il s'appréciait de 0,37 % en début d'après-midi, dans un marché calme. Les intervenants, après avoir apprécié jeudi les signes de ralentissements en douceur de l'économie américaine, accueillaient avec satisfaction la réduction du déficit commercial français, revenu, pour juin, à 2,8 milliards de francs (contre 6,7 milliards en mai).

Dans ces conditions, l'indice CAC devait profiter de cette nouvelle avancée des valeurs françaises pour enfin franchir la barre des 500 points. Dans ces conditions, 115 actions françaises s'appréciaient de 1,29 %, tandis que 58 perdaient 0,99 % et que vingt demeuraient inchangées. UCB, Majorette, Promodès, La Redoute, Alspi et Labinal figuraient parmi les plus fortes progressions. Elles se retrouvaient toutes à leur plus haut niveau de l'année. Les valeurs pétrolières étaient en baisse (Raffinage, Esso), tout comme Eurotunnel. Après s'être redressée mercredi et jeudi, l'action se dépréciait à nouveau, perdant 3,83 %. La grève empêchait la cotation de six valeurs supports négociées à la criée (Michelin, Midi, CGE, Saint-Gobain, Société générale, Suez). Enfin le MATIF était bien orienté, les contrats s'appréciant d'au moins 0,20 %.

En raison d'un arrêt de travail décidé par l'ensemble des personnels de la Bourse, nous ne sommes pas en mesure de publier les cours complets du vendredi 28 juillet. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

LONDRES, 27 juillet ↑

Nette hausse

Rumeurs d'OPA sur Plessey

Les cours des valeurs ont terminé la séance de jeudi en nette hausse au Stock Exchange, dans le sillage des gains réalisés par Wall Street à l'ouverture. L'indice Footsie a progressé de 19,2 points à 2 283,7. Le volume d'activité a été peu élevé, à l'image des séances précédentes, avec 481,3 millions de titres échangés. La plupart des compartiments se sont améliorés, notamment les pétrolières (Lasmo), les magasins (Burton), les aéronautiques (British Aerospace) et les titres des secteurs de la construction (Blue Circle). Le secteur chimique et pharmaceutique a été dopé avec l'annonce de la fusion des groupes américains Squibb et Bristol-Myers (lire page 20). Le numéro un de la chimie ICI a progressé après l'annonce d'une hausse de 18,1 % de ses bénéfices semestriels. D'autre part, les rumeurs se multipliaient sur la reprise de la bataille boursière autour de Plessey. Les intervenants à la City sont convaincus que le consortium anglo-allemand GEC-Siemens prépare une nouvelle offre d'achat concernant cette firme spécialisée dans les systèmes de défense et l'électronique. Les analystes s'attendent à une proposition de 271 pences par action, contre 225 pences pour la première offre déposée en novembre dernier par les mêmes assaillants.

TOKYO, 28 juillet ↓

Ventes bénéficiaires

Après plusieurs journées de hausse, des ventes bénéficiaires se sont produites, vendredi, à Tokyo. La séance avait cependant bien commencé, et, en fin de matinée, l'indice Nikkeï enregistrait encore une avance de 46,33 points. Dans l'après-midi, des investisseurs jugèrent toutefois prudent de prendre leurs bénéfices, et, à la clôture, le thermomètre du marché accusait une légère baisse de 79,65 points à 34 705,63.

Selon les professionnels, la Bourse tokyoïte est parfaitement saine. Le fait est : elle a d'abord réagi positivement au recul de l'inflation en juin (– 0,1 % de baisse des prix en juin) avant de céder au facteur technique. D'une façon générale, les opérateurs restent optimistes, surtout après l'annonce du ralentissement de l'expansion aux Etats-Unis. L'activité a été assez importante avec plus de 1 milliard de titres échangés. Baisse des assurances et des immobilières.

VALEURS	Cours du 27 juillet	Cours du 28 juillet
Akaï	765	756
Bridgestone	1 630	1 680
Canon	1 750	1 750
Fuji Bank	3 550	3 550
Honda Motors	1 990	1 990
Matsushita Electric	2 340	2 350
Mitsubishi Heavy	1 270	1 260
Sony Corp.	7 900	7 900
Toyota Motors	2 520	2 530

FAITS ET RÉSULTATS

● **Assurance-vie : association entre l'italien Cariplo, le britannique TSB et la Caisse nationale de prévoyance.** – La banque italienne Cariplo (Cassa di Risparmio delle Provincia Lombarde) a signé avec la Caisse nationale de prévoyance française et la TSB Trust Company britannique un accord prévoyant la création d'une compagnie d'assurance-vie, dont Cariplo détiendra 60 % du capital. La CNP et TSB Trust posséderont 20 % chacune du capital de la nouvelle société, dont le nom n'a pas encore été fixé. Une commission d'étude devra, d'ici à trente jours, préciser les particularités de la nouvelle société.

● **Crouzet devient Sextant Avionique.** – L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Crouzet, réunie le 12 juillet, a approuvé la modification de la dénomination sociale de leur société qui s'appelle désormais Sextant Avionique. D'autre part, cette société absorbe les firmes Sféla, Sféna et Eas. Cette transformation est la conséquence de l'accord conclu en février dernier par Thomson-CSF et l'Aérospatiale, visant à regrouper leurs activités d'électronique de vol. Ainsi élargie et renforcée Sextant Avionique regroupe neuf mille personnes et réalise un chiffre d'affaires de 5,5 milliards de francs, dont 4 milliards dans l'électronique de vol civile et militaire (*le Monde* du 17 février). Cette firme a pour actionnaire majoritaire, avec un peu plus de 50 % des parts, Aérospatiale Thomson Electronique de Vol-Atev, un holding détenu à 50-50 par l'Aérospatiale et Thomson-CSF.

● **La Banque de la mutuelle industrielle prend 48 % de la société de Bourse bordelaise Champeil SA.** – La BMI, Banque de mutuelle industrielle, contrôlée par M. Marc de La Charrière, vice-président-directeur général adjoint de L'Oréal, reprendra la participation de 48 % détenue par la BIAO dans la société de Bourse bordelaise de M. Jean-Louis Champeil. La BIAO était entrée dans le capital de Champeil SA en décembre 1987.

● **Introduction de l'action Rémy et Associés à Francfort.** – Environ neuf millions d'actions de la société Rémy et Associés, holding contrôlant les cognacs Rémy Martin, ont été introduites, mercredi 26 juillet, sur le marché officiel de la Bourse de Francfort, au cours unitaire de 95,50 DM (324 F). Quelque cinq mille titres ont été négociés au cours de la première séance de cotation.

● **La Société générale devient courtier sur le marché à terme de Tokyo, le TIFFE.** – La Société générale vient d'acquérir un siège de compensateur général sur le nouveau marché à terme japonais, le Tokyo International Financial Futures Exchange (TIFFE), ouvert depuis le 30 juin dernier. *« Elle a également obtenu du ministère des finances japonais une licence de courtier lui permettant de commercialiser les contrats cotés sur ce marché auprès de la clientèle domestique et internationale »*, précise le communiqué. Le TIFFE propose trois contrats à terme : l'euroyen trois mois, l'eurodollar trois mois et un instrument de change yen-dollar. Des options sur l'euroyen trois mois devraient être prochainement cotées.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	432 o	Le gd livre du mois	....	421 d
Asystel	....	254	Loca Investissement	....	280
B.A.C.	....	329	Locamic	....	140
B. Demachy & Assoc.	....	802	Metallurg. Minière	....	260
B.I.C.M.	....	575	Métroservice	....	188
Boiron	....	443	Métroservice (bons)	22	....
Bolloré Technologies	....	980 c	Molex	201	....
Boisset (Lyon)	....	261	Navale-Delmas	....	1160
Câbles de Lyon	....	2200	Olivetti-Logabax	230	....
Calberson	....	847	Om. Gest. Fin.	....	518
Cardif	....	790	Pinault	....	632
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	590	P.F.A. S.A.	....	535
C.A.T.C.	....	150	Presbourg (C.In. & Fin)	....	96
C.D.M.E.	....	1930	Présence Assurance	....	880
C. Equip. Elect.	....	....	Publicat. Filipacchi	....	746
C.E.G.I.D.	....	804	Razel	....	702
C.E.G.E.P.	....	274	Rémy & Associés	....	344
C.E.P.-Communication	....	440	St-Gobain Emballage	....	2225
Ciments d'Origny	....	665	St-Honoré Matignon	....	226
C.N.I.M.	....	803	S.C.G.P.M.	....	628
Codetour	....	247	Segin	370	396
Concept	....	341	Sélection Inv. (Lyon)	....	110
Conforama	....	1019	S.E.P.	....	540
Creeks	....	450 20	S.E.P.R.	....	1748 d
Dafsa	....	150	Serbo	....	535
Dauphin	....	1490	S.M.T. Goupil	....	352
Devanlay	....	1210	Sodinforg	....	626
Deville	....	545	Sopra	....	286
Dolisos	....	192	Thermador Hold. (Lyon)	....	218
Editions Belfond	....	125	TF 1	....	419
Elysées Investissem.	....	17 80	Unilog	....	193
Finacor	....	235	Union Financ. de Fr.	....	500
Garonor	....	440	Viel et Cie	....	212
Gpe Yves St Laurent	987	....			
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	303			
Guintoli	....	825			
I.C.C.	....	252			
Idia	....	298			
Idianova	....	146			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	930			
La Commande Electro.	....	260			

LA BOURSE SUR MINITEL
36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 27 juillet 1989

Nombre de contrats : 16 162.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Accor	680	–	–	3,80	–
CGE	480	5	14	–	–
Elf-Aquitaine	480	–	47	–	11
Eurotunnel SA-PLC	90	12,30	16,90	2,60	5
Lafarge-Coppée	1 700	51	100	–	–
Michelin	180	9,95	15	5,80	[illegible]
Midi	1 400	25	65	–	–
Paribas	480	30	–	5,20	–
Peugeot	850	92	115	5	13
Saint-Gobain	680	14,50	36	–	–
Société générale	520	22	–	–	–
Thomson-CSF	200	21,50	29	3,50	–
Source Perrier	1 600	109	163	36	55
Suez Financière	360	14	24,50	6,50	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 27 juillet 1989

Nombre de contrats : 53 015.

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 89	ÉCHÉANCES Déc. 89	ÉCHÉANCES Mars 90
Dernier	109,34	109,12	108,84
Précédent	109,24	109	108,66

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 89	OPTIONS D'ACHAT Déc. 89	OPTIONS DE VENTE Sept. 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 89
109	0,68	1,15	0,34	1,05

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,35 F ↑

Le dollar s'est raffermi le vendredi 28 juillet, en raison de mouvements d'achats après plusieurs séances de baisse. La devise américaine s'échangeait à 6,35 F, contre 6,3310 F la veille à la cotation officielle. Le dollar avait pourtant commencé par baisser jeudi après-midi, à la suite de l'annonce d'une augmentation modérée du PNB américain au deuxième trimestre.

FRANCFORT	27 juillet	28 juillet
Dollar (en DM)	1,8730	1,8765
TOKYO	27 juillet	28 juillet
Dollar (en yens)	139,35	139,45

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (28 juillet) .... 9 3/8-9 1/2 %
New-York (27 juillet) ... 8 15/16-9 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 30-12-88)*

	26 juillet	27 juillet
Valeurs françaises	117,2	[illegible]
Valeurs étrangères	114,5	[illegible]
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	496,7	497,3
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 791,83	1 815,85
(OMF, base 100 : 31-12-81)		
Indice OMF 50	506,17	512,50

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles	2 613,05	2 635,62

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 885,3	1 902,5
Mines d'or	193	193,2
Fonds d'Etat	86,70	87,07

TOKYO

	27 juillet	28 juillet
Nikkeï Dow Jones	34 785,28	34 705,63
Indice général	2 605,48	2 606,41

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	6,3300	6,3350	+ 2	+ 17	+ 20	+ 45	+ 110	+ 190
$ can.	5,3463	5,3550	– 155	– 130	– 306	– 241	– 788	– 644
Yen (100)	4,5425	4,5494	+ 139	+ 170	+ 277	+ 319	+ 742	+ 903
DM	3,3850	3,3968	+ 50	+ 68	+ 111	+ 134	+ 329	+ 393
Florin	3,0014	3,0052	+ 42	+ 55	+ 89	+ 111	+ 260	+ 313
FB (100)	16,1645	16,1855	+ 46	+ 168	+ 134	+ 322	+ 405	+ 901
FS	3,9366	3,9421	+ 63	+ 79	+ 128	+ 154	+ 382	+ 458
L (1 000)	4,6768	4,6839	– 154	– 91	– 294	– 208	– 752	– 611
£	10,4825	10,4977	– 440	– 384	– 841	– 750	– 2323	– 2131

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 11/16	8 15/16	8 3/4	8 7/8	8 11/16	8 13/16	8 1/2	8 5/8
DM	6 3/4	7	6 3/4	6 7/8	6 3/4	6 7/8	6 3/4	6 7/8
Florin	6 7/8	7 1/8	7 1/16	7 3/16	7 1/16	7 3/16	7 1/16	7 3/16
F.B. (100)	8 1/4	8 3/4	8 5/16	8 5/8	8 5/16	8 5/8	8 1/4	8 9/16
F.S.	7 1/16	7 5/16	7	7 1/8	6 15/16	7 1/16	6 13/16	6 15/16
L (1 000)	14 1/2	15 1/2	12 1/8	12 1/2	12	12 3/8	12 [illegible]	12 3/8
£	13 11/16	13 15/16	13 13/16	13 15/16	13 13/16	13 15/16	13 5/8	13 3/4
F franç.	8 3/4	9	8 15/16	9 1/16	9	9 1/8	9 [illegible]	9 1/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 28 JUILLET

Cours relevés à 15 h 00

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3785	C.N.E. 3% ★	3780	3800	3800	+ 1 06
1125	B.N.P. T.P.	1130	1130	1120	− 0 88
1212	C.C.F. T.P.	1200	1200	1220	+ 1 67
1137	Créd. Lyon. T.P.	1142	1142	1142	....
1850	Renault T.P.	1840	1840	1840	....
2010	Rhone-Poul. TP	2035	2032	2059	+ 1 18
1240	St-Gobain T.P.	1269	1270	1245	− 1 89
1375	Thomson T.P.	1360	1375	1361	+ 0 07
740	Accor	739	736	738	− 0 14
610	Air Liquide	623	620	618	− 0 80
....	Alcatel ★	....	....	....	....
2080	Als. Superm.	2090	2105	2105	+ 0 72
370	A.L.S.P.I. ★	396	405	413	+ 4 29
....	Alsthom ★	....	....	....	....
2540	Arjom. Prioux ★	2589	2590	2680	+ 3 54
670	Aussedat-Rey ★	670	670	670	....
1010	Aux. Entrepr. ★	990	985	999	+ 0 91
655	Av. Dassault ★	660	650	665	+ 0 76
425	BAFIP ★	462	458	460 10	− 0 42
310	Bail-Equipem. ★	312 50	314 50	319	+ 2 08
930	Bail Investiss. ★	931	931	940	+ 0 97
395	B.N.P. C.I. ★	400	404	403 20	+ 0 80
585	Cie Bancaire ★	614	608	620	+ 0 98
590	Bazar H.-V. ★	598	604	605	+ 1 17
670	Béghin-Say ★	665	651	673	+ 1 20
800	Berger (Ma)	879	895	895	+ 1 82
720	Bic ★	739	739	739	....
780	B.I.P. ★	765	769	762	− 0 52
605	B.I.S. ★	635	630	634	− 0 16
3000	Bongrain S.A. ★	3225	3200	3221	− 0 12
795	Bon-Marché ★	798	800	799	+ 0 13
730	Bouygues ★	736	736	737	+ 0 14
129	B.P. France ★	128 90	128	127 80	− 0 85
720	B.S.N. ★	760	760	753	− 0 92
705	Canal Plus ★	715	720	725	+ 1 40
2330	Cap Gem. S. ★	2355	2350	2349	− 0 25
3330	Carrefour ★	3494	3627	3544	+ 1 43
215	Casino ★	212 80	212 10	213	+ 0 09
134	Casino A.D.P. ★	133	134 90	133 10	+ 0 08
920	Castorama D.I.	930	920	920	− 1 08
1200	C.C.M.C.	1176	1180	1178	+ 0 26
270	Centrest	270	270	270	....
695	Cetelem ★	692	690	693	+ 0 14
430	Cerus ★	440	439	436	− 0 91
540	C.F.A.O. ★	572	575	573	+ 0 17
445	C.G.E.	449 90	....	....	....
1600	C.G.I. Informat.	1597	1585	1620	+ 1 44
1590	C.G.I.P. ★	1595	1599	1580	− 0 94
565	C.G.P.	568	574	575	+ 1 23
1190	Chargeurs S.A. ★	1155	1180	1168	+ 1 13
1560	Ciments franç. ★	1550	1580	1565	+ 0 97
690	Club Méditerr. ★	670	674	665	− 0 75
700	C.M.B. Packag.	715	720	725	+ 1 40
188	Codetel ★	186	186	187	+ 0 54
376	Cofimeg ★	379 50	378	379	− 0 13
990	Colas ★	1003	1010	1010	+ 0 70
225	Cpt. Entrepr. ★	222	228	227 60	+ 2 52
1020	Compt. Mod. ★	1009	1008	1012	+ 0 30
930	Créd. Foncier ★	1005	1000	1030	+ 2 49
460	C. F. Internat. ★	449	450	454	+ 1 11
195	C.C.F. ★	194 20	195	193 60	− 0 31

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
630	Cr. Lyon. (CI) ★	638	630	642	+ 0 63
1100	Crédit Nat. ★	1146	1149	1157	+ 0 96
515	C.S.E.E. ★	506	514	517	+ 2 17
650	Crouzet ★	680	685	687	+ 1 03
3150	Darnart S.A. ★	3250	3180	3180	− 2 15
1440	De Dietrich ★	1555	1541	1565	+ 0 64
210	Dév. R.N.C. (LI)	218	216	216	− 0 92
315	Dév. R. Sud-Est	315	315	316	....
540	D.M.C.	548	550	560	+ 2 19
440	Drouot Assur. ★	471	475	471 50	+ 0 11
3780	Docks France ★	3800	3815	3870	+ 1 84
1090	Dumez ★	1125	1124	1130	+ 0 44
980	Duménil Leblé	1000	987	986	− 1 40
2000	Eaux (Gén.) ★	2138	2151	2179	+ 1 92
605	Ecco ★	590	594	594	+ 0 68
1010	Electrofinanc. ★	1013	1016	1010	− 0 30
550	El. S. Dassault ★	559	569	574	+ 2 68
500	Elf-Aquitaine	513	511	510	− 0 58
420	— (certific.) ★	423 10	424 50	423 10	....
1330	Epeda B.-F.	1285	1330	1285	....
3110	Essilor ★	3349	3351	3420	+ 2 12
1500	Essil. Int.(DP) ★	1510	1500	1505	− 0 33
560	Esso S.A.F. ★	558	550	545	− 2 33
1600	Eurafrance ★	1648	1640	1660	+ 0 73
1610	Eurocom ★	1628	1616	1620	− 0 49
2900	Euromarché ★	3020	3036	3030	+ 0 33
760	Europe n° 1 ★	835	837	833	− 0 24
104	Eurotunnel ★	99 10	99 50	96 70	− 2 42
1530	Exor ★	1550	1580	1567	+ 1 10
1340	Facom ★	1380	1350	1380	....
1080	Fichet-Bauche ★	1144	1145	1143	− 0 09
220	Finextel ★	213	215	216	+ 1 41
466	Fives-Lille ★	466	468 50	475	+ 1 93
2040	Fromager. Bel ★	2080	2067	2085 c	+ 0 63
1770	Gal. Lafayette ★	1735	1740	1780	+ 2 59
575	Gascogne ★	580	580	580	....
1680	Gaz et Eaux ★	1695	1696	1695	....
790	Géophysique ★	810	816	810	....
705	Gerland ★	714	714	719	+ 0 70
3470	Groupe Cité ★	3510	3511	3635	+ 0 71
1070	Gr. Victoire	1124	1130	1105	− 1 69
520	— (certif.)	525	524	525	....
1510	GTM-Entrep. ★	1525	1525	1525	....
935	Guyenne-Gas. ★	930	940	949	+ 2 04
415	Hachette ★	425 80	429	425 10	− 0 16
1010	Havas ★	1039	1049	1048	+ 0 87
580	Hénin (La) ★	565	570	571	+ 1 06
1310	Hutchinson ★	1338	1340	1346	+ 0 60
345	Imétal ★	350 50	350 10	351 10	+ 0 17
235	Ingénico ★	245 70	243 50	240	− 2 32
6570	Inst. Mérieux ★	6440	6490	6500	+ 0 93
485	Interbail ★	524	525	527	+ 0 57
1680	Intertechnique ★	1650	1689	1710	+ 3 64
1360	J. Lefebvre ★	1410	1415	1398	− 0 85
1190	Labinal ★	1171	1180	1217	+ 3 93
2350	Lab. Bellon ★	2375	2375	2290	− 3 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1640	Lafarge-Coppée	1700	1700	1717	+ 1
1340	Lebon ★	1330	1333	1331	+ 0 08
3910	Legrand ★	3980	3981	3980	....
2310	Legrand (DP) ★	2260	2230	2240	− 0 88
1490	Leroy-Somer ★	1481	1500	1500	+ 1 28
730	Locabail Im. ★	752	760	760	+ 1 06
505	Locafrance ★	506	505	511	+ 0 99
835	Locindus ★	850	850	839	− 1 29
505	Luchaire ★	488	489	490	+ 0 41
4100	L.V.M.H. ★	4155	4140	4194	+ 0 94
1810	Lyonn. Eaux ★	1880	1898	1894	+ 0 74
95	Mais. Phénix ★	96 60	96 80	94	− 2 69
225	Majorette (Ly) ★	253 50	255	275	+ 8 48
445	Mar. Wendel ★	450	460 10	453	+ 0 67
365	Matra ★	370	365 50	370	....
4480	Merlin-Gerin ★	4607	4620	4613	+ 0 13
205	Metaleurop ★	198 40	201	198	− 0 20
265	Métrologie Int. ★	271	278	275	+ 1 48
179	Michelin	176 80	....	....	....
1340	Midi (Cie)	1341	....	....	....
205	Midl. Bk SA ★	203	204 50	202 10	− 0 44
405	Min Salsig (Ma)	419	422	422	+ 0 72
215	M.M.B.M. ★	215 20	213	217	+ 0 84
145	Moulinex ★	144	145	144	....
965	Navig. Mixte ★	1055	1059	1056	+ 0 09
182	Nord-Est ★	187	186	192	+ 2 67
370	Nordon (Ny)	383	384	384	+ 0 26
585	Nouvelles Gal. ★	615	617	631	+ 2 60
880	Occid. (Gén.) ★	885	872	880	− 0 56
1380	Omn.F.Paris ★	1410	1430	1410	....
415	Olida-Caby ★	400	405	404 80	+ 1 20
4380	Oréal (L') ★	4568	4570	4578	+ 0 22
495	Paribas	501	502	501	....
440	Paris-Réesc. ★	443	445	454 90	+ 2 69
1050	Pechelbronn ★	1116	1118	1102	− 1 25
325	Pechiney CIP ★	327 50	326 10	323 70	− 1 16
220	Pechiney Int.	224	225	224 90	+ 0 40
420	Penhoet ★	435 80	438	440	+ 0 96
1420	Pernod-Ricard ★	1475	1478	1476	....
1820	Peugeot S.A.	930	934	933	+ 0 32
506	Plastic Omn. ★	498	500	500	+ 0 40
770	Poliet ★	775	778	780	+ 0 65
1150	Prétabail Sic. ★	1178	1170	1170	− 0 68
655	Primagaz ★	702	708	710	+ 1 14
720	Printemps ★	751	780	799	+ 6 39
3400	Promodès ★	3300	3377	3510	+ 6 36
575	Radiotechn. ★	570	573	573	+ 0 53
171	Raff. D. Total ★	163	162 80	154 10	− 5 46
3300	Redoute (La) ★	3680	3660	3900	+ 5 98
545	R.-Poulenc CIP ★	556	580	574	+ 3 24
340	Rober financ.	354	358 50	356 50	+ 0 71
1900	Roussel-Uclaf ★	1929	1911	1900	− 1 50
3540	R. Impér. (Ly)	3555	3550	3521	− 0 96
167	Sade	189	189	189	....
1450	Sagem ★	1440	1411	1430	− 0 69
660	Saint-Gobain	665	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1350	St-Louis ★	1370	1371	1377	+ 0 51
2510	Salomon	2600	2600	2600	....
590	Salvepar	590	590	590	....
825	Sanofi ★	975	980	975	....
690	S.A.T. ★	700	700	720	+ 2 86
295	Saul-Chât. (B) ★	291 40	291	291	− 0 14
705	Saupiquet (Ns)	810	780	780	− 3 70
770	Schneider ★	807	800	814	+ 0 87
77	S.C.O.A. ★	77 70	77 70	76 60	− 1 42
1050	S.C.R.E.G. ★	1079	1079	1065	− 1 30
1060	Seb ★	1080	1094	1094	+ 1 30
510	Sefimeg ★	500	500	501	+ 0 20
1640	S.F.I.M. ★	1700	1714	1697	− 0 18
270	S.G.E. ★	269 90	270	268	− 0 70
770	Silic ★	821	829	829	+ 0 97
620	Simco	621	625	624	+ 0 48
1210	Sk. Rossignol ★	1201	1205	1201	....
945	Sligos ★	960	956	956	− 0 42
515	Société Génér.	534	....	....	....
157	Sodexco	150	150	150	....
179	Sodero (Ns)	181	180	180	− 0 55
3670	Sodexho ★	3635	3650	3690	+ 1 51
114	Sogenal (Ny)	115	115	115	....
380	Sogerap ★	384	388	390	+ 1 56
2400	Somm.-Allib. ★	2590	2550	2600	+ 0 39
1570	Source Perrier ★	1632	1651	1663	+ 1 90
840	Sovac ★	851	875	860	+ 1 06
640	Spie-Batignol. ★	688	694	713	+ 3 63
1160	Strafor ★	1138	1140	1120	− 1 58
345	Suez	361 50	....	....	....
440	Synthelabo ★	458	465	464 50	+ 1 42
215	Thomson-C.S.F.	215 50	215 20	217 90	+ 1 11
505	Total (CFP) ★	515	519	518	+ 0 58
97	— (certific.) ★	99	99	99	....
1310	T.R.T. ★	1295	1295	1299	+ 0 31
495	U.F.B.-Locab. ★	553	552	561	+ 1 45
1040	U.I.C. ★	1059	1059	1069	+ 0 94
615	U.I.F. ★	640	640	640	....
985	U.I.S. ★	986	987	986	....
295	U.C.B. ★	306	308	322	+ 5 23
780	Unibail ★	830	830	810	− 2 41
805	Valéo ★	832	835	840	+ 0 96
420	Vallourec ★	413	415	419	+ 1 45
365	Via Banque ★	375	378 80	380	+ 1 33
1180	Zodiac	1200	1200	1193	− 0 58
995	Elf-Gabon ★	961	961	965	+ 0 42
160	Amax Inc.	159	....	....	....
225	Amer. Express	223	....	....	....
240	Amer. Teleph.	250	....	....	....
153	Anglo Amer. C.	151 80	....	....	....
450	Amgold	453	....	....	....
336	Banco Santander	338	....	....	....
995	BASF (Akt)	986	....	....	....
1020	Bayer	1008	....	....	....
72	Buffelsfont.	76	....	....	....
240	Chase Manh.	243 50	....	....	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
99	Echo Bay Mines	97 50	....	....	....
92	De Beers	90 30	....	....	....
2220	Deutsche Bank	2281	....	....	....
1200	Dresdner Bank	1231	....	....	....
67	Driefontein Ctd	69	....	....	....
730	Du Pont-Nem.	735	....	....	....
310	Eastman Kodak	299	....	....	....
14 50	East Rand	18 70	....	....	....
335	Electrolux	339	....	....	....
580	Ericsson	605	....	....	....
295	Exxon Corp.	279 50	....	....	....
320	Ford Motors	322	....	....	....
53	Freegold	53	....	....	....
146	Gencor	145 30	....	....	....
365	Gén. Electr.	359	....	....	....
....	Gén. Belgique	....	....	....	....
280	Gen. Motors	282	....	....	....
153	Goldfields	153	....	....	....
61	Gd Metropolitain	60 60	....	....	....
31	Harmony	31 40	....	....	....
73	Hitachi	72 90	....	....	....
1020	Hoechst Akt.	1019	....	....	....
130	Imp. Chemical	130 50	....	....	....
725	IBM	714	....	....	....
395	ITT	392 10	....	....	....
185	Ito-Yokado	184	....	....	....
200	Mac Donald's	191 50	....	....	....
107	Matsushita	107	....	....	....
475	Merck	477	....	....	....
460	Minnesota M.	469	....	....	....
335	Mobil Corp.	326	....	....	....
245	Morgan J.P.	241 80	....	....	....
30460	Nestlé	31350	....	....	....
1150	Nixdorf	1205	....	....	....
151	Norsk Hydro	141 50	....	....	....
128	Ofsil	126 80	....	....	....
1970	Petrofina	2005	....	....	....
945	Philip Morris	984	....	....	....
122	Philips	129	....	....	....
96	Placer Dome	94 30	....	....	....
465	Quilmès	499	....	....	....
320	Randfontein	323	....	....	....
430	Royal Dutch	428	....	....	....
53	Rio Tinto Zinc	55 20	....	....	....
33	Saat. & Saatchi	33 60	....	....	....
47	St Helena Co	48 40	....	....	....
270	Schlumberger	283	....	....	....
46	Shell transp.	43 80	....	....	....
2070	Siemens A.G.	2080	....	....	....
365	Sony	360	....	....	....
52	Telefonica	51 90	....	....	....
275	T.D.K.	286	....	....	....
63	Toshiba Corp.	62 70	....	....	....
450	Unilever	458	....	....	....
345	Unit. Techn.	347	....	....	....
505	Vaal Reefs	520	....	....	....
455	Volvo	473	....	....	....
210	West Deep	207	....	....	....
430	Xerox Corp.	420 50	....	....	....
169	Yamanouchi	170 80	....	....	....
3 15	Zambia Corp.	3 24	....	....	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	....	1 591
9,80 % 78/93	....	0 430
10,80 % 79/94	....	9 676
13,25 % 80/90	....	7 987
16,20 % 82/90	....	8 699
16 % juin 82	....	2 148
14,60 % fév. 83	....	6 280
13,40 % déc. 83	....	8 040
12,20 % oct. 84	....	9 793
11 % fév. 85	....	4 732
10,26 % mars 86	....	3 879
ORT 12,75 % 83	....	....
OAT 10 % 2000	....	1 699
OAT 9,90 % 1997	....	6 457
OAT 9,80 % 1996	....	4 808
Ch. France 3 %	....	....
CNB Bques janv. 82	....	0 646
CNB Paribas	....	0 646
CNB Suez	....	0 646
CNI janv. 82	....	0 646
PTT 11,20% 85	111	6 766
CFF 10,30% 86	....	4 800
CNE 11,50% 85	108 75	1 660
CNT 9% 86	101 10	2 496
CRH 10,90% déc. 85	112 25	5 644
C.N.C.A. T.P.	....	112
C.G.E. 6% janv. 89-99	....	..
Drouot Ass. Obl. conv.	3001	..
Métrologie I. 8% 6/7	....	8 610

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1440
A.G.F. (St Cent.)	....	1023
Applic. Hydraul.	....	1000
Arbel	....	900
Alborg	....	228
Avenir Publicité	....	1580
Bain C. Monaco	....	356
Banque Hypoth. Eur.	....	....
Béghin-Say (C.I.)	....	....
Blanzy-Ouest	....	....
B.N.P. Intercontin.	....	384
Bénédictine	....	....
B.T.P. (Compagnie)	....	103
Calif	....	....
Cambodge	....	765
C.A.M.E.	....	186
Carbone-Lorraine	....	1139
[illegible]	....	36 50
C.E.G.Frig.	....	393
[illegible]	....	3435
[illegible]	....	165 90
Champex (Ny)	144	145
C.I.C. (Financ. de)	....	206

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I. Maritime	....	641
Cisam (B)	2200	2200
Clause	....	1270
Cofradel (Ly)	....	....
Cogifi	....	367
Comiphos	....	478 50
Cie Industrielle	....	8470
Comp. Lyon-Alem.	....	410
Concorde (La)	....	1085
C.M.P.	....	15 25 o
Créd. Gén. Ind.	....	....
Cr. Universel (Cie)	....	560
Créditel	....	145
Darblay S.A.	....	....
Degremont	....	520
Delalande S.A.	....	1580
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	4200
Didot-Bottin	....	1030
Eaux Bass. Vichy	....	1280
Eaux Vittel	....	3970
E.C.I.A.	....	1929
Electro-Banque	....	328
Elf-Antargaz	....	....
E.L.M. Leblanc	....	585
[illegible]	....	310
Entrepôts Paris	....	800
Europ. Accumul.	....	74 50
Europe Soudure Indust.	....	....
Eternit	....	2710
Finalens	....	245
FIPP	....	....
Fnac	....	1685
Foncière (Cie)	....	572
Fonc. Lyonnaise	....	535
Foncina	....	530
Forinter	....	1110
Fougerolle	....	765
France I.A.R.D.	....	....
France (La)	....	7800
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	1762 c
G.F.I.I.	....	275
Gaumont	....	575
Genefim	....	316
Gévelot	....	466
Gr. Fin. Constr.	....	415
Gds Moulins Paris	....	783
G. Transp. Ind.	....	451
Imm. Plaine-Monceau	....	....
Immindest	....	....
Immobail	....	420
Immobanque	....	735
Immob. Marseille	....	8420
Immofice	....	536
Invest. (Sté Cent.)	....	1650
Jaeger	....	....
Lafitte-Bail	....	482
Lambert Frères	....	430
Lille-Bonnières	....	1020
Loca-Expansion	....	288 50
Locafinancière	....	414
Locatel	....	....
Louis Vuitton	....	1229
Louvre (Sté)	....	3200
Lucia	....	1550

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Machines Bull	....	90 10
Magasins Uniprix	....	136 30
Magnant S.A.	....	69
Maritimes Part.	....	448
Métal Déployé	....	535
Mors	....	145 50
Navig. (Nat. de)	....	175
Nozal	....	430
Optorg	....	495
Oréal (L') C.I.	2250	....
Origny-Desvroise	....	1370
Palais Nouveauté	....	1070
Pathé Marconi	....	750
Parfinance	....	215 50
Paribas-CIP	380	....
Paris France	....	....
Paris-Orléans	....	222
Parténa	....	417 10
Patern. Rég. Div.	....	1530
Piper-Heidsieck	....	....
P.L.M.	....	239 90
Porcher	....	825
Promodès	1490	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	5600
Rochefortaise S.A.	....	....
Rochette (La)	....	122
Rosario (Fin.)	....	615
Rougier et Fils	....	385
Rozières (usine de)	....	....
Sacer	....	1000
SAFAA	....	394
Safic-Alcan	....	840
SAFT	....	2992
Saga	....	217
Salins du Midi	....	525
Sanam	....	138
Savoisienne (M)	350	350
SCAC	....	558
Senelle Maubeuge	....	460
S.E.P. (M)	161	160 50
Sicil	....	682 d
Sicoor (Li)	....	....
Siméo	....	350
Siph (Plant. Hévéas)	....	370
Sofal financière	....	2470
Sofical	....	1150
Sofio	....	542
Soficomi	....	886
S.O.F.I.P. (M)	259	247 30 o
Sofragi	....	1200
Sopagi	....	168
Soudure Autog.	....	819
Sovabail	....	835
Suez (Fin. de)-CIP	280	....
Stemi	....	781
Taittinger	....	3800 c
Talcs de Luzenac	....	....
Télémécanique Elect.	....	....
Testut-Aequitas	....	....
Tour Eiffel	....	390
Ufiner S.M.D.	....	....
Ugine A. Chat. Gueug.	....	809
U.A.P.	....	565
U.T.A.	....	2060
Vicat	....	3005

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Viniprix	....	1715
Virax	....	138 20
Waterman S.A.	....	....
Brass. du Maroc	....	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	836	....
Akzo	406	....
Alcan Alum	137 50	....
Algemene Bank	130 10	....
American Brands	480	....
Am. Petrofina	540	....
Arbed	985	....
Asturienne Mines	196	....
Bco Pop Espanol	481	....
Banque Ottomane	1771	....
B. Régl. Internat.	38190	....
Br. Lambert	725	....
Canadian-Pacific	130 10	....
Chrysler corporation	180	....
CIR	29 85	....
Commerzbank	925	....
Dart. and Kraft	....	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	580	....
Gén. Belgique	....	....
Gevaert	1290	....
Glaxo	144	....
Goodyear	329	....
Grace and Co	206	....
GTE corporation	363	....
Hewlett-Packard	350	....
Honeywell Inc.	560	....
Johannesburg	1010	....
Kubota	53	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	37	....
Mineral-Ressourc.	96 50	....
Noranda	120	....
Olivetti	28 40	....
Pakhoed Holding	422	....
Pfizer Inc.	384	....
Procter Gamble	735	....
Ricoh Cy Ltd	54 60	....
Rolinco	320	....
Robeco	325	....
Rodamco	487	....
Saipem	12	....
Sema Group	33 90	....
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	620	....
Steel Cy of Can.	115	....
Tenneco	350	....
Thorn EMI	89	....
Toray indust. inc	43 70	....
Vieille Montagne	1950	....
Wagons-Lits	1330	....
West Rand	6	....
Whitman Corporation	217	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	330	....
Boiron	850	....
Calciphos	186 20	....
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	235	340 d
Cogedhor	60	....
C. Occid. Forestière	180	....
Copartex	335	....
Gachot	230	....
Guy Degrenne	471	....
[illegible]-Ricqlès-Zan	210	....
Hoogovens	297	....
Marin Immobilier	240	....
Nicolas	980	....
Particip. Perrier	385	....
Pathé-Cinéma	240 10	....
Rorento N.V.	184 10	....
Sant-Metza	376 20	....
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	700	....
Sté Lecteurs du Monde	590	....
Ufimex	380	....
Union Brasseries	144	121 90 o
Woolar	1470	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 28/7	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 331	6 355	6 150	6 600
ECU	7 028	7 025	....	....
Allemagne (100 DM)	338 700	338 650	328	348
Belgique (100 F)	16 173	16 177	15 650	16 850
Pays Bas (100 fl.)	300 270	300 250	290	310
Danemark (100 krd)	87 150	87 080	83 600	91 600
Norvège (100 k)	92 300	92 350	89	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 516	10 534	10 150	10 950
Grèce (100 drachmes)	3 911	3 919	3 750	4 550
Italie (1 000 lires)	4 703	4 707	4 400	4 800
Suisse (100 fr.)	393 430	393 850	381	403
Suède (100 krs)	99 040	99 200	96	104
Autriche (100 sch)	48 112	48 140	46 600	49 600
Espagne (100 pes.)	5 397	5 401	5 200	5 750
Portugal (100 esc.)	4 047	4 049	3 800	4 600
Canada ($ can 1)	5 345	5 371	5 150	5 550
Japon (100 yens)	4 554	4 566	4 400	4 620

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 28/7
Or fin (kilo en barre)	76500	76500
Or fin (en lingot)	76500	76550
Pièce française (20 fr)	443	443
Pièce française (10 fr)	391	.....
Pièce suisse (20 fr)	454	457
Pièce latine (20 fr)	440	439
Souverain	562	561
Pièce de 20 dollars	2820	2800
Pièce de 10 dollars	1432 50	1432 50
Pièce de 5 dollars	875	.....
Pièce de 50 pesos	2875	2885
Pièce de 10 florins	458	458
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	.....
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 27/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1044 95	1019 47
Actilion	239 09	232 69
Actions France	585 01	544 59
Actions sélectionnées	663 80	639 81
Audificandi	651 79	628 23
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1213 89	1184 28
A.G.F. 5000	658 90	642 83
A.G.F. ECU	1073 53	1062 90
A.G.F. Foncier	122 10	119 12
A.G.F. Interfonds	445 77	434 90
A.G.F. Invest	129 98	126 81
A.G.F. OBLIG.	1091 20	1085 77
A.G.F. Sécurité	10597 37	10597 37
Agfimo	688 97	672 17
Alaf	208 60	202 02
A.L.T.O.	178 41	171 96
Ameri-Gan	6249 25	5985 97
Amplitude	844 78	826
Arbitrages court terme	5511 77	5500 76
Associc	1149 09	1149 09
Atout Futur	361 57	349 89
Aurecic	1430 52	1388 85
Avenir C.I.C.	112 59	109 31
Avenir Alizés	1503 53	1474 05
Axa Europe	129 48	123 61
Axa Investissements	135 63	129 48
Axa Valeurs PER	130 41	124 50 ◆
Bred Associations	2588 26	2580 60
Capitacic	1022 72	1007 61
Capital Plus	1886 53	1886 53
Cardan-Pierre	34 45	32 97
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Conis	1044 41	1028 98
Comptavalor	5408 80	5401 50
Compterente	111 84	108 58
Convertimmo	399 65	394 28
Credinter	553 33	537 21
Diane	1074 70	1039 36
Drouot-France	885 54	846 38
Drouot-Investiss.	1164 34	1111 54
Drouot-Sécurité	255 77	244 17
Drouot-Sélection	145 77	139 16
Ecocic	1141 86	1124 98
Ecureuil Capitalisation	2035 74	2015 58
Ecureuil Investissement	395 90	385 34
Ecureuil Monoprévoyance	51349 27	51349 27
Ecureuil Monétaire	32740 74	32740 74
Ecureuil Trimestriel	2057 22	2036 65
Elicash	2132211	2132211
Energie	265 30	253 27
Eparcic	2761 98	2761 98
Eparcourt Sicav	4230 92	4220 37
Epargne Associations	24730 27	24693 23
Epargne-Capital	8569 48	8494 63
Epargne Court-Terme	530 05	530 05
Epargne Croissance	1707 42	1661 72
Epargne-Industr.	89 94	86 86
Epargne Inter	636 45	618 44
Epargne J	53955 12	53955 12
Epargne Long-Terme	193 28	188 11
Epargne Monde	1406 50	1368 86
Epargne Première	12599 48	12505 69
Epargne-Oblig.	198 95	193 83
Epargne-Quatre	1102 73	1073 22
Epargne-Unie	1367 14	1337
Epargne-Valeur	483 27	460 87
Epsilon	1182 23	1170 52
Eurocic Leaders	1127 99	1095 14
Eurodyn	1227 81	1197 24
Euro-Gan	6525 07	6229 18
Fonsicav (div. par 10)	10976 67	10976 67
Foncival	279 30	270 61
France Avenir 4/4 Ret.	1 12	1 08
France-Gan	9045 82	8635 63
France-Garantie	286 39	265 86
France-Index Sicav	110 44	107 21

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
France-Investiss.	442 68	431 88
France-Obligations	467 27	452 74
Francic	483 79	469 70
Francic Pierre	111 10	107 86
Francic Régions	1229 67	1193 85
Fructi-Associations	27 73	27 73
Fructi-Epargne	29 67	28 85
Fructicapi	33 90	33 40
Fructicourt	109457 28	109457 28
Fructidor	246 54	242 90
Fructifrance	924 86	902 10
Fructimmo	31 05	30 29
Fructivar	4302 85	4292 12
Fructi ECU	572 71	564 25
Fructi-Première	10963 08	10791 21
Futuroblig	1166 38	1128 03
Gestion	58314 72	58189 30
Gestion Associations	162 18	159 61
Horizon	1208 74	1173 63
Interépar	107724 93	104587 31 ◆
Interoblig.	12203 24	11733 88
Intersélect France	535 13	519 54
Japacic	201 73	195 85
Jeune épargne	238 73	236 20
Laffitte-Amérique	247 55	236 32
Laffitte Europe	297 78	284 28
Laffitte-Expansion	304 20	290 41
Laffitte-France	368 22	351 52
Laffitte-Immobilière	270 26	258
Laffitte-Japon	437 07	417 25
Laffitte-Oblig.	145 55	138 95
Laffitte-Rend.	197 09	188 15
Laffitte-Tokyo	377 29	360 18
Latitude	5242 12	5234 27
Lion-Associations	11542 12	11542 12
Lion-Institutionnels	23468 35	23409 83
Lionplus	772 82	765 17
Lion Trésor	2145 63	2124 39
Livret Bourse Investis.	537 12	521 48
Livret portefeuille	743 79	722 13
Méditerranée	198 21	189 22
Mensuel CIC	10155 70	10054 14
Mondiale Investissem.	449 07	427 75
Monecic	5544 09	5544 09
Monedor	51757 99	51757 99
Moné J.	58201 31	58201 31
Mutualité Dépôts	10576 19	10555 08
Mutuelle Unie Sél.	155 83	148 78
Natio.-Epargne	14012 86	13873 92
Natio.-Epargne Trésor	6777 59	6764 05
Natio.-Court terme	217391	217391
Natio.-Inter.	1229 18	1196 28
Natio.-Obligations	558 74	543 79
Natio.-Patrimoine	1524 15	1483 36
Natio.-Placements	65396 15	65396 15
Natio.-Revenu	1058 94	1058 39
Natio.-Sécurité	11746 43	11746 43
Natio.-Valeurs	835 01	812 66
Nippon-Gan	6296 26	6010 77
Nord-Sud Développ.	1217 67	1215 24
Normatif	13150 24	12892 39
Obli Association	121 19	119 98
Oblicic Mondial	9255 74	9118 96
Oblicic Régions	1044 81	1029 37
Oblig. toutes catég.	152 70	150 44
Oblilion	1084 22	1063 39
Oblisécurité	10615 41	10615 41
Oraction	1245 50	1204 55
Ovalor	5760 67	5552 46
Paribas Croissance	646 61	620 25
Paribas Epargne	16116 74	16084 57
Paribas Opportunités	129 13	123 87
Paribas Patrimoine	567 06	543 93
Paribas Revenu	91 62	90 71
Patrimoine Retraite	176 82	172 37

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parvalor	668 74	668 68
Phénix Placements	250 60	249 35
Pierre Investiss.	748 17	730 90
Placement A	1137 50	1137 50
Placement ct-terme	71233 24	71233 24
Placement J	55457 21	55457 21
Placement Premier	53583 54	53583 54
Plénitude	114 70	111 63
Première Obligations	10704 08	10693 39
Prévoyance Ecureuil	112 38	109 37
Pri/Association	22768 99	22768 99
Quartz	124 80	121 73
Rentacic	189 72	186 23
Revenus Trimestriels	5626 12	5471 41
Revenu Vert	1166 53	1149 29
St-Honoré Bio-aliment.	923 61	881 73
St-Honoré Global	282 83	270 10
St-Honoré Matignon Pl.	223 09	212 97
St-Honoré Pacifique	600 02	572 81
St-Honoré P.M.E.	536 42	512 10
St-Honoré Real	11629 65	11583 32
St-Honoré Services	532 94	512 44
St-Honoré Technol.	840 38	802 27
St-Honoré Valor	11918 04	11918 04
Sécuricic	5853 37	5847 52
Sicavi Taux	10868 14	10868 14
Sicardan (Cardan BP)	733 42	722 58
Sicav-Associations	1442 49	1440 33
S.F.I. fr. et étr.	721 37	700 36
Sicav 5000	428 49	417 02
S.I.G.	829 35	801 03
Slivafrance	688 44	670 01
Slivam	458 18	445 92
Slivarente	213 48	211 36
Slivinter	484 95	462 51
S.N.I.	1247 86	1211 51
Sogepargne	372 66	359 19
Sogevar	1165 14	1112 31
Soginter	1481 44	1395 17
Soleil Investissement	559 78	534 40
Stratégie Actions	1238 49	1188 92
Stratégie Rendement	1161 89	1125 32
Technocic	1196 04	1161 20
Techno-Gan	6684 83	6288 23
Thesora	520 03	514 88
Transcontinents	89 91	88 15
Trésor Réel	11091 89	11091 89
Trésoricic	107418 29	107418 29
Trilion	5315 35	5282 72
U.A.P. Investiss.	475 93	458 73
U.A.P. moyen terme	108 51	104 59
Uni-Associations	114 41	114 41
Unifrance	580 16	559 19
Unifoncier	1381 99	1332 04
Uni-Garantie	1364 89	1328 30
Uni-Régions	3215 78	3089 55
Univers	2345 62	2266 49
Univar	188 71	188 71
Univers-Actions	1302 93	1260 09
Univers-Obligations	1652 84	1596 49
Valorem	580 52	576 12
Valorg	1647 51	1645 86
Valrei	41327 52	41306 87
[illegible]	22825 76	22802 93

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements :

45-55-91-82, poste 4330

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

ÉTRANGER
3 Iran : les dessous d'une « comédie électorale ».
4 URSS : le projet d'autonomie économique des pays baltes.
— La polémique sur l'union économique et monétaire de l'Europe.
6 La fin de la visite de M. Bérégovoy en Algérie.

POLITIQUE
7 La préparation du congrès du Parti socialiste.
— Un entretien avec M. Jean Le Garrec.
— La visite de M. Joxe en Seine-et-Marne.

SOCIÉTÉ
8 Le projet de réforme du Conseil supérieur de la magistrature.
9 Trois points de vue sur l'affaire du carmel d'Auschwitz.
10 La polémique sur l'A 12.
— Les incendies dans le Midi.
14 Sports.

CULTURE
15 Festival d'Avignon : Jean-Marie Villégier en quête d'un mythe ; Jean-Marie Patte monte Schumann.
16 La Fondation de l'Hermitage à *Lausanne*.
— Jean-Claude Gallotta tourne *Rei Dom*.
— Communication.

ÉCONOMIE
20 Le déficit commercial s'est réduit en juin.
21 L'OCDE préconise des mesures pour l'assouplissement du marché du travail.
22-23 Marchés financiers.

SERVICES
Abonnements 10
Agrégations 19
Annonces classées 21
Carnet 10
Loto 19
Météorologie 19
Mots croisés 13
Philatélie 19
Radio-Télévision 18
Spectacles 17

TÉLÉMATIQUE
Les résultats des grandes écoles :
3615 tapez LEMONDE
Les offres d'emploi du Monde :
3615 tapez LM

CUBA

« La révolution continuera de résister »
déclare M. Fidel Castro

Dans un discours, prononcé mercredi 26 juillet à l'occasion du trente-sixième anniversaire de l'attaque de la caserne Moncada, premier fait d'armes de la révolution cubaine, M. Fidel Castro a dressé un sombre panorama de l'évolution des pays les plus libéraux du bloc socialiste. Pendant deux heures, dans la ville de Camaguey (à 600 kilomètres à l'est de La Havane), M. Castro a aussi employé le même ton dramatique pour dénoncer le *« triomphalisme »* des Etats-Unis.

On savait le numéro un cubain hostile à la perestroïka et à la glasnost en cours en Union soviétique. Dans son discours de mercredi, il a prôné pour Cuba la résistance face à cette évolution : *« Plutôt mourir que de nous rendre ou de revenir en arrière »*, a déclaré Fidel Castro en indiquant que Cuba ne changerait pas sa ligne marxiste : *« Si apparaît demain une guerre civile en Union soviétique et si ce pays se désintègre complètement — ce que nous n'espérons pas — la révolution cubaine continuera de résister »*. Particulièrement ironique à l'égard de la Pologne et de la Hongrie, le chef de l'Etat a indiqué qu'il *« pensait de temps en temps qu'il ne serait pas une mauvaise idée pour les jeunes générations, nées sous le socialisme en Hongrie et en Pologne, de faire un petit tour vers le capitalisme pour se rendre compte de son caractère déshumanisé, égoïste, et brutal »*. En Pologne, le général Jaruzelski n'a été élu, a-t-il dit, que par une voix de majorité et M. Lech Walesa, dont il a cité le nom, parade. En Hongrie l'oppositon gagne des élections et il *« est possible que nous nous trouvions devant une transition pacifique du socialisme au capitalisme »*.

Aucune mention de la Chine

M. Castro n'a évidemment pas oublié de stigmatiser les Etats-Unis en soulignant que la visite du président américain en Hongrie et en Pologne avait pour but d'*« encourager les tendances capitalistes »* dans ces deux pays. Rappelant qu'à Gdansk des manifestants *« pro-américains »* brandissaient des pancartes affirmant qu'un *« bon communiste est un communiste mort »*, M. Castro a expliqué qu'il existait *« deux sortes de communistes : ceux qui acceptent facilement de se faire tuer et ceux qui, comme nous, ne le permettront pas »*. Le *« triomphalisme »* actuel des Etats-Unis devant les difficultés du camps socialiste démontre, selon le numéro un cubain, le rêve du président Bush de bâtir *« un empire de mille ans, comme Hitler il y a trente ans »*.

Dans ses déclarations, nulle trace, en revanche, de la Chine, qu'il n'a pas évoquée parmi les pays communistes traversant des difficultés, malgré les tragiques événements de Pékin. Contre toute attente M. Castro n'a pas non plus abordé le scandale des officiers cubains condamnés pour trafic de drogue, après l'exécution le 13 juillet dernier de l'ex-général Arnaldo Ochoa et de trois autres officiers supérieurs. Le chef de l'Etat a réaffirmé que Cuba avait les moyens de vivre en autarcie en soulignant que les difficultés économiques actuelles de l'Union soviétique ne permettaient pas d'espérer que l'aide soviétique — estimée à 30 milliards de francs par an — continue de parvenir à Cuba avec une *« régularité d'horloge »*. Aucun changement de ligne politique ou économique n'a été annoncé. Il est vrai que son discours, d'un peu moins de deux heures, est l'un des plus courts de ses trente dernières années pour la commémoration du début de la révolution cubaine.

Au Palais-Royal

La dernière manifestation de l'été pour les « dix » de Renault

Dernière action avant les vacances et la fermeture des usines Renault en août. Mille six cents personnes selon la police, deux mille à trois mille selon la CGT, se sont rassemblées place du Palais-Royal à Paris, le 27 juillet, pour soutenir les *« dix »* de Billancourt et les *« dix-sept »* de Findus. Une heure plus tard, la manifestation était terminée aux cris de *« Levy dehors, les dix dedans. »*

En l'absence de dirigeants plus importants, M. Alphonse Véronèse, secrétaire de la CGT, prononça une allocution musclée pour vilipender le président de la République et le gouvernement socialiste. Mais c'est M. Raymond Levy, PDG de Renault, qui servit de cible. Le secrétaire de la CGT dénonça *« l'anticégétisme et l'anticommunisme de la direction »* et évoqua *« le visage hideux de la haine de classe »*. Selon lui, les *« dix » ont été innocentés »* et *« personne n'a le droit de faire état de ce qui devient de la diffamation »*. *« A la rentrée, c'est sûr »*, la bataille pour leur réintégration reprendra donc, *« jusqu'au succès »*.

Le même jour, le tribunal des référés de Nanterre renvoyait au 14 septembre prochain l'examen de la demande d'expulsion des *« dix »* de l'usine de Billancourt, présentée par la direction. Depuis le 12 juillet, ceux-ci ont renoncé officiellement à leur occupation. Le matin même, aussi, M. Gérard Jagorel, militant de la CGT et du PCF, réintégré à Billancourt en septembre 1988, était convoqué pour un entretien relatif à *« une éventuelle décision de licenciement »*. Mis à pied, il fait figure de *« onzième »* victime aux yeux de la CGT, alors qu'il lui est reproché d'avoir donné un coup de pied à un gardien de l'usine.

Désormais, la CGT associe les « dix-sept » de Findus aux « dix » de Renault. Il s'agit de dix-sept salariés, licenciés pour faute lourde par la direction de l'usine de Beauvais après une grève en octobre dernier. Le 18 juillet, le juge départiteur du conseil des prud'hommes avait ordonné leur réintégration sous astreinte de 300 F par jour. La direction a fait appel de ce jugement devant la cour d'appel d'Amiens.

Agrégation de mathématiques

La première première

Mireille Bousquet-Mélou est-elle la première femme à être reçue première à l'agrégation de mathématiques, comme nous l'avons écrit (*le Monde* daté 23-24 juillet) ? Pas exactement rectifie M. Georges Poitou, directeur de l'Ecole normale supérieure. *« L'événement,* précise-t-il, *s'est produit en effet il y a exactement un demi-siècle, où une élève de la rue d'Ulm, Jacqueline Ferrand, fut reçue première au concours de l'agrégation masculine (comme on disait alors). Son œuvre aujourd'hui accomplie nous prouve que le jury avait bonne vue. Il est vrai que la première place était, cette année-là, partagée avec un autre élève de la rue d'Ulm, Roger Apéry. Tout ceci ne retire rien à Mireille Bousquet-Mélou, qui est en effet la première femme à être seule première à l'agrégation de mathématiques. »*

Créée par Camille Sée en 1883, l'agrégation des jeunes filles a longtemps été souverainement dédaignée par les agrégés du sexe opposé. *« Qu'on ne demande pas à nos jeunes filles d'être professeurs à la façon de nos agrégés ; qu'on fasse pour elles un examen où leur originalité personnelle puisse rester intacte, où il leur soit possible de développer des aptitudes qui ne sont pas les nôtres »*, reconnaît par exemple la *Revue de l'enseignement secondaire et supérieur*, en juin 1884. Il fallut attendre 1924 pour que le principe de la mixité soit envisagé et que les femmes soient admises à se présenter à toutes les agrégations réservées aux hommes. La mise en œuvre ressembla à un long combat d'arrière-garde des hommes pour préserver leur pré carré : Jacqueline Ferrand, évoquée par M. Poitou, fut l'une des premières à se présenter au concours masculin, et il fallut attendre 1975 pour que soient totalement abolies les frontières. L'agrégation « femmes » de mathématiques fut l'une des dernières à être supprimée.

Accident d'avion en Libye

75 morts dans le DC-10 sud-coréen qui s'est écrasé à l'atterrissage

Un DC-10 de la Korean airline, (KAL) transportant cent quatre-vingt-dix-neuf personnes s'est écrasé, jeudi 27 juillet au matin, au moment de l'atterrissage sur l'aéroport de Tripoli, en Libye, faisant soixante et onze morts. Quatre personnes qui étaient en voiture ou dans des maisons ont en outre été tuées au sol (nos dernières éditions datées 28 juillet). *« Nous ne savons pas si le pilote a fait une erreur ou si la responsabilité de l'accident incombe à la tour de contrôle »*, a déclaré un diplomate sud-coréen en poste à Tripoli.

Le pilote, qui a survécu, avait été informé de la présence de brouillard sur l'aéroport, et d'un plafond de visibilité limité à 800 pieds (moins de 300 mètres). Le pilote sud-coréen a déclaré qu'il avait peut-être fait une faute en essayant d'atterrir avec une visibilité fortement réduite.

La tour de contrôle avait pourtant donné le choix au pilote entre tenter un atterrissage ou se diriger vers l'île de Malte, ce qu'avait fait quelques heures auparavant un appareil de l'Aeroflot.

Il s'agit du second accident grave survenu sur un DC-10 en neuf jours. Le 19 juillet, un appareil identique de la compagnie américaine United Airlines s'était écrasé sur l'aéroport de Sioux-City (Iowa), après avoir tenté un atterrissage d'urgence. Cent-dix des deux cent quatre-vingt-seize passagers avaient péri.

Cattenom attaqué par les moules

Des moules et des bigorneaux d'eau douce venus de la Moselle ont entraîné l'arrêt de la centrale nucléaire de Cattenom. Selon les responsables, la chaleur est à l'origine de la prolifération de ces mollusques, qui ont franchi tous les filtres sous forme de larves, pour se fixer et prospérer dans les tuyauteries d'un circuit auxiliaire de refroidissement fonctionnant avec l'eau du fleuve. Les systèmes de surveillance automatiques de la centrale ont heureusement détectés à temps cet engorgement anormal. L'arrêt des réacteurs pour rechargement en combustible, prévu normalement à partir de samedi 29 juillet, pour dix semaines, a été avancé de vingt-quatre heures. Ce genre de phénomène, inhabituel à Cattenom, s'est déjà cependant plusieurs fois produit à la centrale de Gravelines, qui utilise, il est vrai de l'eau de mer.

A Saint-Denis

Arrestation du meurtrier présumé de la petite Aminata

Les policiers de la brigade criminelle de Paris ont arrêté, dans la soirée du jeudi 27 juillet, le meurtrier présumé de la petite Aminata Fumano, cinq ans, retrouvée morte lundi 24 juillet dans un parking du centre de Saint-Denis, en Seine-Saint-Denis (*le Monde* du 26 juillet). Procédant à une enquête de voisinage, les policiers avaient été intrigués par le trouble manifesté par un jeune homme habitant le quartier Basilique, Manuel Pinto, dix-neuf ans, né à Porto (Portugal), et vivant en France depuis 1980.

D'après le parquet de Bobigny, le jeune homme aurait reconnu les faits, montrant aux policiers le parcours suivi ce soir-là. Après avoir rencontré la victime, qu'il connaissait, sur le parvis du supermarché, il l'aurait entraînée dans le parking et étranglée, sans lui faire subir ni sévices sexuels — ce que l'analyse génétique avait établie — ni attouchements. Il aurait été par ailleurs confondu grâce aux empreintes que les fonctionnaires du laboratoire de la préfecture de police de Paris étaient parvenus à relever sur les deux journaux retrouvés sur le corps de la petite Malienne.

Au terme de sa garde à vue, Manuel Pinto, devait être présenté, samedi 29 juillet, au magistrat instructeur chargé du dossier, pour y être inculpé, très vraisemblablement, d'homicide volontaire.

● **Un commerçant tire sur des cambrioleurs : 1 mort, 1 blessé.** — A Belley, dans l'Ain, un commerçant, M. Paul Devaux, soixante quatre ans, a tué un cambrioleur et en a blessé un autre, durant la nuit du mercredi 26 au jeudi 27 juillet. Propriétaire d'un magasin d'articles de sport, il avait été réveillé en pleine nuit par le tapage de trois cambrioleurs. *« J'ai tiré en l'air »*, a-t-il affirmé aux policiers chargés de l'enquête. Il avait, en fait, atteint mortellement Manuel De Almeida, vingt-huit ans, et blessé au genou Karim Barkati, vingt ans. Le *troisième homme, le chauffeur*, a ensuite déposé ses deux compagnons devant l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, puis a pris la fuite. C'est grâce à l'immatriculation du véhicule que les enquêteurs ont pu faire le rapprochement entre l'arrivée des deux hommes à l'hôpital et les coups de feu tirés à Belley. Placé en garde à vue, M. Paul Devaux devait être présenté au parquet de Lyon vendredi 28 juillet.

Les revendications salariales de la FASP

Réactions de la CFDT et du directeur général de la police nationale

Les déclarations de M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), réclamant une augmentation des salaires pour tous les policiers (*le Monde* du 27 juillet), ont suscité les réactions de la branche police du syndicat CFDT ainsi que celles du directeur général de la police nationale, M. François Roussely.

La CFDT Interco (ministère de l'intérieur et des collectivités locales) et sa branche police estiment que *« les problèmes de pouvoir d'achat ne se posent pas aux simples policiers mais à l'ensemble des fonctionnaires »*. La CFDT police a qualifié d'*« excessives »* les déclarations de M. Deleplace, tout en demandant *« au ministère de l'intérieur qu'il ouvre immédiatement une négociation sur les métiers, les qualifications et les carrières dans la police. »*

Le directeur général de la police, M. Roussely a, quant à lui, jugé que les forces de police étaient *« légitimement impatientes »*. Il a également déclaré que *« les chiffres qui seront dans le budget 1990 leur montreront que le gouvernement porte une attention particulière au service public. »*

L'usage des scooters de mer est réglementé

Le ministre de la mer, M. Jacques Mellick, vient de prendre deux arrêtés réglementant les conditions d'utilisation des véhicules nautiques à moteur de type scooters de mer. Selon ces arrêtés, publiés au *Journal officiel*, la conduite de ces engins est interdite aux moins de quinze ans, ainsi que la nuit et à une distance de plus d'un mille nautique (1 852 mètres) des côtes. Ces véhicules doivent comporter *« un équipement minimum de sécurité »*, être immatriculés comme les bateaux et faire l'objet d'une visite annuelle de sécurité.

Originaire des Etats-Unis, la mode du scooter de mer, parfois appelé Jet Ski, commence à gagner les plages méditerranéennes. Ces petits engins de 2 mètres, équipés de moteurs deux temps et propulsés par une turbine se conduisent debout par un guidon semblable à celui d'une moto. Développant de 30 à 50 chevaux, suivant les modèles, ils permettent de se déplacer très vite sur l'eau, à condition d'en maîtriser parfaitement le maniement. La société Kawasaki, l'une des marques qui fabriquent des bolides de ce type, a commercialisé cette année plus de mille unités, de ce petit jouet nautique, qui se vend entre 25 000 et 45 000 francs, selon la puissance.

● **M. Chevènement : « La gendarmerie n'est pas en crise. »** — La gendarmerie *« n'est pas en crise »*, a estimé M. Jean-Pierre Chevènement, jeudi 27 juillet, à Chamonix. Le ministre de la défense évoquait ainsi les protestations de sous-officiers de gendarmerie de la région Rhône-Alpes qui se sont élevés, récemment, dans des lettres ouvertes non signées adressées au premier ministre, contre la précarité de leur situation, et demandé une modification de leur statut, soulignant, notamment, les efforts supplémentaires qui leur sont demandés dans la perspective des Jeux olympiques d'Albertville en 1992.

« Il y a des brigades surchargées et nous sommes en train d'étudier un plan de redéploiement » pour les soulager. *« Mais la gendarmerie n'est pas en crise, et il faut se garder de toute globalisation »*, a ajouté M. Chevènement.

Le numéro du « Monde » daté 28 juillet 1989 a été tiré à 508 546 exemplaires

EN BREF

● **ETATS-UNIS : persistance des inégalités entre Blancs et Noirs.** — La situation économique des Noirs s'est beaucoup améliorée depuis la deuxième guerre mondiale mais stagne ou se détériore depuis les années 70 par rapport à celle des Blancs, indique une étude publiée jeudi 27 juillet à Washington.

Selon le rapport établi par un organisme privé, le Conseil national de recherche, les Noirs ont été victimes non seulement du ralentissement de la croissance économique aux Etats-Unis mais aussi du maintien de la discrimination raciale, notamment en matière d'éducation et de logement. *« Un héritage de discrimination et de ségrégation continue de peser sur les relations entre Blancs et Noirs »*, estime M. Gerald Jaynes, un professeur de l'université Yale, qui a dirigé l'enquête. Celle-ci indique notamment que la mortalité infantile reste deux fois plus élevée chez les Noirs que chez les Blancs.

● **SRI-LANKA : couvre-feu dans tout le pays.** — Le président Premadasa a imposé, vendredi 28 juillet, un couvre-feu de vingt-quatre heures dans tout le pays à la veille de la date limite qu'il avait fixée pour le retrait du corps expéditionnaire indien de l'île. Cette mesure a été prise pour empêcher une vague de violence anti-indienne déclenchée par les extrémistes cinghalais du JVP (Front de libération populaire). Pendant ce temps, les contacts se poursuivent entre Colombo et New-Delhi pour trouver une solution permettant à chaque partie de sauver la face.

● **URSS : nouvelle victime en Abkhazie.** — Alors que les rassemblements nationalistes se poursuivent dans le centre de Tbilissi, la capitale géorgienne, la situation reste tendue en Abkhazie. L'agence Tass a indiqué, jeudi 27 juillet, que quarante-sept personnes ont été interpellées à Soukhoumi, la capitale de cette république autonome, pour violation du *« régime spécial »* instauré à la suite des violences interethniques. Un homme armé d'un fusil de chasse a été également tué par des soldats, ce qui porte à dix-neuf le nombre de victimes des violences, selon les autorités. — *(AFP, Reuter.)*

● **Explosion d'un gazoduc près de Strasbourg : un mort, deux blessés.** — Un gendarme a été tué, deux autres gravement blessés, vendredi 28 juillet, dans l'explosion d'un gazoduc à Rosteig (Bas-Rhin). L'accident s'est produit après qu'une pelleteuse effectuant des travaux à proximité du gazoduc eut percé celui-ci, provoquant une fuite de gaz naphta. L'explosion a eu lieu au moment où une patrouille de gendarmerie appartenant à la brigade de la Petite-Pierre, alertée, arrivait sur les lieux.

● **TENNIS : tournoi de Washington.** — Yannick Noah a été éliminé, jeudi 27 juillet, en huitièmes de finale du tournoi de Washington, doté de 415 000 dollars, par l'Américain Richey Reneberg (6-3, 7-5).

A C D E F G H

Avec Le Monde sur Minitel
UTC
GRANDES ÉCOLES
36.15 LEMONDE

LASSERRE
Fermeture le 29 juillet après le dîner
Réouverture le 29 août

L'ILLICO SERVICE
pour vos envois urgents Paris ou banlieue,
testez notre efficacité en appelant 43-42-52-00.

A découvrir d'urgence, UN VRAI TRÉSOR : DES MILLIERS DE COUPONS "MODE" (ET DÉCORATION)
Des tissus de toutes sortes, y compris de vraies raretés, des métrages épatants pour une jupe, une robe, une blouse, un bermuda, un blazer, etc.
Ou pour des rideaux, des coussins, des jetés de lit...
Dans toutes les plus belles qualités: soie, lin, polyester, laine, coton, etc.
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES PARIS

هكذا من الأصل